

Analyse des processus de jumelage entre familles immigrantes et accueillantes au Québec

Johanne Charbonneau
Francine Dansereau

INRS-Urbanisation

Michèle Vatz-Laaroussi

Université de Sherbrooke

Septembre 1999

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-9806166-6-4
Johanne Charbonneau, Francine Dansereau et Michèle Vatz-Laaroussi
Immigration et métropoles

RAPPORT DE RECHERCHE

Remis au ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration

ANALYSE DES PROCESSUS DE JUMELAGE ENTRE FAMILLES IMMIGRANTES ET FAMILLES DE LA SOCIÉTÉ D'ACCUEIL DANS PLUSIEURS RÉGIONS DU QUÉBEC

Johanne CHARBONNEAU, INRS-Urbanisation
Francine DANSEREAU, INRS-Urbanisation
Michèle VATZ-LAAROUSSI, Université de Sherbrooke

Ce projet a été réalisé grâce au soutien financier du ministère des Relations avec les citoyens et de l'immigration du Québec. Les idées exprimées sont celles des auteurs et ne représentent pas le point de vue officiel du ministère.

Septembre 1999

Table des matières

AVANT-PROPOS.....	1
PRÉSENTATION DU DOCUMENT	3
INTRODUCTION ET MISE EN CONTEXTE	5
MÉTHODOLOGIE	11
La cueillette des données.....	11
Le choix des régions	12
Le choix des organismes	13
Le choix des familles.....	17
CARACTÉRISTIQUES DES JUMELAGES.....	19
Les caractéristiques des organismes.....	19
Le Centre International des Femmes (CIF) de Québec.....	19
Le Centre d'Orientation et de Formation pour Favoriser les Relations Ethniques (COFFRET) de St-Jérôme.....	20
Le Service d'Aide aux néo-canadiens (SANC) de Sherbrooke.....	21
Promotion-Multiculture-Intégration-Société nouvelle (PROMIS).....	22
L'Hirondelle, services d'accueil et d'intégration des immigrants (L'Hirondelle) ..	23
Centre d'accueil et de référence pour les immigrants (CARI).....	24
Les caractéristiques des familles	25
Statut familial et groupes d'âge	26
Le statut professionnel.....	28
La question de l'origine	30
Le jumelage.....	31
ANALYSE DES PROCESSUS DE JUMELAGE	37
Le processus organisationnel	37
Présentation du programme.....	37
Le recrutement	40
L'ancrage local des organismes, des recrutements et des pairages.....	43
Les modalités de pairage : la prise en compte des préférences.....	45
Les termes du contrat ou les obligations des parties prenantes	48
Le déroulement de la première rencontre.....	49
Le suivi et les activités organisées	53
Le processus relationnel	60
L'axe accueil-relationnel	61
Le jumelage d'accueil	61
Les jumelages relationnels.....	85

L'axe familial	97
La famille-entité et la famille contractuelle	97
De la relation individualisée à la recomposition familiale.....	101
Une recomposition familiale	112
L'axe interculturel.....	124
L'être et le faire.....	125
Les échanges interculturels.....	127
Les incompréhensions interculturelles.....	134
Trois modèles-types de jumelage.....	139
Relation interculturelle, ethnie et positionnement social.....	141
Les processus d'insertion dans le milieu et les impacts du jumelage.....	144
Le jumelage comme multiplication des réseaux de l'immigrant ?	144
Jumelages et communautés culturelles.....	146
Intégration sociale, insertion locale et contextes différenciés	147
Jumelage et rétention régionale	148
Jumelage et sensibilisation régionale à l'interculturel.....	148
CONCLUSION	153
Axes d'analyse et types de jumelage.....	153
Tableau 11 : Croisement des axes d'analyse et des types de jumelage.....	154
Des degrés de réussite variables selon les objectifs.....	154
Facteurs influençant la réussite des jumelages	156
BIBLIOGRAPHIE	163
ANNEXES.....	177
Annexe 1 – Synthèse des activités d'enquête.....	179
Annexe 2 – Guides d'entretien	181
Annexe 3 – Portrait de l'immigration en région.....	183
Annexe 4 – Bilan statistique du programme de jumelage dans quatre organismes (L'Hirondelle et Promis, Montréal; SANC, Sherbrooke; CIF, Québec; Le coffret, St-Jérôme).....	185
Annexe 5 – Modèles de fiches d'identification et de questionnaires d'évaluation....	187

Liste des tableaux

Tableau 1 – Bilan St-Jérôme

Tableau 2 – Bilan Québec

Tableau 3 – Bilan Sherbrooke

Tableau 4 – Bilan Montréal

Tableau 5 – Synthèse du processus organisationnel

Tableau 6 – Synthèse du processus relationnel selon les types de jumelage

Tableau 7 – Continuum des modalités d'interactions familiales

Tableau 8 – Axe de différenciation familles accueillantes –familles immigrantes

Tableau 9 – Continuum des modalités d'interactions interculturelles

Tableau 10 – Synthèse des processus d'insertion dans le milieu

Tableau 11 – Croisement des axes d'analyse et des types de jumelage

AVANT-PROPOS

De nombreuses activités d'enquête ont été nécessaires pour réaliser la présente analyse des processus de jumelage. Je tiens d'abord à remercier les organismes communautaires qui ont accepté de nous recevoir, de nous aider à mieux comprendre les dynamiques en présence et de nous accompagner dans notre démarche de recherche auprès des jumelés eux-mêmes : le Centre d'orientation et de formation favorisant les relations ethniques traditionnelles (COFFRET, St-Jérôme), le Comité régional d'éducation pour le développement internationale de Lanaudière (CRÉDIL, Joliette), le Service d'aide aux néo-canadiens (SANC, Sherbrooke), le Centre international des femmes de Québec (CIFQ, Québec), L'Hirondelle Services d'accueil et d'intégration des immigrants (L'Hirondelle), Promotion intégration société nouvelle (PROMIS), le Centre d'accueil et de référence pour les immigrants de St-Laurent (CARI), le Centre social d'aide aux immigrants (CSAI) et le Centre d'éducation aux adultes de la Petite-Bourgogne et de St-Henri (CÉDA) (Montréal). Je remercie aussi les soixante-quinze familles et les représentants du milieu qui ont participé aux entrevues. Les réflexions présentées dans ce rapport s'appuient sur leurs expériences et leurs témoignages. Nous espérons avoir réussi à les traduire le plus fidèlement possible, sans poser de jugement.

Ce rapport est, bien entendu, le fruit d'un travail d'équipe. Plusieurs assistantes de recherche ont participé à différentes phases de notre démarche. Ainsi, Lilyane Rachedi, étudiante à la maîtrise en service social à l'Université Laval, a réalisé les entrevues auprès des organismes et des familles à Québec ; Guylaine Carle, étudiante à la maîtrise en psychologie interculturelle et Caroline Sparnaay, étudiante à la maîtrise en service social, toutes deux de l'Université de Sherbrooke, ont effectué ces mêmes tâches à Sherbrooke. À Montréal, celles-ci ont été réalisées par Pia Carrasco et Magda Garcia Lopez, étudiantes au doctorat en études urbaines, du programme conjoint INRS/UQAM et par Julie Routhier, étudiante à la maîtrise en anthropologie à l'Université de Montréal, qui a aussi été responsable de la réalisation des entrevues à St-Jérôme et Joliette et qui a participé à de nombreuses autres tâches pour l'élaboration du présent rapport : compilation de données statistiques, synthèses d'entrevue et participation directe à la rédaction de ce rapport. Je remercie donc toutes ces assistantes qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour nous aider à mener notre projet à terme.

Johanne Charbonneau

PRÉSENTATION DU DOCUMENT

Le présent document constitue le rapport final de l'étude sur les processus de jumelage entre familles immigrantes et familles de la société d'accueil dans plusieurs régions du Québec. Le rapport est divisé en cinq parties principales. Dans la partie introductive, nous faisons d'abord un bref rappel des principaux éléments du jumelage mis en œuvre au Québec depuis la fin des années 1980. Le mandat confié à notre équipe est ensuite présenté, ainsi que les hypothèses générales et spécifiques qui ont guidé notre démarche de recherche.

La seconde partie du rapport présente les aspects méthodologiques du projet. Après un rappel des choix méthodologiques retenus pour la réalisation des activités du projet de recherche, nous présentons brièvement les principes et facteurs qui ont conduit au choix des régions, des organismes et des familles. L'inventaire des activités d'enquête réalisées dans les quatre régions est présenté en annexe du document, ainsi qu'un portrait plus général de l'immigration en région, réalisé au début de notre démarche d'enquête comme référence dans le choix des régions à étudier.

La troisième partie du rapport est essentiellement descriptive. Les six organismes communautaires, responsables de la mise en œuvre des programmes de jumelage dans les quatre régions choisies et sélectionnées pour participer à notre enquête, sont présentés tour à tour. Cette présentation est suivie de celle des caractéristiques générales des soixante-quinze familles jumelées rencontrées lors de notre enquête.

L'analyse des matériaux d'enquête constitue l'essentiel de la quatrième partie du rapport. Suivant le choix que nous avons proposé dès le début de notre démarche, l'analyse est divisée selon trois principaux thèmes : 1) le processus organisationnel; 2) le processus relationnel ; 3) la question de l'insertion et des impacts des jumelages. Cette analyse est fondée essentiellement sur les témoignages des personnes interviewées concernant leur expérience des jumelages. Les catégories d'analyse que nous utilisons pour rendre compte de ces expériences et notamment pour classer les jumelages entre, par exemple, le type «bénévolat» ou le type «relationnel d'intérêt» ou encore pour distinguer les jumelages «interculturels» de ceux qui correspondent davantage à un modèle «assimilationniste» ne constituent pas des jugements quant à l'adéquation des expériences rapportées aux objectifs du jumelage véhiculés par les organismes, pas plus qu'ils ne servent à évaluer la performance des organisme étudiés.

La mise en relation des différents axes d'analyse selon les principaux types de jumelage repérés est présentée au début de la conclusion. Dans cette dernière partie du rapport, nous retournons ensuite aux objectifs généraux du jumelage, puis nous présentons une brève synthèse des divers facteurs de succès et de tension identifiés lors de l'analyse des processus. La conclusion se termine sur quelques éléments de réflexion formulés à la lumière des résultats de notre enquête.

INTRODUCTION ET MISE EN CONTEXTE

Depuis 1990, au Québec, la politique gouvernementale en matière d'immigration affirme, dans un objectif de gestion et de promotion de la diversité ethnoculturelle (Conseil des Communautés Culturelles et de l'Immigration, 1996), que l'intégration des immigrants doit faire l'objet d'un contrat moral entre la société d'accueil et l'immigrant (Conseil des Communautés Culturelles et de l'Immigration, 1993). Posant les droits et devoirs réciproques des deux parties, ce contrat doit permettre de construire trois dimensions essentielles à la société québécoise : le français comme choix de société, la démocratie et le pluralisme. Ce contrat moral insiste sur l'intégration comme modalité de citoyenneté démocratique et confie à la société d'accueil et plus spécifiquement aux communautés locales, la responsabilité de mettre en œuvre les mesures et services qui la permettront.

La question de la régionalisation de l'immigration, portée elle aussi dans les politiques depuis les années 1990, est venue renforcer l'importance accordée à l'enracinement local des immigrants. La volonté de soutenir l'établissement durable d'immigrants en région a permis le développement d'expériences visant à favoriser la rétention régionale (Conseil des Communautés Culturelles et de l'Immigration, 1997). La question des relations entre représentants de la société d'accueil et immigrants devient ainsi centrale dans la volonté politique de régionalisation tout comme dans les différences constatées entre Montréal, métropole cosmopolite où les communautés culturelles sont importantes en nombre et instituées, et les autres régions, où les flux migratoires beaucoup plus faibles entraînent une «individualisation» (ou «familialisation») des processus d'adaptation-intégration-échanges culturels.

Parallèlement aux interventions visant les dimensions économiques et socio-juridiques de l'intégration, les expériences de jumelage entre Québécois de la société d'accueil et immigrants sont apparues dès les années 1985, dans différents organismes et différentes régions du Québec. Elles sont maintenant financées par le ministère des Relations avec les Citoyens et de l'Immigration (MRCI) dans le cadre du Programme d'accueil et d'établissement des Immigrants (PAEI). Leur objectif global est de faciliter l'établissement des immigrants au Québec. Les activités de jumelage poursuivent en fait plusieurs objectifs, dont l'importance relative varie selon la vocation particulière des organismes :

- aide pratique à l'établissement (logement, emploi, école),
- socialisation des immigrants à la culture québécoise,

- apprentissages linguistiques, culturels et sociaux,
- communication linguistique, civique, institutionnelle,
- participation de la population native à l'accueil et, ce faisant, transformation des perceptions du milieu d'accueil concernant l'immigration.

Le volet jumelage du PAEI prend sens dans la politique de l'immigration telle que mise en œuvre au Québec, visant à l'établissement et à l'enracinement des immigrants dans leurs nouveaux lieux de vie tout en insistant sur le contrat moral passé entre la société québécoise et les nouveaux arrivants. Ce contrat repose sur l'adhésion à un certain nombre de valeurs publiques telles que l'importance du français, langue commune, l'égalité entre les individus et la démocratie comme fonctionnement social et politique. Le PAEI tend, en plus de l'accueil, à promouvoir ces valeurs en les actualisant de manière plus ou moins formelle.

Si la dimension de l'insertion locale est présente dans les objectifs du jumelage, puisqu'il s'agit de favoriser l'accueil, l'adaptation et l'intégration dans la communauté locale d'établissement et de favoriser une sensibilisation du milieu à la présence de ces nouveaux immigrants, le PAEI permet aussi de développer différents types d'expériences de jumelage entre individus ou entre familles. Dans les faits, tous les organismes qui ont participé jusqu'à présent au programme offrent les deux possibilités. Le jumelage entre familles représentantes de la société d'accueil et familles immigrantes est par ailleurs considéré comme une voie particulièrement intéressante à explorer, en particulier lorsqu'il s'agit de favoriser l'enracinement des immigrants dans le milieu local.

C'est dans cette perspective qu'à la fin de l'année 1996, le MRCI a fait part de son intention de procéder à un bilan des premières expériences de jumelage entre familles représentantes de la société d'accueil et familles immigrantes au Québec. Après que nous ayons déposé, en août 1997, un devis de recherche s'appuyant sur une étude préliminaire réalisée à Montréal et Sherbrooke, le ministère nous a confié le mandat de procéder à ce bilan à partir d'une étude des expériences de jumelage dans plusieurs régions du Québec. Le projet visait deux grands objectifs :

- Analyser les processus à l'œuvre et identifier les facteurs positifs et négatifs dans les expériences de jumelage entre familles immigrantes et familles accueillantes¹ ;
- Effectuer une comparaison de ces expériences et des processus en jeu entre la métropole et les régions.

De façon plus spécifique, le mandat confié à l'équipe devait permettre de comprendre et d'analyser :

- la dynamique relationnelle qui s'établit entre ces familles et les effets sur leurs comportements respectifs et sur le tissu social (environnement, évolution, facteurs de succès et de tension, importance de la durée de résidence et du jumelage);
- le lien entre le jumelage et l'intégration des familles (apprentissage, communications, adaptation linguistique et professionnelle, utilisation des services publics, compréhension et implication dans le milieu environnant);
- le système organisationnel et les formules de jumelage familial existants dans les diverses villes étudiées;
- les perceptions des acteurs des organismes communautaires tant du point de vue organisationnel que financier dans les diverses villes étudiées;
- les dynamiques en jeu dans le processus de jumelage selon le genre, l'âge et la classe sociale ainsi que le profil ethnoculturel et familial.

Pour rencontrer ces objectifs, nous avons choisi d'effectuer une enquête auprès des acteurs du jumelage. Quatre régions, qui couvrent une diversité d'expériences et de caractéristiques locales et démographiques, ont ainsi été identifiées :

- **Montréal**, milieu urbain cosmopolite où s'installe une large majorité des immigrants au Québec, immigrants de provenance fort diversifiée et plus souvent qu'ailleurs, seuls;
- **Québec**, région caractérisée par un flux migratoire en progression, une forte proportion d'immigrants indépendants et attirant particulièrement l'immigration en provenance de la francophonie.

¹ Dans la suite du texte, nous utiliserons ces expressions de « famille accueillante », « personne accueillante ou accueillant », pour désigner la famille, ou un membre de cette famille, représentante de la société d'accueil, avec laquelle la famille immigrante est jumelée dans le cadre du programme gouvernemental ici à l'étude.

- **St-Jérôme**, la proche périphérie montréalaise, caractérisée par une immigration très récente et homogène sur les plans ethnoculturel et familial en lien avec la récente Politique de régionalisation de l'immigration;
- **Sherbrooke**, région périphérique, avec une histoire de flux migratoires successifs, une immigration actuellement surtout familiale et homogène (réfugiés d'ex-Yougoslavie) et une densité d'immigrants toujours faible (entre 2 et 3 %) mais en progression depuis 1993.

Dans ces quatre régions, nous avons sélectionné six organismes (dont trois à Montréal), pour en étudier la diversité des expériences, tant au point de vue de l'histoire, de la formalisation, de la mission, de l'ancrage local que des origines ethnoculturelles de leur clientèle. Dans le cadre de nos travaux préliminaires, nous avons élaboré une série d'hypothèses pour guider l'analyse des dynamiques de jumelage :

1. Hypothèses sur les facteurs de variations des expériences de jumelages

- La diversité d'objectifs des programmes de jumelage donne lieu à plusieurs *types de jumelage*, se divisant en deux catégories : les jumelages **d'accueil**, dont les sous-objectifs sont l'apprentissage du français, l'assistance matérielle et l'aide à l'adaptation sociale, et les jumelages **relationnels**, visant le développement de relations informelles d'amitié ou le développement de réseaux formels dans la société d'accueil.
- Ces différents objectifs correspondent à diverses phases du processus d'intégration des immigrants, les jumelages d'accueil s'inscrivant plus tôt dans la trajectoire d'intégration. Le passage d'un jumelage d'accueil à un jumelage relationnel est donc possible.
- Ces différents objectifs correspondent aussi à différents contextes d'implantation :
 - les organismes en dehors de Montréal risquent d'être plus polyvalents (et d'offrir, en conséquence, plusieurs types de jumelages) du fait de leur petit nombre et de l'absence, en régions, de communautés ethnoculturelles aptes à remplir certains objectifs visés par les programmes de jumelage;
 - les organismes locaux et les organismes en région risquent d'être en meilleure position pour développer des objectifs de mise en réseau, de par leur connaissance plus exhaustive du territoire qu'ils desservent.

- Ces différents objectifs risquent d'entraîner des modes de recrutement contrastants de jumeaux accueillants, les organismes privilégiant l'accueil attirant surtout des citoyens déjà impliqués dans des réseaux de bénévolat, et ceux privilégiant les relations risquant d'avoir un bassin de recrutement plus large et plus diversifié, mais aussi plus évanescent.
- Chacun de ces types de jumelage comporte des facteurs structurels de tensions qui lui sont spécifiques :
 - les *jumelages d'accueil* peuvent engendrer un sentiment de frustration mutuel découlant de l'inégalité de l'échange entre les partenaires, l'un étant vu comme un donateur et l'autre, comme un receveur. Chez les immigrants, cette frustration correspondra à un sentiment de dépendance et de subordination, et chez les accueillants, à un sentiment de non-reconnaissance de leurs efforts.
 - les *jumelages relationnels* engendreront un tout autre type de tensions, les plus importantes découlant d'un manque d'affinités entre les partenaires ou encore, de leurs divergences de valeurs. D'autres tensions pourraient découler de la résistance des accueillants, généralement plus individualistes que la plupart des immigrants, à les introduire dans leurs réseaux.

2. Hypothèses sur les facteurs de succès et de tensions dans les expériences de jumelages

- De façon générale, les jumelages réussissent mieux lorsque convergent (sans pour autant être absolument similaires)...
 - les caractéristiques socio-démographiques des familles (âge, sexe, composition familiale, statut social.);
 - les objectifs (instrumentaux ou relationnels) visés par les jumelés;
 - les intérêts et affinités personnelles des individus;
 - l'importance que devrait avoir l'expérience du jumelage dans leur vie et le temps qui devrait y être consacré;
 - les délimitations, par chacun des partenaires, de l'espace privé et public;
 - les attentes quant au type d'implication, individuelle, familiale ou collective, qui devraient régir les jumelages familiaux.
- La culture des familles immigrantes n'influence pas l'issue du jumelage, sauf lorsque les différences culturelles sont particulièrement grandes ou perçues

comme particulièrement menaçantes, ou que le jumelé accueillant a des visées spécifiques de socialisation culturelle.

3. Hypothèses quant à l'évolution des jumelages

- Les jumelages d'accueil se termineront lorsque les besoins premiers des immigrants seront comblés, ou encore, se transformeront en jumelages relationnels. Les jumelages relationnels se termineront rapidement lorsque les partenaires jugeront qu'ils n'ont pas d'affinités, ou se transformeront rapidement, dans le cas contraire, en amitiés durables dépassant le cadre du jumelage.
- Si les jumelages d'accueil peuvent se succéder pour les familles immigrantes, il n'en serait pas de même pour les jumelages relationnels.

4. Hypothèses relatives aux effets des jumelages sur l'intégration au milieu local

- La majorité des jumelages ont un impact important sur l'apprentissage de la langue et sur la connaissance de base de la société québécoise. Par contre, leur impact sur l'intégration dans la vie sociale et locale sera inégal et fortement corrélé aux spécificités des processus de jumelage et aux tensions qu'elles engendrent. De même, l'effet de sensibilisation de la communauté locale aux relations interculturelles reste généralement faible et individualisé.
- Ces hypothèses ont guidé notre démarche de recherche. Avant de passer à la description des organismes choisis et à celle des caractéristiques des familles ayant participé à l'enquête, puis à l'analyse détaillée des données recueillies, nous proposons d'abord une présentation des principaux aspects méthodologiques de la recherche.

MÉTHODOLOGIE

Après un rappel des choix méthodologiques retenus pour la réalisation des activités du projet de recherche, nous présentons brièvement les principes et facteurs qui ont conduit au choix des régions, des organismes et des familles. L'inventaire des activités d'enquête réalisées dans les quatre régions est présenté en annexe du document.

La cueillette des données

Nous avons retenu, pour cette recherche, une diversité de modes de cueillette des données. Nous avons débuté par une recherche documentaire et statistique sur l'immigration en région, puis des données topographiques concernant les organismes de jumelage visés ont été recueillies et analysées. Le projet reposait finalement sur la tenue d'une enquête par entrevues auprès des représentants d'organismes communautaires responsables de la mise en œuvre des programmes de jumelage, de certains représentants du milieu en région et des participants au programme². L'essentiel de nos données sur les processus de jumelage a en fait été recueilli auprès des jumelés eux-mêmes. Les entrevues réalisées avec les familles avaient pour objectif d'explorer les attentes, les processus intrafamiliaux et extrafamiliaux et les impacts sociaux liés au jumelage.

Nous avons ainsi recueilli des données individuelles, familiales et collectives qui, analysées de manière cumulative, nous ont permis de mieux comprendre les combinaisons complexes d'attentes, représentations et stratégies à l'œuvre dans le processus de jumelage. Notre analyse visait aussi à identifier les impacts des jumelages et à cerner comment certains types de jumelage conviennent mieux à certains types de familles ou de populations par exemple. Les récits sont aussi confrontés à ce que les données topologiques, sur les régions et les organismes de jumelage, nous ont révélé de la situation.

² Les différents guides d'entrevue sont présentés en annexe.

Le choix des régions

Quatre régions ont été choisies comme révélateurs de la diversité des expériences de jumelage au Québec : Montréal, Québec, Sherbrooke et St-Jérôme³.

Le choix de Montréal était inévitable, par le poids démographique de la population immigrante qui y est admise. Montréal présente aussi des traits spécifiques : forte proportion d'immigrants indépendants, moins de familles avec jeunes enfants et forte multiethnicité. On sait aussi que les communautés ethnoculturelles organisées y sont beaucoup plus nombreuses qu'ailleurs.

Dans les régions périphériques, nous avons retenu le choix de Sherbrooke et Québec. L'Estrie est la région qui connaît la plus forte hausse des taux d'immigrants admis entre 1991 et 1995 et son solde interrégional est positif. C'est aussi, proportionnellement, la région qui admet le plus de réfugiés (Bosnie récemment). La proportion de familles avec de jeunes enfants y est aussi plus forte que la moyenne québécoise et la composition ethnoculturelle est plus homogène. Bien que la situation immigrante en Estrie partage nombre de traits communs avec celle de l'Outaouais, la position géographique des deux régions est bien différente. Ainsi, en Outaouais, l'influence de la proximité de la capitale, Ottawa, permet beaucoup moins de distinguer les caractéristiques spécifiques de la dynamique immigrante qu'en Estrie. À Québec, on retrouve une forte proportion d'immigration en provenance des pays de la francophonie, plus souvent des indépendants. Le solde interrégional y est moyen. Il faut cependant tenir compte de l'accroissement récent de l'immigration en provenance de l'Afrique du nord francophone (Algérie) et de la popularité de Québec auprès de celle-ci. Il nous est donc apparu pertinent de retenir cette région afin de mieux saisir l'impact de sa spécificité historique, sociale et politique, sur les processus de jumelage.

Dans les autres régions, deux groupes distincts avaient être identifiés : la région de la proche périphérie montréalaise (Montréal, Laval, Laurentides/Lanaudière) et les régions éloignées (Bas St-Laurent, Saguenay). Nous n'avons pas retenu cette dernière option où les expériences de jumelage étaient encore très récentes ainsi que très fragiles. Le dynamisme des flux migratoires dans la périphérie montréalaise justifiait qu'on s'y attarde. Les immigrants de la catégorie «famille» y sont les plus nombreux. Le solde interrégional y est positif. La provenance des immigrants y est influencée à la fois par la tendance naturelle de l'installation des familles en banlieue, par la présence de certaines communautés

³ Les données topologiques détaillées recueillies pour chacune des régions sont présentées en annexe.

dans la proche banlieue (Laval et Brossard) et d'initiatives d'accueil spécifiques plus récentes (les réfugiés à St-Jérôme). Dans la perspective d'une étude des processus d'établissement des immigrants, il paraissait préférable d'éviter la confusion avec l'expérience montréalaise et avec les mouvements plus naturels d'installation en banlieue. Le choix de St-Jérôme, plus périphérique que Laval ou Brossard, est alors apparu le plus approprié.

Le choix des organismes ⁴

À l'extérieur de Montréal, l'analyse de la formalisation des jumelages, a confirmé la pertinence du choix des régions proposé plus avant : Québec, Sherbrooke et St-Jérôme. Par ailleurs, en région, le programme de jumelage est généralement sous la responsabilité d'un seul organisme; avec le choix de la région, vient donc en quelque sorte le choix de l'organisme. L'analyse des caractéristiques des organismes a cependant permis de renforcer notre décision concernant le choix des régions elles-mêmes.

Le Service d'aide aux néo-canadiens (SANC) de Sherbrooke est un des plus anciens organismes d'accueil des immigrants et il affirme réaliser un nombre beaucoup plus important de jumelages par année que l'ensemble des autres organismes. Il est aussi un des seuls à prévoir des activités de formation et d'évaluation. Son ancienneté et l'organisation de jumelages informels depuis plusieurs années ont permis de suivre l'évolution des activités et les ajustements qui ont été jugés nécessaires avec le temps.

En ce qui concerne le Centre international des femmes de Québec (CIF), sa sélection paraît pertinente du fait qu'avant le programme du MRCI, il avait mis en œuvre un programme de jumelage subventionné par le gouvernement fédéral. Depuis 1987, les jumelages y sont réguliers et les activités d'information, de formation et d'évaluation y sont systématiques. Cet organisme a permis ainsi l'instauration de points de comparaison organisationnels avec Montréal et Sherbrooke. D'autre part, cet organisme se distingue par l'aspect femmes-familles qu'il met de l'avant dans les jumelages. Cette spécificité est tout à fait pertinente pour mieux identifier et comprendre les processus inter et intra familiaux à l'œuvre dans les jumelages.

⁴ Les caractéristiques des organismes effectivement rencontrés et les caractéristiques des familles ayant participé à l'enquête sont présentées dans la seconde partie du rapport.

A l'analyse de la formalisation des expériences de jumelage, on voit que St-Jérôme se distingue nettement des autres villes de la proche banlieue où le jumelage semble beaucoup moins important. Le Centre d'orientation et de formation favorisant les relations ethniques traditionnelles (COFFRET) de St-Jérôme est, quant à lui, particulièrement actif dans ce domaine et son expérience sert même de modèle à l'extérieur. Dans l'ensemble des organismes qui reçoivent une subvention dans le cadre du PAEI, il demeure avec ses trois ans d'expérience, un des plus anciens. Rappelons de plus que le COFFRET a été choisi comme projet pilote pour la politique de régionalisation.

Les expériences de jumelage sur l'île de Montréal sont à certains égards différentes de ce qui se passe ailleurs en province, confirmant l'importance d'étudier cette région en soi. Par ailleurs, il nous fallait ici procéder à un choix de partenaires pour notre projet de recherche qui rendrait compte de ces spécificités. Le portrait des organismes présente autant de diversité que celui des organismes hors Montréal. Ainsi, certains sont beaucoup plus anciens que d'autres : l'Union française a plus de cent ans, le Centre social d'aide aux immigrants (CSAI) près de cinquante ans, alors que le Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville (CACI) n'a que trois ans d'existence. Comme c'était le cas dans les autres régions, certains organismes n'avaient pas tous à l'origine une vocation d'accueil des immigrants. Par ailleurs, ce qui est spécifique sur l'île de Montréal, c'est l'étendue du territoire desservi par l'organisme. Certains, comme l'Accueil liaison pour arrivants (ALPA), l'Hirondelle Services d'accueil et d'intégration des immigrants (L'Hirondelle) ou le Centre communautaire des femmes sud-asiatiques (CCFSA) desservent le Grand Montréal. D'autres, plus souvent des organismes communautaires à vocation multiple, s'adressent en priorité aux résidents de leur quartier. C'est le cas, par exemple du Centre d'éducation aux adultes de la Petite-Bourgogne et de St-Henri (CÉDA). Plusieurs des organismes de quartier utilisant le programme PAEI sont localisés dans les quartiers au nord de l'île (St-Laurent, Bordeaux-Cartierville, St-Léonard, Montréal-Nord). En général, les organismes de quartier accueillent une clientèle multiculturelle. Les organismes desservant un plus large territoire ont plus souvent une vocation d'accueil auprès d'immigrants provenant d'une région particulière du monde (Amérique latine, Asie du Sud, Caraïbes).

La réalisation d'expériences de jumelage est aussi très variée. Le CSAI et L'Hirondelle sont les pionniers en cette matière. Un peu comme le SANC de Sherbrooke, ces organismes ont d'abord mis en place des jumelages informels, depuis sa fondation pour le CSAI, à partir du milieu des années 80 pour

l'Hirondelle. L'Union française et le CÉDA en organisent depuis cinq ans. Les autres expériences ont tout au plus quatre ans d'existence.

L'analyse du nombre de jumelages que les organismes ont déclaré réaliser chaque année permet de distinguer ceux pour qui ce programme est prioritaire de ceux pour qui il est surtout un complément aux autres activités. Les plus actifs semblent le CÉDA (~30/an), l'Hirondelle (20-25/an), l'Accueil St-Léonard (20-25/an), le Centre d'action bénévole (CAB) de Montréal-Nord (~25/an) et le CSAI (~22/an). Ailleurs, le nombre de jumelages déclarés dépasse rarement vingt. Les modalités de pairage sont un peu plus variées que dans les autres régions du Québec où une entrevue individuelle avec chacun des participants sert généralement à établir le lien. Au CÉDA, à l'ALPA, au CAB de Montréal-Nord et à l'Union française, le pairage s'effectue aussi par le biais d'activités de groupe où les gens ont davantage la possibilité de choisir eux-mêmes leurs jumeaux. Plusieurs organismes, dont le CÉDA, le CSAI et l'Hirondelle, offrent une formation de base, de la documentation, des activités en cours de programme et un suivi évaluatif. Plusieurs organismes sont regroupés dans un réseau plus large, le Réseau des organismes de Montréal, où ils peuvent échanger sur les expériences de jumelage.

Les organismes montréalais jumellent fréquemment des immigrants déjà arrivés depuis quelques mois ou même quelques années au pays. Beaucoup plus souvent qu'ailleurs en région, les jumelages s'effectuent sur une base individuelle plutôt que familiale. Dans certains cas, les personnes/familles accueillantes peuvent aussi être d'anciens immigrants. Mentionnons par ailleurs que certains organismes, comme le CSAI ou le PROMIS (promotion-intégration-société nouvelle), organisent des pairages intergénérationnels, alors que d'autres, comme le CCFSA, s'adressent en priorité aux femmes.

La clientèle participant au programme de jumelage est aussi à l'image de la vocation mono ou multiculturelle des organismes. Ainsi le programme du CCFSA s'adresse aux femmes de l'Asie du Sud, celui de l'Union française à la communauté francophone, et celui de l'ALPA dessert surtout les immigrants en provenance de l'Amérique latine. Les programmes des autres organismes concernent plutôt une clientèle d'origines diversifiées.

Notre choix s'est donc d'abord porté vers trois organismes : l'Hirondelle, le CÉDA et le CSAI. L'Hirondelle et le CSAI sont parmi les plus anciens organismes montréalais d'accueil aux immigrants, ce qui devait permettre de comparer l'évolution de leurs expériences de jumelage avec celles du SANC de Sherbrooke, qui a suivi à peu près le même cheminement. Le dynamisme des trois organismes choisis, en particulier leur intérêt pour le jumelage, a aussi été

un critère de choix important. Le nombre estimé de jumelages réalisés chaque année et l'intérêt à développer des outils de formation et d'évaluation en sont des indices révélateurs.

Pour refléter la spécificité de l'expérience montréalaise, il a été jugé important de choisir à la fois des organismes desservant un large territoire (L'Hirondelle et le CSAI) et un organisme plutôt ancré dans l'espace du quartier (CÉDA). Aussi, la présence du CÉDA devait permettre d'explorer des modalités de pairage différentes, puisque cet organisme a recours à des activités de groupe en plus des entrevues individuelles. Pour favoriser une diversité d'expériences, nous avons aussi choisi des organismes dont le programme de jumelage dessert une clientèle d'origines diverses. Finalement, en ce qui concerne le CSAI, son expérience de pairage entre des immigrants et des aînés francophones de la société d'accueil paraissait une autre piste intéressante à explorer dans un objectif de diversité des expériences de jumelage.

Des trois organismes choisis comme partenaires dans le développement du projet, le CÉDA, le CSAI, l'Hirondelle, le seul qui soit restée partenaire du projet est l'Hirondelle. Le CSAI a pu rapidement être remplacé par le Centre d'accueil et de référence pour immigrants (CARI). Ajoutons que le CARI participe au programme de jumelage depuis quatre ans. Une moyenne de treize jumelages par an y serait effectués. La clientèle de l'organisme est pluriethnique. Selon le représentant de l'organisme, plusieurs des jumelages réalisés le sont entre familles, ce qui était un élément important pour notre équipe car, rappelons-le, à Montréal, les jumelages sont souvent plutôt entre individus. Des activités de groupe y sont aussi organisées pour les jumelés,

Pour remplacer le CÉDA, nous avons fait appel au PROMIS. Par ailleurs, en fin d'enquête, nous nous sommes aussi retrouvés devant la difficulté de recruter les dernières familles devant participer à l'enquête. Nous avons alors fait appel à nouveau au CÉDA, ainsi qu'au CSAI qui nous ont finalement aidé à compléter le nombre d'entrevues requises. Le problème de recrutement s'est aussi posé dans la région de St-Jérôme. Nous avons alors complété notre population d'enquête avec la collaboration du CRÉDIL de Joliette. Précisons que ces changements n'ont pas compromis l'atteinte de nos objectifs, en particulier à Montréal où nous voulions explorer une diversité d'expériences.

Sur l'ensemble des terrains, les entrevues auprès des représentants des organismes ont été réalisées à partir de février 1998 jusqu'à l'automne. À Montréal, nous avons donc procédé à des entrevues auprès de représentants de l'Hirondelle, du CARI et de PROMIS. Dans les autres régions, les deux entrevues (responsables du programme et de l'organisme) ont été complétées

auprès des trois organismes concernés. Dans ces trois régions, nous avons aussi rencontré des personnes jugées représentantes du «milieu». À Sherbrooke, l'entrevue a été réalisée auprès d'une enseignante du CEGEP ayant fait partie d'un comité jumelages au SANC et ayant vécu deux jumelages. À Québec, la personne rencontrée est conseillère pédagogique au COFI ayant quelques liens avec le CIF et le programme de jumelages. À St-Jérôme, il s'agit d'une représentante d'une institution financière qui a été associée à plusieurs projets de l'organisme. Les assistantes de recherche ont aussi procédé à des observations d'activités variées à Montréal, Sherbrooke et Québec.

Le choix des familles

Il a été convenu avec le MRCI que nous effectuerions soixante-quinze entrevues auprès de familles participantes au programme de jumelage; la moitié avec des familles immigrantes et l'autre avec des familles accueillantes. Quinze entrevues devaient être réalisées à Québec, St-Jérôme et Sherbrooke et trente entrevues à Montréal (à peu près dix par organisme). Les principaux critères de sélection étaient :

- Diversité à l'égard des caractéristiques sociodémographiques : âge, étape du cycle de vie, composition familiale (couple, monoparentale, biparentale) scolarité et statut professionnel, origine ethnique des familles immigrantes;
- Pour les familles accueillantes : présence dans l'échantillon d'un certain nombre d'anciens immigrants;
- Représentativité des principales modalités de jumelages (accueil/amitié)

Il était donc prévu de structurer l'échantillonnage de la manière suivante :

- Quatre terrains : Montréal, Québec, Sherbrooke, St Jérôme;
- Diversité des lieux de naissance des immigrants;
- Deux modalités familiales : biparentale (dont des couples sans enfant), monoparentale;
- Trois classes d'âge : entre 20 et 40, entre 40 et 60 et plus de 60 ans. Deux classes concernant le niveau scolaire (universitaire et professionnel d'une part, faible et non spécialisé d'autre part);
- Diversité des durées des jumelages (1-3 ans, 3-5, plus de 5) et des durées de vie des familles immigrantes. Ces deux variables sont combinées dans le même critère d'échantillonnage.

Par ailleurs, nous avons aussi tenu compte d'autres indicateurs dans l'analyse : les différences d'âge, de religion et de statut familial et/ou social entre jumeaux.

En fait pour mieux appréhender ces éléments, nous avons choisi de rencontrer dix paires de jumeaux, soit 20 familles sur les 75.

Les entrevues auprès des familles ont débuté au printemps 1998 pour se poursuivre jusqu'en mars 1999. À Montréal, quatre entrevues ont été réalisées auprès de familles recrutées par l'intermédiaire du CARI, douze par l'intermédiaire de l'Hirondelle, huit par l'intermédiaire du PROMIS, trois par l'intermédiaire du CÉDA et trois par l'intermédiaire du CSAI. À St-Jérôme, douze entrevues ont été réalisées avec les familles par l'intermédiaire du COFFRET et trois familles ont été rencontrées à Joliette, par l'intermédiaire du CRÉDIL. À Sherbrooke et Québec, les quinze entrevues respectives ont été effectuées, comme prévues par l'intermédiaire du SANC et du CIF.

CARACTÉRISTIQUES DES JUMELAGES

Dans la présente partie, nous présentons d'abord les principales caractéristiques des organismes qui ont participé à notre enquête⁵. Par la suite, nous présentons une synthèse des principales caractéristiques des soixante-quinze familles.

Les caractéristiques des organismes

Les six organismes dont nous présentons ici les caractéristiques sont : à Sherbrooke, le SANC, à Québec, le CIF, à St-Jérôme, le COFFRET et à Montréal, l'Hirondelle, le PROMIS et CARI.

Le Centre International des Femmes (CIF) de Québec

Le CIF a été fondé le 8 mars 1981 afin de répondre aux besoins des femmes nouvellement arrivées en matière de santé et de logement. Cependant, les intervenantes de l'organisme ont bientôt constaté que les femmes immigrantes étaient généralement entourées de leur famille et que tous les membres de celle-ci nécessitaient un support à leur arrivée. Ainsi, le centre dessert maintenant les nouveaux arrivants sans égard à leur genre, leur ethnie ou leur statut d'immigration – bien que la clientèle soit, dans les faits, surtout composée de familles réfugiées. Le CIF a subi une autre transformation de taille depuis sa création, soit l'abandon des services de logement pour se limiter à ceux en santé. L'expertise du CIF est notamment reconnue pour sa liste régionale de traducteurs – avec lesquels il est constamment en étroite collaboration – et il était appelé à devenir, en 1998, l'organisme principal en matière de jumelage pour l'agglomération de Québec. Le CIF nous a été décrit comme étant un organisme « pont » qui établit des liens entre les nouveaux arrivants et les différentes ressources du milieu (CLSC, hôpital, police, DPJ, etc.). Il est subventionné par le MRCI (notamment pour les jumelages), la Régie Régionale de la Santé et des Services Sociaux, le Ministère de la santé et des Services Sociaux et, au niveau fédéral, Patrimoine Canada.

Les jumelages se pratiquent officiellement au CIF depuis 1987, année où Immigration Canada avait instauré ce projet (passé depuis sous la tutelle du

⁵ En annexe, ont été inclus les tableaux synthèse réalisés à partir des informations fournies par les organismes eux-mêmes présentant le bilan statistique des jumelages effectués au cours des dernières années.

MRCI). Cependant, les jumelages existaient déjà de manière informelle avant cette date. Notons qu'au CIF, un projet de jumelage professionnel avait été mis à l'essai, mais cette initiative s'est avérée difficile à soutenir pour différentes raisons : complication du processus de pairage causé par cette variable additionnelle dans un contexte de maigre recrutement, situation professionnelle instable des nouveaux arrivants et, souvent, création de faux espoirs pour l'immigrant. Les jumelages du CIF, auxquels on octroie en premier lieu une vocation amicale en vue de soutenir l'intégration et la pratique du français, sont toujours adaptés de façon à suivre étroitement les objectifs du programme PAEI. Ainsi, leurs particularités étaient encore appelées à changer lors des l'entrevues réalisées avec les personnes de l'organisme en mars 1998, puisqu'un nouveau protocole d'entente devait être bientôt signé. Entre autre, on prévoyait l'intégration du jumelage à la francisation et aux autres programmes de l'organisme.

Le Centre d'Orientation et de Formation pour Favoriser les Relations Ethniques (COFFRET) de St-Jérôme

Le Coffret est l'un des quatre organismes présents dans la Maison Blanche de St-Jérôme, en compagnie de la Fondation Clara Bourgeois (fondation qui parraine le Coffret), les Serres de Clara et la Maison Pause-Parents. Le Coffret existe depuis 1990 et il est doté de trois mandats, soit la régionalisation de l'immigration, l'accueil et l'installation des nouveaux arrivants, et la sensibilisation à la lutte contre la discrimination raciale (promotion de relations interculturelles harmonieuses). Le Coffret a d'ailleurs signé en 1996 une entente spécifique en matière d'immigration qui l'identifie comme projet pilote et qui place la régionalisation au centre de ses préoccupations. Le Coffret est ouvert à tous, Québécois comme nouveaux immigrants, d'autant plus que le Ministère a récemment élargi ses préoccupations pour y inclure les relations civiques (bien que dans les faits, les familles réfugiées d'ex-Yougoslavie forment une très grande part de la clientèle du Coffret, du moins pour le jumelage). Les appuis et le financement du Coffret reposent évidemment sur des bailleurs gouvernementaux (principalement le MRCI) mais également sur différents fonds mobilisant des ressources locales et régionales (Corporation de Développement des Laurentides, Fonds de soutien aux initiatives locales, Fonds d'initiative régionale, Caisse Populaire, Régie Régionale, CLSC et nombreux autres). Les subventions accordées au jumelage et le PAEI permettent l'embauche d'un responsable à l'établissement et au jumelage à temps plein de même que d'une interprète ethno-linguistique pour des périodes de temps variables. L'ancrage du Coffret dans sa localité et dans toute la région des Laurentides est manifeste par

le très grand nombre de ses partenaires. La directrice de l'organisme avait d'ailleurs, avant même l'arrivée des premiers immigrants à St-Jérôme, déjà fondé une table de concertation des principaux acteurs de la région afin de les sensibiliser à l'immigration.

Le jumelage vient s'intégrer à l'ensemble des activités du Coffret, mais il est perçu comme un outil privilégié pour la rétention et l'intégration des immigrants dans la localité, donc en relation aux mandats de régionalisation et d'aide à l'établissement. On vise également par cette activité une meilleure connaissance du français chez le nouvel arrivant, sa socialisation et enfin une intégration à l'emploi. Le soutien accordé aux familles est implicite dans chacun de ses objectifs. Notons que des jumelages « d'urgence » existaient depuis longtemps au Coffret, *i.e.* qu'on jumelait parfois des adultes ou des enfants dans des situations difficiles où l'on craignait pour la santé « mentale » du nouvel arrivant (par exemple des femmes violentées récemment séparées de leur conjoint, ou des enfants exclus par leur incompétence linguistique et ainsi se désintéressant de l'école). Devant le succès de telles expériences, on en avait ensuite augmenté le nombre pour finalement les systématiser depuis l'arrivée des premiers groupes de réfugiés d'ex-Yougoslavie en 1995. L'aspect systématique des jumelages à l'arrivée constitue d'ailleurs une particularité importante du Coffret par rapport aux autres organismes présentés ici. Aujourd'hui encore, on tente de soutenir le plus possible cette volonté de jumelage systématique et de jumeler les nouveaux arrivants le plus tôt possible après leur arrivée.

Le Service d'Aide aux néo-canadiens (SANC) de Sherbrooke

Le SANC est un organisme pionnier en matière d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants. Il a été fondé en 1954 sous l'initiative de l'archevêché. Le Service d'Aide aux néo-canadiens existe sous son nom actuel depuis 1967. Malgré ses affiliations religieuses des premiers jours, le SANC est un organisme apolitique et a-religieux. Ses secteurs d'activité se sont développés et ont pris une importance variable au cours des années en fonction des différentes vagues d'immigrants. Il vise à faciliter l'accueil, l'installation et l'intégration des nouveaux arrivants, établir des liens entre ceux-ci et les ressources du milieu, notamment en emploi, et travailler au développement de relations harmonieuses dans la société d'accueil. Aujourd'hui, le SANC dessert dans le grand Sherbrooke une clientèle surtout composée de familles réfugiées (dont beaucoup d'ex-Yougoslaves depuis 1993).

Les différents services offerts par le SANC sont regroupés en volets et l'on retrouve le jumelage dans celui de l'aide à l'établissement. Cela n'exclut

cependant pas qu'il soit en constante relation avec les autres volets de l'organisme. Le programme de jumelage, maintenant financé en grande partie par le PAEI du MRCI, existe dans cet organisme depuis 1990, alors qu'il était au départ sous la supervision d'Immigration Canada. Dans les faits, le SANC avait déjà pris l'initiative de faire du jumelage avant même que le gouvernement fédéral ne le propose. Depuis l'officialisation du programme en 1990, le SANC faisait fréquemment des jumelages à trois (deux familles accueillantes étant jumelées à une famille immigrante) en vue d'optimiser les chances pour l'immigrant d'agrandir son réseau social. Depuis les trois dernières années cependant, les jumelages «un à un» sont revenus au menu à la demande du Ministère étant donné le recrutement de plus en plus difficile. Le jumelage a donc pour but de faciliter l'intégration des nouveaux arrivants par la connaissance de la culture et des ressources, la pratique de la langue et la formation de liens d'amitié avec des représentants de la société d'accueil. Du côté de ces derniers, le jumelage devient un moyen de créer des relations sociales harmonieuses et d'éviter le racisme. Les aspects interculturels et relationnels (amitié et formation de réseaux) sont mis de l'avant à Sherbrooke. Fait intéressant, la directrice note que l'accent donné au jumelage peut dépendre des clientèles. Par exemple, du temps des *boat people*, les familles accueillantes devaient avoir un profil de bénévole, car il y avait beaucoup à faire pour l'intégration de ces réfugiés, alors que maintenant, avec des familles d'ex-Yougoslavie qui ont moins de difficulté d'adaptation, le SANC est davantage à la recherche de familles accueillantes qui sont attirées par l'aspect interculturel du jumelage. Plus récemment, l'insertion en emploi est également devenue un axe important des services du SANC.

Promotion-Multiculture-Intégration-Société nouvelle (PROMIS)

«Le Promis est un groupe multiculturel, intercommunautaire et multiconfessionnel ayant pour but l'intégration des réfugiés et des immigrants ainsi que la promotion de la justice et des droits humains dans les quartiers Côte-des-Neiges et Snowdon» (Rapport d'activité 1993-1994, p. 4). Le Promis est avant tout un organisme de quartier, bien que les gens de l'extérieur qui s'y réfèrent sont évidemment les bienvenus. L'organisme, qui fêtait en 1998 son dixième anniversaire, offre plusieurs activités en vue de faciliter l'intégration des nouveaux arrivants, que ce soit par les services d'établissement et d'intégration, d'éducation, alimentaires ou religieux.

On retrouve le jumelage à l'intérieur du secteur d'établissement et d'intégration. Le jumelage existe au Promis depuis 1993 et y est envisagé comme un mode privilégié d'intégration et de pratique du français (les familles immigrantes

invoquent d'ailleurs souvent la motivation linguistique). L'aspect amical y est aussi important, tout comme l'indique le nom du programme; «Amitié-Jumelage». On insiste beaucoup sur la composante amicale. Il vise autant les familles que les individus, bien que les jumelages individuels soient plus nombreux dans les faits.

Notons que le Promis comporte dans sa structure une personne dont la tâche est réservée à l'accueil des bénévoles, et qui s'occupe de référer ceux-ci aux services qui peuvent les concerner. Le rôle de cette personne, ainsi que celui du service de communication externe qui organise des kiosques de promotion et d'information, sont donc en relation intime avec le recrutement de familles accueillantes pour l'activité de jumelage. Il apparaît donc que, bien que le jumelage jouit d'une certaine autonomie, les membres des différents secteurs du Promis fournissent un bon soutien à la responsable des jumelages (dans un contexte où le recrutement de bénévoles occupe une grosse partie de son temps). Chaque activité est financée indépendamment au Promis et le jumelage l'est en exclusivité par le PAEI. En fonction de la subvention allouée pour les jumelages, une personne est engagée quatre jours par semaine.

L'Hirondelle, services d'accueil et d'intégration des immigrants (L'Hirondelle)

L'Hirondelle existe depuis 1979. C'est un organisme qui a une approche régionale, c'est-à-dire qui dessert le grand Montréal, mais qui reste tout de même très ancré localement par ses nombreuses relations avec les autres organismes communautaires du quartier (Plateau, Mile-End, St-Louis). L'Hirondelle offre des services d'accueil et d'établissement, de soutien à l'emploi, de formation professionnelle et de rapprochement interculturel pour les nouveaux arrivants, immigrants et réfugiés de toutes nationalités. Beaucoup de Russes les consultent, entre autres, à causes des nombreuses langues slaves qui y sont parlées.

Le programme d'Amitié-Jumelage existe à l'Hirondelle depuis 1987, ce qui fait que cet organisme a acquis une certaine expertise sur laquelle de nombreux autres organismes se sont basés pour construire leur propre programme de jumelage. Il s'intègre ici au volet interculturel de l'organisme. «Il vise à contrer les obstacles qui ralentissent l'intégration des nouveaux arrivants en sol québécois» par une meilleure connaissance du pays d'accueil, la pratique du français et la création de liens d'amitié avec des représentants de la société d'accueil, ce qui favorise une meilleure intégration. L'engagement des représentants de la société d'accueil dans cette activité est décrite en terme de bénévolat (en fait, la moitié

des familles accueillantes sont référées par le Centre des Bénévoles de l'Est), mais il est surtout considéré comme une occasion d'accompagner un immigrant dans les étapes de son intégration et ainsi d'entraîner une sensibilisation à des réalités internationales qui peut éventuellement mener à un engagement social. L'une des particularités de l'Hirondelle, en comparaison des autres organismes de Montréal, est qu'il ne sélectionne parmi ses familles accueillantes que des Québécois « de souche » ou des gens établis ici de très longue date, qui ont totalement intégré le mode de vie et de penser québécois. Ainsi, à peine quelques rares cas de jumelages avec d'anciens immigrants ont été rapportés à l'Hirondelle depuis l'instauration du programme.

Les objectifs communs pour les familles jumelées sont de susciter l'amitié entre les participants, une prise de conscience de la réalité de l'autre, l'échange culturel et l'apprentissage de la tolérance. On considère que l'aide pratique qui pourrait être apportée à la famille immigrante par un jumelage est moins importante mais surtout moins difficile à trouver que l'amitié et les liens sociaux. L'Hirondelle insiste alors beaucoup plus sur la relation amicale vers l'intégration que sur l'aide pratique (l'organisme, de son côté, s'occupe de l'aide pratique). « Le jumelage c'est pas pour te prendre par la main et t'amener faire l'épicerie. Il faut être rendu au point où on a envie de se faire un *réseau social* ». La formation d'un réseau par l'immigrant avec l'aide de sa famille jumelée est un objectif central du jumelage (conjointement au rapprochement interculturel) et ainsi la famille accueillante devient comme un « multiplicateur » des actions de l'organisme. On insiste sur le fait que ces « multiplicateurs » ont beaucoup d'impact sur la société et que le travail d'une seule intervenante engagée à temps partiel ne suffit pas à la tâche : plus de ressources humaines allouées au programme aideraient à toucher plus de gens dans la société.

Centre d'accueil et de référence pour les immigrants (CARI)

Le Cari St-Laurent a été fondé en 1989. À sa création, l'organisme avait une vocation chrétienne, mais il s'est laïcisé au cours des années suivantes. Ses services qui visent dans l'ensemble l'accueil, l'établissement et l'intégration des nouveaux arrivants, sont regroupés dans six secteurs différents : l'accueil et l'établissement, la francisation, la famille (axé sur les relations interculturelles), l'emploi, les jeunes et la garderie. Le Cari est très ancré dans la ville de St-Laurent. En effet, les clients qui le fréquentent sont majoritairement résidents de la localité (souvent arabophones, indopakistanaïens, ou asiatiques, bien que les gens de l'extérieur ou d'autres origines soient les bienvenus) et, lorsque le Cari

met ces derniers en relation avec d'autres organismes, on soutient fortement l'insertion à l'échelle de la municipalité.

Le jumelage est venu se greffer aux activités de l'organisme en 1992. Une nouvelle structure établie en décembre 1997 place le jumelage dans le secteur de la famille et des relations interculturelles conjointement à deux autres activités, «Femmes du Monde» et «Mémoires de Femmes». Bien que l'activité concerne d'abord les familles, la pratique a dévoilé que ce sont autant, sinon plus, les célibataires qui disposent du temps et de l'intérêt nécessaires pour s'impliquer dans un jumelage. Le secteur de la famille est sous la supervision d'une intervenante qui travaille à temps plein et qui consacre trois jours par semaine au jumelage. Le financement du programme de jumelage est assuré par le PAEI et par d'autres activités de financement. Le fait de retrouver le programme dans ce secteur d'activité est symptomatique de l'approche qui est favorisée par le Cari, l'objectif premier étant l'échange interculturel et la pratique du français (d'où les liens étroits entretenus avec le secteur de francisation). L'amitié pouvant naître du jumelage est ici considérée comme un effet secondaire, mais puisque le jumelage ne débouche pas toujours sur cet angle relationnel, on préfère ne pas présenter le programme comme y conduisant nécessairement.

La structure et la clientèle du programme de jumelage ont également évolué au cours des années en fonction des intervenantes qui étaient en poste. C'est ainsi que, depuis trois ans, une restructuration à l'interne du jumelage a été entreprise et que des efforts plus soutenus sont engagés afin de rejoindre efficacement les familles issues de la société d'accueil - le recrutement de ces dernières étant la tâche la plus ardue à laquelle l'intervenante doit s'appliquer. Le Cari semble également comporter une particularité au niveau des familles accueillantes. Contrairement à l'Hirondelle, des jumelages sont effectués entre des anciens immigrants et des nouveaux arrivants de la même origine. Ce type de jumelage est perçu comme étant particulièrement utile dans des cas où l'adaptation se fait plus difficilement. L'ancien immigrant servira alors de « décodeur » des attitudes culturelles québécoises et pourra aplanir le terrain des différences avant qu'un jumelage avec un accueillant ne débute. L'expérience de ces anciens immigrants est donc considérée comme un apport fondamental.

Les caractéristiques des familles

Le choix des critères de sélection des familles avait pour objectif de permettre l'analyse d'une grande variété de cas de figure sur le plan de l'âge, du sexe, du

statut familial, de la catégorie socioprofessionnelle, du pays d'origine en ce qui concerne les caractéristiques personnelles des jumelés. Nous avons aussi cherché à rencontrer des jumeaux ayant vécu des expériences très différenciées sur le plan des organismes de référence, des processus de formalisation et d'appariement, des durées de jumelage et des niveaux de satisfaction.

Les tableaux placés à la fin de ce chapitre présentent une synthèse des principales caractéristiques des familles jumelées, selon la région. Comme il a été indiqué plus avant, nous avons effectué soixante-quinze entrevues, dont quinze dans chacune des régions de Sherbrooke, St-Jérôme et Québec et trente à Montréal. Au total, nous avons rencontré trente-six familles accueillantes et trente-neuf familles immigrantes. Si soixante des soixante-quinze familles rencontrées comprennent deux conjoints, ce n'est pas le cas pour les quinze dernières où une femme seule constitue le «chef» de famille (veuve, divorcée, monoparentale ou célibataire avec réseau). Il y en a d'ailleurs le double parmi les familles accueillantes (10), par rapport aux familles immigrantes (5) et dans les deux cas, elles sont plus présentes proportionnellement à Montréal que dans les autres régions.

Statut familial et groupes d'âge

La grande majorité des familles rencontrées sont en fait des familles biparentales avec des enfants. C'est le cas pour 24 des 36 familles accueillantes et pour 30 des 39 familles immigrantes. Chez les immigrants, il y a quelques couples de plus (4) que chez les accueillants (1 seul). Le reste du groupe est composé de femmes avec des enfants, d'une famille reconstituée et d'autres types d'amalgames quasi-familiaux, chez les accueillants (une femme divorcée avec le beau-frère et la belle-sœur, deux personnes seules, des célibataires avec d'autres membres de leur réseau...).

L'analyse des groupes d'âge des adultes dans les familles jumelées nous démontre d'abord que les adultes des familles accueillantes se répartissent assez également entre les trois groupes d'âge 30-44 ans (22 personnes⁶), 45-59 ans (16) et 60 ans et plus (19). Il y a cinq personnes de moins de 30 ans qui participent aussi au jumelage. Chez les familles immigrantes, la situation est très différente : 52 personnes sur 70 se retrouvent dans la catégorie des 30 à 44 ans.

⁶ Il faut faire attention aux totaux dans cette série de calculs. Les âges ont été calculés en tenant compte de celui de chacune des personnes. S'il y a un couple, il y a donc deux personnes. Chez les familles accueillantes, cela fait un total de 62 personnes, chez les familles immigrantes, le total de personnes concernées monte à 70.

Il y a 8 personnes de moins de 30 ans, 10 personnes dans le groupe des 45 à 59 ans et 2 personnes âgées de 60 ans et plus.

Il faut préciser, dans ce dernier cas, qu'il n'est pas rare que, chez les couples immigrants, la conjointe soit plus jeune que le conjoint. Cela explique en bonne partie la présence des moins de 30 ans, qui peuvent être des conjointes d'immigrants de 30 ans et plus. Cet effet concerne par ailleurs aussi la catégorie suivante (soit les conjoints de 45-49 ans p/r aux conjointes de 30-44 ans).

Les différences entre les groupes d'âge des accueillants et des immigrants auront des conséquences directes sur la dynamique même du jumelage, comme nous le verrons dans l'analyse. Ces différences d'âge ne se répartissent pas non plus également dans l'ensemble des régions. Si on estime que l'«échantillonnage» est assez représentatif de l'ensemble des jumelages effectués dans les quatre régions, ces différences signifient que les jumelages entre familles du même âge ne sont probablement pas toujours possibles. Dans le groupe des 30-44 ans, il y a 22 personnes chez les accueillants et 52 chez les immigrants. Ces derniers seront plus souvent jumelés avec des personnes/familles plus âgées. À Sherbrooke, les jumelages demeurent «familiaux» (parents et enfants), mais les enfants ne sont souvent pas du même âge. Les accueillants étant plus souvent dans la catégorie des 45-59 ans et les immigrants dans le groupe d'âge plus jeune (30-44 ans), il est possible que les enfants des premiers soient adolescents, alors que ceux des seconds seront de plus jeunes enfants. À Québec et Montréal, il y aura aussi quelques jumelages de familles immigrantes plus jeunes avec des personnes retraitées, ce qui, en fait, est la tendance majoritaire à St-Jérôme. Comme nous le verrons dans l'analyse du processus relationnel, le jumelage «intergénérationnel» est en effet le mode le plus répandu dans cette région. Finalement, il faut noter qu'à Montréal, les jumelages entre familles monoparentales offrent davantage de possibilités de faire des paires avec des mères du même groupe d'âge (dans les 30-44 ans).

L'analyse des groupes d'âge des enfants confirme le fait qu'en général, les familles accueillantes ont des enfants plus âgés que les familles immigrantes. Mais la situation présente une grande diversité selon les régions. À St-Jérôme, où on retrouve beaucoup de jumelages intergénérationnels, il n'est pas étonnant que 6 familles sur 8 aient des enfants adultes, qui ne vivent pas au domicile de leurs parents. Les plus jeunes enfants de quatre de ces familles n'ont pas moins de 34 ans. En vis-à-vis, quatre des familles immigrantes de St-Jérôme ont des enfants qui se situent dans le groupe des 12 à 18 ans; deux ont des enfants plus jeunes (1 : enfants de 6-11 ans, 1 : enfants de moins de 6 ans)

À Sherbrooke, la situation présente d'autres particularités. À l'exception de deux familles qui ont des enfants adultes, les enfants de 6 autres familles immigrantes sont tous âgés de moins de 6 ans. En vis-à-vis, la situation familiale des accueillants présente une bien plus grande diversité. Il y a à la fois des familles avec jeunes enfants de moins de 6 ans (2), des familles avec des enfants de 6 à 11 ans (4), des familles avec des enfants de 12 à 18 ans (3) et des familles avec des enfants adultes (2).

À Québec, on se retrouve dans une position intermédiaire. Chez les accueillants, les enfants sont souvent assez âgés (2 familles avec enfants de 12-18 ans et 3 avec des enfants adultes), alors que chez les immigrants, la plupart des familles ont à la fois des enfants dans la catégorie des 6-11 ans et dans celle des 12-18 ans. Trois familles ont aussi des enfants de moins de 6 ans.

Finalement, à Montréal, le portrait des groupes d'âge des enfants des familles accueillantes ressemble à celui de Québec. Les familles se répartissent assez également en trois groupes : le premier avec de jeunes enfants de moins de 6 ans; le second avec des enfants de 6 à 11 ans et le troisième avec des enfants adultes. Deux familles ont des jeunes enfants et des adolescents et il y a un couple sans enfants. Il y a donc des retraités et, chez les jeunes familles, plusieurs familles monoparentales, ainsi que celles qui ont adopté, parfois en cours de jumelage, de jeunes enfants de l'étranger. Chez les immigrants, les groupes d'âge des enfants d'une même famille se répartissent souvent sur deux ou trois catégories d'âge (1 enfant de moins de 6 ans, et deux dans le groupe 6-11 ans; 2 enfants entre 6 et 11 ans et deux autres entre 12 et 18 ans). Dans l'ensemble, les enfants des familles immigrantes de Montréal se répartissent assez également dans les trois catégories de 0 à 18 ans.

Le statut professionnel

L'analyse des statuts professionnels des jumelés rencontrés nous apprend d'abord qu'une grande proportion d'immigrants avait un statut professionnel élevé avant de quitter leur pays d'origine : 33 immigrants sur 70⁷ (46 %) pouvaient être classés dans la catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures (ingénieur, chercheur, vétérinaire, économiste, juriste, médecin, dentiste, artiste, etc.) et 13/70 (19 %) dans celle des professions intermédiaires

⁷ Les calculs ont été effectués sur la base individuelle et non familiale. Nous utilisons ici une nomenclature officielle des catégories socioprofessionnelles qui correspond aux différents niveaux de compétence (A, B, C, D) identifiés dans la classification nationale des professions d'Emploi et Immigration Canada (1993).

(technicien, dessinateur industriel, infirmière, programmeur, travailleur social, etc.). Et parmi, ceux qui restent, plusieurs, à Québec et Sherbrooke, font actuellement des études universitaires.

Un certain nombre de familles accueillantes se classe aussi dans la classe des cadres et professions intellectuelles supérieures (19/60; 30 %). Mais on les retrouve plus fréquemment que les immigrants dans des professions intermédiaires (14/60; 23 %) ou comme employés et ouvriers (19/60; 30 %) par exemple comme secrétaire, manutentionnaire, représentant de commerce ou tuyauteur. Au sein des familles immigrantes, 80 % (17/21) du total de ceux qui sont actuellement employés ou ouvriers étaient des professionnels dans le pays d'origine.

Il est donc possible que les statuts professionnels des jumelés ne correspondent pas tout à fait. En réalité, après avoir procédé à une vérification de la similitude des statuts, selon ce que les personnes rencontrées ont déclaré à propos de leurs jumeaux – lorsque nous disposions de l'information –, la majorité des jumelages semble permettre une correspondance assez exacte des statuts. Par exemple, à St-Jérôme, il y a beaucoup de pairages entre professeurs et les seuls ouvriers du groupe d'interviewés ont bien été pairés avec d'autres ouvriers. Il y a bien quelques «incongruités» et, avec l'étude directe des paires de notre enquête, nous avons, par exemple, observé quelques cas de pairage entre ouvriers et gens de professions intermédiaires et supérieures (mécanicien et professeur d'art plastique, plombier et enseignante, etc.). Mentionnons que dans notre échantillon, ces décalages semblaient plus fréquents à Sherbrooke qu'ailleurs. À Sherbrooke et à Québec, il y a cependant aussi plusieurs cas de pairages d'étudiants, ce qu'on ne retrouve pas ailleurs.

Le statut professionnel des immigrants dont nous avons tenu compte ici est celui qu'ils ont déclaré avoir en référence aux professions exercées dans leur pays d'origine. Rappelons que, comme nombre d'autres recherches l'ont démontré, en arrivant au pays, les immigrants subissent souvent une déqualification. Dans le groupe d'immigrants que nous avons interviewés, les ingénieurs sont devenus techniciens, les designers, couturières; certains professionnels sont même devenus «journaliers». Ces situations ont été plus fréquemment observées à St-Jérôme et à Montréal. À Québec et à Sherbrooke, plusieurs ne travaillent pas du tout ou sont aux études; il est donc trop tôt pour connaître l'issue du processus d'insertion.

La question de l'origine

Bien évidemment, on s'attend à ce que les accueillants soient tous originaires du pays. En fait, c'est bien le cas pour toutes les familles rencontrées à Québec et Sherbrooke. À St-Jérôme, il y a aussi un accueillant né à l'étranger (Belgique), mais arrivé au Québec à 10 ans et une accueillante, fille d'immigrants (Ukraine). À Montréal, il y a aussi une fille d'immigrants (France) et deux anciens immigrants (Égypte et Haïti) parmi les accueillants. Nous pouvons ajouter que tous n'ont pas les mêmes racines profondes dans leurs localités respectives. C'est à St-Jérôme qu'il y a la plus forte proportion d'accueillants qui ont toujours habité la municipalité ou qui y sont présents depuis au moins 30 ans (les deux ensemble : 9/12⁸). À l'inverse, c'est à Sherbrooke qu'ils y sont depuis le moins longtemps (7/9⁹ depuis 10 ans ou moins). À Montréal, on aurait aussi pu s'attendre à ce qu'ils soient installés dans le même quartier depuis peu. En fait, le tiers y vit depuis au moins 30 ans. Dans l'ensemble des régions, les accueillants rencontrés durant l'enquête peuvent quand même être considérés comme bien enracinés dans leur milieu : 39 personnes sur 55 (71 %) y habitent depuis plus de 10 ans. Cela ne se traduit cependant pas toujours par un « engagement » tangible dans la communauté. À St-Jérôme, là où la proportion de résidents de longue date est la plus forte, les familles rencontrées étaient déjà toutes engagées dans des activités sociales et bénévoles avant de participer au jumelage. Ailleurs, c'est possible, mais beaucoup plus rare. À Montréal, cependant, l'engagement antérieur, lorsqu'il y en a un, est plus qu'ailleurs relié au milieu interculturel.

Une bonne proportion des immigrants jumelés rencontrés dans notre enquête est originaire de l'ex-Yougoslavie. C'est pratiquement le cas de tous ceux de St-Jérôme et de la moitié de ceux de Québec et il y en a aussi parmi ceux de Sherbrooke. Dans ces deux dernières régions, les autres immigrants rencontrés proviennent de quatre à cinq autres pays (Rwanda, Mexique, Chine et Burundi à Québec; Rwanda, Zaïre, Algérie, Roumanie et Colombie à Sherbrooke). Parmi les immigrants de Québec et Sherbrooke, il y en a qui sont d'abord venu étudier au Québec avant de s'y installer pour de bon. C'est souvent le cas de ceux qui proviennent d'Afrique.

À Montréal, le portrait est très différent. Il n'y a pas de pays d'origine plus important que les autres : les familles immigrantes rencontrées proviennent de

⁸ Données non disponibles pour deux personnes.

⁹ Données non disponibles pour trois personnes.

quinze pays différents ¹⁰. S'il n'y a aucun réfugié de l'ex-Yougoslavie, le tiers provient quand même d'autres pays d'Europe de l'Est et de l'ex-URSS. Les autres proviennent assez également de l'Amérique latine, de l'Afrique et de l'Asie/Moyen Orient.

Si dans l'ensemble des régions, les immigrants rencontrés sont entrés au pays avec un statut de réfugié, la proportion diffère selon la région. À St-Jérôme, c'est la grande majorité; il n'y a qu'un cas différent de réunification familiale. À Sherbrooke et Québec, les réfugiés forment un peu plus de la moitié du groupe et les autres ont des statuts variables (réunification familiale, étudiant-visitateur, indépendant). À Montréal, les réfugiés ne forment pas plus de la moitié du groupe; il y a plutôt plusieurs immigrants arrivés au pays avec un statut d'indépendant. Mentionnons aussi le cas spécial de certains revendicateurs de statut qu'un organisme (PROMIS) accepte au programme de jumelage.

Le jumelage

Les délais requis avant de s'engager dans un jumelage varient aussi beaucoup selon les régions. À St-Jérôme, toutes les familles immigrantes sont jumelées dans les premières semaines de leur arrivée. À Québec, c'est aussi ce qui arrive avec les réfugiés. Mais ceux qui arrivent avec d'autres statuts pourront attendre quelques mois avant de s'engager dans le processus. À Sherbrooke, l'organisme impose un délai : les immigrants doivent avoir complété leur cours de français au COFI. Selon les cas rencontrés, certains immigrants avaient quand même débuté leur jumelage moins de 6 mois après leur arrivée. Il ne faut pas oublier non plus le fait que certains immigrants maîtrisent déjà le français avant d'arriver au pays; ils ne sont donc pas tenus à cette restriction. Finalement, à Montréal, il est beaucoup plus courant que les jumelés soient pairés après un certain temps. Dans notre échantillon, la moitié des jumelages a été réalisée entre 6 mois et un an après l'arrivée des immigrants au pays et le quart, après plus d'un an.

Les différences à cet égard ne semblent pas être un facteur si important dans l'issue du jumelage. C'est à St-Jérôme et à Montréal, que nous avons rencontré le plus de cas où les relations entre les jumelés se sont prolongées au-delà de deux ans (et sont encore en cours). Il faut, bien entendu, mentionner le fait qu'à St-Jérôme, certains jumelages se sont terminés parce que la famille immigrante est partie vivre en Ontario. Par ailleurs, cette situation semble affecter tant les jumelages qui durent depuis peu (moins d'un an) que ceux qui dureraient depuis

¹⁰ La liste en est : Mexique, Colombie, Roumanie, Algérie, Iran, Inde, Malaisie, Russie, Ukraine, Azerbaïdjan, Ouzbékistan, Argentine, Venezuela, Guinée.

au moins deux ans. À Québec, peut-être à cause du hasard de l'échantillonnage, mais peut-être aussi parce que plusieurs familles accueillantes semblent faire des jumelages successifs de courte durée, près du quart des situations observées dureraient seulement depuis moins de 6 mois. À Sherbrooke, on se retrouve finalement dans une position intermédiaire; la moitié dure depuis moins d'un an et l'autre depuis 1 à 2 ans.

En bref, les caractéristiques des familles jumelées rencontrées pour les fins de notre enquête présentent bien la diversité que nous avons visée au départ. On voit déjà poindre des différences importantes entre les caractéristiques des familles des quatre régions. On verra, dans l'analyse de la partie suivante, que ces différences sont des facteurs explicatifs importants de la diversité des dynamiques observées ainsi que de l'issue et l'impact des jumelages.

Tableau 1 – Bilan St-Jérôme : 8 familles accueillantes / 7 familles immigrantes

	ACCUEILLANTS		IMMIGRANTS	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Origine	5 Québécois 1 Belge immigré à 10 ans	7 Québécoises 1 Québécoise de mère Ukrainienne	6 familles d'ex-Yougoslavie 1 famille du Chili (H immigré il y a 23 ans)	
Structure familiale	5 familles biparent. 1 famille reconstituée 1 divorcée (avec belle-sœur et beau-frère) 1 célibataire (+réseau)		5 familles biparentales 1 famille reconstituée 1 couple marié	
Âge	- de 30 ans : 0 30-44 ans : 0 45-59 ANS : 3 60 ANS ET + : 3	- de 30 ans : 0 30-44 ans : 1 45-59 ans : 2 60 ANS ET + : 5	- de 30 ans : 0 30-44 ANS : 5 45-59 ans : 1 60 ans et + : 0	- de 30 ans : 1 30-44 ANS : 5 45-59 ANS : 1 60 ANS ET + : 0
Nombre d'années dans la localité	21-30 ans : 1 31-50 ans : 1 Depuis toujours : 2 ND : 2	21-30 ans : 2 31-50 ans : 3 Depuis toujours : 3	6 mois : 1 couple 2-3 ans : 6 familles (un des maris est là depuis 20 ans)	
Délai de jumelage suite à l'arrivée			Qq. jours ou semaines : 4 1 à 2 mois : 3	
Durée de jumelage	- de 1 an : 3 (2 terminés*) 2-3 ans : 5 (2 terminés*)		- de 6 mois : 1 (non terminé) 2-3 ans : 5 (non terminés) Quelques rencontres : 1 (terminé)	
Engagement social et/ou interculturel	Tous sont/ont été impliqués dans des activités (seulement une famille dans l'interculturel) 3 couples ou individus sont <i>très</i> actifs dans le bénévolat			

* Les jumelages terminés sont tous dus à des déménagements.

Tableau 2 – Bilan Québec : 7 familles accueillantes / 8 familles immigrantes

	ACCUEILLANTS		IMMIGRANTS	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Origine	7 familles Québécoises		4 familles d'ex-Yougoslavie Rwanda, Mexique, Chine, Burundi	
Structure familiale	5 familles biparent. 1 veuve (+ fille du voisin) 1 célibataire (a un chum)		7 familles biparentales 1 veuve	
Âge	- de 30 ans : 0 30-44 ans : 3 45-59 ANS : 1 60 ANS ET + : 1	- de 30 ans : 1 30-44 ans : 3 45-59 ans : 1 60 ANS ET + : 2	- de 30 ans : 0 30-44 ANS : 7 45-59 ans : 0 60 ans et + : 0	- de 30 ans : 0 30-44 ANS : 7 45-59 ANS : 1 60 ANS ET + : 0
Nombre d'années dans la localité	11-20 ans : 2 21-30 ans : 1 Depuis toujours : 1 ND : 1	11-20 ans : 3 21-30 ans : 2 Depuis toujours : 2	- d'un an : 1 1-2 ans : 6 ND : 1	
Délai de jumelage suite à l'arrivée			1-2 semaines : 1 2-6 mois : 3 6 mois-1 an : 1 ND : 3	
Durée de jumelage	- de 1 an : 5 (non terminés) 1-2 ans : 2 (non terminés)		- de 6 mois : 4 6 mois-1 an : 1 1-2 ans : 2 Qqs rencontres : 1	
Engagement social et/ou interculturel	Peu ou pas d'implication en général sauf 1 personne très active. Quelques-unes dans l'interculturel			

Tableau 3 – Bilan Sherbrooke : 7 familles accueillantes / 8 familles immigrantes

	ACCUEILLANTS		IMMIGRANTS	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Origine	6 familles québécoises 1 famille d'Ontario (bilingue)		3 familles d'ex-Yougoslavie Colombie, Roumanie, Rwanda, Zaïre. Algérie	
Structure familiale	5 familles biparentales 1 famille reconstituée 1 mère monoparentale		8 familles biparentales 1 couple sans enfant 1 mère monoparentale	
Âge	- de 30 ans : 1 30-44 ans : 1 45-59 ANS : 4 60 ANS ET + : 0	- de 30 ans : 2 30-44 ans : 2 45-59 ans : 3 60 ANS ET + : 0	- de 30 ans : 1 30-44 ANS : 5 45-59 ans : 1 60 ans et + : 0	- de 30 ans : 1 30-44 ANS : 6 45-59 ANS : 1 60 ANS ET + : 0
Nombre d'années dans la localité	- de 6 ans : 0 6-10 ans : 3 11-20 ans : 1 ND : 2	- de 6 ans : 1 6-10 ans : 3 11-20 ans : 1	- de 1 an : 1 1-2 ans : 7	
Délai de jumelage suite à l'arrivée			1-6 mois : 3 6 mois-1 an : 2 1-2 ans : 1 ND : 2	
Durée de jumelage	Quelques rencontres : 1 - de 1 an : 2 1-2 ans : 4		Quelques rencontres : 1 (terminé) - de 1 an : 3 1-2 ans : 4	
Engagement social et/ou interculturel	5 familles un peu actives (environnement, enfants, interculturel) 2 femmes au début de la retraite ont commencé à s'impliquer par le jumelage Aucun n'est très actif		1 famille était très impliquée dans son pays d'origine	

Tableau 4 – Bilan Montréal : 14 familles accueillantes / 16 familles immigrantes

	ACCUEILLANTS		IMMIGRANTS	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Origine	11 familles québécoises 1 famille originaire d'Égypte 1 famille originaire d'Haïti 1 fille dont les parents sont originaires de France		Iran, Inde, Malaisie, Russie Ukraine, Roumanie, Azerbaïdjan, Ouzbékistan, Argentine, Colombie, Mexique, Venezuela, Algérie, Guinée	
Structure familiale	9 familles biparentales 1 femme célibataire (avec réseau) 4 mères monoparentales		12 familles biparentales (dont 1 séparée durant jumelage) 1 couple sans enfant 3 mères monoparentales	
Âge	- de 30 ans : 0 30-44 ans : 4 45-59 ANS : 1 60 ANS ET + : 4	- de 30 ans : 1 30-44 ans : 8 45-59 ans : 1 60 ANS ET + : 4	- de 30 ans : 0 30-44 ANS : 8 45-59 ans : 3 60 ans et + : 0 ND : 2	- de 30 ans : 1 30-44 ANS : 5 45-59 ANS : 1 60 ANS ET + : 0 ND : 1
Nombre d'années dans la localité	6-10 ans : 3 11-20 ans : 1 21 ans et + : 5	6-10 ans : 6 11-20 ans : 3 21 ans et plus : 5	- de 1 an : 0 1-3 ans : 7 3-5 ans : 6 5-10 ans : 1 10-15 ans : 1 ND : 1	
Délai de jumelage suite à l'arrivée			- de 6 mois : 3 6 mois-1 an : 7 1-2 ans : 4 ND : 2	
Durée de jumelage	- de 1 an : 3 1-2 ans : 4 2-5 ans : 3 5-10 ans : 1 ND : 3		- de 1 an : 2 1-2 ans : 5 2-5 ans : 5 5-10 ans : 2 ND : 2	

ANALYSE DES PROCESSUS DE JUMELAGE

L'analyse des processus de jumelage est divisée en trois grandes parties : 1) l'analyse du processus organisationnel; 2) l'analyse du processus relationnel et 3) l'analyse des processus d'insertion dans le milieu et des impacts du jumelage. Ces analyses ont été réalisées à partir du matériel d'entrevue.

Le processus organisationnel ¹¹

Présentation du programme

Au cours des entrevues que nous avons réalisées auprès des organismes, chacun nous a affirmé s'être à la fois inspiré des autres organismes et avoir développé un créneau particulier. L'un conseille l'autre, et une structure informelle d'échange basée sur les connaissances mutuelles et l'entraide semble s'être développée, en plus d'un réseau de jumelage qui existe officiellement à Montréal. Nous avons également remarqué une relative fluidité des jumelages, cette dernière pouvant être attribuée à divers facteurs, dont la mobilité des gens qui occupent le poste de responsable des jumelages, la variation des objectifs du Ministère au fil des années budgétaires, la composition du flux migratoire... Notons de plus que nombreux sont ceux qui nous ont spécifié l'impact et l'importance des qualités personnelles possédées par la personne en charge du programme de jumelage. Cette personne devrait disposer de bonnes habilités de communication, de beaucoup de jugement, d'un sens aigu des relations, et, idéalement être en contact avec un vaste réseau de ressources et de personnes. Cette dernière qualité peut s'avérer très précieuse alors que le recrutement de familles issues de la société d'accueil est un problème de taille pour tous les organismes, considérant que l'argent et le temps qui peuvent être alloués à la promotion des jumelages sont limités.

Ainsi, chaque organisme affiche des particularités (soulignées précédemment dans la description des organismes), que ce soit dans sa structure organisationnelle, dans la clientèle ou le territoire qu'il dessert, ou encore dans la façon dont il présente et entrevoit les finalités du programme de jumelage.

¹¹ Rappelons d'abord que les situations dont il est ici question sont celles en cours au moment de l'enquête. Certains aspects du processus organisationnel peuvent avoir connu des changements depuis la réalisation des entrevues qui ont débuté en mars 1998.

Remarquons, concernant ce dernier point, que nous assistons à des variations de point de vue, parfois même des tensions, au sein d'un même organisme. Ces variations sont également susceptibles de survenir au fil du temps et il faut donc saisir la façon dont les jumelages sont présentés par chaque organisme plutôt comme une dominante ou une tendance. De plus, la/les perspectives dans lesquelles un organisme présente ses jumelages peut trouver un écho tout à fait différent chez les participants à l'activité. Nous nous contentons donc pour l'instant d'analyser la présentation du jumelage du point de vue organisationnel.

Schématiquement, on répertorie l'ensemble des jumelages (que ce soit du point de vue des jumelés ou dans la présentation qu'en font les organismes) sous deux catégories et deux sous-catégories : le jumelage d'accueil, à caractère bénévole ou engagé socialement et politiquement; le jumelage relationnel, qui peut prendre la forme d'un échange contractuel ou d'une amitié¹². *Grosso modo*, il est possible d'attribuer un type d'approche à chaque organisme, certains s'identifiant plus clairement à l'un ou à l'autre.

Ainsi, le Coffret est peut-être l'organisme qui se distingue le plus des autres par sa dominante bénévole, puisque le jumelage est plus clairement qu'ailleurs lié à l'aide à l'installation des immigrants. Le SANC de son côté affirme avoir bifurqué vers une tendance amicale plutôt que bénévole depuis les dernières années. La comparaison entre le Coffret et le SANC est intéressante à ce sujet car leur clientèle est très similaire (une majorité de réfugiés d'ex-Yougoslavie). Alors qu'on juge au SANC que ces derniers n'ont pas de grandes difficultés d'intégration et que le jumelage-amitié est approprié, le Coffret adopte l'approche bénévole qui avait caractérisé l'expérience du SANC avec les *boat people* des années '80. Du côté de l'Hirondelle, c'est l'engagement social qui se démarque, bien qu'on insiste particulièrement sur la relation amicale. Cependant, l'amitié est vue dans son potentiel de création de réseau pour l'immigrant, et donc dans sa dimension d'intégration à la société d'accueil. On insiste aussi sur «l'éveil» social que produit le jumelage sur la famille accueillante et sur son rôle de «multiplicateur» dans la société. Enfin, le CIF, le Promis et le CARI sont plutôt axés sur l'intégration, la pratique du français et la dimension interculturelle du jumelage, ce qui les situe (comme l'Hirondelle) dans le domaine de l'implication sociale. La composante amicale est également mise de l'avant par le Promis et le CIF, tandis qu'elle est considérée secondaire par le CARI qui accentue aussi le côté relationnel du jumelage, mais par l'importance qu'il octroie à la dimension

¹² Une description plus détaillée de cette typologie est abordée à la partie suivante sur les processus relationnels.

interculturelle. Ces trois derniers organismes dispensent un message moins précis du jumelage, ce qu'on peut associer à une certaine lacune dans la définition des objectifs par l'organisme ou encore à la grande variabilité des jumelages qui y sont effectués.

D'autres objectifs ou finalités sont aussi mis de l'avant par les organismes, que ce soit la pratique du français (Promis, SANC et CIF), l'insertion socioprofessionnelle (SANC), ou encore la mise en relation avec des réseaux (Hirondelle). Rappelons seulement que tous ces objectifs sont visés par l'ensemble des organismes et que cette description ne dénote que des tendances générales. Dans tous les cas, certaines finalités sont rejetées ou carrément exclues du jumelage, par exemple si une personne se présente pour être jumelée dans l'intention de rencontrer un potentiel conjoint. Tous les organismes prennent d'ailleurs soin de ne pas jumeler des célibataires de genres différents. Les échanges contractuels de type « échange linguistique » sont également vus d'un œil suspect, et on répète partout que ces activités ne devraient en aucun cas empiéter sur le déroulement normal du jumelage ni diminuer le nombre d'heures allouées à la pratique du français. On évite également les cas où le jumelage répondrait à une trop grande détresse psychologique (de la famille accueillante ou de la famille immigrante), sauf à St-Jérôme où l'expérience a été tentée avec succès. En général, on veut des gens « bien dans leur peau », des deux côtés. Enfin, l'organisme sera surtout attentif aux finalités évoquées par les familles elles-mêmes, ce qui est un gage de réussite du jumelage.

Notons également que tous les programmes de jumelage sont sous l'égide financière du PAEI du MRCI. Cette source commune de financement entraîne une certaine similitude des programmes puisqu'ils viseront tous l'insertion des immigrants dans la société d'accueil, en comblant les besoins que ces derniers ressentent aux différentes étapes de leur intégration (par exemple, des besoins matériels de base au début, puis la connaissance du milieu et de la langue, et enfin l'établissement d'un réseau de connaissances et l'insertion socio-professionnelle). L'ajout d'une composante amicale dans la description de l'activité de jumelage assurera, en théorie, une relation plus égalitaire, et correspondra dans les faits au développement de nombreuses expériences.

Précisons enfin que le point de vue des personnes interrogées dans les organismes du milieu a tendance à privilégier l'intégration dans le milieu parmi les différents objectifs du jumelage. On parle d'« accélérateur à l'intégration », désignant par là l'apprentissage des usages et des codes culturels, la connaissance de la ville et des ressources du milieu, l'ouverture sur des réseaux

sociaux de Québécois de souche et, éventuellement, une aide pour se trouver un emploi.

Le recrutement

La façon particulière dont chaque organisme entrevoit le jumelage aura des impacts sur la forme que prendra la recherche active de participants. En fait, la promotion de l'activité de jumelage vise plus spécifiquement les familles accueillantes car les familles immigrantes sont généralement recrutées par l'entremise des autres services de l'organisme. Les mêmes tactiques sont utilisées un peu partout : affiches, dépliants, articles dans les journaux ou revues, publicité dans les médias radiophoniques, télévisuels ou électroniques, kiosques, conférences, tournée des COFI, lien avec des centres de bénévoles, des organismes familiaux ou des communautés religieuses, et sans oublier le bouche à oreille. D'autres moyens originaux ont été notés, comme au CARI où une photo et une description de la famille immigrante sont parfois publiées dans le journal local.

Le manque de publicité assurée au programme est souligné de manière particulière par des personnes interviewées au sein des organismes du milieu. Si certaines de ces personnes connaissent bien la publicité télévisée notamment, d'autres avouent n'être au courant d'aucune forme de publicité entourant le programme ou en soulignent la quasi absence, ce qui à leur avis affecte grandement le recrutement. Certaines personnes ont, par ailleurs, fait état d'événements qu'elles ont elles-mêmes organisées, invitant des journalistes, ce qui a contribué à mieux faire connaître les objectifs du jumelage dans leur communauté. Une intervenante d'un organisme du milieu a distribué des cassettes aux directeurs d'école et accompagné la directrice de l'organisme de jumelage lors de présentations du programme aux clubs sociaux (Rotary, Richelieu) de la localité.

Pour le recrutement, certains organismes de jumelage cibleront une clientèle particulière, notamment les familles biparentales avec enfants et à l'occasion les personnes retraitées. Les premières sont en effet plus difficiles à recruter (ce qu'on attribue le plus souvent au manque de temps dont elles disposent) mais correspondent généralement mieux au profil des familles immigrantes, auxquelles on attribue souvent une grande valorisation de la famille. Les demandes explicites pour un jumelage avec un couple ou une famille nucléaire ne sont pas rares de la part des immigrants. On hésite donc à mettre en relation une famille monoparentale accueillante avec une famille immigrante biparentale

à cause de la mauvaise perception de la monoparentalité par cette dernière. Toutefois la chose n'est pas exclue. Les retraités pour leur part ont l'avantage de disposer de plus de temps, et la distance intergénérationnelle peut induire un rapport quasi familial entre les jumelés (le couple plus âgé faisant office de parents de remplacement). Le jumelage intergénérationnel cependant, bien qu'il soit mentionné par tous comme présentant une alternative intéressante, ne semble pas être activement recherché par tous les intervenants qui préfèrent, en général, jumeler des gens qui ont des profils d'âge semblables. Dans les faits, les gens qui se présentent pour être jumelés sont des individus dans bien des cas (parfois plus de la moitié), jeunes ou âgés, et le plus souvent des femmes. La famille nucléaire reste difficile à recruter.

En ce qui concerne la composition ethnoculturelle de la clientèle, tous les organismes rencontrés étaient à vocation pluriethnique. On évitera dans certains cas les revendicateurs de statut de réfugié, dont le départ peut briser le jumelage de façon abrupte. Le Ministère demande également à ce que le programme ne s'adresse qu'aux nouveaux arrivants, soit des gens qui sont au pays depuis moins de trois ans. Du côté des familles accueillantes, on observe quelques variations du modèle. Ainsi l'Hirondelle nous a dit se concentrer sur les Québécois « de souche » (ou d'immigrants de très longue date qui y ressemblent à s'y méprendre). Cette particularité serait issue du désir des immigrants d'être en contact avec ce qu'ils disent être la « vraie » culture québécoise. Nous avons déjà vu que le CARI adopte une attitude contraire en jumelant parfois des immigrants de longue date à des nouveaux arrivants de la même origine. À Québec, Sherbrooke et St-Jérôme, le problème ne se pose pas de façon aussi claire puisque le nombre d'anciens immigrants y est beaucoup plus restreint. Dans les trois villes, des cas de jumelage avec d'anciens immigrants ont été vécus, mais il ne s'agit pas d'une problématique que les organismes prennent sérieusement en considération.

En fait, le manque de bénévoles est un problème criant pour tous les organismes rencontrés, et ce malgré le fait que certaines responsables dépensent la plus grosse partie de leur énergie à faire du recrutement et de la publicité, parfois au détriment du suivi et de l'évaluation des jumelages. On nous a affirmé que le plus grand ennemi du recrutement est le manque de disponibilité des familles, celles-ci hésitant parfois à s'engager pour un « bail » d'un an. Il semblerait également que le manque de visibilité ait son rôle à jouer, le budget étant trop limité pour entreprendre des campagnes de promotion coûteuses. Dans tous les cas, il semblerait assez difficile pour les organismes d'effectuer une sélection stricte, alors on refuse très peu de gens en réalité.

À St-Jérôme, les familles accueillantes ont très souvent été recrutées parce qu'elles étaient impliquées dans les activités bénévoles. Elles sont connues dans le milieu, certaines personnes de l'organisme avaient des liens personnels avec elles, bien que paradoxalement, les familles accueillantes disent souvent qu'elles ne savaient pas ce que l'organisme faisait et qu'elles n'avaient jamais eu de contacts avec l'organisme avant le jumelage. Lorsqu'elles ne sont pas recrutées directement, le jumelage se réalise à la suite d'une initiative d'un membre de la famille accueillante : à la suite d'une conférence, d'un article dans le journal ou même encore au magasin d'alimentation, directement, sans passer par l'organisme (qui sera impliqué par la suite).

À Sherbrooke, il s'agit moins d'un recrutement que d'initiatives spontanées de la part des familles accueillantes, soit parce qu'elles connaissaient l'organisme ou une personne de l'organisme, parce qu'elles étaient déjà en contact avec d'autres activités reliées à l'interculturel, soit parce qu'elles ont vu leur publicité à la télévision ou dans les journaux. Elles téléphonent pour s'informer, parfois ça peut faire un certain temps qu'elles pensaient à le faire. À Québec et à Montréal, il s'agit d'un modèle plus près de celui de Sherbrooke : moins un recrutement de familles accueillantes que d'initiatives volontaires. L'information sur le programme provient de sources diversifiées : la radio, les journaux, la télévision communautaire, l'école, un tiers qui participe déjà au programme, une personne connue dans l'organisme. Par ailleurs, il est moins question qu'à Sherbrooke d'information recueillie à travers d'autres activités interculturelles.

Dans le cas des familles immigrantes, à St-Jérôme, elles sont jumelées d'office en arrivant dans la ville: on leur présente le jumelage à l'hôtel où on les installe à leur arrivée, au moment où on leur offre aussi un ensemble d'autres services. Ailleurs, il s'agit soit d'une démarche volontaire, comme celle des familles accueillantes, soit d'une offre de l'organisme, lorsque la famille immigrante, par exemple, suit des cours de français, fréquente des conférences ou encore requiert d'autres services de l'organisme. Enfin, le bouche à oreille entre les immigrants apporte également quelques familles à la liste des familles en attente de jumelage.

À Sherbrooke, les familles immigrantes sont généralement arrivées depuis un certain temps, elles ont eu l'occasion de connaître l'organisme à travers d'autres services. On les a informées que le programme de jumelage existait et on leur a dit qu'elles pourraient y avoir accès après avoir terminé leurs cours au COFI, donc après quelques mois. Il s'agit donc souvent aussi de quelque chose qu'on prévoit faire dans un certain temps et, contrairement à St-Jérôme, on comprend ailleurs le sens précis de ce que ce sera, sauf exception. À Québec, on retrouve

les deux modèles et cela semble lié à la vague migratoire. Lorsqu'il s'agit des réfugiés de l'ex-Yougoslavie, on retrouve la situation rencontrée à St-Jérôme : une information donnée dès l'arrivée, avec les autres informations à l'accueil, donc un jumelage qui se fera assez rapidement, avant que les familles immigrantes aient vraiment acquis une connaissance suffisante de la langue. Dans le cas de familles qui proviennent d'autres communautés, il s'agit un peu plus, comme à Sherbrooke et à Montréal, d'initiatives volontaires qui surgissent plus tard après l'arrivée, dans un contexte d'une meilleure maîtrise de la langue.

L'ancrage local des organismes, des recrutements et des pairages

Concernant l'ancrage local des organismes, on remarque que ceux qui sont établis à Montréal ont plus de possibilité de couvrir seulement un quartier ou une petite localité, comme c'est le cas pour le CARI à Ville St-Laurent et le Promis dans Côte-des-Neiges. L'Hirondelle pour sa part s'est donné une vocation régionale et ratisse large, bien qu'elle entretienne des relations plus étroites avec les autres organismes du « Grand Plateau ». Le fait qu'un tissu communautaire important existe dans la ville de Montréal permet à certains de se consacrer plus exclusivement à un territoire restreint. Dans le cas de Québec, St-Jérôme et Sherbrooke cependant, les organismes rencontrés avaient tous un mandat régional, le CIF et le SANC couvrant leur capitale régionale respective et les municipalités environnantes, et le Coffret étant une ressource pour toute la région des Laurentides. Ainsi le CIF peut se permettre de changer de locaux (de la Basse-ville à Sillery) sans que cela ne semble affecter sa clientèle, alors qu'on imagine mal le CARI déménager ses activités dans Hochelaga-Maisonneuve ou St-Léonard.

Les liens entretenus entre les organismes de chaque ville, et même entre ceux des différentes villes (comme St-Jérôme et Sherbrooke) sont donc primordiaux, à la fois pour se faire connaître et reconnaître et pour favoriser le recrutement. Ces liens doivent être tissés dans le long terme, au fil d'une collaboration soutenue, et les bouleversements de personnel donnent souvent lieu à une longue et pénible reconstruction des liens établis avec les autres organismes, et aussi avec les familles jumelées.

Un autre aspect important de l'ancrage des organismes de jumelage se trouve dans les liens qu'ils entretiennent avec les organismes du milieu. On se rend compte que les organismes du milieu peuvent servir de relais et de multiplicateur aux activités de l'organisme de jumelage. C'est le cas évidemment au niveau du recrutement des familles immigrantes ou l'on voit les COFI, par exemple, référer

des candidats au jumelage. Le rôle de relais se traduit cependant surtout par des activités qui permettent aux nouveaux arrivants d'entrer en contact avec des associations ou groupes avec lesquels ils ont des intérêts en commun: groupes de musiciens ou d'artistes visuels, associations professionnelles, etc. À l'occasion, les personnes ressources des organismes du milieu pourront établir des liens avec des entreprises de la région ou avec des intermédiaires tels les comptables pour favoriser l'obtention de stages ou d'autres formes d'insertion au marché du travail.

En ce qui concerne l'ancienneté de l'insertion des familles accueillantes dans leur milieu ou leur degré d'implication, il ne semble pas que cette variable soit importante lors de la sélection. On nous fait même remarquer qu'un Québécois nouvellement arrivé dans une ville aura la chance de l'explorer avec son jumeau, ou encore que la participation à un jumelage peut être l'occasion pour une famille accueillante d'agrandir son réseau social (alors que c'est plutôt ce qu'on souhaite à la famille immigrante normalement). La forme de recrutement et l'endroit où la promotion sera effectuée peuvent tendre à rejoindre des gens plus impliqués, comme c'est le cas à St-Jérôme notamment (où on a recruté des personnes très insérées et très impliquées). Toutefois, l'implication dans d'autres types d'activités communautaires n'est pas retenue comme un indicateur pour savoir si la personne est active et bien intégrée. «Ce qui compte, c'est le désir de se donner».

Quant à l'ancrage local des pairages (la proximité résidentielle), on constate que cette variable n'est pas vraiment importante aux yeux des organismes. On essaie d'éviter les distances trop grandes à l'Hirondelle, mais on ne l'érige pas pour autant en critère de pairage. Le Promis, mais surtout le CARI, sont épargnés par de tel questionnements vu leur ancrage très local. La population qui les fréquente vit généralement dans le même quartier. De même, il ne semble pas que la question soit tellement prise en compte à Sherbrooke, Québec et St-Jérôme. En fait, lorsque la question est posée par les intervieweuses, chacun trouve à spéculer sur les impacts positifs ou négatifs de la proximité résidentielle, mais on sent qu'elle n'est pas tellement prise en compte lors du pairage. Dans un contexte où le recrutement est difficile, des variables comme l'insertion des participants et la proximité résidentielle sont donc soupesées sur un mode hypothétique sans plus.

Les modalités de pairage : la prise en compte des préférences

Selon la philosophie générale de l'organisme et la priorité accordée à l'un ou l'autre des objectifs du jumelage, on peut noter certaines différences dans les pratiques des organismes concernant les modes d'appariement et de mise en relation des jumeaux. La différence la plus évidente est celle qui existe entre les cas de la première vague de réfugiés yougoslaves de Saint-Jérôme, où la famille immigrante se trouve jumelée d'office dès son arrivée sur place, et le modèle plus répandu de jumelage une fois que les premiers apprentissages linguistiques et fonctionnels de reconnaissance du terrain, c'est-à-dire de repérage des ressources et des modes d'usage des lieux, ont été effectués.

Le modèle généralement adopté consiste ainsi à proposer le jumelage aux immigrants seulement lorsqu'ils ont terminé le COFI ou les cours de francisation offerts par l'organisme. Sauf lorsque l'on a affaire à des immigrants qui connaissent déjà le français, cela signifie que le jumelage ne pourra s'amorcer avant au moins six mois suivant l'arrivée. On parle tantôt d'environ dix mois ou de six mois à un an; une des intervenantes rencontrées va même jusqu'à remettre en question le fait que la possibilité d'entreprendre un jumelage soit limitée aux trois ans suivant l'arrivée car certains immigrants, à son avis, «sont trop occupés dans les premiers temps à se trouver un logement, à avoir des papiers, à inscrire les enfants à l'école, à apprendre la langue, à se familiariser avec le pays et à se trouver du travail». Elle considère que le développement d'une relation d'amitié et de loisirs partagés devrait être postérieure à la primo-insertion du nouvel arrivant. Il s'agit là certes d'une position extrême mais, sauf à St-Jérôme, on observe un consensus assez général parmi les organismes étudiés autour du fait que le handicap linguistique doit avoir été au moins partiellement levé avant d'entreprendre un jumelage.

A Saint-Jérôme (première vague), le jumelage résulte d'un choix exercé par la famille accueillante, à partir d'une liste de noms de candidats. Les renseignements fournis, auxquels les interviewés réfèrent, sont essentiellement l'âge, le nombre d'enfants et la profession des nouveaux arrivants. En fait il semble que la question de la profession soit assez déterminante bien que, paradoxalement, on relève souvent des erreurs ou des malentendus dans les données recueillies à ce sujet. Dans un cas, on dit avoir choisi la famille en visant une profession assez élevée, une manière surtout de s'assurer que le dialogue pourra s'établir en comptant sur le fait que quelqu'un dans la famille parlera anglais. Du côté des familles immigrantes, le potentiel d'expression des préférences, dans ce cas de figure, est nul. Toutefois, lorsqu'on aborde ce sujet

durant l'entrevue, et qu'on leur demande s'ils auraient eu des «préférences», ceux qui ont vécu de bonnes expériences trouvent à rationaliser autour des caractéristiques de leur famille. Par exemple, si les familles et leurs enfants ont sensiblement le même âge, on dira qu'on n'aurait pas voulu quelqu'un de plus vieux, comme c'est souvent le cas pour d'autres. À l'inverse, quand on se retrouve justement dans cette dernière situation, on insiste pour mettre en valeur la relation intergénérationnelle qui se substitue, dans une certaine mesure, à celle qu'on ne peut plus entretenir avec ses propres parents restés au pays ou décédés. On fera alors volontiers référence, tant du côté des personnes accueillantes qu'immigrées, aux dénominations employées : «ils nous appellent papa et maman». On s'accommode ainsi des différences et même plus, on en fait un élément positif additionnel. Mais on va, bien sûr, faire aussi allusion à d'autres cas malheureux pour qui ces différences auront joué négativement sur la suite de la relation.

Sauf en ce qui concerne la première vague d'immigrants jumelés à St-Jérôme, les familles immigrantes ou accueillantes ne procèdent pas elles-mêmes au *choix* de leurs jumeaux, mais on leur aura demandé leurs préférences. Tous ont eu à remplir des formulaires. Les formulaires ne varient guère d'un organisme à l'autre : ils se résument à des indications sur la nationalité (et la date d'arrivée pour les immigrants), l'âge des différents membres du ménage, le niveau de scolarité et la profession, les langues parlées, la religion, les motivations pour participer au jumelage, les intérêts ou passe-temps favoris. Le formulaire pourra aussi, dans certains cas, comporter des renseignements relatifs au degré de disponibilité de la personne, à la possession d'une automobile, à l'habitude de fumer, etc. (pour plus de détail, voir fiches reproduites en annexe). Le plus important toutefois n'est pas là. C'est l'interview menée par la responsable du jumelage qui est cruciale dans l'appréciation du profil du candidat, de ses besoins, valeurs, motivations ou attentes et de ses disponibilités réelles à s'engager dans une relation dont l'horizon est partout fixé à un an.

Le travail de l'intervenante consiste, à partir de là, à tenter d'assortir des partenaires dont les profils sont le plus convergent possible. Ainsi, lorsque l'amitié est considérée comme l'élément primordial – à l'Hirondelle, par exemple – ce sont les affinités, les caractéristiques communes et les traits de caractère qui sont à la base du pairage. On essaie de jumeler des gens qui ont des niveaux de scolarité, des professions ou des domaines d'activité voisins, sans toutefois aller dans l'identique ou le «fait sur mesure». Les traits de personnalité (ouverture, écoute, capacité de communication...), les goûts et l'expérience passée de sensibilisation à d'autres cultures, sont également importants tout

comme les attentes exprimées relativement à l'âge et à la composition familiale ainsi qu'aux objectifs plus pointus du jumelage, tels l'intérêt pour une culture ou la connaissance d'une langue étrangère spécifique. Au SANC, où l'aspect amitié est également prépondérant, l'intervenante fait remarquer qu'elle cherche à jumeler les personnes de la société d'accueil présentant un profil de bénévoles, qui sont là pour aider, à des gens qui ont davantage de besoins à combler.

Compte tenu de la complexité de l'appariement, il s'agit d'une tâche délicate qui requiert du doigté, un jugement sûr et parfois beaucoup de temps. Les délais d'attente peuvent être de plusieurs mois. Certains jumeaux interviewés signalent qu'ils ont dû attendre quelques mois avant que l'organisme reprenne contact avec eux pour leur dire qu'on leur avait trouvé une famille. Le délai est parfois inopportun : on se rend compte qu'on n'est plus aussi enthousiaste qu'au moment où on s'était offert de participer au programme; les changements intervenus entre-temps (passage du chômage à un emploi, changement de composition ou de statut familial...) font que, même chez les familles immigrantes, on n'a plus la disponibilité qu'on avait au moment de la «demande» initiale. D'autres, par contre, estiment que «ça n'a pas pris beaucoup de temps» compte tenu du fait qu'ils voulaient absolument une famille hispanophone, par exemple. Des observations de ce genre sur les réactions aux temps d'attente ont été recueillies partout ailleurs qu'à Saint-Jérôme ¹³.

Pour ce qui est de la concordance aux critères et souhaits exprimés, si l'on se base sur l'expérience des familles rencontrées, il semble qu'à Sherbrooke et à Montréal, on a effectivement le plus souvent tenu compte de la question familiale, de l'âge et du profil socioprofessionnel. Ces éléments, et particulièrement le dernier, sont considérés comme des indicateurs de similitude ou, tout au moins, de compatibilité des modes de vie, des valeurs et des intérêts entre les paires de jumeaux à former.

Lors des entrevues, les participants nous ont tous affirmé que la religion ou l'ethnie ne constituaient pas *a priori* un critère de sélection. Cependant, la « visibilité » de leurs futurs jumeaux inquiétait plus d'une famille accueillante, souvent de peur d'être soi-même jugé ou de créer des remous dans le voisinage. Cette crainte, lorsqu'elle est énoncée, aura pour effet de mettre en garde l'organisme porteur face à de potentielles attitudes racistes ou discriminatoires. La tactique employée par l'organisme dans ces cas (ou dans toute autre

¹³ Un récent suivi auprès de l'organisme nous a permis d'apprendre que les familles immigrantes sont parfois jumelées dans un délai plus long que lors des premières vagues, et que ce délai est parfois perçu comme un handicap.

circonstance où l'on doute de l'aptitude au jumelage d'un participant) sera de faire patienter le candidat au jumelage plutôt que de lui manifester un refus direct qui pourrait s'avérer injustifié. Si la famille candidate démontre une réelle volonté de participer au jumelage de même qu'une attitude qui vient contrebalancer le doute initial pressenti par l'organisme, on procédera finalement au jumelage.

Les termes du contrat ou les obligations des parties prenantes

Le fait de s'engager dans un jumelage comporte des obligations qui sont *grosso modo* les mêmes d'un organisme à l'autre. Le terme partout est fixé en principe à un an : après cette période, on est libre de continuer et, d'autre part, si les choses ne vont pas, on peut toujours décider d'arrêter la relation avant la fin des douze mois prévus. Selon les organismes, le temps minimal ou moyen à consacrer à sa famille jumelle s'établira à 1 heure ou 2 heures par semaine¹⁴. On suggérera, par exemple, de se voir au moins une fois par mois ou par quinze jours ou encore, si on ne se voit pas chaque semaine, d'avoir au moins un contact téléphonique hebdomadaire. L'idée centrale est celle de la régularité des contacts pour maintenir le lien vivant. Les séances d'information/formation préalables ou en cours de jumelage - destinées surtout aux familles accueillantes mais qui s'ouvrent parfois aussi aux familles immigrantes - font également partie du dispositif. Dans certains cas, la personne issue de la société d'accueil qui désire entrer dans un jumelage s'engage, en principe, à participer à trois rencontres de formation interculturelle au cours de l'année. Tous les organismes qui font des jumelages organisent aussi des rencontres et des sorties collectives, auxquelles les jumeaux sont invités à participer : bien qu'elles fassent partie du dispositif d'animation et d'encadrement, il n'y a cependant pas de caractère d'obligation attaché à de telles activités (voir plus loin les pratiques se rapportant au suivi et aux activités collectives).

Cet ensemble d'obligations est présenté au candidat au jumelage dès le premier contact avec l'organisme et il est rappelé aux jumeaux lors de leur première rencontre quand celle-ci se fait en présence de la responsable. Précisons que ce contrat moral, tout en étant clairement explicité, ne donne généralement pas lieu à un engagement formalisé. Seulement un des organismes étudiés demande

¹⁴ À l'Hirondelle, on précise que l'exigence de deux heures par semaine ne concerne que les célibataires; pour les familles, on fait montre d'un certain réalisme : «du moment que le contact est là ... et de se voir régulièrement, je veux dire ... ça peut être une fois toutes les deux semaines ... Les femmes vont se voir ou les hommes vont s'appeler mais (...) quand c'est famille-famille, les deux sont conscients que c'est pas facile».

aux jumeaux de signer un contrat en bonne et due forme au moment de la première rencontre.

Quant à l'engagement pour un an, le terme en est signifié aux jumeaux de manière plus ou moins officielle. Le SANC et le CIF, plus particulièrement, envoient une lettre aux familles jumelées pour marquer la fin de la relation «obligée». Cette annonce suscite chez certaines personnes des réactions d'inquiétude sur l'interprétation que «sa» jumelle est susceptible de donner à cette échéance fatidique : quand les choses vont bien, on s'empresse de la rassurer sur le fait que l'annonce ne traduit en rien les intentions réelles que l'on a de continuer la relation. L'engagement entre amis est alors clairement démarqué de celui que l'on a pris vis-à-vis de l'organisme. Quel que soit le moyen pris pour marquer le franchissement de l'étape des douze mois (lettre, rencontre, contact téléphonique ou questionnaire écrit¹⁵), cette dernière représente une certaine réalité ou quelque chose que l'on a présent à l'esprit chez la majorité des personnes interviewées. La chose est particulièrement accentuée lorsque la responsable de l'organisme associe à sa démarche de bilan de fin d'année une interrogation sur le désir éventuel de la personne (accueillante, en l'occurrence) d'entreprendre un autre jumelage. La pratique des «jumelages en série», observée dans notre enquête un peu partout, serait peut-être à mettre en relation avec la représentation véhiculée par les organismes concernant le caractère plus ou moins circonscrit dans le temps de la relation nouée dans le cadre du jumelage.

Le déroulement de la première rencontre

Les modalités du premier contact entre jumeaux sont assez diversifiées. Dans plusieurs cas, la première rencontre se déroule dans les locaux de l'organisme, en présence d'une responsable qui présente les deux familles jumelées l'une à l'autre et qui les laissera seules après un certain temps pour qu'elles discutent plus à l'aise. Dans le cas où les familles immigrantes maîtrisent assez bien le français, la communication peut s'établir assez facilement. Les deux familles échangent des informations un peu superficielles pour rompre la glace. Il est souvent d'abord question du processus migratoire de la famille immigrante et d'informations de base sur le pays d'origine. Les similitudes d'intérêts ou de profil

¹⁵ En fait, à St-Jérôme, il n'y a pas véritablement de geste posé pour signifier la fin de l'engagement de 12 mois, ce qui n'empêche pas, pour autant, l'intervenant de s'enquérir auprès des jumeaux accueillants de leur désir d'entreprendre éventuellement un second jumelage.

professionnel sont abordées, voire mises en évidence par certains accueillants, pour laisser entrevoir des types d'activités que les deux familles pourraient envisager de mener ensemble.

Certains jumeaux interviewés soulignent le fait que l'intervenante de l'organisme semble occuper une place centrale lors de cette rencontre. La plupart s'en montrent satisfaits; cela rassure et aide quand on se sent mal à l'aise ou intimidé. D'autres disent plutôt qu'ils avaient hâte de se retrouver seuls avec l'autre famille. La gêne exprimée renvoie évidemment au fait qu'on n'est pas dupe du caractère un peu artificiel de l'exercice.

En ce qui concerne le lieu, les opinions sont partagées : certains ont trouvé satisfaisant d'être dans les locaux de l'organisme, d'autres auraient préféré un endroit plus chaleureux, plus détendu, comme un restaurant. Cette modalité est d'ailleurs souvent retenue par les organismes montréalais. À Sherbrooke et à Montréal, on semble préférer que le premier contact s'établisse en «terrain neutre», donc pas chez l'une ou l'autre famille : c'est pourtant cela qui est pratiqué de façon quasi systématique à St-Jérôme (du moins pour la première vague des réfugiés d'ex-Yougoslavie) et parfois à Québec.

Si, de façon générale, les organismes préfèrent que la première rencontre ait lieu en présence de la responsable des jumelages, la chose n'est pas toujours possible et le premier contact a parfois lieu en l'absence de tout intermédiaire. Ce contact prendra, par exemple, la forme d'une promenade dans le quartier ou d'une rencontre autour d'un café, la plupart du temps dans un endroit neutre du genre «fast food». Cette modalité de mise en relation est particulièrement appréciée si pour amorcer et nourrir le dialogue l'une ou l'autre des familles jumelées a apporté des cartes géographiques, des photos ou d'autres illustrations de ce qu'elle est ou d'où elle vient.

Il a été aussi question, dans certaines entrevues, d'expériences de pairage effectuées dans le cadre d'activités de groupe. On fait allusion, à Québec, au fait qu'il y avait auparavant des activités regroupant des familles accueillantes et immigrantes au cours desquelles les gens avaient le loisir de discuter et de se choisir mutuellement. Une initiative récente du même genre est rapportée à propos du SANC : l'intervenante avait invité un groupe de 9 hommes célibataires à une rencontre dans un café, suite à quoi elle a demandé à chacun d'exprimer ses préférences lors d'un suivi téléphonique. Les choix réciproques ont donné lieu à 4 jumelages !

Parfois aussi, on utilisera le prétexte d'une conférence ou d'une fête pour permettre la rencontre des familles. «Il y a quelqu'un que je voudrais vous

présenter» dira simplement l'intervenante à l'une des familles, pour ensuite les présenter l'une à l'autre. Cette façon de procéder est marquée par son caractère moins formel, tout en ayant l'avantage de se dérouler en terrain neutre (plutôt que chez l'une ou l'autre des familles) et de permettre aussi la présence de l'intervenante.

Lorsque la première rencontre a lieu en présence de l'intervenante (cas le plus fréquent) cette dernière en profite pour transmettre aux jumeaux un certain nombre de recommandations et de suggestions quant au déroulement attendu du jumelage. Elle propose des activités types, souvent consignées dans des documents écrits : sites à visiter dans la ville ou la région, liste des parcs et équipements culturels, programmes des Maisons de la culture, principaux événements du mois et, bien sûr, liste des services offerts par l'organisme et programme de ses activités récréatives et culturelles pour la saison en cours... Certains organismes, le SANC en particulier, remettent alors aux familles accueillantes de la documentation sur le pays d'origine de leur jumeau : cette documentation n'existe pas pour tous les pays d'où proviennent les immigrants à jumeler mais au moins pour les principaux groupes de nouveaux arrivants. Ailleurs, on remettra parfois à l'accueillant de la documentation sur les réalités et les conditions de l'immigration et sur le contrat moral entre l'immigrant et la société d'accueil au Québec. La famille immigrante, pour sa part, se verra remettre de l'information plus factuelle sur les services et les ressources de divers ordres qui sont à sa disposition. L'information de type « décodage culturel » est généralement transmise oralement aux membres de la famille immigrante : on leur suggérera, par exemple, de ne pas préparer de gros repas lors de la première visite de la famille accueillante chez eux car « cela ne se fait pas comme ça ici ».

L'intervenante donne également aux jumeaux certaines consignes sur la fréquence et le format des rencontres. Par exemple, on insistera sur la priorité à donner aux activités gratuites, sur celles qui sont susceptibles de produire un enrichissement culturel pour les deux parties, etc. D'autres consignes, enfin, concernent les « interdits » du jumelage : pas d'échanges monétaires, pas de harcèlement, etc.

Le rappel de ces recommandations, au cours des interviews, est surtout le fait de membres de familles accueillantes sans doute parce qu'ils ont davantage participé à des sessions de formation ou à des séances préparatoires à la rencontre initiale que les immigrants. Pour les immigrants et particulièrement les réfugiés jumelés à l'étape du degré zéro de compétence linguistique, le souvenir du « dit » de la première rencontre reste plutôt nébuleux. On retient l'essentiel :

l'impression de chaleur, de disponibilité ou, au contraire, de frivolité qui se dégage des nouvelles personnes rencontrées et le fait qu'il y a dorénavant quelqu'un sur qui l'on peut compter, qui offre son amitié ou, à tout le moins, son numéro de téléphone...

L'évocation des recommandations de la part des uns ou des autres servira, selon le cas, à justifier le fait qu'on se soit conformé aux «termes du contrat» (les «deux heures par semaine, en moyenne», l'accent à mettre sur les activités gratuites qui s'adressent à toute la famille, etc.) ou qu'on n'ait pas eu besoin de tout ce formalisme, l'essentiel étant le sentiment que ça avait «cliqué» dès le début ou que la relation était, au fil du temps, devenue suffisamment profonde, intime, pour qu'on n'ait pas à faire le compte ni l'inventaire des activités menées ensemble.

De façon générale, les témoignages relatifs au déroulement de la première rencontre révèlent peu de malentendus sur les objectifs du programme et donc sur les attentes mutuelles qui sont exposées au point de départ. Sauf à St-Jérôme (première vague) chacun s'attend surtout à se fréquenter sur le mode de la sociabilité, de l'échange mutuel d'informations sur les cultures et les habitudes de vie ou de l'échange linguistique : on s'attend aussi surtout à faire des activités ensemble pour atteindre ces objectifs. Toutefois, on retrouve des cas où, bien que les personnes interviewées affirment que la première rencontre avait pour but d'échanger sur les attentes de chacun, l'absence de suite et le fait qu'un certain nombre de familles ne semblaient pas vraiment savoir à qui revenait la responsabilité de reprendre contact avec l'autre famille laissent supposer que les échanges lors de la première rencontre n'ont pas été aussi limpides qu'on l'aurait cru ou souhaité. Bien que cela n'ait pas été mentionné en entrevue, il faut se demander si les familles n'ont pas constaté à ce moment que les attentes de l'autre n'étaient guère compatibles avec les siennes et qu'elles restent ensuite dans l'expectative, hésitant à faire le premier pas pour renouer la relation.

À St-Jérôme, les modalités de prise de contact entre les deux familles sont assez différentes d'ailleurs; elles diffèrent aussi d'une vague migratoire à l'autre. Dans le cas de la première vague d'immigration, les familles accueillantes prenaient souvent contact elles-mêmes et allaient, seules, rencontrer la famille immigrante, presque toujours chez elle. À partir de la deuxième vague, les choses sont plus organisées : un intermédiaire (quelqu'un de l'organisme, un autre jumeau accueillant ou encore un immigrant de la première vague qui pourra servir d'interprète) accompagne la famille accueillante. Il faut rappeler que les familles immigrantes ne parlent généralement pas le français à l'arrivée; quelques personnes, en revanche, parlent un peu d'anglais. La première rencontre sera

alors assez brève. Plusieurs interviewés font référence à la difficulté de se comprendre et au malaise ressenti par les nouveaux arrivants devant le caractère inusité de cette situation qui ne ressemble à rien de ce que l'on a vécu auparavant, en particulier lors des étapes antérieures du parcours de réfugié...

Dans l'ensemble, les appréciations qui sont faites de l'approche des organismes dans la mise en route des jumelages sont plutôt positives. On exprimera des réserves ou des critiques sur des points mineurs tels le choix du lieu, l'aspect un peu trop formel ou bureaucratique (papiers à remplir ou transmis) ou, au contraire, le fait que la démarche semblait parfois un peu improvisée ou encore sur le manque de précisions fournies à l'autre partie sur les caractéristiques personnelles du candidat (religion, couleur de la peau...). Ce sont surtout les délais d'attente qui sont soulignés mais il ne s'agit pas là tellement de reproches faits à l'organisme que de considérations sur les problèmes d'adéquation aux conditions et circonstances particulières dans lesquelles se trouve la personne au moment où le jumelage arrive enfin à se matérialiser. L'accueil de l'organisme est, dans la plupart des cas, qualifié de «chaleureux» et l'on souligne volontiers le dévouement, le sens de l'écoute et l'expérience, le professionnalisme des intervenants en place.

Le suivi et les activités organisées

La procédure de suivi présente certaines variantes tout en s'inscrivant dans un modèle assez standard. Nous avons déjà fait allusion aux activités de formation et d'échanges entre jumeaux accueillants sur leur expérience, qui ont généralement lieu en début ou en cours de jumelage. De telles formations ne sont pas prévues partout dans le cadre du programme de jumelage lui-même; les fonctions qu'elles remplissent sont parfois insérées dans les séries de conférences ou de débats sur l'interculturel qui sont proposées par un autre volet ou service de l'organisme. Les familles jumelées sont alors invitées, voire fortement incitées à y participer.

Ce que l'on pourrait appeler le suivi individualisé, par contre, se ramène à des gestes posés à des étapes déterminées du déroulement du jumelage et qui ont pour but de s'enquérir de l'évolution de la relation entre les jumeaux, déceler les problèmes et tenter, le cas échéant, de les résoudre ou, à la limite, prendre acte de la non matérialisation de la relation ou du désir des personnes impliquées d'y mettre fin. Ainsi, au SANC, où l'ensemble de la démarche est très encadrée, il y a d'abord un premier suivi téléphonique (appuyé par une fiche de points à discuter) après 4 à 6 semaines, puis un questionnaire après 4 mois et, enfin, un

questionnaire-bilan écrit après 12 mois. Au CIF, la formalisation est encore plus accentuée : signature d'un contrat d'engagement à la première rencontre, cahier de suivi et questionnaires à remplir tous les 3 mois et conclusion ou fin officielle de la relation après un an.

Ailleurs, la procédure a plutôt tendance à se ramener à des suivis téléphoniques (dont la périodicité varie selon les organismes) et à des contacts informels avec les familles jumelées à l'occasion de leurs visites à l'organisme pour d'autres services (cours de français ou autres) ou pour participer à des activités. Les activités collectives sont ainsi un outil privilégié pour apprécier et «suivre» l'évolution des relations entre les jumelés : l'intervenante en profitera pour demander des nouvelles de sa famille jumelle à la personne qu'elle rencontre en l'absence de la première... Les activités et les sorties collectives sont perçues, au fond, comme des moyens d'activer et de resserrer les liens entre les participants au jumelage, considérés à la fois comme paires et comme membres d'un groupe (ou plutôt de deux groupes distincts : les accueillants et les accueillis) plus large vivant une expérience commune.

L'éventail des activités proposées par les organismes est assez diversifié. Sur le plan analytique, on peut les catégoriser selon qu'elles ont un caractère plus ou moins uni ou bidirectionnel. Entrent dans l'unidirectionnel les activités qui sont dirigées explicitement vers le nouvel arrivant auquel on cherche à apprendre quelque chose sur la culture québécoise, les habitudes locales. La visite à la cabane à sucre, qui permet *l'initiation* à la nourriture québécoise, à la musique folklorique et aux danses d'autrefois ou encore la visite à la ferme sont des exemples types. A l'opposé, les activités qui ont un caractère bidirectionnel (immigrant-accueillant) ou même pluri-directionnel (immigrants aux origines multiples et accueillants) reposent sur l'idée de réciprocité, de symétrie de l'échange. Le « buffet des nations » ou « repas interculturel » est un exemple type.

Les interviewés cependant ne font pas ce genre de distinction. La plupart sont au courant des activités passées ou à venir organisées à l'intention des participants ou des candidats au jumelage; nombreux sont ceux qui ont participé à au moins une de ces activités. Les perceptions de l'intérêt de ces activités, de leur succès et de leur place dans la relation avec leurs propres jumeaux varient considérablement. Plusieurs personnes interviewées font la distinction entre les activités festives (des repas communautaires, des danses, bref des activités «sociales» traditionnelles) et les activités de formation ou de réflexion plus «intellectuelles» où l'on discute des relations interculturelles en général et particulièrement du vécu des jumelages en cours.

Chacun, selon ses penchants, aura tendance à privilégier un type d'activité ou l'autre mais la distinction sert le plus souvent à faire ressortir le peu de goût qu'on a pour les échanges purement verbaux comparativement au «faire» dans la construction de la compréhension interculturelle. Ainsi à propos du «comité de jumelage» qui existait à Sherbrooke, et, plus globalement, des rencontres de discussion, une dame accueillante insiste pour dire qu'elle n'est pas attirée par «des activités intellectuelles, parce que je sais qu'il y a des choses sur comment vivre un jumelage, ça ne m'intéresse pas vraiment (...) Non. Il y a eu une soirée d'organisée pour échanger comment vivre deux cultures. Mais pour moi, il n'y a pas de problème. Ma vision à moi c'est qu'on est des êtres humains qui se rencontrent». Elle précise qu'elle ne voit pas d'intérêt à rencontrer d'autres familles jumelées; par contre, s'il s'agit d'organiser des fêtes comme Noël ou des danses (elle y revient avec force à plusieurs reprises : une soirée de danse par mois, chaque premier samedi du mois ou au début de chaque saison), elle est prête à se porter bénévole.

D'autres personnes accueillantes parlent de «nombrilisme» à propos de ce genre de rencontres, considérant que le temps est une denrée rare et qu'il vaut mieux consacrer le peu qu'elles ont de disponible à des activités partagées avec leurs propres jumeaux. Cette position est souvent le fait des jeunes familles avec enfants pour lesquelles les contraintes de temps sont les plus sévères.

L'absence d'intérêt pour la palabre est aussi manifestée de manière très vive par certains immigrants : un exemple extrême nous est fourni par une jeune femme originaire d'ex-Yougoslavie, qui décrit une discussion réunissant un groupe de nouveaux arrivants d'origines diverses parlant tous plus mal français les uns que les autres comme une expérience insupportable, assimilable à la tour de Babel.

Dans l'ensemble, cependant, ceux qui ont participé à des échanges de ce genre en ont tiré des bénéfices en termes d'éducation interculturelle, d'ouverture à l'autre et de compréhension de ses attitudes ou comportements. On apprend à décoder la gestuelle propre à une autre culture, les variations culturelles dans la définition de la distance intime par rapport à la distance personnelle et à la distance sociale, les délimitations entre le privé et le public, etc. La valeur de tels apprentissages et leur utilité pour dénouer/prévenir des problèmes qui surgissent dans la relation avec ses jumeaux (ou d'autres personnes issues de l'immigration) est soulignée aussi bien par des personnes qui ont un bagage d'expériences de contact avec d'autres cultures ou qui sont déjà très sensibilisées aux questions d'éducation interculturelle que par des personnes plus naïves pour qui la rencontre avec «l'étranger» est un fait nouveau.

Il est difficile, à partir des interviews effectuées, de déterminer si les avis favorables aux activités «intellectuelles» sont plus ou moins répandus que les réserves et les jugements négatifs. Si l'on met de côté les séances d'information/formation destinées aux personnes en attente de jumelage, certains témoignages convergents - de la part d'intervenants aussi bien que de jumelés - sur le faible taux de participation à de débats-rencontres laissent supposer que l'on rejoint là un public somme toute assez restreint. Autrement dit, il y a une espèce d'auto-sélection des participants à ce genre d'activité et ceux qui ne les apprécient pas s'abstiennent ou n'y retournent tout simplement pas après y avoir goûté une première fois !

Les activités de type récréatif font l'objet, elles, d'un large consensus «de principe». Pratiquement tous les interviewés s'y disent favorables; plusieurs soulignent qu'il devrait y en avoir plus et chacun y va de sa suggestion personnelle sur la genre d'activité à privilégier : activité de plein air, musique et danse, buffet interculturel, etc. Il y a, d'une certaine façon, une «langue de bois» voulant que les activités aient des effets positifs : cela détend, décrispe, dans un contexte où le dialogue, au sens littéral, est plutôt éprouvant. Mais les bémols, les réserves personnelles de divers ordres ne manquent pas. Au premier chef, le manque de temps et les conflits d'horaire. Certains n'y vont pas parce que ces activités ont lieu le week-end. Or, le week-end, «on est toujours au chalet» (cas des familles accueillantes) ou on a du travail à rattraper (des travaux scolaires dans le cas de ceux, nombreux parmi les membres des familles immigrantes, qui suivent des cours de français ou de formation professionnelle) ou encore on est pris par diverses obligations familiales jugées prioritaires : s'occuper de ses propres enfants, aller souper chez des parents, aider des proches, etc.

Et s'il s'agit d'activités programmées pendant la semaine, encore là, les conflits d'horaire sont évoqués par celui ou celle qui court entre les cours, le travail, la maison, la garderie...

Sans qu'il s'agisse d'un constat général, il faut indiquer ici que les immigrés sont certainement plus nombreux à rapporter des «déficits», voire l'absence de représentants de la société d'accueil dans la clientèle des sorties collectives, questionnant du coup la pertinence de ces dernières du point de vue de la socialisation aux usages et plaisirs locaux. Ce déficit est, dans certains cas, explicitement relié au fait que les couples accueillants sont très pris par la combinaison de leurs rôles professionnels et familiaux alors que nombre d'immigrés, faute d'insertion sur le marché du travail, seraient disponibles, eux, pour aller visiter le Vieux-Québec ou le Vieux-Montréal !

Deuxième bémol : lors des activités, les familles accueillantes et les familles immigrantes ne se mélangent pas. Il y a des groupes qui se recréent sur la base des pays ou des langues d'origine, particulièrement en région là où les pratiques d'accueil et les dynamiques de regroupement ont favorisé la formation de petites communautés bien identifiables et concentrées spatialement. L'immigrant peut aussi chercher à éviter ces activités qui réunissent d'autres familles jumelées que la sienne parce que sa piètre performance linguistique l'infériorise ou le refoule vers «son» groupe d'origine. Ou encore, comme le dit un immigrant qui, lui, ne souffre pas du handicap linguistique, ces activités ont quelque chose d'artificiel qui sur-visibilise la distinction entre ce qu'il appelle le «nous» et le «vous». «C'est trop organisé, dit-il. Il y a trop d'organisation en arrière. Une fête, c'est une fête. C'est spontané (...) dans les fêtes organisées comme ça, c'est un peu «nous» et «vous». Ça m'a donné cette impression».

Bref, la fête ou la sortie sert de révélateur des distances culturelles et sociales réelles. La chose est d'autant plus accentuée, peut-on supposer, lorsqu'il s'agit d'activités payantes ¹⁶, où l'écart dans les moyens financiers vient s'ajouter aux autres facteurs de différenciation

Sur un registre voisin, la non fréquentation des activités est légitimée par le fait que quand les rapports vont bien, que les choses coulent tout naturellement, on n'a pas besoin d'artifices. On sait que les activités existent comme ressources mais on n'a jamais éprouvé ou on ne sent plus le besoin d'y recourir. Les activités organisées peuvent servir à amorcer les choses (elles sont d'ailleurs utilisées pour la première prise de contact, par certains organismes) mais arrive un moment où la paire de jumeaux a dépassé le stade du chaperonnage par l'organisme de jumelage. A l'inverse, le fait de se livrer à des activités de groupe (qu'elles soient organisées par l'agence ou par des réseaux plus informels) est souvent présenté comme un répit par rapport à la fatigue des face à face verbaux; le groupe prend la relève. On est ici en présence d'une dynamique

¹⁶ Tout dépend de ce à quoi l'argent sert... Par ailleurs l'activité collective peut aussi rapporter en espèces trébuchantes et sonnantes pour l'immigré sans travail (exemple de cette immigrante d'origine africaine qui fait des tresses lors de la Fête du Quartier, ce qui lui permet de se faire à la fois des sous (32 \$ au bout de la journée) et des nouvelles connaissances qui la saluent ensuite dans la rue.

semblable à celle qui se développe dans les activités duales où le «faire ensemble» vient redonner un second souffle à la relation une fois passée l'étape initiale de découverte de l'autre.

Tableau 5 : Synthèse du processus organisationnel

Recrutement des familles accueillantes	<ul style="list-style-type: none"> - Publicité dans les médias, kiosques d'information, conférences, affiches et contacts dans les organismes familiaux, centres de bénévoles ou organismes à vocation interculturelle. - Recrutement plus fréquent qu'ailleurs dans les organismes bénévoles au COFFRET
Admissibilité des familles immigrantes	<ul style="list-style-type: none"> - Dès l'arrivée au COFFRET et au CIF dans le cas des réfugiés d'ex-Yougoslavie. - Quelques mois après l'arrivée (environ 6-12 mois), soit une fois terminés les cours de français, ailleurs.
Ancrage local	<ul style="list-style-type: none"> - Ancrage local marqué au CARI et au PROMIS. - Vocation régionale pour l'Hirondelle, le COFFRET, le CIF, le COFFRET, le SANC. - Les organismes du milieu servent de relais et de multiplicateur aux activités des organismes de jumelage. - L'implication locale des familles accueillantes n'est pas prise en compte lors du recrutement.
Informations utilisées pour le pairage	<ul style="list-style-type: none"> - Âge, composition familiale, niveau de scolarité et profession, intérêts
Processus de pairage	<ul style="list-style-type: none"> - Interview des candidats par la responsable du jumelage: étape cruciale. - Première rencontre généralement en présence de la responsable: occasion de transmission d'information sur le format et la fréquence des rencontres à venir, suggestion d'activités, etc. - Difficultés notées si absence de la responsable surtout si problème de maîtrise du français par la famille immigrante.
Critères de pairage priorisés	<ul style="list-style-type: none"> - Composition familiale, âge et profil socio-professionnel: on tente de jumeler des familles aux profils semblables.
Obligations des jumelés	<ul style="list-style-type: none"> - Durée: 1 an. Temps disponible: environ 1 ou 2 heures par semaine. - Certains organismes demandent aussi aux familles accueillantes de participer à des rencontres de formation interculturelle.
Suivi des jumelages	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi généralement par téléphone, à périodicité variable selon les organismes; questionnaire-bilan après 12 mois partout.
Activités organisées	<ul style="list-style-type: none"> - Activités et sorties récréatives et activités de formation/discussion interculturelle. - Les premières sont davantage appréciées par la plupart des participants mais beaucoup notent la faible participation des familles accueillantes ou le fait que les immigrants et les accueillants se mélangent peu lors des activités.

Le processus relationnel

L'analyse des processus à l'œuvre dans les expériences de jumelage est organisée en fonction de trois grands axes. Le premier axe réfère à notre hypothèse générale identifiant deux grandes catégories de jumelage : le jumelage d'accueil et le jumelage relationnel. En fait, comme nous le verrons, les expériences de jumelage s'inscrivent sur un continuum et les deux modèles en constituent en quelque sorte les deux pôles. Cependant, les pratiques concrètes révèlent que l'évolution des situations entraîne plutôt le développement de combinaisons de modalités, souvent imprévues au départ. Le second axe concerne l'aspect familial du jumelage. Bien que tous les cas retenus soient a priori définis comme des jumelages familiaux, leur histoire donne lieu à une grande variété d'interprétation de cette caractéristique. Finalement, le troisième axe réfère aux aspects interculturels. Si le jumelage, par définition, suppose une rencontre entre des représentants de la société d'accueil et des familles originaires de l'extérieur du pays, les modalités de cette rencontre interculturelle se définissent au fur et à mesure qu'évolue la relation, donnant finalement lieu à une variété de modèles.

Ces trois axes traversent les quatre domaines dans lesquels nous avons circonscrit nos hypothèses soit les variations des expériences de jumelage, les facteurs de succès et de tensions, l'évolution et la dynamique chronologique des jumelages et finalement la question de leurs impacts. Afin d'approfondir et d'enrichir nos premières hypothèses nous proposons une démarche par axes qui articulera les éléments pertinents suivants : la description des modèles diversifiés identifiés dans l'analyse des entretiens; les critères de succès et d'échec tels qu'identifiés par les acteurs et leur analyse combinée aux modèles privilégiés et finalement les facteurs de succès et d'échec ressortant de l'ensemble des entretiens et articulés à la représentation qu'en ont les acteurs selon les modèles mis de l'avant.

Il est clair que ces diverses modélisations et articulations concourront, avec l'ensemble des axes travaillés en parallèle, à la construction de typologies complexes prenant en compte les aspects cumulés liés à la dynamique des jumelages et à leurs impacts.

L'axe accueil-relationnel

Nous avons, dès le départ, identifié deux grandes catégories de jumelages : accueil et relationnel. Selon nos hypothèses, ces deux types de jumelage, définis par rapport aux motivations et représentations des acteurs en présence, faisaient référence à des objectifs du programme plutôt différents, mais aussi à des contextes d'implantation, des modes de recrutement et des facteurs de tensions et de succès spécifiques. Nous estimions aussi probable que l'issue de ces deux types de jumelage ne serait pas la même.

L'analyse des données de l'enquête confirme la présence de ces deux catégories principales et la spécificité respective de la plupart des modalités que ces deux types de jumelage supposent. L'analyse a cependant conduit à une distinction plus fine; quatre grands types de jumelage ont été identifiés. Dans la catégorie «accueil», nous distinguons ainsi deux types de jumelage : 1) le jumelage s'inscrivant dans une démarche de «bénévolat» et 2) le jumelage référant plutôt à un «engagement social ou politique». Dans la catégorie «relationnelle», on retrouve 1) l'échange contractuel et 2) la recherche de l'amitié.

Dans la section qui suit, nous présenterons ces quatre types de jumelage. L'analyse référera à plusieurs dimensions associées aux différents types : le recrutement, les motivations et attentes des familles, les modalités du premier contact, les activités et le rythme des rencontres, les termes des échanges entre les deux familles et l'issue des diverses expériences.

Le jumelage d'accueil

Selon les hypothèses que nous avons formulées dans le devis de recherche, les objectifs du jumelage d'accueil seraient surtout pratiques. La famille accueillante va, par exemple, aider sa jumelle à entreprendre les premières démarches nécessaires à son installation. Il pourrait aussi y avoir une certaine assistance matérielle. L'apprentissage du français constituerait un des principaux objectifs. Nous supposons aussi que le jumelage d'accueil serait plus susceptible d'être mis en place rapidement après l'arrivée de la famille immigrante au pays et de se réaliser à partir d'un recrutement des familles accueillantes dans des réseaux de bénévolat. L'évolution de ce type de jumelage pourrait conduire soit à la fin de la relation, lorsque les besoins premiers des immigrants sont comblés, soit à une transformation en jumelage relationnel.

Si la plupart de ces hypothèses ont été confirmées, l'analyse des données permet de mettre à jour une réalité plus complexe. Elle met, par ailleurs, en

évidence la nécessité de distinguer les jumelages d'accueil qui s'inscrivent plutôt dans une dynamique de bénévolat de ceux qui réfèrent davantage à une démarche d'engagement social et politique de la part de la famille accueillante.

Le jumelage «bénévolat»

Je n'allais pas nécessairement pour le jumelage, j'allais parce que je voulais faire du bénévolat. Je ne savais pas trop dans quoi m'impliquer. C'est là qu'on m'a parlé du jumelage (famille accueillante).

C'est essentiellement à St-Jérôme que nous avons rencontré des expériences de jumelage qui s'inscrivent principalement dans une dynamique bénévole. Il y en a aussi quelques-unes dans les autres régions. À Sherbrooke, Québec et Montréal, d'autres sources que le programme de jumelage sont utilisées par les familles immigrantes pour offrir les ressources nécessaires à l'accueil, soit parce que les organismes les plus anciens en sont venus à distinguer deux types de programmes et que la fonction d'accueil est desservie par un autre programme, soit parce que les familles immigrantes ont accès à une aide spontanée de membres de leur propre communauté, déjà présents dans le voisinage ou à l'aide des personnes avec qui elles étaient en lien avant d'arriver au pays. Dans certains cas, c'est même une personne rencontrée dans l'avion ou une voisine dont on vient juste de faire la connaissance, qui aidera la famille immigrante à effectuer les premières démarches de l'installation au pays.

Il faut aussi mentionner que l'aide requise à l'installation sera différente si on est un immigrant indépendant, arrivant au pays avec des ressources suffisantes pour s'établir de façon autonome et parlant souvent déjà le français ou si on est un réfugié, sans ressources aucune et sans même comprendre des rudiments d'anglais ou de français.

Le développement du modèle de jumelage axé sur le bénévolat, tel qu'on le retrouve à St-Jérôme vise précisément cette clientèle de réfugiés, sans ressources, qui connaissent peu sinon pas du tout, le français et l'anglais. Rappelons par ailleurs que ces immigrants n'ont pas choisi leur lieu d'installation et qu'ils arrivent, en particulier lors de la première vague, dans une région où ils ne peuvent pas compter sur la présence d'une communauté d'origine et où les ressources communautaires pouvant leur être directement utiles sont quand même limitées.

Comme il a été dit dans la partie précédente sur les processus organisationnels, le type de jumelage axé sur une dynamique bénévole est d'abord le choix de l'organisme responsable du programme. À St-Jérôme, le choix des stratégies de

recrutement des familles accueillantes et immigrantes visera directement à permettre le développement de ce type de jumelage. Par ailleurs nous avons aussi rencontré ponctuellement ce type de jumelage dans les autres régions, là où on fait surtout la promotion d'un jumelage relationnel. Il s'agit alors moins d'une stratégie de l'organisme que des représentations mêmes des familles impliquées, que ce soit les familles accueillantes qui se voient plus facilement jouer ce rôle bénévole auprès des immigrants ou encore, les familles immigrantes qui auraient souhaité que la relation avec leur jumelle laisse plus de place à l'aide qu'à la simple sociabilité.

Les familles de la société d'accueil intéressées à s'impliquer dans un jumelage de type bénévole n'en sont généralement pas à leur expérience dans le domaine du bénévolat. Des personnes de l'organisme responsable du jumelage ont souvent été directement les recruter dans le cadre d'autres activités. Ces familles sont connues dans le milieu et elles ont souvent des liens personnels avec certains responsables de l'organisme, mais pas nécessairement avec l'organisme lui-même. Dans d'autres cas, c'est plutôt à la suite d'une information diffusée dans des médias ou à une conférence, qu'elles prendront l'initiative de proposer leur candidature.

Dans la majorité des cas, les familles de la société d'accueil qui se présentent comme bénévoles font donc déjà du bénévolat dans toutes sortes de situations différentes, avec toutes sortes de clientèles différentes. Le jumelage c'est une expérience de plus. Il faut mentionner par ailleurs que les familles accueillantes sont ici majoritairement des familles à la retraite et que le bénévolat «ça les occupe», bien qu'il faille nuancer cela parce que plusieurs diront qu'elles en ont toujours fait. Le fait que plusieurs soient très impliquées dans leur milieu à travers des activités bénévoles pourra devenir un facteur important lorsqu'il s'agira de mettre la famille immigrante en contact avec les ressources du milieu, qui sont bien connues. Les personnes moins impliquées, plus isolées socialement, seront ainsi moins aidantes dans le processus de mobilisation de ressources locales. Comme le fera remarquer une famille accueillante de St-Jérôme : « Je trouvais que je les aidais pas tellement. J'aurais voulu, je ne sais pas, leur trouver de l'ouvrage. Peut-être justement, vu mon manque d'implication sociale, j'ai pas de contacts, ce qui fait que j'ai pas tellement aidé de ce côté là ».

Malgré cette implication de longue date dans une variété d'activités bénévoles, très peu ont déjà eu une telle expérience avec des immigrants. Quelques-uns font quand même référence à des motivations liées à la situation des immigrants, que ce soit parce qu'on est touché par ce qu'ils vivent dans leur pays d'origine et qu'on veut «faire quelque chose», mais plus souvent, on se met dans leur

situation, par exemple en s'imaginant – ou en imaginant ses enfants – dans la même situation ailleurs. C'est une motivation qui s'ajoute alors à celle de vouloir aider quelqu'un dans le besoin.

Les familles immigrantes s'inscrivent dans cette démarche bénévole d'abord sans le savoir, du moins à St-Jérôme. On les a informés qu'elles seraient jumelées, sans qu'elles comprennent ce que cela veut dire d'ailleurs. Cette information leur est fournie au milieu de nombreuses autres alors qu'elles viennent à peine de mettre les pieds au pays. Le jumelage d'accueil de type bénévole est celui qui se met en place le plus rapidement après l'arrivée au pays des immigrants. Les activités prévues concernent directement toutes les démarches que la famille doit faire pour s'installer dans la vie quotidienne, en complément avec ce que l'organisme va leur fournir.

Avec la rapidité avec laquelle on engage les familles immigrantes dans ce type de jumelage, il n'est pas étonnant qu'elles n'aient a priori aucune «attente» ni par rapport au programme, ni par rapport à la famille accueillante. Pour cette dernière, il s'agit d'un engagement à aider, mais on semble quand même se rendre compte que l'expérience sera probablement différente des activités de bénévolat précédentes. Avec le recul, c'est, d'une part, l'intensité des premiers moments qui marque cette distinction et, d'autre part, la transformation probable de la relation vers une véritable amitié. L'anticipation de cette évolution fait en sorte d'ailleurs que certains seront réticents à s'engager dans une telle expérience. Ils craindront de ne pas s'entendre et de ne pas savoir comment mettre fin alors à la relation. Le membre d'une famille accueillante de St-Jérôme a précisément hésité avant de s'engager : « Moi, ce qui me faisait hésiter là-dedans c'est que je me disais, là ils restent ici, si tu ne t'entends pas, qu'est-ce qui arrive ? Ça peut être l'enfer...parce que si tu n'as pas d'atomes crochus, ça peut être pénible, ils peuvent te taper sur les nerfs longtemps. »

L'amitié attendue peut aussi être perçue comme créatrice d'une obligation à rendre service plus grande que dans les autres situations de bénévolat où il est possible de se retirer quand on veut. Le membre d'une famille accueillante qui a fait du bénévolat dans le domaine des soins palliatifs fait le parallèle entre les deux situations lorsqu'il est fait mention du déroulement des événements : les ajustements se réalisent au fur et à mesure de l'expression des besoins de la famille aidée.

On verra lors de l'examen des autres types de jumelage qu'il arrive parfois que la famille accueillante s'inscrive dans le programme dans le but d'un échange linguistique et que cela est bien compris et accepté par les deux familles. Quand on attend plutôt de l'expérience une aide unilatérale pour l'accueil et l'installation,

des motivations plus intéressées de la part de la famille accueillante sont moins bien acceptées. Car le jumelage de type bénévolat commande le respect d'un certain sens à la relation qui fait d'une famille l'aidée et de l'autre, une aidante désintéressée.

À la première rencontre entre les deux familles, la famille accueillante annonce qu'elle est là pour aider, pour «répondre aux besoins». Pour la famille immigrante, tout cela est bien difficile à comprendre. D'abord, on n'est pas habitué de dépendre des autres. Plusieurs adultes des familles immigrantes étaient des professionnels et semblaient bien gagner leur vie dans le pays d'origine. Ces familles n'ont donc jamais vécu cette situation auparavant et n'ont pas du tout le réflexe de demander une aide. Elles seront plutôt gênées d'ailleurs de se retrouver dans cette situation. Comme le fera remarquer une famille immigrante de Sherbrooke :

Toute notre vie, on a travaillé beaucoup. C'est la première fois que nous sommes dépendants de quelqu'un, du gouvernement... ce n'est pas notre schéma habituel. Notre schéma c'est l'autonomie, c'est nous qui travaillons, ce qui permet de se procurer des choses.

Comme il a été souvent mentionné en entrevue, elles n'avaient non plus jamais vu ça avant une situation où un inconnu prend l'initiative de cette manière d'offrir une aide personnelle et même une relation d'amitié. Les familles immigrantes ne comprennent pas vraiment pourquoi les gens font ça. « Moi je pensais que c'était typique d'ici, que c'était normal. Je pensais que tout le monde avait un immigrant à sa charge (rires) » (famille immigrante de Montréal). Quand elles essaient plus tard d'expliquer la motivation des familles accueillantes, soit que les familles immigrantes se disent qu'elles ne savent toujours pas pourquoi leurs jumelles ont fait ça, qu'elles se disent que c'est les gens d'ici qui sont comme ça (chaleureux), soit qu'elles invoquent des raisons de type bénévolat (c'est leur vie) ou de curiosité pour les autres cultures.

La première rencontre permet de définir la nature de la première aide qui sera offerte; ce qui rendra le lien plus concret et définit aussi concrètement la suite immédiate. La fois suivante, la famille accueillante arrive avec quelque chose : des meubles, une télé. La télé est un objet considéré essentiel par les familles immigrées pour remplir un peu le vide des journées, combler la solitude, avoir un premier contact avec la culture locale (ou nord-américaine) et maintenir le lien avec le reste de la planète. Il s'agit d'un objet tellement important qu'il est fréquent de rencontrer des situations où les familles immigrantes ont remplacé le téléviseur offert gratuitement par un appareil de meilleure qualité, dès que c'est

possible, ce qui a d'ailleurs parfois comme effet de choquer la famille accueillante qui a offert le premier appareil et qui considère que bien d'autres achats plus essentiels devraient être faits en priorité.

Puisque lorsqu'il est question de bénévolat, il est évidemment question de don, il n'est pas étonnant que les familles accueillantes aient parfois le réflexe d'arriver à la première rencontre avec un petit don symbolique (des fleurs, une bouteille de vin, du sirop d'érable), qui deviendra la marque du début du processus de don. Ce sont les familles immigrantes qui ont fait mention de ces petites attentions qui les ont beaucoup touchées. Elles vont même garder les fleurs séchées dans un livre.

Dans la plupart des cas, il semble y avoir une première phase que l'on pourrait qualifier d'intensive. Les besoins criants liés à l'établissement (se meubler et se vêtir, inscrire les enfants à l'école, remplir un formulaire, etc.) et le caractère impérieux de l'apprentissage du français appellent alors un rythme soutenu de rencontres. Même l'aide aux devoirs, fournie par la famille accueillante aux enfants comme aux parents est souvent très régulière dans les premiers temps. Cette phase peut durer plus ou moins longtemps, selon les disponibilités de chacun et, par la suite, les choses reprennent ce que plusieurs qualifient d'allure «normale», une sorte de rythme de croisière.

Durant les premiers mois, la relation d'un jumelage de type bénévole est donc essentiellement centrée sur la réponse aux «besoins» immédiats de la famille immigrante. Pour cette dernière, il ne s'agit pas d'une situation très facile. La gêne d'être tout à coup une famille «en besoins» s'exprime évidemment d'abord dans la difficulté de faire le geste de demander l'aide. Par exemple, dans plusieurs cas, les familles immigrantes diront que durant la première rencontre, elles n'ont pas pu répondre quand on leur a demandé ce dont elles avaient besoin. Cette question leur paraît parfois ironique alors que dans leur situation, elles ont besoin de «tout». Si les familles immigrantes ne disent rien, c'est de leur propre initiative que les familles accueillantes bénévoles choisiront ce qu'elles estiment le plus urgent. Comme il a été mentionné en entrevue, c'est souvent en «regardant autour» que la famille accueillante a constaté qu'il n'y avait rien dans l'appartement. La fois suivante, elle a amené ce qu'elle estimait qu'il manquait.

La première fois qu'on leur avait posé la question : qu'est-ce qu'on peut faire pour vous aider ? les gens étaient littéralement pas capables de répondre.. Ils étaient pas capables de nous le dire, parce qu'il y avait tellement à faire, la moindre chose c'était apprécié de leur part. (famille accueillante).

Avec le temps, quand la relation de confiance se développera, certaines familles immigrantes seront un peu moins gênées de demander l'aide. Mais tout ne peut pas être demandé. L'aide à laquelle elles font référence en entrevue, c'est souvent de «demander des conseils», ou au mieux, quand on vit comme à St-Jérôme dans un lieu où les déplacements peuvent être compliqués, on demande un transport pour un rendez-vous, surtout.

On verra d'ailleurs que même dans les jumelages relationnels, il est question de ces demandes d'information et de conseils. En fait, dans ce cas, on n'est pas loin d'une relation entre égaux qui pourraient se consulter mutuellement et puis c'est là où la différence entre les deux familles est la plus évidente : la famille immigrante doit faire l'apprentissage des nouvelles façons de faire les choses, administratives ou de la vie quotidienne.

Il faut que tu respectes ces gens là. Ils avaient une vie, c'est des adultes, tu peux les aider à fonctionner, leur montrer un peu le gros... un peu leur faire voir la façon dont on vit, nous. Mais tu n'as pas à leur dire quoi faire. Tu peux conseiller, peut-être, mais après ça tu le laisses aller (famille accueillante)

Les familles immigrantes diront aussi qu'elles demandent conseil avant de prendre des décisions importantes. Dans le cas des demandes de transport, la demande est facile à justifier, elle n'est pas excessive : il y a une raison précise pour laquelle il faut se déplacer, l'absence de ressources en région est évidente et ne dépend pas uniquement de soi (il n'y a pas de transport en commun adéquat, on n'a pas encore le permis de conduire, etc.).

Le fait de dire que les familles immigrantes n'ont pas d'attentes au début est aussi une première façon d'introduire la vision «libre et gratuite» de la relation qui va s'installer au fil du temps. Bien sûr, la famille accueillante est là «pour répondre» aux besoins. Mais il y a des règles implicites à respecter pour pouvoir à la fois répondre à des besoins et maintenir une relation qui laisse aux deux familles l'impression qu'elles demeurent toujours libres d'accepter ou de refuser ce que l'autre demande ou propose. Il s'agit d'ailleurs d'un équilibre dont la fragilité est bien perçue de part et d'autre.

Ça a toujours été clair, (x, famille immigrante) dès la première rencontre, il avait dit si c'est un poids pour vous, il faut que ça arrête, faut pas qu'on soit un poids pour vous. Y peuvent nous demander des choses quand même, mais c'est pas demandé exagérément, c'est correct, on ne se sent pas du tout exploités par eux (famille accueillante)

Un membre d'une famille immigrante parlera de l'importance que la famille accueillante aide tout en laissant respirer ou sans tenir la main. Un membre d'une famille accueillante rappellera l'importance d'éviter de s'apitoyer ou encore de ne pas être le serviteur.

Il ne faut donc pas que :

1. les besoins exprimés excèdent ce que la famille accueillante peut offrir (du temps, des ressources surtout);
2. l'offre excède ou ne soit pas suffisante pour répondre juste à ce que la famille immigrante a vraiment besoin («pas trop, pas assez»).

Si la première condition n'est pas remplie, l'offre libre devient vite une obligation contrainte. Les craintes que la famille immigrante développe une dépendance à la famille accueillante surgissent alors. Dans l'évaluation de la réussite du jumelage de type bénévolat, l'absence de dépendance est perçue comme un indicateur de réussite. Par ailleurs, lorsque la famille accueillante se percevait avant tout comme une dispensatrice d'aide, on souligne parfois à l'inverse la trop forte «indépendance» de certaines familles immigrantes. La question de la dépendance est le plus souvent liée à celle du travail : c'est avant tout par le travail que les familles immigrantes développent leur indépendance. Dans d'autres cas, on fera aussi le lien avec l'éloignement des résidences (si la famille immigrante est «trop» proche, elle risque d'être plus dépendante) ou encore avec l'âge. « Ils voulaient démontrer qu'ils étaient capables de se débrouiller tout seuls et je pense que leur jeunesse a peut-être fait qu'ils agissaient comme ça. L'indépendance d'un jeune adulte. » (famille accueillante).

Quand il est question d'indépendance, c'est souvent par le terme de «débrouillardise» qu'il y est fait référence. Les familles immigrantes seraient plus ou moins «débrouillardes». En fait, lorsque la famille accueillante souligne la débrouillardise de sa famille jumelée, c'est souvent pour exprimer une fierté, une admiration pour sa capacité de surmonter les difficultés. Elle est même parfois considérée comme un «modèle», dont on peut s'inspirer pour surmonter les difficultés dans sa propre vie. Dans certains cas, la présence de la famille accueillante semble presque servir uniquement à renforcer l'image que la famille immigrante aura d'elle-même dans la progression de son processus d'insertion et d'intégration. « Ils n'attendaient pas nécessairement que je fasse des choses pour eux autres. Ils étaient fiers. J'arrivais une journée, puis ils étaient fiers de me dire : regarde ça, t'as vu, aujourd'hui j'ai trouvé une deuxième table pour le salon » (famille accueillante).

La famille accueillante fait cependant aussi parfois référence à la débrouillardise de la famille immigrante pour souligner la difficulté de définir son propre rôle d'aidant ou le peu d'utilité de son apport. Les familles accueillantes peuvent aussi vivre beaucoup d'insécurité face à leur qualité « d'aidants ». De nombreuses personnes nous ont relaté être passées par une période de questionnement où elles doutaient d'en faire assez, d'être une bonne famille de jumelage, d'être adéquat et se questionnaient à savoir si d'autres réussissaient mieux qu'elles.

Si la famille accueillante considère qu'elle est là pour répondre à des besoins et que la famille immigrante cherche surtout à démontrer qu'elle peut se débrouiller sans aide, il y aura évidemment un certain flottement dans la relation. C'est dans ce dernier cas qu'on peut se retrouver dans la situation où l'offre de la famille accueillante excède les besoins de la famille immigrante. Dans les cas où l'expérience de jumelage du type bénévolat a été globalement positive, la référence à ce type de situation, qui ne s'est alors pas produite dans les faits, mais dont on a entendu parler dans le cas d'autres familles ¹⁷, sert à marquer la limite de ce que la famille accueillante doit faire, pour éviter que la famille immigrante développe une dépendance, ou, du point de vue de la famille immigrante, pour éviter que la famille accueillante ne soit trop envahissante.

Ils [Le coffret] nous avaient mis en garde. C'est qu'il y en a qui en avaient trop fait au début, les première familles, qui leur donnaient tout. Ils pensaient que c'était un dû. Ils leur donnaient tout et tout leur était acquis. (famille accueillante).

Je ne voulais pas non plus être toujours rendue là. Je voulais qu'ils se débrouillent aussi, parce que j'avais entendu parler aussi d'autres familles d'autres origines qu'on avait tellement couvées qu'après un an, elles

¹⁷ Les personnes interviewées ont fréquemment recours à des exemples de mauvaises expériences «dont elles ont entendu parler» pour mieux mettre en évidence la qualité de leur propre expérience. Si les informations offertes sur ces autres expériences ne peuvent évidemment pas être utilisées comme matériaux d'analyse au même titre que ce qui est dit des expériences qu'on décrit directement, elles permettent souvent quand même de mieux préciser les attentes et les craintes des jumelés et, ainsi, de mieux identifier les facteurs facilitants et les obstacles à la réussite des expériences. Dans le cas d'une entrevue, les personnes rencontrées ont plutôt eu comme réflexe de rapporter l'opinion des proches sur leur expérience, comme s'ils étaient des témoins extérieurs dont l'opinion semble parfois faire le contrepoint de ce que les jumelés eux-mêmes disent leur expérience. Dans ce cas, le discours reste ambigu; entre les jumelés qui font état d'une expérience positive et leurs proches qui leur ont dit à quel point cela semblait difficile, on reste à se demander si la stratégie sert à faire dire à d'autres ce qu'on n'ose pas dire.

n'étaient pas plus capables de se débrouiller qu'à leur arrivée ou presque (autre famille accueillante).

Notons que cette peur de l'envahissement est loin d'être exclusive aux familles accueillantes. Ainsi, il ne sera pas rare de retrouver, à travers l'analyse des paires de jumeaux, que cette crainte peut être vécue parallèlement par les jumeaux immigrants et accueillants, chacun ayant peur d'être envahi par l'autre. L'aveu mutuel de ce sentiment marquera le début d'une relation plus égalitaire.

On fait aussi parfois référence à ce déséquilibre dans l'aide qui peut être liée à une vision trop «paternaliste» des accueillants à l'égard des nouveaux immigrants. Cette vision semble plus susceptible d'émerger dans des situations de jumelage où la famille accueillante est d'une génération plus âgée et où la relation qui s'établit ressemble plus à celle entre parents et enfants qu'entre adultes égaux. Lorsque les membres de la famille immigrante sont assimilés à ses enfants, il est plus difficile de passer à une relation non paternaliste.

Si plusieurs familles immigrantes sont en fait assez satisfaites de cette prise en charge quasi parental (« ils nous envoient une carte et ils marquent maman et papa dessus »), le paternalisme provoque de l'agacement chez certaines autres qui vont déplorer les situations où le fait d'éprouver des difficultés à s'exprimer dans une nouvelle langue est associé trop facilement à celui de ne rien connaître.

Je trouve qu'il y a une vision, des fois, des immigrants, qui n'est pas juste. Nous on était des gens diplômés, on avait une culture générale assez large. Alors nous on avait autant de choses à montrer qu'eux... À cause de la langue, ils pensent qu'on ne sait rien et ils essaient de nous traiter différemment... J'aimerais lui montrer ma culture, savoir de sa culture..., partager, d'égal à égal. C'est ça un échange, ce n'est pas de tenir tout le temps la personne par la main. Oui, elle peut aider, mais en même temps, laisser respirer. (famille immigrante)

Cette insatisfaction laisse penser que cette famille immigrante aurait été plus à l'aise dans un jumelage relationnel.

Par ailleurs, une dynamique paternaliste est une situation qui est particulièrement susceptible de se produire lorsqu'il s'agit de donner son opinion sur une action ou d'offrir un conseil qui n'est pas toujours demandé. La difficulté de tracer la limite dans ce domaine est évoquée en entrevue tant par les familles accueillantes que par les familles immigrantes.

À un moment donné, j'ai eu l'impression d'avoir fait une gaffe. Son père est mort et elle a dû faire beaucoup de téléphones en Yougoslavie pour

régler ça. Elle n'avait pas beaucoup d'argent et elle en devait au Bell. Moi j'étais mal à l'aise par rapport à ça... J'avais apporté une petite carte de sympathie et j'avais mis de l'argent là-dedans car je savais qu'elle avait beaucoup de dépenses à faire concernant son père. Je voulais l'aider, j'ai eu l'impression qu'elle était vexée de ça. (famille accueillante)

Une famille accueillante de St-Jérôme fait aussi référence à ces appels téléphoniques que les familles immigrantes font à l'étranger et qui leur coûtent si cher, alors qu'ils ont si peu de ressources. Cette jumelée utilise cet exemple pour rappeler précisément que ce ne sont pas aux familles accueillantes à juger de ce que leurs jumelés font avec leur argent «c'est pas de tes affaires». La famille accueillante peut certainement donner des conseils, mais elle n'est pas là pour «dire quoi faire». Et c'est cette distinction qui définit la limite entre une aide «juste assez» et un «envahissement».

Le sentiment que l'offre excède les besoins peut tout autant être ressenti par la famille accueillante, que ce soit au cours de l'évolution d'une relation où se crée progressivement le sentiment qu'on en fait trop, que la famille immigrante prend l'aide offerte pour un dû ou encore, plus tard, au moment de faire le bilan d'une expérience qui a finalement pris fin, à la suite de l'échec de l'expérience ou du départ de la famille immigrante de la région. Dans le cas où le sentiment d'en faire trop se développe progressivement, les opinions des familles accueillantes sont elles-mêmes partagées lorsqu'il s'agit d'en attribuer la responsabilité à l'une ou à l'autre famille. Elles diront parfois qu'elles ont elles-mêmes provoqué la situation en voulant que rapidement la famille immigrante ait tout ce dont elle a besoin et que cette dernière n'ose pas lui dire que c'est trop. C'est plus tard que viendront les regrets. Dans d'autres cas, on attribue la responsabilité à la famille immigrante, parfois seulement à un membre d'ailleurs qui voit la famille accueillante comme une «banque à piton» (famille accueillante, St-Jérôme). Il est aussi parfois fait mention de certains enfants qui n'expriment leur intérêt envers la famille accueillante que lorsque celle-ci leur apporte des cadeaux.

Les départs de familles immigrantes de la région sont encore plus souvent l'occasion de faire un bilan de ce qui a été donné et reçu et les circonstances dans lesquelles le départ se produit sont très importantes dans le calcul qui sera fait à ce moment. À St-Jérôme, de nombreux immigrants ont quitté la région pour s'installer en Ontario. Un reproche qui revient souvent dans les entrevues concerne les situations où les familles immigrantes partent sans prévenir leur famille jumelle. On pensait qu'on avait bâti une relation de confiance; le fait de cacher ses projets donne plutôt l'impression que c'était une illusion. Les familles accueillantes déçues du départ «en cachette» de leur famille jumelle sont

portées à faire le compte de ce qu'elles leur ont donné, tant en temps qu'en meubles ou autres effets matériels.

Avec la famille ... , on a appris du jour au lendemain qu'ils partaient. Alors disons que ça nous a un peu refroidi. On a eu une bonne douche d'eau froide, on avait investi du temps, on était content, la progression et tout, pis y nous appellent et nous disent demain matin on part et on s'en va en Ontario (famille accueillante)

Ces départs et ces pertes brusques de contact sont aussi présents dans les situations de jumelage de familles accueillantes avec des revendicateurs de statut de réfugiés, comme il nous en a été rapporté dans certaines entrevues à Montréal. Et les familles accueillantes concernées auront aussi tendance à «faire les comptes» après avoir perdu de vue leur famille jumelle. Le départ peut être interprété comme un manque de reconnaissance pour ce qui a été offert. D'autres familles n'auront pas cette attitude; c'est plus souvent le cas lorsque la famille immigrante pose le geste de garder le contact – et fait part de ses projets avant le départ. Dans le cas des revendicateurs de statut de réfugié qui ne l'ont pas obtenu, on s'explique quand même plus facilement le fait qu'elles soient disparues brusquement. Par ailleurs, si les familles de St-Jérôme qui quittent vers l'Ontario gardent le silence sur leur départ, on pourrait supposer, en référence à la littérature sur le don et la dette dans les relations interpersonnelles (Godbout et Charbonneau 1996), que ce serait parce qu'elles se sentent redevables envers leurs familles jumelles et qu'elles ne veulent précisément pas que la dette contractée les empêche de partir. C'est aussi le message implicite que semble transmettre cette famille accueillante :

Ça m'a fait beaucoup de peine qu'ils partent et qu'ils ne me le disent même pas.. On ne sait pas c'est quoi leur idée quand ils partent comme ça, en catimini, ils ont peur de quoi. Ont-ils peur qu'on leur refuse ? Ils sont tellement contrôlés dans leur pays. Est-ce qu'ils pensent que ça marche la même chose ici ? Ils sont libres d'aller ailleurs s'ils le veulent, sauf qu'ils ont des responsabilités vis-à-vis le Québec.

Et c'est aussi ce que semble comprendre cette famille immigrante :

Je sens que j'ai une énorme dette avec ce pays... Eux ils nous ont appuyé de façon merveilleuse... Ils nous ont donné les outils pour nous intégrer ici... Un de mes objectifs est de m'intégrer au plus vite possible et de donner... Nous ne pouvons pas penser à partir sans voir donné quelque chose de nous-mêmes.

Le sentiment d'être redevable a aussi été évoqué dans une entrevue par une famille accueillante qui considère justement que ce sentiment peut conduire la famille immigrante à taire ses insatisfactions dans le processus relationnel.

Le danger... Tu peux faire des affaires... qu'on ne comprend pas toujours, mais c'est de ne pas faire une chose qui les choque. Je pense que c'est peut-être là la plus grande difficulté et eux autres, je pense, se sentent redevables, alors ils n'osent pas toujours te le dire (famille accueillante)

Les familles accueillantes interviewées font souvent le lien entre la difficulté de bien doser l'offre d'aide et l'absence de précisions de la part de l'organisme gestionnaire du programme ou même de celles de la famille immigrante elle-même sur l'engagement attendu des familles accueillantes. D'autre part, en particulier lorsque la relation chemine vers l'amitié, on verrait mal que l'organisme ou la famille immigrante propose une liste précise de tâches à accomplir. Cette procédure irait aussi à l'encontre de l'idée selon laquelle il faut s'adapter aux besoins divers des familles immigrantes.

Au cours des entrevues, il ne semble pas être apparu souvent des situations où la famille immigrante aurait eu l'impression que la famille accueillante n'en a pas fait assez. En fait, dans ces expériences où tout se passe bien, les familles accueillantes en font «juste assez». Ce qui n'empêche pas les familles immigrantes d'affirmer dans le même souffle que leur jumelle en a fait énormément pour eux et qu'on lui en est très reconnaissant.

Le jumelage de type bénévolat suppose un certain sens à ce qui circule entre les deux familles, comme il a été dit plus tôt. Mais les personnes bénévoles font toujours référence au fait qu'elles reçoivent aussi beaucoup de leur expérience. Est-ce le cas ici ? D'une manière un peu floue, les familles accueillantes soulignent en effet avoir beaucoup reçu, en référence à ce que cela signifie dans le domaine du bénévolat : donner est un processus qui enrichit, qui permet de mettre l'accent sur les valeurs importantes dans la vie : les relations humaines, etc.

Les familles accueillantes diront aussi avoir reçu dans l'échange culturel, à travers tout ce qu'on a appris de l'autre. Cela reste plutôt dans l'ordre de la curiosité, de la distance respectueuse : on a appris comment les autres vivent ailleurs, sans avoir pour autant l'intention d'adopter certaines de ces habitudes étrangères.

Il y aura aussi des histoires d'échanges concrets : les repas en sont un exemple. Mais il y a aussi là des exemples où les familles accueillantes ont cessé assez

rapidement de se faire recevoir chez leur famille jumelle lorsque celle-ci continue de faire des plats du pays d'origine ou encore continue de manger à des «heures impossibles».

Dans certains cas, il est aussi question d'échange de cadeaux. Il est fréquent, dans tous les types de jumelage, que les familles jumelées se voient au moment de célébrations telles qu'à Noël ou aux anniversaires. Ceci est susceptible de conduire la famille immigrante à offrir aussi des cadeaux. Certaines familles accueillantes ont tendance à essayer de convaincre leur jumelle de ne pas leur offrir de cadeaux, sous prétexte qu'elle a si peu de ressources. C'est pourtant souvent une des seules façons pour la famille immigrante d'exprimer sa reconnaissance pour tout ce qu'elle a reçu depuis le début de la relation avec la famille accueillante. C'est aussi en acceptant ces cadeaux, qui peuvent avoir une valeur monétaire bien réduite dans les faits, que la famille accueillante peut arriver à donner l'impression à la famille immigrante que cette dernière n'est pas seulement celle qui reçoit, celle qui est dépendante et cela peut être tout aussi important pour la famille immigrante que de recevoir effectivement de l'aide. Il demeure que c'est une situation qui demande d'être éclairci rapidement pour éviter les malentendus, comme le laisse supposer ces réflexions d'une famille accueillante de Québec

À Noël, ils sont venus chez nous, ils avaient fait des petits cadeaux, on était un peu mal à l'aise parce que c'est ça, ils ne sont pas riches, ils sont sur l'aide sociale. Je ne savais pas ... si je leur fais des cadeaux, ils vont se sentir mal à l'aise. Finalement, ils sont arrivés avec des tout petits cadeaux, puis elle m'a donné des cadeaux qui étaient à peu près de la même valeur que ceux que j'avais donnés, c'est moi qui était mal à l'aise.

Il y a aussi certaines façons subtiles de favoriser avec le temps un échange un peu plus réciproque entre les deux familles. Le fait d'exprimer la fierté devant la débrouillardise de la famille immigrante est, par exemple, une façon de se situer davantage dans une relation entre personnes autonomes, d'égal à égal. Les habitudes que les familles jumelées prennent rapidement de se voir parfois chez l'un et parfois chez l'autre ou encore de développer le réflexe, chez la famille accueillante, de demander d'abord si la famille immigrante a besoin de quelque chose qu'on a pensé lui apporter avant d'arriver directement avec la chose en question sont aussi des moyens simples de marquer le respect et de se situer davantage dans une relation entre égaux. Comme le rappellera une famille immigrante de Montréal : « nous, on ne voulait pas juste recevoir et ne pas donner ».

Il sera aussi ponctuellement question de l'aide de certains membres de la famille immigrante. Par exemple quand la famille accueillante est âgée, la famille immigrante peut avoir l'occasion de se retrouver dans un rapport intergénérationnel, semblable à celle des enfants (ou petits-enfants) qui aident ponctuellement leurs parents (par exemple pour le pelletage de la neige). Mais ces manifestations demeurent peu fréquentes. Plus souvent l'aide redonnée par la famille immigrante est simplement celle de la sociabilité ou encore du soutien émotif mutuel dans certaines situations difficiles que les deux familles sont susceptibles de vivre.

Dans le cas de dons matériels de la famille accueillante, il y a parfois une ambiguïté sur le droit ou non de la famille immigrante de redonner à d'autres ce qu'elle a reçu de la famille accueillante. Certains en seront choqués, comme le laisse penser ces réflexions d'une famille accueillante de St-Jérôme : « Moi j'ai toujours vu (x, famille immigrante) reporter le linge que je lui apportais. C'était facile de savoir quand... tu leur apportais quelque chose, que c'était pas, comme je pourrais dire, que c'était pas donné, revendu ».

D'autres comprendront qu'ainsi, plus de gens pourront être aidés dans le processus. On a d'ailleurs le cas de certaines familles accueillantes qui fournissent de l'aide matérielle à d'autres personnes du réseau de la famille immigrante, souvent à la suggestion de cette dernière. Dans les situations où la famille immigrante a quitté pour l'Ontario, certains accueillants s'interrogent sur ce qu'il est advenu de tous les objets qu'ils ont donnés à leurs jumeaux; le cas le plus mal perçu est certainement celui où on soupçonne la famille immigrante d'avoir revendu les dits objets, donc d'avoir fait un profit avec un don.

Il y avait des choses qu'on leur avait données. Le trois quart de leurs affaires, je ne sais pas ce qu'ils en ont fait, je ne sais pas si ils les ont vendus. Parce que la télé qu'on leur avait donnée, c'était la télé du père de [mon conjoint], c'était une grosse boîte, elle était bonne, mais grosse dans un meuble. Fouille moi où elle est, mais on est arrivés là et il y avait une petite télé. Je ne sais pas, est-ce qu'il l'a donnée ? On ne savait rien..., alors goodbye, va-t-en dans ton Ontario (famille accueillante).

Nous faisons l'hypothèse que les jumelages de type bénévolat pouvaient évoluer vers deux types de situations; soit que la relation prenne fin lorsque les «besoins» sont comblés; soit que la relation se transforme en amitié. L'observation des expériences de jumelage de ce type à St-Jérôme conduit à des conclusions un peu plus nuancées. Lorsque la relation prend fin, c'est d'abord parce que les familles immigrantes ont quitté la région, ce qui est susceptible de se produire dans toutes les régions étudiées, comme le laisse

penser cette réflexion d'une famille accueillante: « Si on fait le bilan des familles, la première famille est partie en Ontario, la deuxième famille est partie au Japon, la troisième famille est ici, la quatrième est partie à Montréal, la cinquième est encore ici, mais c'est difficile de retenir les gens ici ». Les jumelages concernés par les départs ne présentent d'ailleurs pas de caractéristiques très différentes de celles où les familles sont demeurées à St-Jérôme. Les départs, comme on le sait, sont avant tout liés à l'incapacité de trouver du travail. Dans certains endroits, les immigrants qui partent suivent alors majoritairement une même filière vers l'Ontario.

La relation de bénévolat est cependant vouée à vivre une transformation à plus ou moins brève échéance et cette étape sera effectivement liée au fait de cesser d'avoir besoin. Le jumelage de type bénévolat deviendra davantage un jumelage relationnel, mais le lien ne sera pas toujours celui d'une amitié : dans bien des cas, cela ressemble plutôt à la transformation du lien filial au moment du passage à l'âge adulte : les enfants restent les enfants, même adultes. Une réflexion d'une famille accueillante rend bien cette idée : « Il y avait une certaine liberté que j'ai laissée à mes enfants. Ils ont fait leur chemin. Alors pour moi c'était la même chose. » Par ailleurs, il ne sera plus question de jumelage à ce moment, mais d'une relation interpersonnelle qui a complètement perdu le côté un peu formel qu'il avait au départ.

Lorsque la famille immigrante cesse d'avoir besoin, c'est en fait parce qu'elle est devenue autonome, par le biais du travail et dès que cela est arrivé, on a cessé de demander une aide. Les familles accueillantes parlent fréquemment de ce moment important qui a modifié le rapport entre les deux familles, pour dire même parfois que la famille immigrante a cessé peut-être plus vite qu'elle aurait dû – selon eux – de faire appel à eux, parce que cela prend quand même un certain temps avant d'avoir des ressources vraiment suffisantes pour faire vivre la famille. On fera aussi ce genre de remarque autour de l'utilisation des banques alimentaires ou de vêtement : les familles immigrantes ont cessé très rapidement de les utiliser : on peut penser que la gêne et la volonté de ne pas dépendre des autres jouaient autant sinon davantage dans ce cas.

Mais comme il a été dit plutôt, il ne faut pas oublier que pour beaucoup de familles immigrantes, il s'agit là d'une première expérience où on a dû demander de l'aide, que cela a été une expérience gênante et qu'on souhaite que ce type de relation se termine rapidement, donc que l'aide unilatérale se transforme plutôt en relations entre égaux. On va dire parfois qu'on s'est senti dépendant au début. On préfère plutôt dire que la famille accueillante ne les a jamais fait sentir dépendants. Par ailleurs, l'indépendance survient aussi parce que la famille

immigrante développera son propre réseau amical et d'entraide, en faisant, par exemple, appel aux membres de sa communauté d'origine présente dans le voisinage.

C'est cependant aussi parfois la famille accueillante qui est la plus favorable à ce que leur famille jumelée chemine rapidement vers l'indépendance. Certains accueillants feront mention en entrevue d'événements plus ou moins planifiés qui ont permis de diminuer le rapport de dépendance de la famille immigrante. Parmi les événements non planifiés, le fait pour un membre de la famille accueillante de tomber malade brusquement (surtout lorsqu'il s'agit de la femme, qui constitue le lien principal avec la famille immigrante) sera même susceptible de renverser temporairement le sens de la relation d'aide. Certains autres accueillants mentionneront aussi des voyages, un événement plus planifié, qui les éloigne un moment de leur jumelle et oblige celle-ci à se prendre en mains et à devenir plus autonome. Dans tous ces cas, le passage à l'autonomie pour la famille immigrante modifie le sens de la relation entre les familles et favorise le passage à la relation d'amitié.

C'est donc vers l'amitié qu'on essaie de se diriger le plus tôt possible. Une famille accueillante dira qu'elle, de toute manière, n'avait dès le départ, rien d'autre à offrir. C'est une situation peu répandue à St-Jérôme où les familles accueillantes se présentent aux familles immigrantes comme étant là d'abord pour répondre à leurs besoins. En fait, même dans ce cas, cela peut se traduire de la même manière car on dira alors qu'on répond à leurs besoins... de relations. Surtout lorsqu'il est question de la première vague d'immigration, on fera plus souvent référence au fait que les familles qui viennent d'arriver sont seules et qu'elles ne connaissent personne : il y a un besoin à combler. On verra à ce que ça devienne une amitié par la suite. Pour que la transformation se produise, il faut bien sûr du temps. Mais il faut aussi modifier le rapport entre les familles, réduire la dépendance et s'engager dans un échange où chacun pourra à la fois donner et recevoir. Si les situations observées laissent penser que la plupart des familles jumelées ont effectivement connu cette transformation ou sont en train de la connaître, il demeure que le lien qui subsiste au delà de la période bénévole ressemble davantage à un lien affectif inconditionnel et exclusif, de type familial, qu'à une amitié libre et égalitaire.

C'est d'ailleurs en référence à l'intensité et à l'exclusivité du lien créé que les familles accueillantes de type bénévole justifient le fait qu'elles s'engagent rarement dans un second jumelage, même lorsque la famille immigrante a quitté la région. Les familles accueillantes craignent de comparer les deux expériences, en fait surtout de comparer les familles entre elles, et ont peur d'être déçues par

la comparaison. Nous verrons que dans les autres types de jumelages, il est beaucoup plus fréquent que les familles accueillantes acceptent de s'engager dans de nouveaux jumelages. Elles en ont parfois plus d'un en cours en même temps.

Le jumelage par l'engagement social ou politique

Si le jumelage de type bénévole est compris comme tel tant par la famille accueillante, qui inscrit souvent cette activité dans une suite d'autres initiatives bénévoles, que par la famille immigrante, qui a besoin d'un soutien matériel et d'accompagnement pour s'installer et faire les premières démarches essentielles, le jumelage de type «engagement social ou politique» se définit d'abord par le biais des représentations de la famille accueillante seulement.

Il s'agit encore d'un type d'accueil, car la démarche de la famille accueillante vise surtout à aider sa jumelle dans les premiers moments de son insertion dans sa nouvelle «communauté». Nous avons choisi de faire une distinction entre l'engagement social et l'engagement politique. Dans le premier cas, il est plus question de motivations humanitaires et du devoir de la société d'accueil par rapport au *processus d'intégration* des immigrants. Les familles accueillantes motivées par un engagement social se considèrent avant tout comme des «ambassadrices» de leur pays et leur rôle sera d'accompagner les nouveaux immigrants dans leur apprentissage des nouveaux codes culturels, habitudes de la vie quotidienne, connaissance de l'environnement dans lequel ils se sont installés. «Moi c'était de me sentir utile, moi c'était ça, engagement social, c'était pour que ces personnes aient un bon contact avec le Québec, pour que le mot terre d'accueil ça représente quelque chose pour eux » (famille accueillante, Québec).

Dans le cas de l'engagement politique, les motivations se rapprochent du militantisme. Il y aura davantage de sensibilité à l'égard de situations politiques précises dans les pays d'origine des immigrants ou même des références aux représentations politiques du Québec à l'égard des immigrants¹⁸. C'est aussi dans cette catégorie qu'on peut situer les cas particuliers de jumelage avec des familles de revendicateurs de statut de réfugiés où la question politique demeure toujours au centre des préoccupations.

¹⁸ Par exemple en référence au discours tenu par le Premier ministre Jacques Parizeau, au lendemain de la défaite du référendum, à propos des immigrants qui ont choqué et qui motivent à faire quelque chose pour construire un autre type de relation avec les communautés culturelles.

Que l'engagement soit politique ou social, il s'agira d'une démarche volontaire plutôt que d'un recrutement direct de la part de personnes de l'organisme qu'on connaît. L'information sur le programme provient de sources diversifiées : la télévision communautaire, le journal, l'école, un tiers qui participe déjà au programme. Par ailleurs, dans le cas de l'engagement social, il est peu question d'information recueillie à travers d'autres activités interculturelles, ce qui sera tout à fait différent pour les jumelages motivés par l'engagement politique.

Le type de jumelage lié à l'engagement social fait plutôt appel à des motivations humanitaires qui sont présentées de façon très générales et semblent demeurer un peu floues dans l'esprit de la personne concernée. On réfère davantage au devoir « des » Québécois de s'engager socialement pour aider à l'intégration des immigrants : une notion un peu théorique qui semble moins aboutir à un engagement très concret envers des personnes réelles qu'à un exercice qui demeurera un peu formel. D'ailleurs, dans ce cas, bien que les familles accueillantes fassent plus souvent appel à des justifications de type bénévole – on est là pour *aider* l'immigrant à s'intégrer - que de curiosité pour les autres cultures, il ne s'agit pas du bénévolat tel que celui des familles accueillantes de St-Jérôme, c'est-à-dire un modèle de prise en charge très intensif et très personnalisé.

Lorsqu'il est question de l'interculturel, on retrouve moins, chez les familles accueillantes motivées par l'engagement social, une curiosité à connaître les modes de vie, les traditions et cultures des pays d'origine des immigrants qu'une curiosité un peu distante pour le *processus d'intégration* lui-même, l'adaptation au pays d'accueil et, plus généralement, alors qu'on a le sentiment de vivre dans une société très homogène, en région notamment, de connaître un peu mieux ce que ce sera de vivre dans une société multiculturelle, qu'on suppose être le modèle de cohabitation sociale de l'avenir. On se place ainsi davantage dans un rôle d'observateur d'une situation en changement – s'installer dans un nouveau pays - et d'informateur ponctuel à propos des nouveaux usages à acquérir pour devenir un Québécois à part entière, que de participant à un échange entre sa culture et la culture de l'autre.

Les familles accueillantes motivées par un engagement politique ont une sensibilité et un intérêt beaucoup plus grand pour la culture de l'autre. Elles ont d'ailleurs souvent une histoire personnelle d'engagement actif dans le milieu interculturel ou ont vécu à l'étranger. Il faut aussi mentionner le cas de certaines familles immigrantes de longue date qui se proposent pour un jumelage avec de nouveaux immigrants. Leur initiative est souvent motivée par le fait que leur propre intégration a été une période difficile; difficultés qu'elles veulent éviter à

d'autres personnes placées dans la même situation. Les nouvelles familles immigrantes ne sont pas toujours favorables à un jumelage avec d'anciens immigrants car elles ont souvent comme double motivation de connaître les codes culturels des Québécois «de souche» et de sortir du cercle des relations entre immigrants. « Il y a une chose. Cette famille est d'origine française. Donc ils n'avaient pas beaucoup plus au niveau culturel à nous apprendre. Eux-mêmes, ils avaient un peu de difficultés à s'intégrer proprement dit » (famille immigrante).

Les activités envisagées par les familles accueillantes qui se considèrent comme les ambassadrices du pays d'accueil auront tendance à présenter un caractère unidirectionnel, i.e. dirigées explicitement vers l'immigrant/accueilli, auquel on cherche à apprendre quelque chose sur la culture québécoise, les habitudes locales. La visite à la cabane à sucre, qui permet *l'initiation* à la nourriture québécoise, à la musique folklorique et aux danses d'autrefois sont des exemples types. La visite de lieux touristiques bien connus des locaux serait également à ranger dans cette catégorie à cause de son caractère quelque peu didactique. Cela se traduit, entre autres, par des activités consistant à faire découvrir la ville ou la région au nouvel arrivant, comme on le ferait avec n'importe quel visiteur de l'étranger. L'idée de site typique ou exceptionnel est centrale à cette logique. On peut penser à une promenade dans le Vieux-Montréal, au Mont-Royal, sur les plaines d'Abraham ou dans d'autres grands parcs ou à des promenades en auto à l'extérieur pour découvrir la campagne, visiter un lac, jouir de la nature.

La participation aux événements ou fêtes populaires tels la Saint-Jean-Baptiste (avec ses éventuels défilés, fêtes de quartier et feux d'artifice), le Festival de jazz, le Festival de Québec, la Fête des Neiges, etc. constituent des variantes sur le mode hôte-visiteur. Ces événements sont considérés comme des moments privilégiés d'apprentissage du «comment on fête au Québec». Ils sont généralement très prisés par les familles immigrantes, surtout lorsque le site ou l'événement se prête à des exposés sur l'histoire et la culture du Québec. Mais certains signaux évoquent parfois des images fort divergentes entre les familles jumelles : par exemple, les feux d'artifice de la St-Jean qui déclenchent des réactions de peur chez des enfants d'ex-Yougoslavie traumatisés par la guerre. L'activité atteint alors des objectifs pédagogiques pour les uns et pour les autres : le vécu devant les yeux de l'accueillant des séquelles de la guerre chez l'immigré vaut mille récits que, de toute façon, ce dernier serait incapable de formuler.

Les activités telles qu'aller à la pêche ensemble, l'invitation au lac ou au chalet pour la pratique/l'initiation aux sports d'hiver (raquette, ski, etc.) peuvent être

considérées comme le pendant, dans l'espace plus «privé/réservé», de ces visites de sites / événements. On n'est plus dans l'espace public mais on reste dans l'asymétrie, la famille accueillante montrant à l'autre ce que cette dernière ne peut offrir dans les circonstances actuelles.

Les familles immigrantes jumelées à des familles accueillantes qui se sont engagées dans le programme suite à des motivations d'engagement social ne semblent cependant pas toujours y trouver leur compte. Plusieurs réfèrent bien sûr à l'importance de développer des liens avec des Québécois. On a aussi plusieurs situations où les familles immigrantes parlent déjà bien le français, où la motivation à parler la langue est donc moins présente. Mais dans d'autres cas, les attentes sont beaucoup plus semblables à celles des familles immigrantes associées à un jumelage de type bénévole : on aurait eu besoin d'aide pratique, matérielle, de soutien plus immédiat, ce qu'on semble avoir rarement obtenu.

Nous autres, on pensait que la famille allait nous aider à surmonter nos difficultés. On s'attendait à ce que la famille, puisqu'elle travaillait, puisse nous aider à s'intégrer aussi au milieu du travail. C'est pas moi qui devrais demander à la famille, je leur disais que je n'ai pas d'emploi, que je suis à la recherche... bien sûr la famille me disait « du courage »... (famille immigrante)

Les familles québécoises, elle n'aiment pas quand vous avez des problèmes, elles vous aiment quand vous êtes joyeux, quand vous fêtez quelqu'un, quand vous préparez le souper, quand vous aimez sortir... Au début je pensais que je vais avoir une amie qui peut m'aider. Il y a des personnes qui ne s'intéressent pas aux autres personnes qui ont des problèmes et il n'y a pas de temps pour ces problèmes et il y a du temps que pour les spectacles, pour sortir et les autres choses (autre famille immigrante).

En fait, il semble qu'il y ait ici plus qu'ailleurs divergences de vue entre les attentes des familles immigrantes et celles des familles accueillantes. Ces insatisfactions de la part des familles immigrantes semblent moins présentes lorsque leur jumelle est motivée par un engagement politique. En fait les familles immigrantes apprécient souvent le fait que leur jumelle ait aussi des préoccupations politiques et, surtout, une connaissance préalable du pays dont elles sont originaires.

Chez les familles accueillantes motivées par un engagement social, il y en a plusieurs qui ont fait un certain nombre de jumelages successifs. Les accueillants réfèrent à des problèmes d'affinités, de communication ou de départs de la ville pour justifier l'arrêt des jumelages antérieurs. Dans les faits, il

semble que plusieurs des jumelages qui s'inscrivent dans cette dynamique ne se sont jamais vraiment concrétisés après la première rencontre officielle ; comme si l'engagement demeurerait toujours très «théorique» et avait du mal à se concrétiser dans une relation avec des personnes réelles. On ne retrouve pas comme dans le cas du jumelage de type bénévole des expériences qui ont donné lieu à une relation intense, exclusive, exceptionnelle. Famille accueillante et famille immigrante disent rarement qu'elles ont été jumelées avec «la meilleure famille» qui soit. Les familles accueillantes motivées par l'engagement social paraissent moins vouloir développer une amitié personnelle qu'un exercice un peu formel d'engagement, ce qui n'est pas le cas des familles motivées par un engagement politique. Chez les premières, la relation reste distante et elle prend plus souvent fin lorsque le programme officiel prend fin. La fin de la relation semble aussi plus probablement liée aux déceptions qui font suite au constat de la divergence des attentes entre les familles jumelées.

Chez les familles accueillantes motivées par l'engagement social ou par l'engagement politique, le rôle d'aidant est présent lorsqu'il est question de transmettre des informations ou de faire connaître les habitudes de vie québécoises. Mais, alors que chez les familles motivées par l'engagement politique, la transmission semble se réaliser dans les deux sens et favoriser la création d'un véritable échange de renseignements, chez les familles motivées par l'engagement social, la transmission demeure à sens unique; on a parfois l'impression de se trouver devant une relation entre un professeur et un élève. Dans certaines entrevues, on sent poindre une certaine frustration quand les immigrants ne semblent pas apprécier à leur juste valeur les plats d'ici qu'on leur mijote. C'est aussi ce que laissent penser ces réflexions d'une autre famille accueillante de Québec :

Si on accepte des immigrants, il faut faire les efforts pour les intégrer, je pense que c'est notre responsabilité à nous les Québécois d'aller les chercher pis de les intégrer. C'est pas toujours facile, on a des fois l'impression que l'immigrant fait pas tous les efforts qu'il devrait...

On s'attend ainsi plutôt à ce que la famille immigrante fasse plus d'efforts pour s'intégrer, pour prendre les habitudes dont on les informe.

Dans ce dernier cas, il n'est pas rare que le rôle d'informateur s'exerce davantage à travers des invitations à des activités qu'on fait déjà qu'à la planification d'activités spécifiques pour la famille immigrante, quand il ne s'agit pas seulement de rencontres «sociales» pour discuter. Il sera parfois explicitement fait mention de la préférence à ce que le jumelage ne crée pas

d'obligations et qu'il s'inscrive en continuité avec les habitudes de vie antérieures, sans trop les perturber. On apprécie lorsque les familles immigrantes ont une voiture, ce qui évite à l'accueillant de «faire le taxi» ; les familles accueillantes soulignent aussi parfois le problème de ressources financières de leur jumelle, ce qui l'empêche de les suivre dans des sorties et des activités de loisir. Là où l'apprentissage de la langue reste à faire, les familles accueillantes mentionneront aussi cet aspect dans ce qu'ils perçoivent comme motivation de la famille immigrante à participer aux jumelages. Dans les faits, certains trouvent ce rôle difficile à jouer, un peu épuisant. En bref, les accueillants motivés par l'engagement social semblent parfois se percevoir dans une relation qui ne doit pas leur demander trop d'efforts particuliers, un type de situation assez fréquente dans les jumelages relationnels. Il est aussi question, comme ailleurs, de l'importance de motiver les immigrants dans leur processus d'intégration, de reconnaître le chemin parcouru par exemple. Il est, comme dans le type bénévolat, fait mention de leur capacité de débrouillardise. Cela laisse parfois l'impression que cette reconnaissance sert tout autant à justifier le fait de ne pas s'engager dans un processus d'aide «qui infantilise les immigrants » (famille accueillante) et de s'en tenir plutôt à des activités de loisir.

Comme on l'a mentionné déjà, certaines familles immigrantes préféreraient que l'aide dépasse la simple motivation et se traduise par des gestes plus concrets d'accompagnement, en particulier pour la recherche d'emploi. En fait, dans la région où ses problèmes surgissent, plusieurs jumelages ne semblent souvent pas aller plus loin que des échanges téléphoniques ou s'en tenir à ce qui est conseillé par l'organisme, soit à un bloc d'une à deux heures/semaine. Il est alors peu probable qu'ils puissent donner lieu à de véritables situations d'aide, ce qui amène des déceptions chez certaines familles immigrantes.

Plusieurs des situations observées lors de l'enquête et qui réfèrent à un jumelage motivé par l'engagement social durent depuis peu de temps ; chacun y a peu investi et, conséquemment, en retire encore peu de choses. Certaines familles immigrantes s'attendaient à un investissement plus grand de la part de leurs jumeaux, elles n'ont donc pas l'impression d'avoir beaucoup reçu dans le processus. Plusieurs familles immigrantes ont développé des relations avec d'autres Québécois en dehors du programme de jumelage qui semblent plus satisfaisantes et l'aide semble plus circuler entre immigrants, ce qui est le cas tant chez les jumelés de Québec que chez ceux de Montréal.

Chez les familles accueillantes, lorsqu'il est question des jumelages très récents, la relation est trop jeune pour qu'on signale en avoir reçu quelque chose de très concret, si ce n'est une «ouverture d'esprit» ou une sensibilisation à la condition

d'immigrant. Par ailleurs, lorsque les familles accueillantes ont fait plus d'un jumelage, il ne semble pas que les jumelages antérieurs aient duré non plus très longtemps et que les liens aient été suffisamment forts pour favoriser le maintien d'un contact. En général, les jumelages associés à l'engagement social semblent moins souvent se transformer en amitiés à long terme. Les familles accueillantes passent d'un jumelage à l'autre, à travers un investissement plutôt limité ; les familles immigrantes développent peu à peu leur propre réseau social et mettent fin à la relation créée par le jumelage.

Les échanges concrets se limitent surtout aux repas. Il est parfois fait mention d'échanges de petits cadeaux lors de moments de célébrations rituelles, mais cela semble plutôt rare. Il est plus souvent question de sorties ou de discussions téléphoniques. Dans les situations où la relation n'a pu dépasser cette étape des discussions téléphoniques, il semble que ce type de contact limite les occasions d'échanger autre chose que des discussions sur des «choses banales», comme le fera remarquer une famille immigrante jumelée. L'engagement politique des accueillants semble au contraire favoriser des échanges approfondis sur des questions politiques, jugés plus satisfaisants par les immigrants.

Les jumelages effectués avec des revendicateurs de statut de réfugiés, du moins les cas qui ont été commentés dans notre enquête, semblent avoir été peu satisfaisants pour les accueillants qui s'y sont impliqués. Les familles revendicatrices semblent très peu s'investir dans la relation; on peut même se demander si elles ont accepté d'y participer en croyant qu'il s'agissait d'une démarche obligée pour obtenir leur statut. Les familles accueillantes mentionnent que leur famille jumelle demeure très passive dans le processus : elle prend peu d'initiative et favorise le maintien d'une certaine distance qui empêche que la relation évolue vers une plus grande intimité. Une famille accueillante explique cette distance telle qu'elle l'a perçue avec sa famille jumelle du Kazakhstan :

C'est très difficile de savoir ce qu'eux attendaient parce qu'on a été rarement capables de savoir ce qu'ils pensaient. Ils s'exprimaient difficilement et ils étaient très polis et tellement soumis...J'aurais aimé un rapport plus égalitaire mais on a gardé toujours une certaine distance...Une espèce de réserve qui limitait l'échange...J'aurais aimé qu'ils téléphonent de temps en temps, qu'ils montrent de l'intérêt...

Dans ces cas la distance augmente avec l'anxiété de ne pas obtenir le statut de réfugié et peut même se définir sous forme de méfiance : «Ils sont partis sans téléphoner et cela m'a fait beaucoup de peine. Ils ne voulaient pas qu'ils sachent où ils sont...les six derniers mois, sans doute ils sentaient qu'ils n'avaient aucune chance mais il ne fallait pas qu'ils nous en disent trop...». Les revendicateurs qui

apprennent que leur demande est rejetée se désinvestissent donc complètement dans la relation et quittent souvent la région sans prévenir leur famille jumelle, ce qui amène les mêmes insatisfactions que lors des départs des familles immigrantes de St-Jérôme vers l'Ontario.

En bref, les jumelages d'accueil motivés par un engagement social ou politique se situent à la charnière d'un jumelage d'aide à l'intégration et d'un jumelage relationnel axé sur un échange mutuel curieux des cultures et modes de vie respectifs. Dans les faits, on reste dans le registre de l'échange asymétrique tant et aussi longtemps que l'activité consiste, de la part de l'accueillant, à montrer à la personne accueillie les beautés ou les us et coutumes d'ici. Au demeurant, une proportion relativement faible de paire de jumeaux arrive en réalité à dépasser ce registre et à accéder à une amitié vraiment interpersonnelle.

Les jumelages relationnels

Les jumelages relationnels ne s'inscrivent pas dans une démarche d'accueil un peu unilatérale comme il a été question précédemment. A priori, familles immigrantes et familles accueillantes s'entendent ici sur le fait que les premières auront utilisé ou utiliseront d'autres sources d'aide pratique et matérielle pour s'installer dans le pays d'accueil. Si les jumelages relationnels voient aussi circuler l'information pour favoriser une meilleure insertion des immigrants dans leur milieu et donnent finalement parfois lieu à de l'aide très concrète (même un emploi), la motivation des familles réfère ici principalement au plaisir de créer une relation personnelle ou à la volonté d'échanger dans un processus où chacun y trouvera son compte. À Montréal, comme la recherche préliminaire l'avait révélé, plusieurs organismes offrent le programme de jumelage tant aux individus qu'aux familles. Les jumelages individuels semblent toujours des jumelages relationnels, mais comme la présente enquête l'a révélé, ce type de jumelage est aussi présent lorsque s'y impliquent des familles.

Nous avons divisé les jumelages relationnels en deux sous-catégories : l'échange contractuel et l'amitié.

Le jumelage d'intérêt

À la différence du jumelage d'accueil qui suppose à la fois une circulation unilatérale de la famille accueillante vers la famille immigrante et une conception altruiste de l'aide offerte par la famille accueillante, le jumelage d'intérêt suppose que celui-ci permettra de combler des besoins chez les deux familles jumelées;

besoins qui seront clairement exprimés d'ailleurs par la famille accueillante qui prend l'initiative de contacter l'organisme pour participer au programme.

Les motivations de la famille accueillante sont précises. Il s'agit généralement de profiter du jumelage pour répondre à ses propres besoins. La situation la plus répandue est certes celle de l'intérêt de pratiquer l'espagnol (dans un cas le chinois). Le jumelage constitue en quelque sorte un cours privé mutuel de pratique linguistique, d'une part l'espagnol ou le chinois, de l'autre, le français. Dans le cas des familles immigrantes, toutes celles qui ne maîtrisent pas bien le français, et c'est l'immense majorité, vont mentionner cette motivation à pratiquer la langue. Dans certains cas, c'est même l'organisme qui les incitera à s'inscrire dans une démarche de jumelage pour poursuivre celle entreprise dans leurs cours de langues. Malgré cela, l'étude des paires a révélé que de nombreux immigrants ne se sentaient pas suffisamment épaulés dans leur pratique linguistique, et que certains jumeaux accueillants avaient parallèlement tendance à minimiser ce besoin chez leurs jumelés, surtout si ceux-ci semblent déjà bien se débrouiller.

On retrouve surtout tant en région qu'à Montréal ces cas de motivations associées non seulement à l'aide à l'apprentissage linguistique de la famille immigrante, mais bien à un échange mutuel. Paradoxalement, les familles accueillantes motivées à participer au programme pour profiter d'une pratique de l'espagnol ne pourront finalement pas toujours être jumelées avec une famille immigrante dont la langue d'origine est l'espagnol, une situation plus courante en région qu'à Montréal où le jumelage est probablement plus facile à réaliser parce qu'il y a, du côté des familles immigrantes, un plus grand réservoir de jumeaux répondant au profil recherché qu'en région. Celles qui n'ont pu trouver une famille jumelle avec laquelle elles pourront faire l'échange linguistique accepteront parfois quand même de participer au programme dans un esprit d'échange culturel plus large, et s'en montreront d'ailleurs satisfaites. Dans le cas de certains jumelages de ce type qui ont effectivement été réalisés, la pratique de l'espagnol demeure parfois embryonnaire et, plutôt secondaire finalement dans la relation.

Dans d'autres cas, à l'inverse, il s'agit véritablement d'un contrat dont les termes seront très précisément établis dès la première rencontre. Le cas de l'échange chinois/français est exemplaire à cet égard.

Je voulais une Chinoise parce que j'allais chercher ma fille et que je voulais la comprendre. Elle, elle était coincée parce qu'elle voulait exercer sa profession et il fallait qu'elle aille chercher de l'aide pour améliorer sa

compétence en français. Je ne faisais pas du jumelage à sens unique (famille accueillante).

La personne accueillante dira qu'elle a imposé à sa jumelle un mode de rencontres qui prévoyait une heure de français pour une heure de chinois. Dans ce cas, les motivations des deux «familles» (en fait, le jumelage a d'abord été individuel avant d'être familial) sont très claires ; la première a besoin d'étendre ses connaissances du chinois et de la culture chinoise parce qu'elle a un projet très immédiat d'aller en Chine adopter un enfant, alors que sa jumelée d'origine chinoise doit rapidement passer des examens de français, essentiels pour la reconnaissance de son statut professionnel.

Dans la plupart des cas de type «échange linguistique», les motivations intéressées des uns et des autres sont bien acceptées par les deux parties. Dans des cas plus rares, la famille immigrante préfère nettement ne pas être jumelée avec des accueillants qui considèrent le jumelage d'une manière si instrumentale.

Je lui (famille accueillante) ai demandé pourquoi elle y a participé : « Pourquoi as-tu participé au jumelage ? Pour ton espagnol ? » Elle m'a dit « non, définitivement non. C'était une manière de... si je pouvais faire quelque chose pour quelqu'un qui venait d'arriver ici, que l'adaptation soit plus facile ». Donc c'est quelque chose que j'admire beaucoup chez elle car jamais ça a été l'espagnol (famille immigrante).

Le fait que l'échange linguistique ait la priorité dans le jumelage donne généralement lieu à un rythme de rencontres régulier, voire à un «rythme d'enfer» dans les premiers temps, qui peut tout aussi bien être fixé par la famille accueillante que par la famille immigrante. Les échanges linguistiques bidirectionnels (ou échanges linguistiques purs ou symétriques) sont à cet égard les cas les plus éloquentes : dans le cas du jumelage français-chinois, la jumelle chinoise a imposé un rythme de trois rencontres par semaine.

Un autre type de motivation peut aussi conduire à un jumelage d'intérêt même s'il est ici moins explicitement présenté. À Montréal en particulier, il y a par exemple plusieurs jumelages qui impliquent des familles accueillantes monoparentales. Les motivations relationnelles invoquées par les accueillantes laissent penser qu'elles considèrent tout autant leur propre besoin de rompre un certain état de solitude que celui de la famille immigrante avec laquelle elles proposent de se jumeler. « Je survivais à un divorce... J'étais sans travail, je voulais m'impliquer aussi un peu pour me changer les idées » (famille accueillante). Sur l'ensemble des territoires, nous avons rencontré ces cas où le jumelage est clairement perçu de part et

d'autre comme une manière d'élargir son propre cercle amical. Dans le cas des familles monoparentales, on retrouve souvent une situation qui se rapproche beaucoup des jumelages individuels : les enfants sont, pour ainsi dire, les appendices de leur mère. Par exemple, deux mères jumelées choisiront des activités et lieux d'activités (au parc ou dans les résidences) où elles pourront discuter en paix pendant que les enfants jouent.

Si il semble très probable que l'échange visant à combler des besoins mutuels d'élargir son cercle de relations permettra la construction progressive d'un véritable lien d'amitié, il peut paraître étonnant de constater que c'est en fait aussi ce qui se produit dans le cas des échanges linguistiques. En fait, lorsque les premières rencontres ont connu un rythme très intensif, l'expérience n'est pas loin de ressembler aux jumelages d'accueil de type bénévole où les deux familles se fréquentent aussi très intensivement dans les premiers temps. Dans les deux cas, l'intensité est un des éléments qui favorisera la création d'un lien affectif personnel, qui se situera au delà des objectifs premiers des uns et des autres. Les jumelés seront d'ailleurs parfois étonnés eux-mêmes de la tournure des événements qu'ils n'avaient aucunement anticipée en s'engageant dans le jumelage. Le plus souvent, les jumelages d'intérêt se transforment donc en relation d'amitié au lieu de prendre fin lorsque l'une ou l'autre des familles pourraient considérer que son « besoin » linguistique est comblé.

Le jumelage – amitié

Le jumelage amitié est le modèle le plus répandu à Sherbrooke et à Montréal. Il semble y avoir peu de malentendus sur les objectifs du programme : famille accueillante et famille immigrante y voient l'occasion de créer une relation. Chacun s'attend donc surtout à se fréquenter sur le mode de la sociabilité, l'échange mutuel d'informations sur les cultures et les habitudes de vie et aussi de faire des activités ensemble. « Je le voyais plus comme un échange plutôt que vraiment aider. C'est ça que j'ai vécu aussi, parce qu'ils m'ont beaucoup parlé de leur culture, de leurs coutumes » (famille accueillante, St-Jérôme).

Contrairement au jumelage de type bénévole où les familles immigrantes sont presque enrôlées malgré elle dans le programme, celles qui s'intéressent au jumelage amitié ont aussi des attentes car elles comprennent mieux le rôle du programme ; elles recherchent elle-même un lien culturel et une relation personnelle. Elles participent d'ailleurs volontairement au programme. Il s'agit de jumelages qui sont généralement mis en place après que la phase première d'installation et d'accueil est complétée. Il est bien sûr possible que ce jumelage se produise plus tôt; dans ce cas, d'autres sources sont utilisées pour répondre

aux besoins liés à l'accueil. À Sherbrooke, les familles immigrantes ont déjà eu le temps de faire d'autres contacts quand leur jumelage débute ; plusieurs immigrants sont aux études, ils ont déjà une vie indépendante. À Montréal, les jumelages – amitiés semblent aussi impliquer davantage les immigrants indépendants que les réfugiés.

Dans ce type de jumelage, chacun se situe donc dès le départ dans un échange qui se veut réciproque. Lors de la première rencontre, il y aura un peu de gêne à cause du côté quelque peu artificiel de la rencontre. Mais si «ça clique» entre les deux familles, c'est une relation d'amitié qui s'installera peu à peu, faisant rapidement oublier la gêne du début et les circonstances inhabituelles de la «rencontre». Dans le jumelage – amitié, la question des affinités est centrale : elle est liée aux similitudes de niveau d'instruction et socioprofessionnel (évoquée particulièrement par les originaires des pays de l'ex bloc soviétique), éventuellement à l'activité professionnelle (ou plutôt, vu le déclassement de l'immigré, au secteur d'activité, considéré plus globalement comme champ d'intérêt commun) ou à l'implication et aux convictions socio-politiques; parfois les goûts, hobbies communs (pour la musique, le travail du bois, l'informatique ...) sont montés en épingle, faute d'autres éléments à mettre en évidence dans la situation actuelle.

Les familles accueillantes qui seront intéressées à participer à un jumelage – amitié feront quand même référence à une motivation à aider la famille immigrante dans son processus d'intégration, mais c'est surtout autour de la question des différences culturelles, de l'apprentissage d'habitudes de vie différentes. Les motivations interculturelles semblent très présentes; mais on retrouve parfois des cas où les différences culturelles trop grandes ne sont pas souhaitées.

Si il est question plus souvent de motivations reliées à l'aspect interculturel, c'est parce qu'on a déjà eu des contacts avec des gens d'autres cultures, dans le voisinage (à St-Laurent en particulier), à l'école où on a enseigné ou au travail, quand on n'est pas soi-même fils ou fille d'immigrant . On ne retrouve pas comme dans le cas du jumelage de type bénévolat de motivations autour du fait d'aider des gens qui viennent de pays en guerre et beaucoup moins de situations où on a fait des projections du type «si moi ou mes enfants nous retrouvions dans la même situation ailleurs»... Par ailleurs, certains ont justement déjà vécu ailleurs.

Il y a aussi moins de jumelages intergénérationnels dans ces expériences où sont d'abord invoquées des motivations d'amitié. On relève tout de même quelques expériences très réussies de jumelage amicaux qui impliquent des

accueillants retraités et des couples immigrants plus jeunes. La correspondance des groupes d'âge favorise quand même davantage l'établissement d'une relation d'égal à égal et c'est d'ailleurs ce que les deux, famille immigrante et famille accueillante, semblent préférer.

Mais même dans ce contexte amical, il n'est pas exclu que la famille prenne conseil et s'informe. Les familles accueillantes aident les familles immigrantes dans certaines de leurs démarches et agissent aussi comme témoins de leurs réussites vers l'acquisition de leur autonomie. Ce n'est ainsi pas parce qu'on définit d'abord cette relation sur le mode de l'amitié que l'aide ne circulera pas entre les familles. L'aide apportée est cependant davantage présentée comme faisant partie de l'échange interculturel que comme une réponse à un besoin d'aide comme tel. Évidemment, lorsque l'amitié devient plus intime, elle finit par ressembler à d'autres amitiés de longue date où se mêle la sociabilité et l'entraide. Un exemple en est d'ailleurs donné par une famille accueillante pour qui l'expérience de jumelage a permis de développer une relation d'aide. Dans ce cas, il ne s'agissait pas d'aider une famille immigrante à faire l'apprentissage d'un nouveau milieu mais d'une aide autour de la naissance d'un enfant; un type d'aide qui peut d'ailleurs être tout autant offerte par l'une ou l'autre famille et qui est quand même fréquente entre amis.

Dans le jumelage – amitié, certaines familles accueillantes ne sont par ailleurs pas du tout à l'aise avec l'idée d'avoir à «aider» la famille immigrante. Même lorsque tout ce qu'on a à faire c'est de fournir le transport lorsqu'on prévoit de se rencontrer, on n'a souvent pas envie d'y être obligé. Certaines expériences commentées ont même fait référence à des situations où la famille accueillante a invité la famille immigrante, mais la rencontre n'a finalement pas eu lieu parce que, comme le rapporte la famille accueillante, la famille immigrante n'avait pas de voiture pour venir. Il est d'ailleurs parfois fait mention du fait que les familles immigrantes n'ont pas de voiture pour se déplacer, ce qui est alors présenté comme une raison pour laquelle les deux familles se voient peu et le jumelage peu actif.

En ce qui concerne la question de la langue, à Sherbrooke, les familles immigrantes doivent d'abord suivre leur cours au COFI avant d'entreprendre leur jumelage. Les familles accueillantes s'attendent donc à ce que ce soit quand même assez facile de communiquer et bien qu'elles savent que les familles immigrantes peuvent être motivées à faire le jumelage pour pratiquer leur français, on sent plus une certaine impatience devant les difficultés de communication. Les difficultés de communication sont d'ailleurs souvent citées comme raison de l'échec du jumelage – amitié. Il est paradoxal que dans les

jumelages de type bénévole, comme à St-Jérôme, où les débuts ont toujours été très ardues à cause de la difficulté de communiquer, cette dernière est rarement invoquée comme cause d'échec. Il est fréquent de passer par l'anglais pour rendre la chose plus facile, mais comme on sait dès le départ que ça sera difficile, la moindre amélioration est très appréciée. Dans les jumelages – amitié, les accueillants semblent moins enclins à jouer un rôle d'aidant par rapport au français : on veut plutôt échanger facilement sur la culture et les habitudes de vie.

Chacun y a trouvé ou non son compte, mais il n'est pas question de s'être senti dépendant, envahi ou obligé, sentiments liés aux situations d'aide plutôt que d'amitié. On ne fait pas non plus référence à des situations de paternalisme de la part des familles accueillantes. Ces dernières font plus souvent référence à ce qu'elles ont appris sur la culture et le pays de leur famille immigrante. Dans un cas, on soulignera ainsi l'intérêt à connaître les danses du pays d'origine de la famille immigrante et on cherchera à faire des activités autour de cela. Les familles participant à des jumelages – amitié décrivent les activités réalisées avec leurs jumelles en mettant en valeur les affinités de goûts et d'intérêts qu'elles partagent avec elle. Que ce soit l'intérêt pour les voyages, les langues et cultures étrangères, ou encore l'intérêt des jumelés pour une «troisième langue», l'espagnol, qui les conduira à construire un projet de voyage ensemble au Mexique. Si les familles engagées dans un jumelage relationnel passeront aussi par la gamme des activités typiques, comme c'était le cas pour les jumelages d'accueil plus axés sur les activités d'initiation, le fait d'opter pour des sorties au Cirque, à des spectacles ou à des manifestations sportives permet ici une vraie réciprocité, puisque les deux familles peuvent proposer l'activité à l'autre.

Plus encore que dans les autres types de jumelages, l'échange de repas marque la mutualité des investissements de chacune des familles. Le partage des us et coutumes alimentaires donne presque toujours lieu à une dynamique de réciprocité tout en restant dans la logique du «faire découvrir à l'autre». Les invitations à manger ne vont toutefois pas toujours sans tiraillements : que ce soit lorsque la famille accueillante est vexée parce que les jumeaux n'ont pas apprécié la manière québécoise d'apprêter la viande ou ne touchent pas à un plat, ou qu'elle fasse des erreurs sur la composition du plat (du porc dans la tourtière alors qu'elle affirme à ses invités musulmans que c'est 100 % bœuf) ou que l'une ou l'autre des familles s'ajuste difficilement aux horaires de chacun. Cependant, dans l'ensemble, les repas sont des occasions privilégiées de partage et d'échange. Les entrevues ont permis de recueillir plusieurs commentaires sur les «apprentissages» faits lors de ces occasions (sur ce que

chacun doit apporter lorsqu'il est reçu, sur ce qu'on met dans son hamburger, sur la notion du barbecue dans une culture et dans l'autre ou encore sur le fait que les hommes aussi participent aux tâches ménagères, etc.). Aussi, le fait que le cercle des convives soit ou non étendu au delà de la paire de familles jumelées (ex : les familles accueillantes qui ont plusieurs «jumeaux» et qui en profitent parfois pour les réunir tous), la périodicité des repas ensemble et l'alternance des lieux, sont tous des éléments riches d'enseignement et présentés par les acteurs eux-mêmes comme des «marqueurs» de la relation sur le continuum proximité/distance culturelle et personnelle.

Il faut préciser ici que les repas dont il est ici question ne sont pas tous, et de loin, du type de l'invitation à dîner formelle. Pour certaines mères de famille monoparentale, entre autres, le repas pris ensemble est de l'ordre du quotidien banal : avec les enfants, on fait une sortie, on va au parc puis ensuite on bouffe chez l'une ou chez l'autre. C'est comme pour la promenade : les parcs du quartier font tout aussi bien l'affaire que les espaces verts remarquables. Les entrevues nous ont permis de noter le fait que certains jumeaux n'ont jamais fait de sorties autres que des «marches» dans des espaces verts de statuts variés, la justification étant que cela ne coûte rien – c'est une consigne répétée des organismes – et que cela a le mérite d'allier les vertus de la conversation à celles de l'exercice physique.

Les occasions spéciales toutefois, telles les fêtes d'anniversaire ou les fêtes religieuses (ces dernières étant des occasions rêvées de préparer les mets typiques, de révéler les coutumes) sont identifiées par la plupart des interviewés comme des temps forts, voire des points tournants de la relation. Dans pratiquement tous les couples de familles jumelées, chacun profite des fêtes pour inviter l'autre. Au besoin, on fera chez l'un une fête ou une soirée québécoise puis, chez l'autre, une soirée russe, mexicaine, etc.

Ces fêtes sont des exemples de déblocages mais elles peuvent aussi créer des malentendus, incompréhensions, surtout, semble-t-il, lorsqu'il y a insertion de la famille jumelée dans un événement familial/social plus large. Parfois, l'événement intervient trop tôt dans la relation : la famille immigrante se trouve alors «exclue», renvoyée à sa différence; parfois, au contraire, elle trouve que cette inclusion dans le cercle d'amis de sa jumelle, si tôt dans la relation, témoigne d'une générosité et d'une ouverture extraordinaire de cette dernière. En général, l'intégration dans le cercle familial est un ingrédient qui accroît considérablement la valeur de l'activité et son poids dans la construction de la relation.

Les célébrations traditionnelles seront aussi l'occasion d'échange de cadeaux. Comme c'est le cas dans d'autres types de jumelage, on retrouve aussi la situation où on tente de convaincre la famille immigrante de ne pas donner de cadeaux, parce qu'elle a peu de ressources. En fait, on lui dit surtout qu'elle est libre de donner, donc toujours en référence à une relation d'amitié.

Une situation commentée lors des deux entrevues avec la paire de jumeaux réfère explicitement à l'importance de la réciprocité dans les jumelages – amitié. Constatant que la famille accueillante apportait toujours quelque chose quand elle venait en visite (de la bière, des choses à grignoter), la famille immigrante se met à imiter sa famille accueillante lorsqu'elle rend visite à son tour. La famille immigrante dira que ce n'était pas une habitude dans son pays d'origine, mais qu'elle a changé ses habitudes pour faire comme il faut ici. La famille accueillante parle aussi de cette situation et mentionne qu'elle a expliqué à la famille immigrante qu'elle n'était pas obligée de faire comme elle. D'un côté, les représentations de la famille immigrante semblent s'inscrire dans une volonté d'intégration et de relation d'égal à égal, donc réciproque, de l'autre, chez la famille accueillante, on invoque l'amitié, donc la liberté, et le respect d'habitudes culturelles différentes.

On sent rarement chez les familles immigrantes participant à des jumelages – amitié cette impression d'être redevable envers la famille accueillante mais il est quand même parfois question de la difficulté pour chacun d'exprimer ses opinions quand on n'est pas d'accord avec certains comportements de l'autre famille. Si dans le cas des jumelages de type bénévole, on avait tendance à faire le lien entre cette difficulté et le sentiment de dette, ici, la réserve semble davantage liée au fait que la relation d'amitié n'est pas nécessairement encore très intime. À ce sujet, l'évolution de la relation vers une plus grande proximité émotionnelle est moins marquée par des événements précis tel que cela pouvait être noté dans les jumelages de type bénévole, à travers, en particulier, le passage de l'aide à l'amitié. La relation est souvent ponctuée d'une entrée progressive dans l'intimité par le passage de la révélation de son chez soi à la révélation de soi (de son histoire, de son passé, de ce qu'on est, de ce qu'on projette de faire ou de ses questionnements intimes).

Dans les jumelages – amitié, le lien personnel se construit lentement, au rythme des rencontres parfois bien peu fréquentes. C'est peut-être lorsque la relation offre l'occasion de se faire mutuellement des confidences ou encore quand on réussit à se faire mutuellement des «taquineries» que cette relation est davantage qualifiée de proche, tant par la famille immigrante que par la famille accueillante.

Par ailleurs, c'est probablement autour du soutien émotif que la relation entre les jumelés peut le plus facilement prendre un caractère réciproque, ce qui favorise directement ce passage vers l'amitié. Les entrevues ont tout de même rarement donné l'impression que le jumelage avait conduit à développer une relation d'amitié exclusive, exceptionnelle, indestructible. Cette relation est, tant par les familles immigrantes que par les familles accueillantes, mise en perspective avec les liens des autres membres du réseau personnel.

Comme c'est le cas pour d'autres types de jumelage, les familles immigrantes font par ailleurs ponctuellement référence aux préférences à développer des relations avec des familles québécoises plutôt qu'avec des gens du groupe d'origine, pour faciliter le processus d'intégration. Certains soulignent même qu'ils n'auraient pas aimé que leur famille jumelée soit aussi d'origine étrangère, car cela serait moins «utile» dans le processus d'échange interculturel. Lors des entrevues, les familles immigrantes font souvent référence au fait que le jumelage leur a permis de changer leurs perceptions sur les Québécois, qu'ils trouvent bien plus chaleureux qu'ils ne croyaient au départ.

Il y a quand même plusieurs expériences de jumelage – amitié qui n'ont pas été des réussites. Mais la fin des amitiés créées dans le cadre des jumelages est rarement vécue de façon aussi dramatique que dans les expériences de jumelage de type bénévolat. C'est beaucoup moins souvent le moment de faire les comptes, un autre indice du caractère plus libre qu'obligé, mais peut-être aussi simplement moins intense, de la relation qui s'est développée. Dans ces jumelages où le but est plus explicitement de créer une amitié, on retrouve plus de situations où le jumelage a pris fin avec le délai un peu arbitraire et imposé d'un an et où les familles accueillantes n'hésitent pas à en refaire d'autres. Comme nous l'avions supposé, les tensions les plus fréquentes pour les jumelages relationnels découlent d'abord d'un manque d'affinités entre les partenaires : ce sont les raisons les plus souvent invoquées lorsque les jumelages prennent fin. Et comme nous l'avions anticipé, lorsque les affinités convergent, les relations se transforment rapidement en amitiés durables qui vont dépasser le cadre du jumelage. Nous estimions aussi que les divergences de valeurs pouvaient constituer des facteurs de tension importants pour les jumelés. Dans les prochaines sections qui concernent l'axe familial et l'axe interculturel, nous verrons effectivement que ce facteur joue un rôle essentiel dans l'évolution des relations entre les jumelés.

Tableau 6 : Synthèse du processus relationnel selon les types de jumelage

	Jumelage d'accueil			Jumelage relationnel	
	Bénévolat	Engagement social	Engagement politique	Intérêt	Amitié
Recrutement	recrutement	démarches volontaires	démarches volontaires	démarches volontaires	démarches volontaires
Source d'information	milieu communautaire fi : à l'arrivée	Fa : médias	fa : autres activités interculturelles	diverses	diverses
Succession de jumelages	Expérience unique	Plusieurs successifs de courte durée		possibilité de plusieurs successifs	Possibilité de plusieurs jumelage en parallèle
moment du jumelage p/r arrivée de la fi	à l'arrivée	premiers mois	tôt pour les revendicateurs de statut	pendant l'apprentissage de la langue	à plus long terme
situation type de la fi au moment du jumelage	réfugié/sans ressources sans communauté		revendicateurs	De langue espagnole : très en demande par f.a. situations monoparentales	installation achevée indépendants
motivation de la fa	aide pratique	devoir des Québécois curiosité pour l'intégration et pour la société multiculturelle	sensibilité aux questions politiques fa : histoire antérieure d'immigration	apprentissage langue étrangère familles monoparentales : rompre la solitude	nouvelle relation curiosité autre culture
motivation de la fi	s'installer	connaître le Québec	revendicateurs : sentiment d'obligation	apprentissage langue rompre la solitude	relation avec Québécois
relation type	familiale	variée	variée	individuelle	individuelle
âge type	intergénérationnelle	moyen/semblable	moyen/semblable	moyen/semblable	variée
Activités typiques	Accompagnement pour les démarches de la vie quotidienne, conseils, information, renforcement de l'estime de soi	Téléphones, repas, conseils p/r codes culturels, visites de sites typiques, événements festifs	soutien, discussions, échanges interculturels	pratiques linguistiques familles monoparentales : discussions, sorties avec les enfants, échanges ponctuels de services	activités proposées par l'une ou l'autre famille Repas, sorties, conseils Renforcement de l'estime de soi, échanges ponctuels de services
Fréquence des rencontres	intensité au début	faible	variable	variable langue : intensité au début	progressif

Suite du tableau

	Bénévolat	Engagement social	Engagement politique	Intérêt	Amitié
Issue(s) probable(s)	départ de la fi de la région transformation en amitié	ne démarre jamais vraiment dépasse rarement 1 an	départ de la fi du pays transformation en amitié	transformation en amitié	relation à long terme
Durée probable	variable	courte	courte pour revendicateurs	variable	dépend des affinités
Conditions de réussite	Fa : connaissance du milieu et grande disponibilité de temps au début, respect de la gêne et du refus de la fi. d'être dépendante Équilibre besoins/ capacité Fi : développement d'un réseau amical en parallèle	Fa : connaissance du milieu et respect du rythme d'intégration de la fi, curiosité pour la culture de la fi Fi : développement d'un réseau amical en parallèle	Fa : connaissance personnelle du pays d'origine de la fi	Fi : autres sources d'aide si nécessaire Langue : entente précise sur les activités de pratique	Fi : autres sources d'aide si nécessaire, capacité de s'exprimer en français déjà et autonomie fonctionnelle affinités personnelles réciprocité des initiatives similitude : scolarité, âge et mode de vie. Fa : contacts interculturels
partout	même compréhension du jumelage par famille immigrante et famille accueillante				
Facteurs non favorables	dû/obligation prolongement de la dépendance" de la fi p/r à la fa fi : sentiment d'envahissement et d'ingérence vision "trop" paternaliste de la fa p/r à la fi départs précipités de la fi isolement social de la fa	relation à sens unique type de jumelage défini par accueillant seulement fa : non reconnaissance de la culture de la fi, engagement trop théorique ressources financières de la fi souvent trop limitées pour sorties contacts par téléphone seulement : empêche approfondissement. de la relation	incertitude p/r statut de la fi si fa est ancien immigrant impression d'un apport moins grand pour la fi méfiance des revendicateurs de statut difficile à surmonter	langue : « intérêt » de la fa pas toujours bien accepté par fi sauf à Montréal; disponibilité des langues recherchées par les fa (exemple espagnol) limitée aspect familial moins important	manque d'affinités divergences de valeurs sentiment d'obligation fa : impatience devant les difficultés de la fi de bien maîtriser la langue coûts des activités pour la fi

L'axe familial

Nous avons choisi de nous intéresser à des jumelages familiaux pour diverses raisons. D'abord ils ont été mis de l'avant par le programme ministériel lors de l'Année de la Famille et suggérés ensuite comme une modalité intéressante. Ils sont souvent cités en exemple par les organismes comme ceux qui sont les plus complets en termes d'objectifs atteints (intégration de l'ensemble des membres de la famille). D'autre part, notre revue de littérature concernant à la fois les processus de jumelage (Hurtubise, 1994; Bilodeau et al., 1994, Lussier et al., 1996) et les questions d'insertion-intégration des immigrants (Vatz-Laaroussi et al., 1999; Guilbert, 1994; Germain et al., 1995) nous a permis d'identifier que les processus en jeu entre deux familles étaient multiples, complexes, imbriqués les uns dans les autres et finalement pouvaient, par des articulations diversifiées, mener à des réussites, des échecs, des effets et impacts analysés différemment par les acteurs en jeu.

Ainsi un jumelage satisfaisant pour une mère pouvait ne pas l'être pour le père ou les enfants de la même famille de même qu'un échec pour une famille ou un membre de celle-ci pouvait être perçu comme une réussite relative pour les participants de l'autre famille. Il y a là un filet interrelationnel particulièrement mêlé et donc intéressant à dénouer pour mieux saisir les processus en jeu.

Pour approfondir cette dimension nous proposons d'abord de regarder ce qui se passe à l'intérieur de chaque famille jumelée pour ensuite cerner les processus interfamiliaux. Pour cela les entrevues seront notre principal matériel mais nous utiliserons aussi les données d'observation apportées par nos interviewees.

La famille-entité et la famille contractuelle

Lorsque nous regardons l'ensemble des entrevues, un premier élément fort de distinction ressort. Les familles immigrantes, quels que soient leur pays d'origine et leur trajectoire migratoire, ont une forte tendance à présenter la famille comme une entité difficilement morcelable. C'est ainsi que les attentes par rapport au jumelage sont très souvent présentées comme familiales de manière indifférenciée et sans discussion préalable entre les membres de la famille. De même, de manière quasi systématique, les activités effectuées pendant le jumelage sont décrites comme familiales et ce, sans différenciation. À la question

des participants aux activités du jumelage, la grande majorité des familles immigrantes répond : «C'est toute la famille bien sûr». En fait on se trouve dans une situation où pour les immigrants, la famille va de soi alors que, pour les jumeaux accueillants, elle est un choix, un contrat qui peut toujours être renégocié. Ainsi ce sont les accueillants qui expliquent des entrées progressives de la famille dans le jumelage. Une accueillante raconte :

Mon premier jumelage, j'étais monoparentale...maintenant j'ai un chum depuis un an. Alors le nouveau jumelage, il les rencontre occasionnellement mais lui n'était pas intégré au jumelage au début. Il les a rencontrés un peu par la suite. Il n'est pas intégré. Moi et mes enfants, on est bien intégré...Là mon chum est en train d'embarquer. Il veut les inviter à souper. C'est peut-être quelque chose qui va se développer.

Ce sont eux aussi qui marquent le plus d'individualisation affinitaire dans le jumelage allant jusqu'au choix de la famille jumelle par un membre spécifique de la famille :

C'est mon fils qui a choisi la famille jumelle. Pour lui le premier jumelage, c'était un peu difficile, alors je me suis dit, pour que ce soit plus facile pour lui, c'est lui qui va choisir. Je lui ai parlé des enfants, de l'âge qu'ils avaient et des choses que je connaissais. C'est lui qui a choisi cette famille là (accueillante).

La notion de choix individualisé est centrale pour expliquer l'engagement d'une seule personne de la famille accueillante dans le jumelage. Une jumelée accueillante de St-Jérôme explique :

C'est moi qui fais du bénévolat, je ne suis pas pour obliger toute ma famille à participer à mon bénévolat. Et puis mes enfants ont toujours choisi leurs amis seuls, je ne suis pas pour leur présenter des amis, c'est leur choix !

Cette individualisation est aussi présente dans la façon d'effectuer des activités parfois de couple (manger au restaurant ou aller à un spectacle surtout à Montréal), parfois entre femmes (magasiner) ou expressément prévues et organisées pour les enfants (sorties d'hiver à Montréal et Sherbrooke surtout : patinoire, raquette, parc etc.). Enfin elle est aussi marquée par des choix de sortie du jumelage comme pour cette famille accueillante de St-Jérôme qui, constatant que ses enfants semblaient ne pas prendre plaisir aux activités

communes et aux visites de jumelage, leur a laissé le choix de sortir du jumelage, c'est-à-dire de ne plus être présents quand les jumeaux se retrouvent.

Si la différenciation familiale se retrouve chez certaines familles immigrantes en particulier pour les activités planifiées et extérieures (on peut planifier une sortie sans les enfants ou une rencontre de femmes), elle semble absente de leur compréhension de la relation de jumelage. C'est une des raisons pour lesquelles il leur est difficile de dire qui participe au jumelage.

Mais cette compréhension familiale de la relation et de l'intégration est aussi très liée à la représentation informelle du jumelage. Pour que ce soit familial, il n'y a pas besoin que tous les membres de la famille soient occupés avec les jumeaux ou entretiennent une relation particulière et privilégiée avec un ou plusieurs membres de l'autre famille. «Nos enfants, mais oui, ils sont là quand nos jumeaux viennent, on les reçoit et on les visite ensemble» et ce même si les enfants sont occupés à regarder la télévision ou à jouer sur l'ordinateur dans une autre pièce. Plus encore l'une de nos répondantes monoparentales de Montréal, d'origine antillaise, parle au «je», nous laissant croire qu'elle est dans une relation individualisée avec sa jumelle en nous révélant ensuite que sa fille est toujours présente lors des rencontres. Le «je» utilisé renvoie alors implicitement au «nous» familial dont il n'est même pas besoin de parler. L'entité familiale est ainsi une structure qui implique la totalité de ses éléments dans le jumelage sans s'attendre forcément à des engagements différenciés.

On se trouve alors devant deux principes importants dans les dynamiques familiales des immigrants extérieurs à l'Amérique du Nord : le fonctionnement par représentation et celui de la substitution. Les présentes données sur les jumelages viennent conforter des résultats issus d'autres recherches auprès des familles immigrantes provenant de sociétés collectivistes (Vatz-Laaroussi, 1998, 1999) sur ce plan. Plusieurs des familles jumelles rencontrées expliquent des rencontres de jumelage, dont la première, auxquelles tout le monde n'est pas présent mais dans laquelle la personne présente, souvent la plus compétente en français et dans les relations sociales et ce peut alors le père ou la mère sans préjuger de références culturelles ou traditionnelles particulières, est du fait justement de ses qualités et expériences, considérée comme la plus apte à représenter la famille. Sa parole singulière est alors familiale plus qu'individuelle et réfère à des consensus familiaux de principe. Ces consensus peuvent être implicites parce que reliés à une culture fondamentale mais aussi à une expérience de vie et à une trajectoire migratoire partagées :

On a vécu ensemble en ex-Yougoslavie, on a vu le pays tomber, on a vécu la guerre et puis l'immigration ici. On sait ce qu'on veut ici. On n'a pas besoin d'en parler longtemps pour savoir ce qu'on a besoin : de l'amitié, du support, un réseau d'entraide... (famille immigrante).

Ils peuvent aussi être plus explicites et avoir été discutés en famille avant. Mais il est clair que la personne présente est alors là comme membre représentant de l'ensemble familial. Il en est de même dans les modalités de substitution familiale qui se développent le plus souvent dans les trajectoires d'immigration les plus tourmentées où les expériences partagées sont fortes et appellent à des réactions rapides et spontanées (un départ non préparé, des traumatismes exceptionnels, des séparations imprévues, etc.). Dans ces cas, les membres de la famille se substituent aisément les uns aux autres, connaissant implicitement les réactions de chacun et celles-ci renvoyant avant tout à une attitude familiale face à la nouveauté et au changement. Ainsi que nous le disait la responsable des jumelages d'un des organismes:

Il nous faut nous adapter à un fonctionnement où la famille est présente dans un seul de ses membres. C'est pourquoi j'ai cessé de demander que tout le monde soit là lors des entrevues préliminaires, c'est la dynamique familiale qui le décide mais, en fait, ça ne fait pas de différence. Par contre je ne fonctionne pas comme ça avec les familles natives car je sais que la présence des personnes signifie leur degré personnel d'engagement et d'adhésion au jumelage.

Avant même d'aborder la question des liens entre les familles jumelées, nous nous trouvons ainsi devant une polarisation dans le fonctionnement des familles que nous qualifions pour les uns de dynamique de l'entité et pour les autres de dynamique contractuelle. Ce premier point n'est pas sans incidence sur la compréhension du jumelage, le sens qu'il prendra dans une trajectoire d'insertion et la dynamique d'ajustement au sein de la relation instaurée.

Nous l'avons aussi constaté de visu tant dans les observations de rencontres effectuées que dans les rencontres qui ont eu lieu pour les entrevues. Nos intervieweuses ont ainsi remarqué que, lors des rencontres avec les familles immigrantes, l'ensemble de la famille pouvait ou non être présent mais que tous circulaient dans et hors la maison de manière informelle et non planifiée, intervenant dans la discussion selon l'intérêt ou le moment. Les jeunes enfants étaient toujours présents, dans les bras des parents ou dans la salle de l'entrevue et la vie quotidienne familiale suivait son cours en présence de l'intervieweuse : on changeait les enfants, on leur donnait à manger, la télévision

était le plus souvent allumée. Plus encore, dans plusieurs familles, provenant surtout d'ex-Yougoslavie ou d'Afrique, des voisins, des personnes de la communauté d'origine ou de la famille élargie pouvaient aussi se mêler de manière informelle à l'entrevue. La question du jumelage n'y était pas perçue comme faisant partie d'un domaine privé ou confidentiel. Le contexte des entrevues était sensiblement différent avec les familles accueillantes dont, à part deux exceptions, le fonctionnement était beaucoup plus formel, planifié et individualisé (l'un ou l'autre répond et c'est fixé à l'avance). Leurs jeunes enfants sont aussi beaucoup moins présents lors des entrevues. S'il y a là des perceptions différentes d'une entrevue de recherche, c'est aussi l'indicateur, d'une part, d'une dynamique familiale très polarisée et peut être, d'autre part, d'une compréhension fort contradictoire des jumelages.

Mais une fois située cette différence entre deux types de dynamiques familiales, comment s'arriment-elles et s'articulent-elles dans la relation du jumelage ?

De la relation individualisée à la recomposition familiale

L'analyse de l'ensemble des entrevues nous permet d'identifier un continuum dans le type d'interaction familiale développée dans les jumelages, continuum qui s'articule sur la dimension *relation inter-familiale* et qui va de l'investissement familial le plus limité, pour ne pas dire inexistant, jusqu'à ce qu'on peut appeler une «recomposition familiale». Nous identifierons ici les degrés de ce continuum ainsi que les facteurs et indicateurs de réussite et d'échec. Nous tenterons aussi d'en dénouer les liens avec le type d'organisation des programmes de jumelage prévu et mis en œuvre par les organismes.

La relation individualisée

C'est le cas de figure le plus présent à Montréal et surtout pour des organismes comme L'Hirondelle dont le programme de jumelage est ancien et plus organisé que beaucoup d'autres. C'est de ce programme que plusieurs jumeaux nous disent : «C'est vraiment professionnel», «c'est très bien organisé», «on voit qu'ils ont une expertise» etc. Cette dimension de professionnalisme, l'implantation historique de l'organisme et sa diversité d'activités semblent avoir un impact sur la représentation que les jumeaux ont du processus de jumelage. Bien qu'on nous cite ici aussi le nom de la personne responsable, les jumeaux parlent davantage d'un programme et d'un organisme, personnalisant beaucoup moins que les autres personnes rencontrées la relation établie avec la coordonatrice du

jumelage. Dans ce type de jumelages, présents aussi dans d'autres organismes surtout montréalais (PROMIS) bien que de manière plus restreinte mais aussi dans certaines paires de Québec, on voit ainsi des familles qui se rencontrent de manière formelle, d'abord à l'extérieur du domicile dans le cadre de la première entrevue, et qui, pour ce faire, vont souvent prévoir la garde des enfants par un tiers (école, garderie, un parent, un ami etc.). Ces premières rencontres sont ainsi celles d'adultes qui vont privilégier des discussions de connaissance interculturelle plus que familiale, des échanges linguistiques plus que socio-affectifs, comme il a déjà été mentionné. On va y parler du pays et de la culture d'origine ou d'accueil plus que de l'histoire familiale; on va privilégier des sorties culturelles sur des affinités communes (concerts, théâtre, expositions) plus que l'«être ensemble». Une fois les bases du jumelage posées de cette manière, et ce que les rencontres aient lieu en couples ou en paires individualisées (les femmes ensemble plus particulièrement), deux modes d'évolution peuvent être identifiés.

Le premier est celui du *statu quo* : on en reste tout au long du jumelage à des rencontres extérieures, les enfants vont parfois y participer lorsque l'activité s'y prête (sortie de patinoire l'hiver par exemple) et les adultes mentionnent qu'ils auraient peut être aimé faire autre chose ensemble mais qu'ils n'en ont pas eu le temps ou les moyens (l'appartement était trop petit pour se recevoir ou le manque de véhicule réduisait les possibilités de rencontre). La distance est maintenue par l'ici-maintenant et par le peu d'investissement familial reconnu. Ainsi un couple accueillant explique : «On n'est pas à un niveau où on se fait des confidences. Seulement des choses qui touchent directement l'intégration, mais à d'autres niveaux, non !». La relation ne s'enracine ni dans des histoires racontées, ni dans des expériences relationnelles partagées. Il est alors relativement facile de cesser le jumelage lorsqu'une des deux familles part, lorsqu'on n'a plus de temps à se consacrer ou lorsque on n'a plus envie de se rencontrer. Deux des situations rencontrées à Montréal et mettant en jeu des familles de revendicateurs de statut vont dans le même sens et montrent le maintien d'une distance, comme il a été mentionné dans l'analyse des jumelages d'accueil. Il est clair que la situation de revendicateur a beaucoup influencé le type de jumelage en jeu cependant les modalités familiales du jumelage sont aussi à la fois facteur et indicateur de la distance-méfiance en jeu. C'est un membre de la famille accueillante, la femme, qui demande le jumelage et le vit, le conjoint, peu disponible s'impliquant peu. Les rencontres ont lieu avec le couple immigrant, le conjoint s'exprimant très peu et laissant les deux femmes parler ensemble. Les enfants du couple accueillant sont, comme d'emblée,

exclus du jumelage : «Ils sont adolescents, leurs activités ne se font pas avec nous». Ceux du couple immigrant, un peu plus jeunes, sont parfois absents lors des rencontres et la jumelle accueillante en parle peu sauf pour illustrer ce qui lui a paru être un bon moment du jumelage :

Ce que j'ai fait de plus élaboré une fois, c'est de les amener en voiture dans un parc au bord de la Rivière des Prairies. Et là ils ont amené leurs enfants, ils semblaient contents.

La participation des enfants ou d'autres membres de la famille immigrante à une activité marque, dans ce type de jumelages distants, un moment important où on semble se rapprocher mais, le plus souvent, ce n'est qu'un événement ponctuel comme une invitation au domicile des uns ou des autres qui, dans ces jumelages, est un événement exceptionnel. Cette invitation peut survenir après plusieurs mois de jumelage et peut être perçue comme significative d'une plus grande proximité : «Quand on les a reçus ici, ça a été un moment très sympathique où on a pu presque se parler nous et de notre famille, eux et de leur famille.» ou finalement plutôt formel, «Ils nous ont invités chez eux. Mais c'était plutôt protocolaire pour nous rendre notre invitation». En fait la règle non familiale du fonctionnement du jumelage va ici de pair avec la formalisation et la distance, la proximité relationnelle restant l'exception et ne marquant pas une réelle évolution du processus.

Dans un deuxième cas de figure, ce type de jumelage peut évoluer vers une ou des amitiés individualisées. Cela pourrait être davantage le cas des familles monoparentales jumelées à une famille biparentale ou de familles monoparentales ensemble ou encore de familles biparentales ensemble mais dans lesquelles l'implication et la motivation de la famille accueillante sont surtout portées par la femme. On peut alors voir naître une amitié entre femmes qui se développe en dehors de leurs réseaux familiaux ou amicaux ou encore des amitiés par paires (des femmes ensemble, des enfants ensemble) mais n'incluant pas l'ensemble familial. Nous pouvons illustrer cette évolution par le cas d'une accueillante, en famille biparentale avec un enfant, qui nous parle de son jumelage uniquement au travers de son amie algérienne et aussi de l'entente que leurs deux filles ont développé : «C'est [ma jumelée] et moi et les deux filles, qu'on sort ensemble, les deux filles s'entendent bien ...Mais si [ma jumelée] avait été seule, ça aurait marché aussi.» Dans ce cas, la distance se réduit au sein d'une relation interpersonnelle très différenciée qui n'implique pas les ensembles familiaux : «Ça a évolué. On a parlé de comment on a été éduquées, quelles valeurs on a...». Mais l'investissement différencié sur le plan

familial limite les rencontres à domicile et finalement l'accès à une relation d'intimité :

On aurait aimé les inviter chez nous à un vrai repas québécois mais ça n'a pas adonné... et puis chez eux, c'est trop petit.

On perçoit ici clairement une distance mise par la famille immigrante jumelle («En fait ils n'ont pas beaucoup de disponibilité...») même si la relation de femme à femme en est une d'amitié. Cette distance est d'autre part augmentée lorsque l'amitié individualisée entre les femmes du jumelage s'assortit d'une inimitié ou antipathie par rapport à un autre membre de la famille jumelée. Ce sont surtout les familles accueillantes qui, dans leur différenciation affinitaire, nous expliquent ainsi des échecs ou semi-échecs du jumelage:

Avec [la femme de la famille immigrante], ça allait bien, on s'entendait, elle était respectueuse. Mais [son conjoint], lui, il voulait toujours nous impressionner, il nous racontait des histoires... Il voulait profiter du système... Alors mon conjoint, ça a marqué la fin du jumelage pour lui. Et pour moi, c'est venu après petit à petit .. (une femme accueillante).

D'autre part ce type de jumelage différencié semble limiter l'accès aux réseaux des uns et des autres et donc finalement permet peu l'insertion de la famille immigrante tant sur le plan local que socioculturel.

Certaines de ces amitiés électives et différenciées peuvent aussi être très fortes et aller vers plus d'intimité mais la fonction d'intégration du jumelage reste alors limitée pour l'ensemble familial qui est peu en jeu. Ce cas de figure se retrouve dans des situations où une femme accueillante, voulant faire du bénévolat, se lance dans un jumelage familial sans réellement y inclure le conjoint et les enfants. C'est alors souvent le cas de femmes plus âgées arrivant à la retraite et voulant consacrer du temps à aider de nouveaux arrivants. Le fait que la femme seule s'engage dans le jumelage va alors être moteur du type d'activités effectuées ensemble et du mode d'implication de l'autre famille. Une jumelée accueillante parle ainsi de ses relations avec sa jumelle, venant d'ex-Yougoslavie :

On ne se voit pas tous les membres en même temps...Lorsque j'ai quelque chose à dire à mon amie jumelle, je lui demande si ça lui tente de faire telle chose. Est ce qu'on fait le tour des friperies aujourd'hui ? On amène le bébé, le carrosse et tout, seulement les deux femmes...

Lorsqu'elle a besoin d'aller à l'hôpital, je suis en congé, je vais la chercher.

Elle explique cette différenciation par le fait que le conjoint immigrant est plus occupé que son épouse et par la présence du bébé qui oblige sa mère à certaines routines. Dans le même temps, il est clair que l'investissement de la femme accueillante et la non implication de son conjoint et de ses grands enfants dans le jumelage ont un impact sur la relation qui s'instaure. Une femme accueillante explique même qu'elle se sentait mal à l'aise d'avoir une bonne relation avec son jumeau comme si elle n'avait dû en avoir qu'avec la femme de l'autre famille. Dans ce cas, les compétences plus grandes du jumeau en français, son dynamisme et ses goûts jouaient dans le sens d'une relation privilégiée homme-femme ce qui s'est retrouvé rarement dans nos entretiens.

Une amitié individu-famille

On se trouve alors à un deuxième degré de notre continuum devant un cas de figure où un des individus de la famille accueillante devient l'ami de la famille immigrante permettant ainsi d'arrimer les deux représentations de la famille telles que situées au début de cette analyse (famille contractuelle et famille entité).

Au début, je ne savais pas trop c'était quoi, mon rôle. En premier je me disais, je vais apprendre à les connaître, puis je vais les amener dans ma famille, comme ça, ça va agrandir un peu le cercle. Puis en cours de route, je me suis rendu compte que c'était peut-être mon choix mais c'était pas le choix de ma famille (femme accueillante de St Jérôme).

Ce type de situation peut se présenter dans tous les organismes rencontrés. Cependant il est particulièrement présent dans les régions où les nouvelles vagues migratoires ont impliqué de nouveaux besoins de jumelage alors que le recrutement des familles accueillantes reste modeste. Un cas de figure typique est cette famille d'origine mexicaine qui souhaitait un jumelage familial apportant des relations nouvelles à tous les membres de la famille et qui a été jumelée à une accueillante et un accueillant pairés pour la circonstance, d'un même niveau scolaire que le couple immigrant mais n'ayant pas de relations entre eux et pas d'enfants eux-mêmes. Cette fois, c'est l'accueillant qui a su entrer dans une relation privilégiée avec la famille alors que sa «conjointe artificielle de jumelage», bien que participant aux activités organisées, est restée très à distance. Dans les deux cas, le couple immigrant regrette l'absence d'enfants, estimant que ce type de relations à la fois amicales et familiales représente un

besoin pour leurs propres enfants. Finalement ils ont d'eux mêmes sanctionné l'artificiel du couple qui leur a été proposé en substitution d'une vraie famille en le redécoupant en deux entités très distinctes :

Avec [l'accueillant], ça a marché tout de suite, il veut connaître notre pays, il est disponible, il parle aux enfants, il vient n'importe quand...alors qu'avec la femme, non, ça n'a pas marché... Avec elle, c'est resté formel.

Dans une des régions le fonctionnement des jumelages a déjà favorisé le pairage d'une famille immigrante avec deux familles accueillantes pour élargir et diversifier plus vite les réseaux des nouveaux arrivants. Les familles accueillantes ayant vécu cette situation nous le situent souvent autour d'un processus de compétition : qui sera le meilleur jumeau ? Il semble qu'un type surtout de relation se mettra en œuvre, basé sur l'un ou l'autre des processus décrits ici, et que cette relation forte ne permettra pas l'instauration d'une seconde en parallèle. Une jumelée accueillante se questionne ainsi :

Nous, ils sont partis sans nous le dire...Mais l'autre famille avec qui ils étaient jumelés, ils ont encore des contacts avec, ils vont les visiter dans leur nouvelle place...Alors on se demande pourquoi, qu'est ce qu'on n'a pas fait, on se remet en question...

Là encore, la tendance individualisante de la culture nord-américaine se retrouve non seulement dans le processus relationnel à l'œuvre mais aussi dans le fonctionnement organisationnel des jumelages et en particulier dans l'évaluation qui préside au choix des familles à jumeler. Dans plusieurs cas, et ce, dans les diverses régions, on tiendra surtout compte d'une des personnes marquantes de la famille accueillante parce qu'engagée dans la demande. Ce sera le cas aussi pour les familles monoparentales ou recomposées accueillantes jumelées à des familles biparentales ou monoparentales immigrantes. On peut citer ici le cas d'une famille monoparentale d'origine malaise jumelée à une jeune famille recomposée dans lequel la femme est porteuse du jumelage. La jumelle immigrante explique :

J'avais besoin d'une femme, c'était la seule condition... Souvent elle vient chez moi, elle aide les enfants à faire les devoirs... Elle aime beaucoup mes enfants. Elle vient et elle nous emmène tous... On va aller faire du camping avec elle cet été.

Il est clair que le jumelage ancré ici sur une amitié entre une personne et une famille, apporte avant tout de la sécurité affective et matérielle à la mère immigrante et à ses enfants coupés par ailleurs de leur famille d'origine et sans contact important avec la communauté culturelle : «Je sais que quand j'ai besoin d'elle, elle est là. On n'est plus tout seuls ici». On retrouve ce même fonctionnement dans un autre cas où bien que la jumelle accueillante soit en famille reconstituée avec de grands enfants, elle s'engage seule dans le jumelage et pas seulement pour une relation individualisée, mais bien dans un fonctionnement individu-famille. La notion de bénévolat est forte ici mais une relation amicale s'installe entre la femme accueillante et l'entité familiale immigrante. Cependant le non engagement du reste de la famille accueillante limite les contacts familiaux et finalement fixe des frontières à la relation affective mise en œuvre, en particulier dans ses modalités. La répondante accueillante est dans ce cas très déçue car ses jumeaux ont quitté la région sans la prévenir alors qu'elle pensait «être leur amie, pour moi, c'était comme ça, en tous cas». On peut penser que l'échec du jumelage, en plus d'être lié au problème de rétention et d'employabilité en région, l'est aussi à la disproportion de l'engagement dans la relation, pour l'une, choix individuel, pour les autres, dynamique familiale.

Cependant de manière plus générale et quand il satisfait les uns et les autres, ce type de fonctionnement amical reliant individu et groupe familial amène plus souvent que les amitiés différenciées à un fonctionnement de réseau et donc à la multiplication des réseaux des uns et des autres : «Elle m'a fait connaître sa mère, sa sœur, j'ai rencontré son ex-mari et puis son *chum* et le fils de son *chum* aussi, ils deviennent des connaissances pour ma famille aussi...Elle nous emmène à Magog où son *chum* habite et on passe des fins de semaine là-bas.» C'est en fait ici le fonctionnement de réseau de la personne accueillante engagée dans le jumelage qui entraîne rapidement la famille immigrante à y participer, lui permettant ainsi de nouer de nouvelles relations et d'étendre son propre réseau tant utilitaire que social et affectif.

Des amitiés familiales

Pour continuer dans nos «degrés» relationnels inter-familiaux, regardons ce qui se produit dans les cas où les jumeaux mettent en œuvre ce que nous identifions comme des amitiés familiales. Nous gravissons ici un échelon supplémentaire puisque cette fois les deux familles s'engagent, de manière plus ou moins

différentielle mais ensemble, dans le processus. Là encore l'organisation du jumelage est importante puisque ce cas de figure va être favorisé par une similarité dans le statut et la composition familiale. Évidemment le type d'immigrants reçus dans la région et clients de l'organisme constitue aussi un facteur important. C'est pourquoi on va retrouver ces amitiés familiales en nombre plus important en région. À St-Jérôme, en particulier, c'est la nouveauté du programme de jumelage et de la vague migratoire qui influence fortement le recrutement des futurs accueillants qui sont souvent plus âgés que leurs jumeaux. De plus, on peut penser que le fait que plusieurs jeunes familles de St-Jérôme ont leur emploi à Montréal diminue leur temps sur place et donc leur disponibilité pour un jumelage. Finalement la vie montréalaise peut avoir le même effet pour le recrutement de jeunes familles accueillantes fort occupées par ailleurs mais on va retrouver, à Montréal, ce type de jumelage avec des familles plus spécifiques qu'on a précédemment inclus dans les expériences d'échange contractuel : monoparentales ou ayant une motivation particulière (besoin d'apprendre la langue ou processus d'adoption internationale). Nous commencerons par décrire ce cas de figure original, celui d'une amitié familiale conditionnée par des raisons sociales pour passer ensuite à celui, plus régional, de l'amitié entre jeunes familles.

Des amitiés familiales d'intérêt

Nous avons rencontré quelques cas de familles monoparentales jumelées ensemble et qui du fait de leur composition spécifique, semblaient à la fois entrer facilement en relation (sans crainte d'être mal perçues) et partager des intérêts communs (se débattre en tant que chef de famille monoparentale, remplir seules de lourdes responsabilités auprès des enfants etc.). On peut penser qu'il y a, dans ces situations, une expérience commune de ruptures et d'isolement qui, même si elle est vécue différemment et si elle est reliée, pour l'une seulement, à une trajectoire d'immigration, crée rapidement un lien particulier visant à sécuriser et stabiliser les deux ensembles familiaux. L'aspect interculturel est alors peu présent et ce sont les femmes en tant que responsables familiales qui y engagent leurs enfants. Ces expériences se déroulent au sein de nombreuses activités familiales communes qui sont souvent informelles, l'amitié des femmes étant l'ancrage de celle de leur famille. Ces femmes nous disent : «On sait qu'on peut compter l'une sur l'autre. Si on a besoin on se téléphone, elle vient garder les enfants ou on part tous en camping...».

L'autre cas de figure d'amitié familiale conditionnée socialement est celui, bien original et très montréalais, de jumelages reliant une famille immigrante d'un pays d'origine donné à une famille accueillante en situation d'adoption internationale avec ce même pays d'origine (processus achevé ou en cours). Comme nous l'avons déjà dit, dans ces cas, les motivations de la famille accueillante sont claires : connaître quelqu'un de la langue et de la culture de l'enfant adopté, quelqu'un qui pourra soit représenter un lien avec le pays d'origine, soit donner à la mère adoptive une image de ce que son enfant a pu avoir comme ancrage culturel. La famille immigrante sera alors vue comme «donnant beaucoup» ou partageant dans le jumelage et selon le cas, pourra voir ce processus d'adoption internationale, soit comme une reconnaissance très forte de ce qu'elle représente, soit comme une dévalorisation du pays et de la culture d'origine. Une jumelée accueillante insiste sur cet aspect : «On a eu beaucoup de chocs de part et d'autre. Elle ne comprenait pas trop que j'aie chercher ma fille en Chine... Le fait que je sois célibataire, ça la fatigue encore» mais aussi sur le fait qu'elle a reçu de l'aide de sa famille jumelle dans l'adoption. Dans les cas rencontrés (familles d'origines chinoise et vénézuélienne), l'amitié entre les deux familles semblait très fortement consolidée par cette situation particulière. La valeur enfants est ici très importante et représente le lien privilégié du jumelage, les deux femmes développant une relation interpersonnelle forte et respectueuse de l'histoire et du caractère de chacune :

On a pu se raconter notre histoire personnelle des deux côtés et pleurer un peu de temps en temps... cela dépend où on en est du cycle de vie. Il fallait que nous soyons compatibles.

ou encore

Elle a un caractère fort et autoritaire. C'est pour ça qu'on a pu entrer en amitié...

Il est d'ailleurs intéressant de noter que, dans un de ces cas, pendant que la jumelée accueillante était en processus d'adoption, l'autre était enceinte ce qui a augmenté les intérêts mutuels et différenciés au jumelage. On retrouve ici une importante intégration des deux familles dans les réseaux de l'une et l'autre surtout quand il n'y a pas de stéréotypes dans ces réseaux, ce qui est le cas pour une des paires rencontrées :

Avec ma mère, nous avons passé Noël chez elle. Je connais sa mère, sa sœur, ses amis les plus intimes, ceux qu'elle aime...Nos familles

demandent des nouvelles de tous. Je me suis rapprochée d'une amie de ma jumelle et elle m'a présenté [un ami] qui est un très bon ami à moi aussi...

Il semble que ces exemples visiblement réussis à la fois parce qu'ils offrent une solide relation de support mutuel aux deux familles, mais aussi parce qu'ils permettent une insertion dans les réseaux plus larges de l'autre, permettent aussi une prise de distance vis-à-vis des stéréotypes culturalistes négatifs, et ce, dans les deux sens :

J'avais une image des Canadiens. Les gens pensent que les Québécois ne croient pas dans la famille. Il faut partager avec quelqu'un pour voir que ce n'est pas comme ça. Moi, je vois pas la différence maintenant. Dans nos pays on n'est pas plus unis qu'eux.

Ainsi ces amitiés familiales enracinées dans un statut familial commun et un intérêt social spécifique, sont centrées sur la valeur «enfants» et permettent un rapprochement par rapport aux tensions entre les dynamiques et représentations familiales mentionnées plus haut. Mais il est important de préciser que dans les cas de réussite, la famille immigrante est le plus souvent assez isolée par rapport à sa communauté d'origine et aussi par rapport à sa famille élargie. Ce sont plutôt les rapports avec le pays d'origine qui sont ici privilégiés, la communauté étant peu perçue comme un support dans l'immigration. Nous retrouvons cet isolement comme facteur de réussite dans différents types de recomposition familiale que nous identifierons dans la suite de l'exposé. Dans d'autres cas, l'intégration de la famille immigrante dans ses réseaux ethnoculturels et les stéréotypes négatifs véhiculés par le réseau de la famille accueillante font que l'amitié reste inscrite surtout entre les familles jumelées. L'accueil que les réseaux des deux familles réservent au jumelage semble ainsi un élément clé de la réussite pour ceux qui s'inscrivent dans ces situations particulières.

Des liens de jeunes familles à jeunes familles

Si nous en venons maintenant aux jeunes familles biparentales, qu'est-ce qui semble favoriser la naissance et l'évolution de ces amitiés familiales ? Cette fois encore, la similarité de la composition familiale et la participation de l'ensemble familial sont vues comme des forces. Mais plus encore, ce peut être les dynamiques familiales, religieuses et politiques qui doivent se ressembler plus que les contenus eux mêmes. Ainsi ces amitiés vont être favorisées si on est

habitué à fonctionner en famille quel que soit l'âge des enfants. Ou bien encore, et on retrouve cette caractéristique dans plusieurs de ces types de jumelages, le fait que les deux familles aient une dynamique mixte, soit sur le plan de la religion (musulman-catholique pour les ressortissants d'ex-Yougoslavie; protestant-catholique pour les accueillants), soit sur le plan linguistique et ethnique (serbe et croate ou anglophone et francophone chez les accueillants), est considéré comme un facteur de compréhension mutuelle et de respect de la différence. Dans ces cas, on se retrouve aussi avec des familles qui vivent une certaine marginalité par rapport à leur pays et communauté d'origine (que ce soit le Québec ou un autre pays) et cet élément semble favoriser des rapprochements familiaux forts et à long terme. Ici on n'utilise pas de métaphore familiale pour parler du jumelage. Par contre on décrit l'amitié instaurée au travers d'un respect mutuel des codes culturels et religieux, d'un partage des différences et des ressemblances, d'un soutien qu'on peut s'apporter sans qu'une famille ne soit supérieure à l'autre et sans ingérence ou assimilation de l'une par l'autre. Ainsi une famille d'origine colombienne explique :

On peut parler de la religion mais en respectant beaucoup les idées de quelqu'un. Peu importe qu'on soit pentecôtistes, catholiques, athées... On parle de philosophie, on parle de la problématique sociale. Notre objectif, c'est de connaître la culture d'ici et eux de connaître la culture de notre pays.

On retrouve ici une forme de relativisme familial qui se traduit chez les immigrants par la nécessité de «mieux connaître le fonctionnement familial québécois et le mode de vie, social et économique ici» (famille argentine). Ces jumelages fonctionnent souvent selon un mode informel mais incluant l'ensemble familial; ils doivent aussi parfois faire l'objet de planification, l'important étant de connaître et respecter le rythme et le mode de vie de l'autre famille : «Ils sont curieux sans faire offense» (famille immigrante). C'est, cette fois, autour des valeurs familiales que s'ancrent les rapprochements : «Parce que notre conception de la famille, c'est que toute la famille se préoccupe des choses de l'humanité» (famille immigrante). Quelques familles accueillantes partagent cette même vision d'une amitié égalitaire familiale ouverte et respectueuse et, dans ces cas, les activités avec les enfants sont souvent présentées comme centrales dans le jumelage :

Nous autres, l'hiver on fait une patinoire dans la cour. Alors on les a invités à venir avec les enfants et ils sont restés souper. Ça a aidé, le fait

qu'ils aient des enfants et nous aussi. Parce que notre maison est adaptée en fonction... Donc quand les enfants jouent ensemble, il n'y a pas de problème (famille accueillante).

Cependant il est intéressant de noter que de manière générale ce sont plutôt les familles immigrantes qui abordent spontanément leur jumelage de cette manière.

D'autre part, cette modalité d'amitié familiale semble plutôt, comme la précédente, favoriser l'insertion dans les réseaux réciproques des familles et c'est là clairement à double sens. En effet, dans ce type de jumelage, si on exclut les familles mixtes plus singulières, les familles tant immigrantes qu'accueillantes ne sont pas isolées ni marginales par rapport à leur communauté locale ou d'origine. Au contraire, elles ont souvent des réseaux larges, ethniques et multiethniques pour les familles immigrantes, familiaux, professionnels et autour de l'école des enfants pour les familles accueillantes. C'est cet ensemble souple et large de réseaux qu'elles se font partager, tant pour répondre à la curiosité vue comme positive que de manière utilitaire, pour faire connaître les ressources locales et aider à une insertion dans le monde économique et social québécois. Un jumelé accueillant explique ainsi cet élargissement des réseaux mutuels :

Il y a une espèce d'effet d'entraînement, parce que lorsqu'on fait des activités avec eux, sa sœur vient ou il y a des amis qui viennent. On leur fait découvrir des endroits en faisant des pique-niques. Comme la sœur de [de notre jumelée], elle aimerait ça, faire du jumelage, mais son mari a moins de temps, elle vient avec nous. Ça donne un effet, autant eux dans leurs amis et nous, avec la famille, faisons des activités ensemble.

Enfin notons que pour que ce type de jumelage réussisse, il paraît très important que les protagonistes partagent un même niveau d'instruction. C'est une des caractéristiques fortes de cette modalité. Par contre, c'est aussi dans ce type de jumelages que l'on rencontre le plus d'échecs ou de semi-échecs, la similarité des niveaux sociaux et scolaires représentant une condition favorisante mais visiblement pas une condition suffisante. Nous verrons que l'aspect interculturel, déjà abordé ici au travers de la question de la mixité des familles, représente un élément clé de cette modalité de jumelages.

Une recomposition familiale

Dès nos premières rencontres avec des jumelés, nous avons perçu combien la

représentation familiale semblait importante dans l'évaluation et la compréhension des jumelages puisque l'image la plus positive était très souvent reliée à un lien familial («Maintenant, ils font partie de notre famille...») et que les plus grandes déceptions étaient aussi décrites sous cet angle («On s'attendait à faire une famille ensemble mais ça n'a pas marché, ils n'avaient pas le temps...»). De même, dans les programmes de jumelage étudiés lors de notre revue de littérature, nous avons sélectionné des textes concernant les jumelages Grands frères et Grandes sœurs (Hurtubise, 1994) parce que la dimension familiale nous paraissait ici formalisée et quasi imposée par l'organisme et le programme lui-même. Par contre il était clair que les conditions mêmes de sélection et de formalisation du processus limitaient les relations entre les deux individus jumelés et que, loin d'inclure les autres membres de la parenté, ils traçaient des frontières très importantes entre les relations fraternelles attendues et tout ce qui aurait pu être d'autres liens familiaux. L'analyse des jumelages des Grands frères nous montre aussi que chaque paire et/ou chaque individu a une appropriation particulière de la relation mise en œuvre et que cette celle-ci a une influence sur l'évolution et les effets du jumelage. Ainsi les jumelages entre garçons renvoient souvent davantage à une relation filiale qu'au lien fraternel prescrit par le programme.

Les programmes de jumelage entre accueillants et immigrants, pour leur part, se prêtent davantage aux relations entre ensembles familiaux. Nous avons rencontré plusieurs paires et familles jumelées qui nous ont décrit, chacune à leur manière, le type de recomposition familiale à laquelle le jumelage les avait conduites. Le terme de recomposition est employé ici dans un sens large et imagé mais qui renvoie aussi à la famille recomposée telle qu'on la voit se multiplier et telle qu'on l'étudie actuellement au Québec, aux États-Unis et en Europe (Théry, 1985) : de nouveaux parents, des enfants choisis et sans lien biologique, des demi-frères et demi-sœurs, une extension des réseaux familiaux ne communiquant pas toujours les uns avec les autres. Nous allons retrouver ces différents cas de figure dans nos jumelages même si le nom du programme renvoie plus à un lien horizontal et générationnel qu'à une image verticale et intergénérationnelle. N'oublions pas que le concept de jumelage est éminemment nord-américain et que beaucoup des familles immigrantes, non seulement ne le connaissent pas à l'arrivée mais n'en ont pas de traduction dans leur langue d'origine. Une femme d'origine rwandaise nous dit ainsi :

Chez nous, ça n'existe pas jumelage, on est dans une culture collective, une famille on sait ce que c'est, elle nous manque mais un jumelage entre deux, on ne connaît pas ça et ce n'est pas ça qu'on a besoin.

De même une famille d'ex-Yougoslavie exprime son incompréhension devant ce terme prenant pour référence ce qu'elle appelle parrainage dans son pays d'origine, «Chez nous, le parrain donne un nom à son filleul. Dans mon pays, être parrain c'est respecté. C'est beaucoup plus». Elle nuance alors sa perception et ses attentes face au jumelage ici : «C'est juste une famille qui cherche une deuxième famille pour camaraderie».

La recomposition horizontale ou diagonale

Nous pouvons citer ici plusieurs cas dans lesquels l'amitié entre les deux familles est présentée comme une relation horizontale qui renvoie plutôt à la fraternité au travers d'échanges formels ou informels, d'activités effectuées ensemble, de plaisirs partagés. «Il faut qu'on ait du plaisir...» mentionnent plusieurs membres de familles accueillantes. Dans ces cas, les relations entre les familles ne s'effectuent pas toujours de la même manière différenciée. On favorise et on valorise divers niveaux de relations entre les différents membres. Écoutons ce jeune d'origine croate :

On est devenus des bons amis, je peux pas dire mon frère et ma sœur, mais... L'aide s'est changée en amitié et quand on est amis, on s'entraide... Avec leur fille, on est des bons amis... On s'est retrouvés à la polyvalente. Je vais souvent avec eux autres, je vais les aider chez eux, tondre le gazon et des choses comme ça.

La relation de fraternité entre les familles va alors parfois être formalisée au travers d'un lien religieux que nous pourrions qualifier de diagonal parce qu'il est intergénérationnel en même temps que d'alliance :

[Ma jumelée] est la marraine de ma sœur pour sa première communion... Ma mère et ma sœur sont vraiment croyantes alors c'était important. Elle disait : «Maintenant on est marraine, on n'est plus jumelle, on est marraine.

Cette formalisation du lien amical au travers d'une reconnaissance visible par les réseaux des uns et des autres vient créer un lien familial symbolique qui marque le passage du jumelage à une autre relation plus élective et surtout visible qui, cette fois, n'est pas marquée par des règles institutionnelles et par une conclusion formelle. On quitte ainsi la relation temporelle et temporaire du programme de jumelage pour entrer dans une alliance spirituelle,

inconditionnelle et permanente qui relie non seulement deux personnes entre elles mais aussi leurs deux familles.

La grande famille ouverte

Dans le cadre de ces recompositions familiales, il est intéressant de s'arrêter aux situations où une famille fonctionnant comme un grand réseau ouvert enchâsse l'autre sans l'assimiler. Dans ces cas, présents un peu partout, on nous dit «Maintenant on fait partie de la parenté», «on est devenu un morceau de leur famille». C'est le plus souvent la famille immigrante qui se trouve ainsi absorbée par le réseau familial large et aux frontières ouvertes de la famille québécoise. Celle-ci fonctionne alors sous la forme d'une grande maison ouverte où les amis des uns et des autres viennent de manière informelle et non planifiée. La famille jumelle entre alors, à la fois comme entité et au travers de ses membres dans cette dynamique. Dans ces familles accueillantes, on a souvent voyagé, on est curieux des autres et pas seulement de leur culture, on aime apprendre et surtout on aime parler les uns avec les autres.

En fait ces familles ont à la base un fonctionnement de réseau plus que de groupe ou de système. La dynamique et les relations sont mobiles, ouvertes les unes aux autres, transférables d'un système à l'autre. Le réseau familial est large, composé de personnes et de familles diversifiées qui jouent pour la plupart le double rôle de ressources instrumentales et de soutien affectif. C'est dans ce réseau que la famille immigrante jumelée se trouve insérée de manière souvent informelle, profitant de sa richesse sans se sentir emprisonnée ni culturellement, ni affectivement. Quand on s'y rend un service, on manifeste en même temps son amitié et quand on y discute entre amis, on élabore aussi des stratégies d'insertion. C'est dans ces jumelages que les fonctions utilitaires et relationnelles sont les plus mêlées en même temps qu'elles y sont remplies de manière globale. Les familles immigrantes favorisent alors «la vérité de la relation» et l'aspect informel et quotidien est valorisé. Une jumelée accueillante raconte :

C'est sûr qu'à chaque fois qu'on fait une expérience, qu'on fait une activité, on se demande si ça serait intéressant pour eux...

Elle nous explique aussi combien la mise en réseau de ses jumeaux est primordiale pour elle :

Y faut que ces gens là on les fasse rentrer dans notre réseau d'amis pour que, à un moment donné, ils puissent être capables de téléphoner à tel ami sans passer par nous .

Elle insiste aussi sur la richesse du réseau interculturel:

Y a ma fille qui est plus à la maison mais j'ai été contente quand elle a connu [ma jumelle d'origine afghane] parce qu'elles se sont tout de suite bien entendues et puis je leur ai fait connaître [la jumelle d'origine chilienne de ma fille] et...c'est comme, si chez nous, le globe terrestre n'a plus de frontière.

Une jumelée accueillante, qui est veuve, à la retraite avec deux grands enfants hors foyer a été pairée à un voisin célibataire pour ce jumelage. C'est elle qui a introduit ce voisin et elle le regarde aller dans le jumelage avec beaucoup d'affection : «C'est que lui, c'est un peu comme un grand frère pour eux. Il est heureux, là, puis il connaît d'autre monde, c'est bon pour eux.». Il n'y a alors pas de rivalité entre les deux accueillants et la famille immigrante saisit bien le maillage mis en œuvre, n'effectuant alors pas de scission dans les relations construites avec les uns et les autres. La façon dont notre intervieweuse raconte l'entrevue illustre bien ce fonctionnement de réseau :

[L'interviewée] est en plein déménagement, sa fille aînée revenant habiter avec elle, mais elle va recevoir le soir même sa famille jumelle à souper. Après l'entrevue elle devra aller chercher leurs enfants à l'école. La porte est constamment ouverte et il y a des allées et venues dans la maison. Tout le monde semble comme chez soi : un jeune étranger qui vit dans l'immeuble, rentrera chez elle sans frapper et elle l'invite spontanément à se joindre au groupe ce soir pour le souper.

En même temps la recomposition familiale est présente au sein du réseau élargi. La jumelée accueillante explique :

Ces enfants là, c'est des rayons de soleil, je n'aurais pas cru qu'ils le deviendraient si vite pour moi, leurs parents aussi, c'est des gens formidables. C'est vrai que je les considère comme mes petits enfants...

Les familles accueillantes mettant en œuvre ce type de relation sont souvent plus âgées que leurs familles jumelles, elles ont du temps et de la disponibilité. Par contre la similarité du statut familial et du niveau scolaire paraît ici beaucoup moins importante que dans les pairages de jeunes familles. De même la question des goûts communs est peu évoquée : il faut surtout avoir mutuellement

le goût de connaître du nouveau. On retrouve alors un fonctionnement de réseau familial élargi qui renvoie à certaines modalités illustrées par des fonctionnements collectifs créant des liens quasi familiaux. On peut penser aux Compagnons du Devoir en France qui appellent leurs rassemblements «grande famille» et qui favorisent un réseautage étroit et intergénérationnel centré sur l'apprentissage et l'expérience (Guédez, 1994) mais dont une des grandes différences avec nos jumelages-réseaux est la fermeture. Au contraire et bien qu'ils aient des normes et rites communs renvoyant à une appartenance forte et valorisante, les jumelages-réseaux sont éminemment ouverts au différent, à l'inconnu et au changement : l'exceptionnel et l'imprévu sont des règles de leur fonctionnement plutôt que des obstacles. La différence nous paraît ici liée à la présence et à la reconnaissance des familles d'origine dans le cas de ces jumelages alors que les Compagnons du Devoir ou encore les Compagnons d'Emmaüs (Bergier, 1992) se substituent aux familles d'origine de leurs membres, soit parce qu'elles ont disparu (c'est souvent le cas des Compagnons d'Emmaüs), soit parce qu'on les estime sans intérêt ou même comme des obstacles dans les nouveaux apprentissages et expériences des Compagnons du Devoir. Cette fonction de substitution à la famille d'origine va apparaître, par contre, comme un élément structurant du prochain type de recomposition familiale.

L'adoption symbolique : la recomposition verticale

Nous en arrivons dès lors au dernier niveau de notre échelle de relations intrafamiliales. Il s'agit ici de situations plus courantes dans les cas de jumelage de type «bénévolat». Comme dans le cas précédent, ce sont plutôt des couples accueillants retraités avec de grands enfants qui entrent dans cette relation avec une jeune famille jumelée. La différence avec la maison ouverte est que, dans ces jumelages, les familles accueillantes peuvent être assez peu ouvertes à l'interculturel et fonctionnent moins en réseau mais de manière plus traditionnelle dans un système intergénérationnel familial. On se trouve ainsi dans des cas où la recomposition est verticale, intergénérationnelle et valorisée comme telle par le couple accueillant et la famille immigrante. Une jumelée accueillante, veuve avec deux grands enfants hors foyer à St-Jérôme parle toujours de son rôle comme d'une marraine, quasi d'une mère, créant symboliquement un lien familial avec ses jumeaux. Ce lien est confirmé par sa définition du jumelage : «Ça se fait avec le temps et dans l'amour. Ils savent si c'est vrai cet amour là et ça doit être gratuit.»

Plus que gratuite, la relation affective forte est ici à la fois inconditionnelle et installée dans la permanence :

Je lui avais fait confiance pour installer leurs meubles. Ils préféraient des meubles neufs et ils m'ont demandé si on pouvait leur prêter de l'argent. J'ai dit pourquoi pas ? Comme on l'aurait fait avec nos enfants. (famille accueillante).

Cette permanence se traduit par l'inquiétude que les jumeaux ne partent et par l'instauration de stratégies permettant de conserver la relation au cas où ils doivent partir; «Ottawa, ce n'est pas si loin, on pourra se téléphoner et se voir», explique cette femme dont les jumeaux partent et qu'elle excuse parce que : «C'est des gens travaillants pis ici des jobs, y en a pas. Alors c'est pour ça qu'ils s'en vont mais on va continuer à se voir...». Pour d'autres familles accueillantes dans ce schéma relationnel, le départ des jumeaux, même pour Montréal, peut être perçu comme une trahison parce qu'il vient poser une limite à l'inconditionnalité de la relation. Dans ces relations quasi parentales qui renvoient à une forme d'adoption symbolique (Romaine-Ouellette, 1996), on retrouve les avantages et les inconvénients de la filiation. D'un côté, on ose dire ses besoins, ses incompréhensions, on n'a pas peur d'être jugé. «Tu sais pour eux on est des parents, ils vont jamais prendre une décision grave sans nous en parler...», (famille accueillante). D'un autre côté la famille accueillante qui représente ici le couple parental peut sembler faire intrusion dans la vie de la famille jumelle. Une des jumelées raconte comment elle a conseillé à sa famille immigrante de s'installer près de chez elle pour mieux leur rendre service :

Leur logement...était pas mal plus loin que chez moi. Ça fait que je les ai incités à déménager parce que je n'ai pas d'auto, et eux autres non plus...alors en juillet, ils ont eu un logis juste de l'autre bord de la rue, ils pouvaient traverser...Le garçon rentrait de l'école, il avait pas de clé. Alors je l'installe, je lui donne une collation....

Il s'agit là de favoriser une proximité effective pour l'entraide mais, comme nous l'avons déjà mentionné, l'ingérence dans les affaires familiales peut aller plus loin, en particulier dans le domaine de l'éducation des enfants. Une jumelée accueillante parle de la fille de ses jumeaux :

En septembre, moi, je n'ai pas voulu qu'elle monte en secondaire 2. Je préférais qu'elle recommence son secondaire 1 car elle commençait juste à parler français. Je suis allée à l'école puis j'ai parlé avec le directeur du

premier cycle...Si elle avait fait comme les autres, elle aurait été en secondaire 2.

À la question de l'intervieweuse concernant la réaction des parents, elle répond tout naturellement : «Ils nous faisaient confiance...»

Il est clair que cette relation parentale, caractéristique du jumelage d'accueil de type bénévole, se construit dans un don de soi important de la part des familles accueillantes mais aussi dans un accueil particulier de ce don par les familles immigrantes. Ainsi toutes les familles immigrantes investies dans ce type de jumelage sont en rupture avec leur communauté d'origine. Elles se perçoivent et se comportent comme marginales vis-à-vis d'elles insistant soit sur leur différence, «Eux ils sont toujours dans la politique de là-bas, nous on veut plus en entendre parler» (immigrants d'ex-Yougoslavie), soit sur la distance nécessaire à l'intégration. Cette distance se traduit même pour certaines familles par le fait de ne pas aller aux réunions ou fêtes de jumelés ou encore par celui de n'y fréquenter que les accueillants. «Ils étaient collés à nous. Nous on croyait qu'ils allaient en profiter pour parler leur langue, mais non, ils voulaient parler français avec nous...». Ces familles en recomposition verticale sont aussi le plus souvent privées de leurs propres parents décédés et peuvent ainsi, sans difficulté, entrer dans un processus de «reparentalisation». Une famille iranienne qui ne se trouve pas dans une telle situation d'isolement entre tout de même dans une dynamique quasi adoptive vis-à-vis du couple plus âgé auquel elle est jumelée. Le jeune couple appelle ses jumeaux plus âgés «papa», «maman» et entretient des rapports socio-affectifs avec eux. Par contre, il a une parenté effective ici et au pays d'origine ainsi qu'un réseau tant québécois que multiethnique. La recomposition familiale est vue ici comme un élément de stabilité affective qui ne se substitue pas aux autres relations mais qui s'y ajoute consciemment et volontairement. La jeune femme explique ainsi qu'elle ne voulait pas un réseau d'insertion mais bien de nouveaux parents, ici, qui ne l'empêchent pas d'aimer sa famille biologique par ailleurs. Pour ce couple, la notion d'adoption est ainsi à double sens: le choix est volontaire des deux côtés, ce qui est beaucoup moins le cas pour d'autres familles isolées, marginalisées et souffrant de manques affectifs. Pour elles, la relation aux parents-jumeaux est beaucoup plus fondamentale parce qu'elle est la seule dans l'espace et dans le temps : elle devient ainsi un ancrage de continuité dans la trajectoire familiale parce que permettant une renaissance valorisée ici par cette filiation symbolique. Une jumelée immigrante traduit ainsi cette renaissance dans ce qu'elle appelle une relation «romantique» : «Ils m'ont donné ce que j'avais besoin, exactement combien j'avais besoin, ils m'ont fait me sentir humaine...». Il n'est dès lors pas

surprenant que cette relation puisse, pour les familles immigrées aussi, être accompagnée d'une forme d'angoisse de séparation : «Quand ils sont partis en vacances la première fois, on ne se sentait pas en sécurité». De la même manière, puisqu'on se trouve ici dans un cas de reparentalisation, il est aussi tout à fait cohérent de constater le malaise des familles accueillantes engagées dans cette relation vis-à-vis de leurs grands enfants et petits enfants. Tous essaient de partager au mieux leur temps, leur disponibilité, leur affection, et même leur argent, mais plusieurs expriment l'incompréhension de leurs grands enfants et la peine qu'ils en éprouvent :

J'ai bien vu que ça n'allait pas entre eux... Alors maintenant on ne les invite plus en même temps. On ne veut pas que nos enfants se sentent dépossédés. C'est surtout nos enfants de Montréal. Même ma petite fille, un jour, elle avait dit à ma petite jumelle que je les aimais plus qu'eux... (famille accueillante).

On retrouve ainsi une forme de rivalité entre la famille originelle et la famille recomposée par le jumelage tout comme dans les recompositions traditionnelles (remariage par exemple), on trouvera souvent des jalousies et conflits entre les demi-frères et demi-sœurs.

C'est sans doute du fait de ces rivalités que les familles accueillantes mettent en œuvre deux types de stratégies pour aider leurs jumeaux. La première vise surtout à créer ce lien affectif fort et sécurisant sans s'occuper de l'insertion de la famille immigrante dans de nouveaux réseaux. C'est alors celle-ci qui, une fois stabilisée affectivement, sera en état de mobiliser et créer ses propres réseaux locaux. L'autre stratégie vise l'insertion de la famille jumelle dans les réseaux locaux de la famille accueillante, ceux-ci étant différenciés des liens parentaux originels. Les réseaux des jumelages et de l'organisme d'accueil seront alors favorisés comme premier cercle de ressources, d'aide et d'amitié venant prendre assise sur la relation parentale fondamentale ici créée. Finalement, il est aussi notable que, dans ces jumelages parentaux, en plus du quotidien fortement investi par les deux familles, des moments exceptionnels forts et chargés affectivement viennent souvent marquer et renforcer la proximité déjà à l'œuvre. Par exemple, c'est la famille accueillante qui informera la jumelle du décès de sa mère et qui assumera, avec un membre du réseau d'origine, le soutien immédiat de la jeune femme. Réciproquement, c'est une jumelée d'ex-Yougoslavie, qui assurera le support affectif, moral et matériel, de sa jumelle accueillante lorsque celle-ci se trouve malade d'un cancer. Ces événements exceptionnels viennent alors symboliser, au travers des liens qu'ils catalysent, la nouvelle parenté à

l'œuvre. Ils sont aussi une manière de la décrire, de l'illustrer et finalement de mieux en comprendre la profondeur pour les protagonistes eux-mêmes.

Nous verrons ultérieurement que si, les niveaux sociaux et scolaires sont ici peu importants, l'échange interculturel est aussi assez peu valorisé ou encore qu'il arrive plus tardivement dans la relation, comme si, suivant la pyramide de Maslow, on s'occupait d'abord des besoins matériels puis de la sécurité affective pour s'intéresser, en dernier lieu et de manière plus superficielle, à la reconnaissance d'une différence culturelle. C'est peut-être cette présence de la différence comme obstacle à la relation qui fait qu'on se focalise sur la relation et la sécurité affectives laissant pour plus tard et souvent à d'autres le soin de se préoccuper du «culturel». Là encore le type de processus à l'œuvre permet une analogie avec les adoptions internationales dans lesquelles la langue et les différences culturelles sont d'abord abordées sur le plan fonctionnel puis mises de côté dans l'enracinement d'une relation affective, pour ressortir souvent lorsque l'enfant adopté arrive à l'adolescence et vise une différenciation d'avec ses parents. On peut penser que peut-être les jumelés en recomposition familiale verticale vivront eux aussi et dans un avenir plus ou moins proche ce besoin de différenciation de la famille accueillante et qu'alors leur culture d'origine en sera un élément moteur. Tout comme les parents adoptifs, certains des jumeaux accueillants y semblent préparés : «Il faut qu'ils prennent de l'indépendance, qu'ils aient des amis de leur âge, de leur pays...», mais d'autres en sont bien loin : «S'ils partent, ce sera comme un échec pour nous, on n'aura pas réussi à les retenir ici...».

Tableau 7 : Continuum des modalités d'interactions familiales

TYPE DE RELATIONS	Principe organisateur	Caractéristiques F.A.	Caractéristiques F.I.	Place de la relation interculturelle	Réseaux et intégration
Relations individualisées					
Statu quo	Relation/ contrat entre 2 adultes. Activités extérieures.	Fermeture du privé.	Engagement individuel. Familles plus instruites.	Interculturel superficiel: tourisme, folklore.	Pas d'intégration dans les réseaux mutuels.
Amitiés individualisées	Relation interpersonnelle différenciée, portée par les femmes.	Familles monoparentales et biparentales de même âge.		Interculturel superficiel mais amitié solide	Relation + hors réseaux mutuels. Intégration fonctionnelle passant par un individu.
Amitiés individu-familles					
	Un accueillant engagé avec l'ensemble de la F.I.	JUMELAGE PORTÉ PAR 1 PERSONNE	Jeune famille (bi ou mono) en lien avec le réseau ethnique	Définition fonctionnelle de l'interculturel	Possibilité de multiplication des réseaux de la F.I.
Amitiés familiales					
Amitiés familiales d'intérêt	Relation contractuelle autour d'un intérêt réciproque. Valeur partagée	Niveau scolaire plus élevé. Intérêt pour le pays d'origine de la F.I.	Niveau scolaire plus élevé. Famille plus isolée p/r communauté culturelle et p/r famille d'origine. Intérêts convergents	Relation interculturelle contractuelle et réciproque.	Support mutuel et insertion progressive dans les réseaux.
Amitiés de jeunes familles	Amitiés familiales et axées sur découverte réciproque et échanges.	Similarité : scolarité, âges, statuts familiaux, dynamiques sociales. Jeunes familles, familles mixtes, intégrées localement ou dans la communauté		Échanges interculturels, sociaux, philosophiques.	Insertion dans les réseaux réciproques.

TYPE DE RELATIONS	Principe organisateur	Caractéristiques F.A.	Caractéristiques F.I.	Place de la relation interculturelle	Réseaux et intégration
Recomposition familiale					
Horizontale ou diagonale	Différents niveaux de relations entre différents membres. Alliances.	Souvent plus âgée. Intégrée dans ses réseaux sociaux et locaux.	Jeune famille. Souvent en liens avec famille élargie et communauté d'origine.	Interculturel secondaire à l'affectif.	Alliance entre familles n'incluant pas forcément les réseaux.
Grande famille ouverte	F.A. ouverte et fonctionnant en réseau, enchâsse F.I. qui devient un morceau de la parenté.	Souvent plus âgée et disponible. Fonctionnement de réseau et interculturel.	Jeune famille. Pas de rupture avec ses propres réseaux.	Échanges interculturels vus comme des richesses et comme un support aux relations amicales.	Augmentation du réseau de la F.I. par celui, large, de la F.A.
Adoption symbolique	Amour inconditionnel et permanent renvoyant à une relation parents-enfants.	Famille plus âgée, en retraite, dont les grands enfants ont quitté le foyer.	Jeune famille, isolée de sa communauté d'origine, vivant des manques affectifs et des pertes. Niveau scolaire plus modeste.	Interculturel absent de la relation. Les différences sont justifiées par la différence intergénérationnelle.	Lien affectif et support mutuel. Insertion fonctionnelle

L'axe interculturel

Si la première dimension de différenciation des familles dans le jumelage peut être vue comme un élément culturel, la famille entité renvoyant aux cultures collectivistes et la famille contractuelle aux cultures occidentales libérales, il est très clair que la trajectoire migratoire vient renforcer fortement ce type de fonctionnement (Vatz-Laaroussi, 1999) et la première différence entre les familles jumelées est également celle-ci, liée à leur histoire plus qu'à leur culture d'origine : les unes ont une expérience de migration, les autres, non. C'est sans doute pourquoi l'axe interculturel des jumelages n'apparaît pas toujours comme le premier et qu'il est une composante de ces jumelages plus que leur assise. Bien entendu, là encore, les modalités de jumelage mises de l'avant par les organismes nuancent cette première tendance : si les jumelages d'une région se font sur un modèle de bénévolat et se caractérisent par divers types de recomposition familiale, l'intérêt pour l'interculturel en sera d'autant plus absent et cette dimension occultée. Par contre, si dans une autre région on s'intéresse davantage à l'aspect interculturel des liens créés, les familles accueillantes recrutées entreront plus ou moins dans ce cadre et les échecs ou réussites des jumelages y seront plus liés. De la même manière, lorsque l'on tente en région de faire coïncider différentes caractéristiques, sociales, scolaires et familiales des jumeaux, les dimensions culturelles ressortiront davantage comme les grandes différences qui pourront être perçues comme positives ou négatives dans le jumelage. À Montréal finalement, on retrouvera ces différentes tendances selon les organismes: on note ainsi que la localisation des organismes montréalais et de leurs clientèles influe sur la place donnée à l'interculturel. Quand le quartier est multiethnique, comme à Côte-des-Neiges ou à St-Laurent, cet aspect va souvent être priorisé comme un ancrage des jumelages ce qui sera beaucoup plus singulier quand on se situe dans les autres régions. Ainsi donc la dimension interculturelle comme la dimension familiale, sont des piliers de ces jumelages mais elles semblent fonctionner de manière articulée, une logique primant sur l'autre et venant finalement la redéfinir. Après avoir dessiné quelques grandes polarisations culturelles observées dans l'ensemble de notre matériel, nous en viendrons à situer la place des échanges interculturels dans les différents types de jumelages pour ensuite nous attarder aux incompréhensions, malentendus et erreurs d'interprétation d'ordre culturel. Nous situerons alors les axes porteurs de ces échanges et dysfonctionnements, soit l'histoire, le positionnement social, politique et religieux, pour finalement dresser une typologie des fonctionnements interculturels dans les jumelages.

L'être et le faire

Tout comme la différence de dynamiques familiales saute aux yeux dans notre matériel, une autre bipolarisation est quasi immédiatement et systématiquement perceptible. Nos intervieweuses la résumaient de manière humoristique à la fin de leurs entrevues : «les familles accueillantes font du vélo, du patin, de la marche alors que les familles immigrantes mangent ensemble». C'est alors d'une distinction valorielle importante entre le Faire et l'Être qu'il s'agit, distinction d'autant plus grande qu'on y ajoute la dimension familiale. En effet, dans les entrevues, il est clair que lorsque la question du collectif (qu'avez-vous vécu ensemble ?) est abordée, les familles accueillantes répondent par des activités alors que les immigrantes renvoient plutôt soit à des moments partagés, soit à des processus relationnels non découpés par le Faire. Cette distinction apparaît d'autant plus clairement à l'analyse des paires de jumeaux, qui, en principe, nous racontent la même relation, mais qui en réalité proposent des visions qui sont, du côté accueillant, beaucoup plus ancrées dans le Faire (les devoirs, les emplettes, des sorties), et du côté immigrant, dans l'Être (se voir, fêter, se parler). Cependant, il est aussi important de noter que, pour plusieurs familles accueillantes, en particulier les jeunes familles et les familles monoparentales, le Faire ensemble est souvent perçu comme une étape de la relation, un premier temps partagé et pas trop engageant affectivement qui permettra ensuite, et si les affinités entre les familles existent, le passage à l'Être ensemble, vu comme un «plus relationnel» qui ne sera pas toujours atteint. Pour de nombreuses familles immigrantes, par contre, cette démarche étagée n'existe pas dans la relation : le «Faire ensemble» correspond à un type de processus relationnel dans lequel ils vont entrer ou non mais qui ne sert pas de support à l'Être ensemble. Cette différence est bien illustrée par cette famille accueillante qui explique :

Avec eux, on ne sait pas quoi faire. Tout ce qu'on leur propose comme activité, ça ne leur plaît pas. Ils ne font que nous inviter à manger chez eux et on ne sait pas quoi se dire....

Les modalités de jumelage elles-mêmes impliquent une forme d'activisme : à certains endroits, on privilégie des premières rencontres en dehors des domiciles des jumeaux et on donne une liste d'activités qu'il est possible de faire ensemble. Ailleurs, certaines règles de déontologie appliquées au jumelage font qu'il est recommandé d'éviter les sujets politiques et religieux lors des rencontres de jumelage. Pour ce faire, là encore, ce sont des activités concrètes et en dehors des foyers de chacun qui sont recommandées. Les familles immigrantes

n'ont donc guère le choix du Faire ou de l'Être dans la relation. Cependant, rapidement elles vont ramener la valeur de l'être ensemble, d'abord dans leurs attentes face au jumelage, mais aussi dans leurs modalités d'implication dans les activités prescrites par l'organisme et finalement dans leur appréciation du jumelage.

Très souvent elles vont, par l'informel et le collectif de leur fonctionnement, amener les familles accueillantes à aborder autrement les activités prévues : on remet en question la planification, on y va à cinq alors qu'on avait compté juste sur la jumelle, le moment privilégié de la rencontre devient justement celui où on parle ensemble de ce qui est «interdit» par le jumelage (la politique ou la religion)... Finalement les familles immigrantes vont très souvent, par leurs dynamiques, comportements et représentations, amener le quotidien ontologique à se glisser dans le ponctuel activiste prévu par les organismes et les familles accueillantes. L'importance de ce quotidien relié à l'être plus qu'au faire, ponctuel ou même exceptionnel, est apparu très clairement dans les modalités des entrevues que nous avons menées : lorsque les intervieweuses arrivaient dans les familles accueillantes, elles les trouvaient prêtes pour l'entrevue considérée comme une activité supplémentaire à la vie normale de la famille (certaines entrevues avaient lieu à l'extérieur du domicile, on s'habillait pour, on s'y préparait...). Par contre dans les familles immigrantes, l'entrevue (sans doute comme le jumelage) se trouvait enchâssée dans le quotidien (on était en bigoudis, on s'éloignait pour faire la cuisine, les invités s'installaient, on mangeait ensemble etc.).

Finalement ce sont les frontières intérieur-extérieur qui sont aussi touchées par cette première bipolarisation dont on peut dire qu'elle est à la fois culturelle et expérientielle car reliée aussi à la trajectoire migratoire des familles. En effet les activités des familles accueillantes se font essentiellement en dehors des domiciles respectifs et certaines de ces familles expriment clairement cette frontière : «C'est mieux de faire des activités dehors, comme ça on ne se dérange pas...» ; «On n'en est pas encore rendu à aller les uns chez les autres. On fait des choses ensemble dehors. Peut-être ça va venir mais on n'a pas encore cette intimité...». C'est alors le domaine du privé qui est protégé par ces familles accueillantes dont la dynamique dans le jumelage est plutôt différenciée (un membre de la famille surtout y est engagé) et là encore, les frontières de ce privé sont liées à la fois au foyer familial mais aussi à ce dont on parle ensemble («Non on ne se raconte pas vraiment nos histoires. C'est trop intime. On parle de choses qui nous sont extérieures, on leur fait visiter la ville..»). Le privé, le foyer familial et l'intime se recouvrent ainsi pour plusieurs des familles accueillantes

rencontrées dressant une triple frontière dans leurs relations avec les jumeaux. Pour plusieurs de ceux-ci, par contre, ces frontières ne sont pas étanches et ne se recouvrent pas mutuellement : l'entrée des autres dans le domicile familial est une norme d'accueil qui n'agresse pas l'intimité familiale. Le privé est ouvert parce qu'en mouvement dans la migration et en réinterprétation par les divers membres de la famille : celle-ci, ne l'oublions pas, est, comme plusieurs recherches le démontrent (Meintel, 1995, Vatz-Laaroussi *et al.*, 1998, 1999) en changement et nombre de ces stratégies visent à harmoniser et intégrer ce changement. Les frontières entre l'intérieur et l'extérieur, le privé et le public, l'individuel et le collectif, se trouvent dès lors remises en question et se redessinent dans la migration, au travers des processus d'acculturation-insertion qui modulent les changements. On se trouve ainsi devant une dernière bipolarisation qui est plus structurelle que culturelle, celle qui oppose des familles en changement culturel et social à des familles essentiellement stables sur ces deux plans et souvent sélectionnées pour cette relative stabilité. Le tableau ci-dessous illustre les diverses polarisations qui différencient dans un premier temps familles accueillantes et familles immigrantes.

Tableau 8 : Axe de différenciation familles accueillantes - familles immigrantes

Familles accueillantes	Familles immigrantes
Famille contractuelle	Famille entité
Faire ensemble	Être ensemble
Privé intime et stable	Privé ouvert et mouvant
Valeur de l'exceptionnel	Valeur du quotidien
Permanence	Changement

Mais ayant ainsi situé ce qui nous paraît être des différences culturelles et structurelles entre familles accueillantes et familles immigrantes, il est nécessaire de réfléchir aux modalités d'articulation de ces différences et polarisations dans le processus de jumelage .

Les échanges interculturels

Comme nous l'avons vu, certaines modalités de jumelage sont plus interculturelles que d'autres mais, que ce soit de manière fondamentale sur les

polarités exprimées plus haut, ou de manière conjoncturelle sur des différences culturelles, tous les jumeaux sont exposés à des échanges interculturels, valorisés ou non, faciles ou non, satisfaisants ou non. Nous allons cerner ici les moments et les conjonctures reliés aux processus de jumelage qui soutiennent ces échanges interculturels pour mieux les identifier.

C'est d'abord dans les attentes des futurs jumelés que cette dimension apparaît, soit comme motivation, soit comme obstacle potentiel. Pour les familles immigrantes, la volonté de connaître la culture québécoise est quasi toujours présente et représente même la principale motivation au jumelage pour la majorité d'entre eux. Si on exclut les familles jumelées d'office et qui n'ont guère le temps de se poser la question de leurs motivations ou de leurs attentes interculturelles, l'urgence de la situation les amenant toujours à mettre de l'avant les conditions matérielles de leur installation, tous les immigrants rencontrés insistent sur leur motivation, leur besoin même de «connaître la culture parce que si tu veux vivre quelque part, tu dois connaître la culture...». Les échanges interculturels du jumelage peuvent alors être perçus surtout dans leur dimension instrumentale : «Il faut connaître le système ici, comment ça marche et ça, c'est seulement des Québécois qui peuvent le montrer...». La question de l'apprentissage de la langue française vient le plus souvent renforcer cette fonction instrumentale des jumelages pour les familles immigrantes : «Pour apprendre la langue, pratiquer, le jumelage, c'est ça d'abord...». Et il est intéressant de constater que, sur ces aspects fonctionnels, les familles rencontrées sont le plus souvent satisfaites quelque soit le type d'organisation du jumelage. Seuls certains, pour qui il y a eu très peu ou pas de rencontres après le pairage (surtout à Québec) manifesteront leur déception sur ce plan. Il est intéressant de voir que certaines familles immigrantes auront des attentes supplémentaires à celles qui sont fonctionnelles alors que d'autres seront pleinement satisfaites avec celles-ci :

On voulait connaître des Québécois pour lier une amitié interculturelle avec eux, pas juste qu'ils nous montrent les choses ici.

La notion de culture se divise alors en plusieurs éléments qui s'articulent les uns aux autres dans l'échange : pour certains, c'est d'abord la langue et la dynamique locale. Plus largement, pour d'autres, c'est aussi le fonctionnement économique et social, régional et provincial. «On n'a pas beaucoup appris sur le quartier mais on a échangé sur la société...», dit une famille d'origine russe. Pour plusieurs, en particulier issus d'Europe de l'Est (ex-Yougoslavie, Russie, Roumanie) ou d'Amérique latine et ayant un niveau scolaire élevé, c'est aussi la

culture littéraire, musicale, la vie culturelle de la région et de la province. Finalement, pour d'autres, là encore de statuts sociaux et de niveaux d'instruction plus élevés, c'est aussi la politique, la philosophie, la géographie, l'histoire du pays et de ses relations internationales.

Si cette perception de la culture et des échanges interculturels est ainsi différenciée pour les immigrants, il en est de même pour les familles accueillantes qui, cependant, sont plus appelées à se centrer sur leur propre culture que sur celle des immigrants. C'est par rapport à leurs références culturelles que cette perception jouera alors que pour les immigrants, elle influera plus directement sur leurs attentes vis-à-vis de la culture à connaître, celle des représentants de leur pays d'accueil. Dès lors, certaines familles accueillantes auront elles aussi parfois une définition restrictive de la culture québécoise à «ouvrir» ou à «transmettre» dans le jumelage : ils parleront alors surtout de la langue, de ce qu'il faut connaître pour se débrouiller au quotidien (les services de santé, les centres commerciaux, le centre d'emploi) sans pour autant relier ces éléments à une culture au sens large :

Ici, c'est comme ça, alors il faut bien qu'on leur montre et qu'ils fassent avec...Même si ça ne leur plaît pas.

Dans ces cas, on ne donnera pas les clés de compréhension de ces fonctionnements. Pour d'autres familles accueillantes, surtout à Sherbrooke et Montréal, le partage culturel se fait au niveau de l'espace et il est alors bien sûr relié au support activités : on va visiter tel parc, on fait connaître telle cabane à sucre, on accompagne à telle station de ski, on montre tel lac... Là encore, on se situe dans une vision descriptive des indicateurs de la culture du pays d'accueil sans les re-situer globalement. De la même manière, ces familles accueillantes s'attendent à ce que leurs jumeaux leur décrivent, à la manière d'une carte postale ou d'une agence de voyage, leur pays d'origine et certains éléments typiques de leur culture :

Nous, on leur fait goûter le sirop d'érable et nos spécialités, eux, ils nous font du manger de chez eux, ils nous ont montré beaucoup de photos de leur pays.

Mais les dimensions politiques sont exclues de cette description tant par rapport au Québec que par rapport aux pays d'origine des familles immigrantes : «Nous, on leur parle pas de la politique ici, on leur dit pas ce qu'on pense, ce sera à eux de faire leurs choix.» On parle aussi très peu de l'histoire du Québec et, quand

on parle de l'histoire du pays d'origine, c'est en termes touristiques : «Il y a beaucoup d'architecture, de l'histoire là-bas...», en excluant les dimensions socio-politiques de l'histoire : «La guerre, ils sont partis à cause de ça. Alors on ne leur en parle pas...». On pourrait qualifier ces familles accueillantes de touristes du jumelage qui en goûtent certains aspects exotiques mais qui refusent parfois de trop grandes différences surtout si celles-ci les touchent : «Je me voyais pas devant mes amis avec une famille musulmane...».

D'autres vont s'intéresser à ce qu'ils appellent la culture générale et vont prendre à cœur d'emmenner leurs jumeaux à des concerts, expositions, pièces de théâtre, transformant l'échange interculturel en activité culturelle. Enfin, quelques familles, ayant des positions politiques affirmées et situant souvent le jumelage dans leur action socio-politique vont s'intéresser à la culture historique et politique de leurs jumeaux tout comme à expliquer la leur. Ces familles insistent alors sur la nécessité de ces discussions qui, même si on n'est pas d'accord, favorisent une meilleure connaissance des autres et de leurs ancrages et références. Pour eux le conflit n'est pas négatif par contre le non-dit l'est, surtout parce qu'il ne permet pas de dépasser les premières compréhensions d'une situation. Une jumelée d'origine roumaine explique : «les opinions politiques des fois étaient divergentes, des fois convergeaient. On en parle...mais on n'est jamais tombé dans le champ de bataille !». Si ces familles sont d'un niveau scolaire et social plutôt élevé, c'est surtout leur positionnement socio-politique qui les distingue des autres et l'échange interculturel se manifeste alors dans leur curiosité des autres et dans le fait qu'il n'y a pas de tabous dans leurs discussions :

On peut parler de religion. Par exemple, si j'avais des musulmans, on en parlerait parce que, justement j'ai plutôt des préjugés contre eux... Alors je leur demanderais de m'expliquer...

Tout comme la notion de culture, le concept de jumelage interculturel va être investi différemment par les acteurs selon le sens qu'ils vont donner à l'interculturel. Pour certains, il réfère avant tout au pluralisme de la société québécoise, c'est une orientation sociale qu'ils valorisent et veulent actualiser dans leur mode d'implication. On retrouve cette orientation dans les attentes et évaluations des jumelages chez certaines familles accueillantes. Celles-ci valorisent alors le fonctionnement de grande famille ouverte-réseau interculturel décrit plus haut. Dans l'interculturel, la différence est vue comme un enrichissement dont tout le réseau va profiter directement ou non. On y est curieux des valeurs, traditions et coutumes des étrangers mais on est aussi prêt

à parler de nos valeurs et modes de vie et à les montrer. Par contre dans ce cas, on ne se formalise pas si les immigrants continuent à faire différemment:

Eux autres, leurs habitudes, c'est autrement, maintenant on le sait, on le respecte. (famille accueillante).

Ces familles accueillantes pourront alors multiplier les jumelages formels et informels, de manière parallèle ou séquentielle, avec des familles de divers pays d'origine dans l'idée de mettre leurs jumeaux éventuellement en réseau interculturel. Ces familles sont impliquées dans le pluralisme culturel québécois, le vivent au quotidien et le valorisent :

Ici, c'est les Nations Unies, les voisins proches, c'est des Grecs, des Slovaques, des Chinois, des Portugais... Quand ils se sentent bien, ils amènent d'autres gens avec eux, de la famille ou de leurs amis... Quand ils arrivent dans le quartier, je leur souhaite la bienvenue, je vais lui apporter une fleur...faire une marche et sonner à leur porte. (famille accueillante).

Les immigrants qui adhèrent à cette définition de l'interculturel, sont le plus souvent d'un niveau social et scolaire élevé, ils ont voyagé à travers divers pays d'immigration et priorisent les échanges interculturels plus que leurs apprentissages sur la seule culture québécoise. Ils sont en général peu isolés et participent à l'élargissement du réseau par leurs propres contacts et connaissances : «On a acheté une maison ici, on a des amis, on se les fait connaître...» (famille immigrante). Le jumelage réseau interculturel peut représenter pour eux une première inscription sociale dans l'espace québécois ou s'ajouter à d'autres implications sociales et interculturelles. Il est d'ailleurs intéressant de constater que dans ce type de jumelage, les jumelés font usage de langues multiples :

Des fois on parle français, des fois anglais, des fois russe, on retraduit ou pas, ils comprennent un peu, des fois même espagnol (famille immigrante).

Dans ces cas, le réseau interculturel joue sa fonction de multiplication des ressources, contacts et relations pour les immigrants en même temps qu'il implique surtout dans la dynamique interculturelle. Il est aussi intéressant de constater que les familles participant à ce type de jumelage vont, lorsque celui-ci fonctionne bien, envisager des voyages à l'étranger ensemble, souvent dans le pays d'origine de la famille immigrante ou encore dans des pays adjacents, en

Amérique latine ou en Europe de l'Est par exemple. C'est dès lors dans ce cas de figure que les immigrants de longue date vont s'inscrire, comme jumeaux accueillants, de manière la plus positive dans les jumelages. Ils sont en effet une bonne porte d'entrée dans le réseau pluriethnique alors qu'ils ne le sont pas pour entrer dans la culture québécoise vue de manière plus monolithique.

Pour d'autres familles accueillantes et immigrantes, l'interculturel passe au travers d'une relation duelle, de personne à personne ou de famille à famille. Dans ces cas, les familles accueillantes n'ont pas forcément voyagé et n'ont pas de réseau interculturel. Elles veulent fréquenter une famille d'un autre pays pour l'aider à s'adapter ici. On retrouve ici deux processus différenciés : celui où l'échange interculturel prend le dessus et celui où l'amitié interpersonnelle est vue comme prioritaire. Dans ce deuxième cas, présent dans les régions comme à Montréal, les attentes d'adaptation sont plus importantes et les échecs sont souvent mesurés à l'aune de l'adaptation-intégration. Une jumelée accueillante en région explique ainsi :

Alors quand ils ont mis leur fille à l'école anglaise alors là, on a dit wow...Et puis quand on passait chez eux, lui il était toujours devant la télé en anglais...En fait ils ne voulaient pas vraiment s'adapter...

L'interculturel est vu comme une rencontre singulière entre des personnes ou familles spécifiques, porteuses entre autres de caractéristiques culturelles. On retrouve ici tous les cas de figure où on nous dit : «On voulait surtout être amis avec eux...».

Pour ces familles, l'amitié est avant tout une orientation humaniste, parfois œcuménique, dans laquelle la différence culturelle est une composante mineure et peu valorisée. «On est tous des êtres humains, on a les mêmes besoins, les mêmes problèmes...» Dans cette orientation universaliste, le conflit interculturel est le plus souvent occulté : «Eux autres ils sont musulmans mais ils sont comme les jeunes d'ici, ils pratiquent pas. Ça n'a pas d'importance pour eux». Les différences sont alors perçues entre les générations ou entre les genres et secrètent divers types de relations qu'on vide de l'aspect culturel. Les familles immigrantes, elles, sont alors dans une forme importante de conformité à ce qu'elles vivent ici et parfois semblent avoir deux mondes parallèles, celui du jumelage universaliste et celui de la communauté d'origine qui, lui, est marqué culturellement. On retrouve ici ce couple d'origine iranienne de Montréal qui lie une amitié très spécifique et très forte mais peu marquée culturellement avec un couple natif plus âgé alors qu'il a et tisse par ailleurs des liens solides avec les

réseaux ethniques et culturels qui lui sont proches. Mais ces deux mondes ne se mêlent pas : le jumelage assure une base affective et amicale et le réseau ethnique, l'ancrage culturel. Les deux concourent à l'intégration réussie du couple mais leurs fonctions sont très différenciées.

On retrouve ici aussi certains jumelages «amitiés individualisées» qui, loin de jouer sur les réseaux des uns et des autres, assurent une relation affective stable et a-culturelle dans le sens où les gens la décrivent comme essentiellement «entre deux personnes». Il est certainement plus difficile d'évincer le culturel des relations dès que celles-ci sont envisagées sous l'angle familial, la représentation et le sens du familial étant très teintés culturellement.

C'est plutôt dans ces cas de jumelage de familles à familles que l'interculturel prend le dessus dans le processus relationnel, et ce, pour le pire ou pour le meilleur. Dans les cas de réussite, on se trouve devant des familles accueillantes curieuses de l'autre, intéressées à son ancrage culturel et à son histoire. Elles ont souvent déjà eu des amis d'autres origines même si elles n'ont pas de réseau interculturel à proprement parler. En fait ces jeunes familles fonctionnent peu en réseau mais plus dans des relations affinitaires et dans des activités familiales. Elles expliquent alors que la différence culturelle est un plus dans l'amitié interfamiliale qui se met en place et qu'elle en est le moteur. Mais elles nous disent aussi que, pour que ce plus puisse être valorisé, il faut avoir des dynamiques communes, il faut avoir un même type de rapport au social et au culturel. Ainsi plusieurs de ces familles disent :

La religion différente c'est intéressant, on apprend. Mais il faut avoir le même type de rapport à la religion : par exemple, nous on n'est pas pratiquant. J'aurais du mal avec une musulmane voilée, pas parce qu'elle est musulmane mais parce qu'elle, elle est très pratiquante, qu'elle a un autre rapport à la religion.

ou encore

Pour nous, c'est une force de parler de nos religions différentes. Eux ils sont orthodoxes. Mais ce qui est intéressant c'est parce qu'ils ont un rapport critique à la religion, comme nous.

Les familles immigrantes qui entrent dans ce type de jumelage expriment la même nécessité d'une proximité dans les façons de voir le monde :

Pour nous, c'est intéressant de parler de philosophie, de cultures, on est curieux, mais il faut que les autres aiment ça aussi en parler, débattre...

Plus que dans la similarité des contenus culturels, il faut, semble-t-il être sur la même longueur d'ondes... Et alors l'échange devient possible et enrichissant, porté par des familles spécifiques et enchâssé dans des relations interindividuelles plus que de réseau. Il est clair que le statut social et le niveau scolaire des familles sont alors importants et que, plus ils sont élevés et du même ordre, plus ce type d'échanges interculturels peut se mettre en œuvre. Il va souvent être illustré par les premières rencontres du jumelage : «Ils nous ont emmenés à une soirée québécoise et on leur a fait une soirée russe» (famille d'origine russe d) ou encore «Au début on a surtout parlé de l'histoire et de la géographie de nos pays» (famille d'ex-Yougoslavie).

Ce type d'échanges continue à se manifester tout au long du jumelage par une tentative d'équilibre entre activités québécoises et activités permettant de découvrir l'autre pays, l'autre culture. Le fait de parler les deux langues peut en être une illustration : «On partage également, en français et en espagnol, pour Paul, c'était bien important...» (famille immigrante) tout comme le projet de voyages commun au pays d'origine. Mais quand l'interculturel prend le dessus dans l'échange, ce peut être aussi parce qu'il représente un obstacle à la relation.

Les incompréhensions interculturelles

De manière générale, dans nos entrevues, ce sont plus les familles accueillantes qui abordent cet aspect alors que les familles immigrantes, même si elles ont vécu un jumelage insatisfaisant ou un échec, ne le justifient pas par des problèmes culturels. Ils abordent alors plutôt les questions de disponibilité, de temps, d'affinités ou de motivations au jumelage. Les familles accueillantes ont, elles aussi, tendance à justifier ainsi les difficultés mais plusieurs citent aussi des éléments culturels comme limite au bon déroulement du processus. Par ailleurs, nous identifions aussi dans les entrevues certaines incompréhensions culturelles, qui bien qu'implicites, nous semblent être des situations à risque pour la relation.

En ce qui concerne les difficultés interculturelles racontées par les familles accueillantes, on peut d'abord identifier tout ce qui est de l'ordre de la méconnaissance mutuelle et qui souvent ne va pas représenter une atteinte au

jumelage. Ces méconnaissances peuvent être dans le domaine du savoir vivre culturel propre à chaque pays d'origine :

Nous on savait pas, quand on arrivait là-bas, elle se précipitait pour enlever nos chaussures. Les premières fois, je voulais pas, je disais non, non. Mais après je l'ai vue le faire avec les autres invités plus âgés comme nous. Alors j'ai laissé faire... (famille accueillante).

Elles sont aussi reliées souvent à un manque de connaissance politique ou religieux : «Je voulais leur faire un bon repas québécois avec des côtes de porc sur le barbecue...mais ça n'a jamais adonné...» explique une femme jumelée à une famille algérienne musulmane. Pour certains, elles sont le révélateur de la richesse du jumelage et le renforcent :

Quand on lui a dit que sa mère était morte...heureusement il y avait son amie de chez elle. Je la regardais, elle la caressait, elle a mis sa main sous sa blouse et lui a caressé la poitrine...Moi, je savais pas quoi faire pour elle. J'ai vu que ça la calmait. Je me suis dit, elle est bien fine, cette femme-là. (famille, accueillante).

Pour d'autres, ces méconnaissances peuvent aussi installer une distance : «Lui, c'était un tsar, il parlait toujours de son pays comme si...Nous on savait pas si c'était vrai... On n'a pas eu de mal à se laisser.» (famille accueillante jumelée à une famille d'origine russe). Il est notable que par rapport à ces méconnaissances culturelles, une première connaissance du pays et de la culture d'origine par les accueillants peut représenter un atout. On pourra alors éviter des maladresses ou inquiétudes sur l'interprétation de ce qui s'est passé durant les premières rencontres. Cette connaissance sera d'autant plus profitable à la relation de jumelage qu'elle sera intégrée à l'expérience de vie de la famille accueillante : les personnes qui ont eu la chance de voyager au Mexique ou en Yougoslavie entrent plus rapidement que d'autres dans une forme de complicité interculturelle avec leurs jumeaux issus de ces pays.

Cependant il semble aussi important de ne pas focaliser la préparation de la famille accueillante sur la connaissance culturelle du pays d'origine des jumelés. En effet une formation livresque sur les éléments typiques de la culture d'origine de la famille immigrante peut amener les familles accueillantes, peu sensibilisées par ailleurs à l'interculturel, à analyser et interpréter tous les comportements de la famille immigrante selon un filtre culturaliste. Cette tendance, déjà notée dans d'autres recherches et auprès de divers intervenants du milieu (Vatz-Laaroussi et al., 1999), a alors de nombreux effets pervers dans la relation instaurée (moins

personnelle et plus théorique) et pour l'insertion des familles immigrantes considérées de manière statique plus qu'en changement.

Par contre certaines difficultés relèvent de l'incompréhension interculturelle et renvoient davantage à un seuil de tolérance à la différence. Plusieurs familles accueillantes fixent ce seuil de leur tolérance à l'étranger dès leur prise de contact avec l'organisme pour un jumelage : «Je leur ai dit que je me voyais pas jumelée avec des musulmans..» ou encore «Je ne me vois pas avec des gens qui seraient très visibles, noirs ou avec de grandes jupes...parce que mes voisins, ils comprendraient pas...». De manière plus subtile, pour d'autres familles, le seuil de tolérance est posé autour d'un niveau social attendu des jumeaux : «Moi je voulais bien n'importe quoi comme ethnie. Mais je voulais des gens qui aient du savoir-vivre, un bon niveau de savoir-vivre» l'implicite culturel du savoir-vivre étant alors surclassé dans les représentations par la question du statut social. On comprend que pour ces familles, le regard des autres est très important et qu'elles ne se sentent aptes ni à sensibiliser leurs réseaux à la différence, ni même à se montrer comme ouvertes à la différence :

J'en ai parlé à quelques amis, peut-être que je n'ai pas des amis très ouverts à la chose...Ils les voyaient comme des voleurs de jobs...J'ai vu qu'ils étaient fermés alors je me suis dit qu'on n'organiserait pas de rencontres.

Le niveau de tolérance se manifeste aussi en cours de jumelage quand des situations particulières se présentent, et ce, tant dans leur interprétation que dans les réactions à l'œuvre : «On dirait qu'ils font que deux repas par jour. Quand tu les invites..., c'est difficile...» ou encore «Avec [ma jumelée venant d'ex-Yougoslavie], c'était fermé, c'était pas facile de communiquer... Avec [les nouveaux jumeaux], ça semble plus semblable». Pour certaines personnes rencontrées, le problème interculturel n'est pas posé par rapport à elles mais par rapport à d'autres membres de la famille (enfants, conjoints) qu'elles semblent vouloir protéger :

On est allés rejoindre sa fille. Elle jouait avec d'autres petits voisins. Pis elle parlait pas français, juste le «je sais pas quoi» là (serbo-croate), pis ils jouaient à «je sais pas quoi» pis ils leur expliquaient pas (à ses enfants). Après on a comme coupé court...

Il est intéressant de constater que plusieurs familles qui manifestent ainsi un seuil de tolérance assez faible à la différence culturelle ont aussi un faible niveau de tolérance par rapport à d'autres différences qui viennent se cumuler et

aggraver la difficulté interculturelle : il en est ainsi pour quelques familles accueillantes non fumeuses dont une en particulier qui explique :

J'haïs ça la cigarette. Notre premier jumelage, ça allait, ils fumaient pas mais leurs amis, oui. On les voyait juste eux. Les deuxièmes, ils fument alors on les voit juste dehors, au parc...

Dans plusieurs de ces cas, la différence de statut social (dont l'ancien statut de l'immigrant) et de niveau d'instruction au profit de la famille immigrante, est posée comme un facteur aggravant du malentendu culturel : «Eux autres, ils avaient de l'argent, avant...Alors quand je venais avec mes trois enfants, c'était comme si...Je pensais que ça allait les déranger». Cet élément est présenté de la même manière par plusieurs familles immigrantes qui considèrent que la différence culturelle passe mieux si on a un même «niveau». Pour les familles immigrantes qui les abordent très peu, ces différences et surprises culturelles semblent aller de soi, faire partie du processus d'adaptation-intégration. Certains vont les mettre de l'avant alors que d'autres vont les contourner pour mieux se faire reconnaître localement. On peut penser qu'il s'agit alors d'une stratégie d'insertion déployée pour ne pas se faire remarquer ou pour bénéficier encore du jumelage. Certains ainsi vont toujours dire «oui, oui» aux conseils de leurs jumeaux quant à leurs différences et feront ce qu'ils voudront en dehors de leur présence. D'autres vont contourner l'incompréhension culturelle en faisant comme si de rien n'était pour tenter de garder ou mettre en œuvre la relation amicale qu'ils recherchent. Une jumelée accueillante raconte un de ces malentendus et la réaction de ses jumeaux :

On les a emmenés au spectacle et, comme on fait d'habitude, on a payé chacun notre place. Ils ont payé la leur. Mais après c'est eux qui nous ont invités et ils avaient tout payé à l'avance et ils ont dit qu'ils voulaient pas qu'on les rembourse, que c'était comme ça chez eux. Nous on était mal à l'aise pour la première fois, pis eux bien sûr ils nous avaient rien dit, alors on a repayé la fois d'après...

Le fait, dans les entrevues, d'aborder surtout les aspects positifs du jumelage, est marquant chez les familles immigrantes arrivées depuis moins longtemps : il s'agit d'une même stratégie qui vise à faire plaisir aux membres de la société d'accueil. Quelques familles beaucoup moins nombreuses et aux statuts social et scolaire plus élevés mentionnent certaines de ces difficultés et le fait qu'elles ont pu faire obstacle au jumelage :

Elle, elle était juste intéressée. Elle m'avait invitée pour sa fête et elle attendait un gros cadeau...Elle était déçue...Et puis elle voulait juste apprendre l'espagnol, que je lui donne des cours gratuits, elle voulait rien d'autre... (famille d'origine chilienne).

L'argent et la gratuité prennent ainsi, dans la relation de jumelage, des sens qui peuvent être culturels mais aussi relationnels.

On en arrive ainsi à certains malentendus culturels qui paraissent plus fondamentaux et qui, plus implicites, vont surtout reposer sur des interprétations différentes des situations. Le premier malentendu peut ainsi se situer sur le plan des attentes face au jumelage, comme il a été mentionné dans l'analyse de l'axe accueil/relationnel. Une famille d'origine chinoise exprime son insatisfaction :

On voulait des amis. Mais après la première rencontre, ils nous ont pas téléphoné. Nous non plus, on a pensé que peut-être on n'était pas bien pour eux...

ou encore une famille d'origine algérienne :

On a été manger chez eux pour Noël. Mais nous on aurait voulu avoir des vraies relations après. Mais pour eux, c'était assez.

On retrouve cette même forme de malentendu dans certains jumelages qui, mettant de côté l'aspect interculturel pour prioriser les aspects fonctionnels du processus, peuvent aboutir à des échecs. Ce sont surtout des familles accueillantes rencontrées qui parlent d'autres situations : «Il y en a beaucoup, ça n'a pas été. Ils ne voulaient pas s'intégrer». Ou encore, ce sont les rapports à la société qui sont interprétés selon des références québécoises : «On voit bien que ceux-là ils voulaient profiter du système. Il voulait toujours savoir s'il avait pas droit à quelque chose». Un jeune d'une famille immigrante raconte à sa façon un de ces malentendus liés à une interprétation particulière des besoins des immigrants :

Ils nous apportaient du linge usagé. Pis ils s'occupaient pas des tailles, c'était trop petit ou trop grand. Est ce qu'ils pensaient qu'on n'avait pas de linge du tout...

Dans cette situation où la relation s'est cependant bien engagée, c'est la stratégie de l'humour qui a été adoptée en réponse à cette interprétation : «Alors je les ai essayés pis on a ri, je leur ai demandé s'ils pensaient que ça me faisait bien...». L'interprétation des besoins des nouveaux immigrants fait souvent partie

de ces malentendus interprétatifs : «Nous on pensait qu'ils avaient besoin de vêtements, de meubles...Mais eux, ce qu'ils voulaient c'est une télévision». Là encore les familles accueillantes peuvent soit être à l'écoute des besoins formulés sans jugement hâtif - comme c'est souvent le cas dans les situations de recomposition familiale citées plus haut - soit porter un jugement culturel de population d'accueil et marquer alors leur différence :

Je lui ai dit, vous arrivez ici, vous avez rien, on vous accueille et après vous voulez rester entre vous. C'est pas comme ça que ça marche... Après je me suis rendue compte qu'ils mangeaient toujours avec des baguettes, qu'ils savaient pas manier les ustensiles et qu'elle l'apprenait pas aux enfants. Alors je lui ai dit «je te comprends pas»... (famille accueillante).

On peut encore citer cette jumelée accueillante :

C'est leur fille, le directeur de l'école m'a contactée parce qu'elle sentait des dessous de bras...Faut dire qu'ils se lavaient qu'une fois par semaine...Et puis c'est une question de propreté. Il faut qu'ils apprennent à être propres comme nous...

C'est alors tout le sens de l'intégration qui est questionné : faut-il faire comme les Québécois pour être intégrés, faut-il être reconnus par eux, faut-il marquer ou non sa différence ?

Trois modèles-types de jumelage

En fait ces différentes définitions de la culture et du jumelage ainsi que l'identification des malentendus, incompréhensions et conflits culturels nous amènent à identifier trois modèles types de jumelages en ce qui concerne l'axe interculturel : les a-culturels, les interculturels, les assimilationnistes. Ils se recoupent avec les modalités d'interaction familiale et nourrissent notre compréhension plus globale des jumelages étudiés.

Des jumelages a-culturels

Qu'on les retrouve dans les amitiés individualisées ou dans les recompositions familiales, ils ont pour caractéristique de se situer dans l'amical et l'affectif sans transiter, reposer ou soutenir une dimension interculturelle. La tendance peut

aussi être de nier l'influence culturelle et la réalité d'une différence. Les grands-parents bénévoles très engagés sur le plan affectif en sont la parfaite illustration : «Ils sont comme nos enfants, ils ne sont pas différents...». Il est clair que l'isolement des familles jumelées, leur faible statut social avant le départ et un niveau d'instruction plus modeste, peut favoriser leur entrée dans ce type de jumelage et la satisfaction qu'ils en tirent. Ceux-ci assurent des relations amicales, affectives et sociales au Québec et aident en ce sens à une intégration qu'on pourrait qualifier d'atomisée dans le sens où elle n'est pas globalement sociale ni locale. Ces jumelages se font souvent en dehors des réseaux des uns et des autres et pourraient trouver leur place dans n'importe quel contexte géographique (rural, semi-rural, urbain).

Les jumelages interculturels

Comme nous l'avons vu, ceux-ci sont de deux ordres, pluriculturels et en réseau comme dans le cas de certaines amitiés individu-famille ou interculturels et en duo familial comme dans le cas des amitiés entre jeunes familles. La trop grande distance culturelle peut être un facteur d'échec tout comme la proximité des dynamiques de fonctionnement (familial, social, politique, religieux) est un facteur de réussite. Le niveau scolaire plus élevé des deux familles est aussi un facteur positif dans ce type de jumelage. C'est aussi là que le positionnement politique des familles accueillantes, et ce quel qu'il soit, va être un indicateur de succès. Qu'on s'y active en famille ou qu'on se rencontre en réseau pluriculturel, la possibilité de discussions, de débats et même de confrontation est identifiée comme indicateur de réussite, et ce, des deux côtés. Les jumelages de réseau pluriculturel semblent plus que les autres favoriser l'insertion locale mais il est notable que ces jumelages sont toujours vus comme ayant une influence sur la communauté d'accueil, soit par le réseau des accueillants, soit par une stratégie proactive de ces derniers.

Les jumelages assimilationnistes

On se trouve ici dans le cas de figure où la différence culturelle est perçue mais comme devant être diminuée dans le sens d'une plus grande conformité aux comportements et idées québécois. Si on se trouve alors devant des familles accueillantes, plutôt dans le modèle du jumelage d'accueil (engagement social), elles y joignent une composante «missionnaire» dans le sens où il s'agit de

transmettre la bonne parole, les bonnes façons de faire, les bonnes positions sociales et politiques. Les familles immigrantes qui y entrent sont souvent isolées, d'un faible statut social, d'un niveau modeste d'éducation, d'un milieu plutôt rural en pays d'origine, dans une trajectoire d'immigration très difficile (rejet de la communauté par exemple pour des raisons politiques ou encore stress de guerre très important) et en grands besoins de protection. La confrontation ou le débat sur les différences et positions sont vus comme des indices d'échec par les accueillants et comme des comportements à éviter pour les immigrants. Ces jumelages peuvent par contre être très efficaces sur le plan de la connaissance du fonctionnement social et des ressources locales. On peut difficilement parler d'insertion locale car l'intégration dans les réseaux est peu présente. Les notions de dépendance, de dette, de reconnaissance y sont très importantes et portées par les deux familles en jeu. La sensibilisation du milieu à la différence est alors inexistante.

Relation interculturelle, ethnie et positionnement social

Il est dès lors possible de répondre à une de nos questions de base sur les jumelages : l'ethnie et le pays d'origine des familles immigrantes sont-ils des facteurs lourds pour la réussite ou l'échec du processus ? Les trois modèles énoncés plus haut et la diversité de traitement de la distance culturelle dans les différents types de jumelage (accueil ou relationnels, amitiés personnelles ou familiales) nous permettent d'affirmer qu'il n'y a pas d'ethnies in-jumelables et qu'il n'y a pas de pays d'origine facilitant le processus. Le pays d'origine de la famille immigrante n'est pas un facteur de réussite ou d'échec du jumelage mais il doit être pris en compte dans le pairage dans une combinaison complexe des attentes et besoins des uns et des autres.

Nous pouvons aussi reprendre ici deux des variables abordées dans notre étude préparatoire et que nous relierions à l'axe interculturel des jumelages : le positionnement politique et social des familles accueillantes. Nous posons comme hypothèse que l'engagement politique (en particulier souverainiste) des familles accueillantes ou que le militantisme social (en particulier féministe) pouvaient représenter des points de rupture dans les jumelages parce qu'induisant des interprétations rigides et des confrontations fortes dans le processus de jumelage. Les multiples situations analysées ici nous permettent sans aucun doute de nuancer cette première hypothèse : ce sont en fait les dynamiques à l'œuvre dans les rapports sociaux qui influencent le processus de jumelage plus que le contenu ou l'orientation de ces positions. En effet nous

avons pu constater que des familles pouvaient, sans difficulté, mettre en œuvre un jumelage satisfaisant en ayant des positions politiques et sociales différentes. C'est alors la similarité dans la dynamique sociale (être plus ou moins engagés, plus ou moins militants, avoir des valeurs fortes etc.) qui permet d'éviter la rigidification des interprétations et qui peut ouvrir sur des confrontations positives.

Même si on est très différents, il y a des choses au niveau du style de vie où on est très semblables. On est très familial, on ne sort pas beaucoup à l'extérieur, on fait des choses qui ne coûtent pas cher...

Celles-ci sont alors interprétées par les jumelés comme des indices de réussite du processus : «on est assez proches pour se dire ce qu'on pense et le défendre». Dans les cas où féminisme et position souverainiste semblent représenter des obstacles, c'est justement parce que la relation n'a pas pu se mettre en œuvre de manière égalitaire ou encore parce qu'un événement extérieur est venu compromettre la dynamique spécifique de ce jumelage. Les départs des familles immigrantes pour d'autres provinces sont ainsi parfois interprétés comme une offense à la position québécoise mais il s'agit d'une rationalisation de la peine ressentie par les familles accueillantes plus que d'un facteur d'échec du jumelage. De la même manière les positions féministes sont souvent présentées comme des moteurs de l'amitié mise en œuvre dans le jumelage. Cependant, dans quelques cas, ces positions viennent fixer des limites au moment du pairage : «Moi, je ne me verrais pas avec une famille où la femme est soumise, où elle n'a pas un mot à dire, ce serait invivable».

Ayant ainsi regardé de manière approfondie l'ensemble des interactions à l'œuvre dans les jumelages ainsi que les éléments qui les renforcent et les contextualisent, nous allons maintenant nous intéresser aux processus extra familiaux en jeu.

Tableau 9 : Continuum des modalités d'interactions interculturelles

Principe organisateur	Modalité d'interaction familiale	Facteurs de réussite
Jumelage a-culturel		
<p>Relation interculturelle : évacuée ou secondarisée par rapport aux affects.</p> <p>Peu d'importance aux contextes et réseaux.</p> <p>Pas de conflits interculturels.</p>	<p>Amitiés individualisées.</p> <p>Recomposition familiale diagonale ou grande famille ouverte.</p>	<p>Isolement F.I. et niveau d'instruction plus faible de la F.I. ou au contraire</p> <p>F.I. intégrée dans les réseaux de la communauté d'origine.</p>
Jumelage interculturel		
<p>Importance des échanges interculturels et de la réciprocité.</p> <p>Sensibilisation aux réseaux mutuels.</p>	<p>Amitiés individu-famille.</p> <p>Amitiés familiales.</p>	<p>Similarité des dynamiques et niveaux scolaires.</p> <p>Niveaux scolaires plus élevés.</p> <p>Insertion locale F.A.</p> <p>Insertion dans réseaux de la communauté d'origine pour F.I.</p>
Jumelage assimilationniste		
<p>F.A. missionnaire de sa société. Modélisation.</p> <p>Importance des connaissances fonctionnelles et des ressources locales.</p>	<p>Recomposition familiale de type adoption symbolique.</p> <p>Amitiés individu-famille.</p>	<p>F.I. isolées ayant un faible niveau scolaire et statut social au départ du pays d'origine.</p> <p>Milieu rural pour la F.I.</p>

Les processus d'insertion dans le milieu et les impacts du jumelage

Dans les objectifs poursuivis par les organismes de jumelage, la connaissance par la famille immigrante du milieu local, son inclusion dans des réseaux nouveaux sont des points importants qui sont sensés émerger de la relation privilégiée mise en œuvre entre les deux familles. D'autre part, le programme vise aussi à faire participer la population locale à l'accueil et, ce faisant, à transformer les perceptions du milieu d'accueil concernant l'immigration. En fait il s'agit ici d'analyser comment la mise en œuvre de ces interactions familiales spécifiques peut s'articuler au milieu et y avoir des impacts. Pour cela nous reviendrons de manière synthétique sur la question des réseaux qui a été largement abordée dans l'analyse des interactions entre les familles. Nous aborderons ensuite la question de la présence des communautés ethnoculturelles comme élément du jumelage et de l'insertion. Situait ensuite les différences locales sur le plan de la place faite à la pluriethnicité, nous aborderons la question de l'insertion locale des immigrants en lien avec les jumelages. Nous en viendrons alors à définir la place des jumelages dans la rétention des immigrants en région tout en questionnant leur impact local sur le plan de la sensibilisation de la population d'accueil à l'immigration.

Le jumelage comme multiplication des réseaux de l'immigrant ?

Nous l'avons vu, tous les jumelages n'ont pas un impact de multiplication des réseaux des immigrants. De la même manière tous ne lui permettent pas de comprendre le fonctionnement du système social québécois ou de connaître les ressources locales. Cependant selon le type de jumelage à l'œuvre (accueil, relationnel, a-culturel, interculturel...), plusieurs de ces objectifs sont atteints. Sur le plan des réseaux, il faut d'abord séparer ce qui est de l'ordre des ressources et ce qui renvoie aux réseaux relationnels. Par exemple, dans certains jumelages d'accueil, le réseau de la famille accueillante participe plus largement aux fonctions utilitaires associées à ce type de jumelage. La connaissance du milieu et des ressources par la famille accueillante est alors un élément fort important.

En ce qui concerne les réseaux relationnels, l'atteinte de l'objectif est plus nuancée. On se trouve alors devant trois cas de figures différenciés : l'enchâssement de la famille immigrante dans les réseaux de la famille accueillante, le fonctionnement parallèle du jumelage et des réseaux mutuels, le

positionnement de la famille accueillante comme un élément spécifique dans la constellation en émergence des réseaux de la famille immigrante.

Dans le premier cas, plus spécifique des dynamiques «grande famille ouverte» et milieu pluriculturel, souvent plus présent à Montréal (quelques cas isolés en régions), la famille accueillante, du fait de son propre fonctionnement en réseau, de l'ouverture du réseau à la pluriethnicité, et de l'isolement relatif et temporaire de la famille immigrante, l'insère dans son propre réseau relationnel. Si les relations sont privilégiées entre jumeaux, on connaît aussi bien les membres du réseau des accueillants et on fera aisément des rencontres et activités ensemble. Dans ces cas, l'utilitaire peut reposer sur le relationnel, le réseau amical pouvant aider dans la recherche d'emplois, de logements etc. Malgré tout, l'accès au réseau sans la présence de la famille accueillante intermédiaire demeure généralement limité pour les immigrants.

Dans le second cas, présent partout, on retrouve deux variantes, celle du «peu de réseaux relationnels» tant pour la famille migrante que pour la famille accueillante. La relation individualisée entre jumeaux sera d'autant plus forte et précieuse qu'elle est unique. Dans la seconde variante, chaque famille a ses réseaux relationnels propres, souvent ethniques ou pluriculturels pour la famille immigrante, et s'il y a parfois des rencontres des deux réseaux, celles-ci restent ponctuelles et n'entraînent pas d'effet à long terme. Le jumelage est un plus pour les deux familles mais la connaissance des réseaux mutuels n'est perçue ni comme un objectif, ni comme un enrichissement du jumelage. Il n'y a pas multiplication des réseaux pour les immigrants mais un nouvel ancrage de socialisation dans le milieu, la famille jumelée.

Le troisième type est celui qui inclut la famille accueillante dans les réseaux des immigrants, ceux-ci se développant avant le jumelage ou en parallèle avec celui-ci. Dans ces cas, la famille accueillante est plus isolée que l'immigrante : là encore il n'y a pas d'impact sur les réseaux immigrants mais ajout d'une relation pouvant être privilégiées dans les réseaux émergents. Cette modalité peut se retrouver partout et dépend beaucoup des dynamiques à l'œuvre entre les deux familles.

Ainsi, l'impact des jumelages en ce qui concerne la multiplication des réseaux des familles immigrantes en général n'est pas nécessairement très important; il le sera davantage lorsqu'il sera question de sa fonction d'aide pratique. En ce qui concerne la fonction relationnelle de ces réseaux, le lien avec la famille jumelle

est, de loin, le plus important, la participation de son réseau viendra plus souvent dans un second temps.

Jumelages et communautés culturelles

Il est clair que les communautés culturelles lorsqu'elles existent vont tenir une place importante dans la mise en place des réseaux immigrants. Le jumelage peut-il les remplacer, en est-il affecté ? Notre analyse de la situation de St-Jérôme est intéressante sur ce plan puisque nous y avons rencontré des jumelés des deux vagues, la première arrivée dans l'absence totale de communauté culturelle sur place, la seconde pour laquelle les premiers arrivés ont représenté la communauté. Il est clair que la deuxième vague a bénéficié de meilleures conditions d'accueil et que les jumelages mis en œuvre en ont aussi bénéficié. Le problème de la langue d'abord, des méconnaissances culturelles ensuite, est devenu moins crucial quand des médiateurs-interprètes linguistiques et de la culture d'origine ont pu être présents lors des premières entrevues entre jumelés. Ces médiateurs permettent aussi, lorsqu'on peut identifier des leaders, de décharger les jumeaux d'un certain nombre de tâches fonctionnelles lourdes qui peuvent limiter les échanges relationnels du jumelage. C'est le cas à Sherbrooke pour les familles d'ex-Yougoslavie où le jumelage prend une place relationnelle et non uniquement utilitaire, certains aspects plus fonctionnels étant remplis par des familles de même origine installées depuis quelques années. En ce sens, la présence d'une communauté culturelle, même si elle est modeste en nombre et peut-être surtout dans ces conditions, est un facilitateur des jumelages. Il est intéressant de voir que c'est souvent par elle que les familles immigrantes vont entendre parler du jumelage et vont se motiver pour en demander. Sur ce plan, la présence du COFI est aussi un élément important qui permet à la famille immigrante de faire ses premiers contacts avec le milieu local dans un contexte interculturel non menaçant. Là encore, les premiers réseaux qui y sont créés par les nouveaux immigrants semblent solides et serviront souvent de base pour des relations plus personnalisées dans lesquelles le jumelage pourra prendre place. Ainsi jumelage et communautés culturelles semblent plutôt faire bon ménage. Dans les quelques cas de St-Jérôme où la famille immigrante était très isolée de sa communauté d'origine, on peut penser que le jumelage de type parental, ouvrira à plus ou moins long terme sur de nouveaux liens avec celle-ci. En effet, si le jumelage peut la remplacer durant une période, il semble bien qu'on doive se situer plus dans des rapports de complémentarité que de substitution ou de compétition, jumelage et communautés d'origine remplissant de manière

différenciée, des fonctions de protection, de continuité et d'intégration des familles immigrantes. C'est en ce sens que des jumelages avec d'anciens immigrants ne semblent pas correspondre aux attentes et besoins des nouveaux arrivants. La plupart des familles immigrantes rencontrées attendent du jumelage une socialisation par rapport aux usages du milieu québécois. C'est pour eux une famille québécoise qui en est la plus porteuse et ils trouvent ailleurs les contacts interculturels dont ils ont besoin.

Intégration sociale, insertion locale et contextes différenciés

Il est d'abord important de différencier deux contextes dans lesquels nous avons examiné les jumelages et leurs impacts. Le premier est le contexte pluriethnique montréalais, la différence culturelle y fait partie du paysage et, ce, depuis plusieurs décennies. La relation interculturelle est alors intégrée à l'ensemble des relations et des réseaux, dans la dynamique du milieu. Dans les autres régions, elle reste exotique. Qu'on soit à Québec où plusieurs accueillants ont des positions théoriques visant le pluralisme culturel mais où l'homogénéité de la population rend l'application du modèle interculturel parfois difficile ou décevante, ou qu'on regarde Sherbrooke avec ses « mini-communautés » peu intégrées dans la vie locale, la relation de jumelage est assortie des notions de nouveauté et d'étrangeté. C'est particulièrement évident à St-Jérôme et d'autant plus discuté dans les petits réseaux locaux qui entourent les jumelages et l'organisme qui les fait : on y connaît les jumeaux des autres, on en parle, les rumeurs vont vite...on est alors dans un « tout petit monde ».

En fait, cette différence contextuelle va avoir une influence sur le type d'impact du jumelage et sur l'importance accordée au local. À Montréal, les attentes reliées au programme de jumelage ne sont pas locales, elles visent l'intégration sociale globale de la famille immigrante. En général, cet objectif sera atteint lorsque les familles entreront dans des types de jumelage qui leur conviennent réciproquement. Dans les régions, cette dimension d'intégration globale par la meilleure connaissance du mode de vie québécois sera aussi perçue comme un effet positif du jumelage. Par contre, les objectifs d'insertion locale seront moins atteints et, ce d'autant plus qu'on se situe dans un contexte local difficile sur le plan de l'emploi. À St-Jérôme et Sherbrooke, les relations affectives denses et les amitiés inter-familiales créées par les jumelages ne combleront pas les carences économiques locales. En fait, il semble bien que les immigrants ne trouvent pas une place locale grâce au jumelage mais bien plutôt une place affective ou relationnelle.

Si par chance, le jumelage fonctionne en réseau et que le réseau des accueillants pourra ouvrir sur un emploi pour l'immigrant, ce sera un plus énorme pour la famille immigrante, un renforcement de la relation du jumelage tout comme un facteur réel d'insertion locale. Mais nous sommes alors dans des cas fort rares (4 sur 75 entrevues) et liés au hasard plus qu'au pairage. On ne choisit pas les familles accueillantes pour leur réseau professionnel et il est important que cela soit clair dès le départ pour ne pas créer de fausses attentes ou de déceptions. Il est aussi important de clarifier ces éléments avec les familles accueillantes pour qu'elles n'assimilent pas le départ des immigrants à un échec de leur jumelage ou à une faute personnelle dans le processus relationnel. Dans les cas où on nous en a parlé, la mise en œuvre de jumelages professionnels, en parallèle avec les jumelages d'accueil-adaptation, permettrait de mieux cibler les objectifs des uns et des autres et de mieux cerner les types de recrutement.

Jumelage et rétention régionale

L'impact plutôt faible des jumelages sur l'insertion locale des familles immigrantes nous amène bien sûr à relativiser la corrélation entre les jumelages et la rétention régionale. Il est clair que les relations mises en œuvre dans le jumelage ne sont pas, à elles seules, un facteur de rétention. Elles peuvent par contre y concourir à la seule condition que l'insertion économique par l'emploi soit possible pour la famille immigrante. Par contre, ces relations affectives et chaleureuses, qu'elles soient centrées ou non sur l'interculturel, peuvent redonner à la famille immigrante une solidité et une confiance en elle qui représentent des bases importantes pour son autonomie dans le système québécois. En ce sens, plus que de favoriser l'enracinement en région, les jumelages peuvent être facteurs d'une intégration sociale globale se traduisant comme pour les Québécois accueillants, par la mobilité géographique. Il nous semble que ce programme a alors des impacts positifs tant pour les familles participantes que pour la société d'accueil et que c'est la notion d'enracinement régional qui doit être revue à la lumière des potentiels et développements régionaux et non à l'aulne des capacités d'intégration des immigrants.

Jumelage et sensibilisation régionale à l'interculturel

Nous en arrivons finalement au dernier objectif du jumelage: la sensibilisation de la collectivité d'accueil à l'immigration. Là encore la différence contextuelle entre Montréal et les trois autres villes étudiées va jouer. Ainsi le contexte pluriethnique montréalais va permettre des échanges multiples dans lesquels le jumelage va s'insérer comme une activité parmi d'autres. Il va concourir au

mixage des cultures dans la métropole au même titre que diverses activités collectives. Il va aussi représenter un choix pour les familles tant accueillantes qu'immigrantes et dans ce sens sera souvent comparé avec d'autres occasions d'améliorer les relations interculturelles. Ainsi sept familles accueillantes sur treize à Montréal sont impliquées, en dehors du jumelage, dans des organismes surtout interculturels. C'est pour elles une opportunité de faire circuler et de multiplier les apprentissages qu'elles font dans les jumelages : ouverture à l'autre, compréhension et communication interculturelles, acceptation des différences etc.

En ce sens, c'est à Montréal que la sensibilisation dans la communauté paraît la plus importante parce que cette communauté manifeste déjà intérêt et ouverture pour le pluralisme culturel. Dans d'autres régions plus homogènes les familles accueillantes qui voudraient vivre une expérience d'interculturalisme par le jumelage sont souvent déçues et laissent «tomber» le programme alors que les familles immigrantes souhaiteraient souvent plus de support et de relations. La sensibilisation du milieu à l'immigration est finalement très faible et reste limitée aux familles incluses dans le jumelage et à certains de leurs proches. On observe également des cas où les jumelages sont, pour des raisons différentes, vécus par les familles accueillantes (ou des individus de ces familles) comme un choix personnel : la sensibilisation du milieu n'est un objectif ni priorisé, ni souhaité. On en viendra même parfois à cacher la relation forte du jumelage à ses proches et amis parce qu'ils ne la comprendraient pas ou parce qu'ils seraient jaloux, ou encore parce que les préjugés vis-à-vis des immigrants sont si forts qu'on se discréditerait en allant à leur rencontre. Les contextes régionaux très homogènes renforcent bien sûr cette forme de marginalisation des accueillants intéressés par un jumelage avec des immigrants. Ces familles accueillantes peuvent alors vivre leur jumelage dans une quasi-clandestinité, le gardant à l'écart de leurs autres appartenances.

D'autres vont au contraire tenter de le visibiliser, de faire partager leurs découvertes et leur «enrichissement» mais se limiteront souvent à ceux qui, dans leur entourage, manifestent déjà une certaine ouverture à la diversité culturelle. D'autres enfin procéderont par étapes, la première étant uniquement duelle, la seconde ouvrant sur leur environnement favorable et la troisième visant à questionner les préjugés fortement ancrés. Pour en arriver à la troisième étape, il sera alors nécessaire que la relation de jumelage soit extrêmement satisfaisante pour la famille accueillante, qu'elle s'installe dans la durée et qu'elle soit suffisamment intense. Il peut alors y avoir une forme d'illustration sociale des impacts positifs de l'enrichissement interculturel et, dans de petits milieux, cette

illustration d'une relation interculturelle réussie ouvre sur une sensibilisation locale.

Cependant, la façon dont les accueillants insérés dans ces relations fortes les qualifient, permet difficilement d'envisager cette forme de modélisation sociale. En effet, tous insistent sur le fait que leur jumelage est tout à fait exceptionnel, incomparable avec les autres, beaucoup moins réussis, et qu'ils ne veulent pas prendre d'autres jumeaux, justement parce qu'ils estiment avoir bénéficié d'une chance rare et que toute autre expérience serait incomparable. La relation interculturelle réussie est ainsi présentée comme anormale et comme non-reproductible. C'est là un paradoxe fort soulevé par l'analyse des jumelages : quand ils sont réussis, ils viennent renforcer l'idée que cette réussite est incontrôlée d'une part, singulière d'autre part. Partant d'un programme à visée collective, les jumelés mesurent leur réussite à l'aulne de l'exceptionnel et du singulier. C'est sans doute pourquoi la sensibilisation du milieu reste atomisée, ponctuelle et peu mesurable. C'est aussi du fait de ce paradoxe que les mesures de succès du programme ne sont pas forcément les mêmes que celles de l'expérience des jumelés. En effet les indices de réussite de ceux-ci renvoient le plus souvent à l'évolution satisfaisante de la relation alors que ceux du programme pourraient être le nombre de jumelages effectués, la rétention régionale obtenue ou les impacts fonctionnels du jumelage. Il est ainsi intéressant de noter que les jumelés satisfaits ont tous manifesté que le jumelage réussi dépasse largement le temps fixé par le programme, qu'il sort des normes de contacts et d'activités fixés au départ, qu'il obéit finalement à des règles relationnelles relatives à chaque duo plus qu'à celles formalisées dans le contrat de départ.

Tableau 10 : Synthèse du processus d'insertion dans le milieu

Réseaux		
Jumelage d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> - Le réseau participe à l'accueil; il a une fonction utilitaire - Il est important que la fa connaisse son milieu et les ressources de ce milieu 	
Jumelage relationnel	3 cas de figure :	
	- Fi entre dans le réseau de Fa	Modèle grande famille ouverte (utilitaire et relationnel)
	- Réseaux fi et fa parallèles	Relation fa/fi unique
	- Fa : un élément du réseau Fi	Fa isolée de son milieu
Communautés ethno-culturelles		
<p>Leur présence offre de meilleures conditions d'accueil pour la fi</p> <p>La communauté ethnoculturelle est une source qui mène au jumelage</p> <p>La communauté et le jumelage ont des rôles complémentaires p/r aux rôles de protection, de continuité et d'intégration de la fi dans sa nouvelle société</p> <p>La communauté peut fournir des médiateurs, des interprètes linguistiques, peut remplir certaines tâches fonctionnelles</p> <p>COFI : une source pour développer le premier réseau personnel des immigrants et les premiers contacts avec le milieu, une source d'information sur le programme de jumelage</p> <p>Jumelage avec anciens immigrants : moins satisfaisants en général pour la fi</p>		
Insertion locale		
Différence notable entre Montréal et autres régions, en particulier concernant le contexte et les attentes probables par rapport à cette notion d'insertion locale		
	Contexte	Attentes
Montréal	Pluriethnique; relation interculturelle intégrée dans la dynamique du milieu	Intégration large à la « société » globale
Québec	Homogénéité Rend difficile l'application du modèle interculturel	Intégration par une meilleure connaissance du mode de vie québécois
Sherbrooke	Mini-communautés peu intégrées dans la vie locale Jumelage = nouveauté et étrangeté	Même que précédent + insertion locale difficile (problèmes d'emploi) Jumelage = relations affectives fortes
St-Jérôme	« Un tout petit monde » Fa insérées dans les réseaux locaux	Même que précédent

Rétention régionale	
<p>Une condition : l'insertion économique</p> <p>Le programme de jumelage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une base pour le développement de l'autonomie de la fi (plus grande confiance en soi) - un élément qui facilite plutôt l'intégration globale à la société d'accueil (dont les membres sont, eux, mobiles géographiquement) 	
Sensibilisation de la communauté locale	
Différence notable entre Montréal et autres régions	
Montréal	<p>Une occasion supplémentaire pour le mixage des cultures</p> <p>La sensibilisation existe déjà</p>
Québec	<p>Plutôt une « vue de l'esprit »</p> <p>Expérience limitée aux familles accueillantes participantes et à certains de leurs proches</p>
Sherbrooke et St-Jérôme	<p>Pas vu comme un objectif par les familles accueillantes</p> <p>C'est plutôt voulu et vécu comme une expérience interpersonnelle</p> <p>Expériences qui se vivent parfois dans la marginalité, voire la « clandestinité »</p>
<p>Plus souvent : on cherche à y associer des gens déjà sensibilisés</p> <p>Enrichissement du milieu possible si d'abord la relation interpersonnelle est satisfaisante</p> <p>Peut alors offrir une occasion privilégiée de questionner les préjugés</p>	

CONCLUSION

Nous avons tout au long de notre analyse parcouru l'ensemble de notre matériel avec différentes perspectives. Après avoir identifié les processus organisationnels à l'œuvre dans les jumelages, nous les avons analysés au travers des processus relationnels complexes qui s'y nouent. Afin de mieux saisir cette complexité, nous avons identifié trois axes qui nous ont permis de déterminer, chacun, des combinaisons types selon les principes organisateurs en jeu: l'axe accueil-relationnel, l'axe familial et l'axe interculturel. Nous avons alors pu saisir dans chacune de ces dimensions des nuances qui permettent de préciser les dimensions en jeu et leurs intrications. Chacune des parties de cette analyse du processus relationnel s'achève par un tableau-synthèse qui identifie les types de jumelage en jeu et leurs caractéristiques. Cependant ces trois axes sont interdépendants les uns des autres et, avant de nous engager dans des conclusions plus générales, nous voulons rendre compte d'abord de la synthèse de l'ensemble de l'analyse du processus relationnel en combinant les caractéristiques et modèles.

Axes d'analyse et types de jumelage

Le tableau présenté ci-dessous permet d'identifier les combinaisons typiques que nous avons rencontrées: 1) le jumelage bénévolat-recomposition familiale qui est avant tout a-culturel mais qui peut aussi être assimilationniste; 2) le jumelage engagement social-relation personnelle se continuant par le statu quo, particulièrement assimilationniste; 3) le jumelage engagement politique qui se combine avec les amitiés individuelles ou les amitiés de jeunes familles, qui est interculturel; 4) le jumelage d'intérêt, combiné à des amitiés familiales d'intérêt ou à des amitiés individuelles, plutôt interculturel mais pouvant aussi, pour les familles monoparentales en situation d'échange de service, être a-culturel et, finalement, 5) le jumelage amitié qui est spécifique des amitiés entre jeunes familles mais qui peut aussi se combiner à des amitiés individu/familles ou en moindre proportion à des amitiés individuelles et qui est, dans tous les cas, interculturel.

Tableau 11 : Croisement des axes d'analyse et des types de jumelage

Type de jumelage	Axe familial	Axe interculturel
Bénévolat	1 – Recomposition familiale	A-culturel
	2 – Amitié individu/famille	Assimilationniste
Engagement social	Statu quo	Assimilationniste
Engagement politique	Amitiés de jeunes familles et amitiés individualisées	Interculturel
Intérêt	1 – Amitiés familiales d'intérêt	Interculturel (langue)
	2 – Amitiés individualisées	A-culturel (familles monoparentales)
Amitié	1 – Amitiés de jeunes familles	Interculturel
	2 – Amitiés individu/famille	
	3 – Amitiés individualisées	

L'étude a ainsi permis d'abord de révéler la diversité des modèles de jumelage en cours dans les différentes régions. S'ils apparaissent plutôt différents les uns des autres, il ne faut pas oublier que dans la dynamique concrète des relations entre les jumelés, les expériences cheminent souvent d'un modèle à l'autre, quand elles ne combinent pas un peu des caractéristiques de l'un et de l'autre. Plutôt que de valoriser un seul de ces modèles, il est plus important de voir en quoi, chacun à leur manière, permet d'atteindre certains objectifs.

Des degrés de réussite variables selon les objectifs

Un premier objectif souvent poursuivi par le jumelage est d'apporter une aide pratique à l'établissement des immigrants. Il est clair que c'est dans le modèle bénévole que cet objectif est priorisé. Cependant il est largement atteint aussi ailleurs quand le jumelage prend place dans des stratégies d'adaptation déjà développées par les familles immigrantes et favorisées par d'autres ressources, au sein du même organisme ou ailleurs.

Un second objectif vise les apprentissages linguistiques, culturels et sociaux : c'est la principale motivation des familles immigrantes et le plus souvent, sauf quand le pairage est raté au départ, ils sont satisfaits des résultats sur ce plan. Les apprentissages linguistiques sont les plus effectifs et ce, que le jumelage ait lieu dès l'arrivée de la famille immigrante, pendant le COFI ou après. Par ailleurs, certaines réflexions de familles immigrantes qui n'avaient pas une perception

très positive des familles accueillantes qui s'engagent dans un jumelage dans le but d'un échange linguistique (jumelage d'intérêt) soulèvent des questions sur la pertinence de ce type de relations dans le cadre du programme de jumelage. Il faut se demander si les personnes de la société d'accueil intéressées par un échange linguistique ne devraient pas être dirigées vers un autre type de programme qui afficherait plus clairement cet objectif.

Dans le cadre des jumelages, l'apprentissage de la langue vient aussi soutenir la relation à l'œuvre et renforcer les autres apprentissages possibles. C'est ainsi que les informations culturelles et sociales apportées par le jumelage représentent aussi un élément de réussite. Les familles immigrantes apprennent à connaître le système dans lequel elles se trouvent en l'expérimentant avec leurs jumeaux, en le fréquentant souvent ensuite avec leurs pairs. En ce sens, démarrer un jumelage très tardivement après la date d'arrivée des familles (deux ou trois ans après) n'est peut-être pas la meilleure chose, et, ce d'autant plus que l'atteinte de ces objectifs fonctionnels est souvent la base de la relation d'amitié qui peut aussi être recherchée comme facteur d'intégration des familles immigrantes.

C'est d'abord au travers de ces apprentissages qu'un troisième objectif, la socialisation des immigrants à la culture québécoise est atteint. Il est parfois priorisé par des familles plus instruites et dont l'apprentissage linguistique est fait. Là, c'est la rencontre singulière et l'observation des façons de vivre de la famille accueillante qui permettent de l'atteindre. Pour le favoriser, il faut que la famille accueillante se laisse observer, qu'elle donne les clés culturelles et sociales de compréhension de ses façons de faire. Il faut aussi que la relation s'établisse d'une manière relativement égalitaire, ce qui peut venir dans un second temps après une phase d'aide intensive; il faut enfin qu'elle dure et qu'elle permette questions et confrontations. L'objectif de la socialisation à la culture québécoise paraît plus difficile à atteindre lorsque les familles immigrantes sont jumelées à d'anciens immigrants. Par ailleurs, ce type de jumelage pourrait tout à fait correspondre à ce que rechercherait une famille immigrante d'abord intéressée par une aide de quelqu'un qui a déjà vécu l'expérience de l'immigration. Il faut cependant souligner que la plupart des immigrants ont la possibilité de rencontrer dans diverses occasions d'autres personnes ayant déjà vécu cette expérience.

C'est aussi à travers un processus de questionnement qu'un quatrième objectif, soit la communication linguistique, civique et institutionnelle, sera en voie de réalisation. Reprécisons ici que le jumelage, à lui seul, ne permet pas à la famille immigrante de rentrer dans une relation citoyenne avec son nouveau milieu.

Mais il peut y participer, par l'interprétation des règles de participation civique à ce milieu, par l'exemple des familles accueillantes et en s'alliant les autres espaces d'appartenance et d'affiliation de la famille immigrante (la communauté culturelle, l'espace interculturel, les groupes d'intérêt etc.). La présence de la famille accueillante durant les premières phases du processus d'intégration permet aussi de mettre en valeur la capacité de débrouillardise de la famille immigrante et de renforcer sa confiance et son estime d'elle-même.

Ne perdons pas de vue que c'est en combinaison avec divers éléments que le jumelage permettra d'atteindre l'objectif de construction de la relation citoyenne : l'accompagnement de formation et vers le marché de l'emploi fait partie de ces dimensions sans lesquelles le rapport citoyen ne pourra se mettre en œuvre. Mais, selon l'analyse des données de notre enquête, il semble préférable de faire une distinction claire entre le programme de jumelage et un programme d'intégration au marché du travail. La confusion risque plutôt d'entraîner chez les familles immigrantes des frustrations et des déceptions. D'autres programmes doivent viser l'objectif de l'insertion en emploi, qui demeure fondamental. Mais la construction de la relation citoyenne peut aussi se réaliser à travers la participation à des comités locaux (école, quartier...)

Finalement un dernier objectif parfois mis de l'avant semble à priori le moins atteint : la sensibilisation du milieu reste très modeste, ponctuelle et atomisée surtout là où elle semble le plus souhaitable, c'est-à-dire dans les espaces ethnoculturellement très homogènes des régions.. Là encore c'est en alliant le jumelage avec d'autres stratégies que cet objectif pourrait être atteint. Mais, malgré la modestie apparente de ces résultats, ils sont réels : des relations interculturelles concrètes, affectueuses, mutuellement tolérantes, ont bel et bien été créées entre des familles immigrantes et des familles de la société d'accueil et plusieurs de ces liens semblent bien là pour durer de nombreuses années; peu de programmes permettent une telle rencontre et encore moins entre des familles.

En bref, le bilan est plutôt positif.

Facteurs influençant la réussite des jumelages

Regardons maintenant brièvement, en fonction des variables que nous avons retenues pour la composition de notre échantillon de familles jumelées, les facteurs qui semblent influencer, en positif ou négatif, la réussite des jumelages sur le plan de l'expérience personnelle; nous examinerons, en terminant,

quelques éléments du processus organisationnel qui peuvent avoir une influence sur cette réussite.

L'âge n'est pas un facteur discriminant à sens unique. La participation de familles accueillantes plus âgées ou en préretraite peut être considérée comme un facteur positif pour deux raisons : d'une part, elles ont plus de disponibilité pour le jumelage; d'autre part, elles peuvent mettre en œuvre avec leurs jumeaux des relations qui n'entrent pas en compétition avec celles qu'ils ont par ailleurs avec leurs pairs. Ainsi contrairement à certains présupposés, la similarité des âges des jumelés n'est pas en soi un facteur de réussite. C'est avec les jeunes familles qui veulent entrer dans une relation plus interculturelle que cet élément semble à prendre davantage en compte. En fait, il s'agit moins d'une similarité d'âge que d'une similarité d'expérience dans les stades et dynamiques de la vie de famille (avoir de jeunes enfants par exemple ou être juste en couple).

De la même manière la similarité de statut familial n'est pas un gage de succès et celui-ci dépend surtout des attentes de chaque famille vis-à-vis de l'autre. Une famille biparentale et une monoparentale peuvent développer une relation tout aussi forte et fonctionnelle que deux biparentales ou deux monoparentales. Le sexe joue un rôle dans la différenciation des affinités, amitiés et échanges. L'implication dans le jumelage et sa fonction de socialisation restent essentiellement des affaires de femmes y entraînant plus ou moins leurs enfants et conjoints. Par ailleurs, même si ces derniers semblent souvent en retrait dans l'expérience, celle-ci pourra tout autant les rejoindre de manière indirecte, comme référence, modèle de vie dont on discute, source de conseils dont chacun profite.

Le pays d'origine ne semble pas non plus avoir une influence majeure sur les processus de jumelage mais la connaissance de ce pays par les jumeaux accueillants, tout comme celle de la langue d'origine, peut représenter un atout dans le sens où la reconnaissance des immigrants comme êtres de culture et d'histoire est ainsi favorisée. Dans le même sens, en combinaison avec plusieurs autres facteurs, le fait que la famille accueillante ait une expérience interculturelle avant le jumelage peut être un plus dans le démarrage de la relation. Par contre la multiplication des jumelages n'est pas une garantie de réussite de tous. Il peut être préférable de ne pas favoriser la succession des jumelages pour une même famille accueillante.

Il est difficile d'évaluer l'impact de la différence de religion. Les entrevues donnent d'abord parfois l'impression que certaines familles accueillantes auraient été réticentes à se jumeler avec une famille immigrante dont la religion aurait été jugée trop différente. Mais cela reste de l'ordre des appréhensions. En pratique,

il ne semble pas que dans les cas où les religions aient été différentes, des conflits aient surgi entre les familles. N'oublions pas cependant que plusieurs ont bien mentionné ne jamais discuter de ce sujet avec leurs jumeaux. Il semble, par ailleurs, important de tenter de paier des familles ayant un même type de rapport à la religion quel que soit le contenu de celle-ci (des croyants ensemble qu'ils soient catholiques ou musulmans par exemple). On retrouve le même phénomène en ce qui concerne les appartenances sociales et politiques : c'est parfois moins le contenu de ces appartenances que leur dynamique qui influe sur la réussite du jumelage. De la même manière la mixité au sein des familles jumelées, tant pour les accueillantes que pour les immigrantes et ce, sur divers plans (ethnique, religieux, linguistique, provincial), semble représenter un facteur de réussite de la relation de jumelage. L'ouverture à la différence et les stratégies de compromis développées dans la famille seront alors directement réutilisées dans le jumelage.

Le statut d'immigration n'est pas discriminant sauf pour les revendicateurs de statut dont nous comprenons l'échec des jumelages au travers de la situation instable et inégale qui est la leur. Dans la relation, c'est alors la distance et la méfiance qui dominent, ne permettant ni apprentissages sociaux ni ancrage affectif. À la suite de l'analyse de nos données, il semble préférable de ne pas encourager ce type de jumelage.

Nous avons très peu de jumelés immigrants issus de milieu rural. On peut se demander s'ils ont moins accès que les autres au programme de jumelage ou s'ils sont moins nombreux dans les vagues migratoires actuelles. D'autre part, pour les quelques familles de notre échantillon, ce n'est pas tant le milieu d'origine que le niveau de scolarité qui est une variable importante dans le processus de jumelage et en particulier dans le partage à l'œuvre. En particulier, pour les familles d'un niveau scolaire plus élevé, la similarité avec le niveau de la famille accueillante est un facteur très fort pour la réussite du jumelage. Pour les familles immigrantes au niveau moins élevé, la similarité sur ce plan semble moins importante.

Enfin le niveau de ressources des familles au moment du jumelage ne paraît pas être un facteur discriminant. La différence de revenus joue surtout dans le cas où la famille accueillante voudrait un jumelage pour faire des activités payantes ensemble. Mais ces cas sont rares et sans doute découragés lors des entrevues de pairage dans les organismes. Il semble qu'on y insiste beaucoup sur le fait d'effectuer des activités gratuites, de ne pas accepter de cadeau etc. Pourtant nos entrevues démontrent que la réciprocité des échanges passe aussi, aux yeux des jumelés, par des petits cadeaux, des attentions pas toujours gratuites

et que les familles accueillantes ne doivent pas être seules à les porter. Des consignes moins rigides sur ce plan pourraient aider à la mise en œuvre de relations plus égalitaires dans lesquels on ne se sent ni redevables ni coupables envers l'autre famille.

L'asymétrie relationnelle du jumelage place aussi les accueillants dans une situation où ils peuvent difficilement trouver appui et réconfort. Pourtant, ils vivent aussi du stress, en particulier quand ils se placent en situation de vouloir tout pour leur famille jumelée et de ne jamais refuser ce qu'elle demande. Ceci conduit à une sorte de fatigue et de tension qu'on semble chercher à garder secrète car on perçoit l'autre comme n'étant pas en position d'aider. Mais la famille immigrante n'est ni démunie, ni incompétente et faire appel à elle pourrait contribuer à mettre en valeur ses capacités, renforcer sa confiance en elle-même et rendre la relation un peu moins asymétrique.

Si nous ciblons maintenant d'autres dimensions du processus, nous pouvons affirmer que comme nous en avons posé l'hypothèse lors de la pré-enquête, la disponibilité de chaque famille et la gestion de la distance géographique entre elles sont des facteurs forts pour la réussite du jumelage. Plus les familles sont débordées et plus elles vivent loin l'une de l'autre, et sans véhicule (surtout en région), plus le jumelage est compromis dans son intensité, dans sa durée, dans la satisfaction des membres et dans l'atteinte des objectifs. En ce sens et selon les modes de jumelage, l'intensité et le rythme de la relation peuvent être des facteurs facilitants ou freinants. Pour que le jumelage démarre, il faut le plus souvent un rythme soutenu qui peut ensuite être limité lorsque l'intensité s'installe. Les consignes pour un rythme régulier et continu sur l'année peuvent ainsi être peu appropriées aux réalités des courbes d'évolution de la relation.

En ce qui concerne l'insertion des familles accueillantes dans le milieu local, ce n'est pas, nous l'avons vu, un gage de succès en soi. Cependant la connaissance des ressources du milieu est importante et le réseautage de la famille accueillante avec des personnes et milieux diversifiés pouvant ouvrir sur des contacts d'emploi est un plus. En sens inverse, l'implication dans la communauté d'origine ou dans le milieu local de la famille immigrante représente une valeur ajoutée au jumelage sans être un facteur de réussite. Pour les jumelages de recomposition familiale et fortement connotés par l'implication bénévole de la famille accueillante, l'isolement et la marginalité de la famille immigrantes sont, paradoxalement, des facteurs de succès.

Contrairement à ce qu'on aurait pu penser, la connaissance préalable du français fonctionnel par les immigrants ne permet pas d'instaurer vite et mieux la relation de jumelage. Mais il est alors nécessaire de s'adjoindre la présence d'un

interprète lors des premières entrevues à l'organisme et entre familles. Il est en effet très important que les deux familles entendent les mêmes choses et puissent les comprendre en ce qui concerne le programme de jumelage, ses objectifs, ses limites etc. Il est aussi important qu'auprès de l'organisme, les deux familles puissent exprimer clairement leurs attentes, leurs limites et qu'il en soit tenu compte. De la même manière la connaissance, même partielle, d'une langue commune au départ (souvent l'anglais, parfois l'espagnol) est un facteur facilitant, en particulier dans les cas de non maîtrise du français. Il ne faut par ailleurs pas que la famille accueillante oublie l'objectif d'apprentissage de la langue même lorsque la famille immigrante semble assez bien se débrouiller en français : l'analyse des paires a révélé certaines insatisfactions de familles immigrantes qui auraient voulu pratiquer davantage leur français alors que leurs jumelés ayant l'impression que la maîtrise du français était assez développée minimisaient l'importance de cet objectif dans la relation.

La plus grande distance culturelle peut parfois être facteur d'échec dans les régions. Cependant il faut la combiner à la relation intergénérationnelle en jeu pour mieux saisir ses effets. C'est entre jeunes familles qu'elle peut être la plus négative mais elle est alors soumise au critère de niveau scolaire qui est largement dominant. Dès qu'on se situe dans un jumelage intergénérationnel, la distance culturelle est diminuée par la différence générationnelle présentée comme explication aux malentendus ou conflits. En ce sens, le choix de la famille immigrante par la famille accueillante sur dossier et photos n'apporte rien au jumelage qui vient ensuite. Par contre le fait de pouvoir faire connaissance, dans une rencontre collective ou individuelle, avant de formaliser le jumelage représente une garantie que celui-ci va se mettre réellement en œuvre. Il est d'ailleurs préférable que le contrat d'engagement dans le programme ne soit pas signé lors de la première rencontre entre jumelés potentiels : peu oseront dire à ce moment que l'autre famille ne convient pas et il y a un plus grand risque que les jumelages ne se concrétisent pas vraiment.

Ce qui importe bien sûr, et ce plus que toutes les autres similarités, c'est que les familles partagent des valeurs fortes communes : les enfants, la famille, la culture par exemple. Et il s'agit là d'un partage qui dépasse très largement les éventuelles affinités communes.

Finalement c'est aussi en termes de qualités personnelles qu'il faut parler. En fait les deux familles se doivent, pour profiter pleinement du jumelage, d'être ouvertes, curieuses de l'autre, intéressées par l'inconnu et l'étranger, patientes, disponibles et à l'écoute. Elles doivent aussi manifester une certaine tolérance à l'ambiguïté et à l'incertitude tout en ayant une forme de confiance en soi (celle-ci

sera souvent en reconstruction pour les familles immigrantes). Elles devront aussi être mutuellement recevantes : le jumelage repose sur les réceptions et invitations réciproques. Il ne faut pas craindre de se laisser aller dans la relation et des familles trop contrôlantes ou très perfectionnistes pourront parfois se trouver en difficultés. Comme se sera aussi le cas si on ne se donne pas d'assez grande marge de manœuvre pour s'adapter aux événements imprévus qui pourront modifier le cours de la relation et même ses objectifs de départ.

Pour manifester ces qualités, on peut citer quelques aides secondaires mais que les familles utilisent au quotidien : savoir demander de quoi l'autre a besoin et s'il en a, plutôt que de définir son besoin, raconter son histoire et inciter l'autre à le faire, donner et accepter des petits cadeaux, favoriser le partage de moments forts sur le plan affectif, entrer, même ponctuellement, dans le fonctionnement de l'autre pour montrer qu'on le reconnaît et qu'on le respecte, utiliser l'humour quand on est dans le malentendu, poser des questions sur la façon dont l'autre comprend les situations, utiliser toutes les autres ressources et créer des alliances avec... Dans le même sens, il y a des irritants secondaires, dont la cigarette et les chiens, aimés par les uns, hais par les autres, qui ne représentent pas des enjeux prioritaires mais qui renforcent les difficultés lorsque celles-ci s'annoncent pour d'autres raisons.

Sur le plan du recrutement, pour les familles accueillantes, le recours à l'intermédiaire d'organismes divers oriente le type de jumelage à l'œuvre mais ne représente pas un discriminant majeur. Pour les familles immigrantes, il faudra, nous l'avons vu, tenir compte du moment d'arrivée pour favoriser un ou l'autre type de jumelage mais il n'y a pas un moment à privilégier de manière systématique. Au moment de présenter le programme de jumelage, il pourrait être utile de référer à des types de relations existants dans les pays d'origine (ex. la camaraderie en Serbie, ou tout simplement la relation parent-enfant ou frère-sœur) qui pourraient servir de point de comparaison pour les familles immigrantes qui semblent ne pas toujours très bien comprendre dans quoi ils s'investissent.

En ce qui concerne les organismes et étant donné la forte personnalisation du programme de jumelage et son identification à sa coordonnatrice ou à son coordonnateur, il semble très souhaitable d'éviter le roulement de personnel qui y existe. Dans la plupart des organismes qui ont participé à notre enquête, il y a eu au cours de ces deux dernières années des changements au niveau du personnel ou de la direction. L'instabilité du personnel paraît, entre autres, liée à la question du financement des organismes, jugé insuffisant par la plupart des personnes interviewées au sein de ces organismes. Il importe, à ce propos, de

souligner la nécessité de privilégier la qualité des jumelages par rapport à leur quantité. Un jumelage formalisé sur papier mais qui ne débouche sur aucune nouvelle rencontre parce que les éléments de base n'ont pas été réunis, n'offre aucun intérêt pour personne. Cela pose la question de la variété des expériences de jumelage à proposer et à encadrer. Plutôt que de favoriser un modèle unique, il conviendrait d'offrir une palette de pairages qui tiennent compte des dynamiques familiales, interculturelles et sociales en jeu.

Quant à la question du suivi des jumelages, il semble important de prévoir une structure souple de mise à disposition de ressources diverses aux familles en cas de besoin. L'organisme pourrait, par exemple, proposer différentes modalités de suivi aux participants (mensuel, bimensuel...) ce qui permettrait aux jumelés plus « indépendants » de ne pas se sentir surveillés et à ceux qui ont besoin de plus d'encadrement de trouver le soutien qu'ils désirent. Dans la même perspective, il semble préférable d'abandonner la formalisation des fins de contrat car elles causent de l'anxiété chez les participants, surtout chez les immigrants qui se retrouvent infériorisés dans leur relation d'amitié par rapport à leurs jumelés envers qui ils se retrouvent à demander la permission de demeurer amis. Les participants sont déjà avisés de la durée du jumelage dès le départ. S'ils sont encore ensemble après un an, ils vont probablement le demeurer encore plus longtemps.

En ce qui concerne la question des formations offertes aux familles accueillantes, il sera souhaitable que l'on offre à ces dernières plus d'information sur les éventuels conflits interculturels susceptibles d'être rencontrés dans la quotidienneté des rencontres que de l'information sur les pays d'origine des immigrants, cette information ayant parfois comme effet de figer les représentations des familles natives par rapport à leur jumelle sur des éléments parfois presque caricaturaux.

Tout compte fait, si après quelques années d'expérimentations le jumelage semble nécessiter certains ajustements, le bilan demeure largement positif. Le jumelage entre familles immigrantes et familles de la société d'accueil constitue certainement une voie particulièrement originale pour favoriser les Québécois de toutes origines.

BIBLIOGRAPHIE

- ABOU, S. (1995) *L'identité culturelle, Relations interethniques et problèmes d'acculturation*, 2e édition, Paris, Anthropos.
- ACCUEIL - PARRAINAGE OUTAOUAIS (1996), *Rapport sur l'étude des besoins et sur la qualité des services dispensés à la clientèle*, réalisé par Johanne Fleurant, intervenante sociale, novembre.
- AIQUEL, G. (1994) *Évaluation du programme amitié-jumelage de L'Hirondelle*, Montréal, L'Hirondelle.
- ALLEN, M.F. et GAGNON, G. (1991) *Évaluation du programme de jumelage. Recherche sur l'intégration des immigrants jumelés à des Québécois de souche*, Québec, Centre international des femmes de Québec.
- ASSOCIATION DES FEMMES IMMIGRANTES DE L'OUTAOUAIS, Bulletin d'automne 1996, p.7-8
- BANKS, J.A. (1993) «Multicultural education: Historical development, dimensions, and practice», *Review of Research in Education*, 19:3-49.
- BANKS, J.A., et MCGEE-BANKS, C.A. (1989) *Multicultural education: Issues and perspectives*, Needham Heights, MA: Allyn and Bacon.
- BASSALETTI-ARANEDA, T. (1992) *Voyage au tour d'une table : femmes immigrantes en Estrie (Québec, Canada). Un tour du monde gastronomique et culturel d'ailleurs*. Sherbrooke.
- BEAUCHESNE, A. (1991) *Éducation et pédagogies interculturelles - Guide de formation*, Sherbrooke et Montréal, CRP/CECM.
- BERGIER, Bertrand (1992) *Les compagnons d'Emmaüs: sociologie du quotidien communautaire*, Paris, Éditions ouvrières.
- BERRY J. (1996) *Conférence d'introduction: L'intégration des immigrants et ses processus*, Montréal, Colloque ARIC.
- BERTAUX, D. (1989) «Les récits de vie comme forme d'expression, comme approche et comme mouvement», *Histoires de vie*, Pineau, G et G. Jobert (coordinateurs), Paris, L'Harmattan, tome 1:17-38.
- BIBEAU, G., CHAN-LIP, A.M., LOCK, M., ROUSSEAU C., et STERLIN, C. (1992) *La santé mentale et ses visages. Un Québec pluriethnique au quotidien*. Montréal, Gaétan Morin.
- BILODEAU, V. DIAS, C., PINARD, P. (1994) *Programme d'aide personnelle, familiale et communautaire (APFC). Une solution de rechange au placement d'enfants qui double le maintien en milieu naturel*, Groupe de recherche en développement de l'enfant et de la famille (GREDEF), Université du Québec à Trois-Rivières. Présenté au Comité provincial sur les solutions de rechange au placement.

- BONNEAU, M., TREMBLAY, P.-A. (dir.) (1993) *Immigration et région. Nouveaux enjeux, nouvelles perspectives*. Université du Québec à Chicoutimi, Chaire d'enseignement et de recherche interethniques et interculturelles.
- BOYD, Monica (1986) «Immigrant Women in Canada», *International Migration: The Female Experience*, R.J. Simon & C.B. Brettell (eds), Ottawa, Rowman & Allanheld.
- BOYD, Monica (1992) «Foreign Born-Female», *Canadian Women's Studies* 12(4):50-52.
- BRETON, R. (1964) «Institutional Completeness of Ethnic communities and the Personal relations of Immigrants», *American Journal of Sociology*, 70(2):193-205.
- CAMILLERI C., KASTERSZTEIN, J., LIPIANSKY, M., MALEWSKA-PEYRE, H., TABOADA-LEONETTI, I. et VASQUEZ A. (1990) *Stratégies identitaires*, Paris, PUF.
- CAMILLERI, C. (1980) «Problèmes posés par l'investigation des opinions dans des situations de morcellement culturel», *Enfance*, numéro spécial 4/5.
- CAMILLERI, C. (1992) «Évolution des structures familiales chez les Maghrébins et les Portugais de France», *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 8(2):133-145.
- CAMILLERI, C. (1993) «Communautés et lien social : une première approche» *Intégration et exclusion dans la société française contemporaine*, G. Ferreol (éd.), Lille, Presses Universitaires de Lille, 429-438.
- CAOUCETTE, C.E. (1992) *Si on parlait d'éducation - Pour un nouveau projet de société*. Montréal, VLB éditeur.
- CARTY, L. et DIONNE B. (1988) «Visible Minority Women: A Creation of The Canadian State», *Resources for Feminist Research/Documentation sur la recherche féministe*, 12(3):39-42.
- CÉDA, *Carte ressources de la Petite-Bourgogne*, 1996.
- CÉDA, *Rapport annuel et bilan des activités 1995-1996*.
- CENTRE D'ÉTUDES ETHNIQUES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (1996) *Le racisme au Québec: éléments d'un diagnostic*. Collection Études et Recherches, 13, MAIICC, Québec.
- CENTRE INTERNATIONAL DES FEMMES DE QUÉBEC *Cahier des membres du groupe d'accueil participant au programme de jumelage*
- CHARBONNEAU, J. (1994) «Quartiers fondateurs, cohésion communautaire et pluri-ethnicité», Communication au Congrès international «Ville, Banlieue, Lien social», Paris, janvier.

- CHARBONNEAU, J. et GERMAIN, A. (1998), Les modèles d'insertion urbaine des groupes ethniques : discussion à partir du cas des quartiers multiethniques montréalais, *Études ethniques au Canada*, 30, 1, 97-118.
- CHIRICOTA, A., FALL, K., TEMBLAY, V. et VERSCHULDEN, M.C. (1993) *Quelques enjeux de la cohabitation interethnique et interculturelle: du théorique au vécu*, Chicoutimi, CERII.
- CLAES, M. (1991) «Socialisation des adolescents en contexte multiethnique», *Pluriethnicité, éducation et société : construire un espace en commun*. Québec, IQRC.
- CLAPIER, V. (1985) *Les récits de vie*. Paris, Seuil.
- CLEWS, R.A. (1996) «Antiracist social work practice and education: contributions for newcomers» Communication au colloque de l'ACCESS. Sociétés savantes, 1996.
- COCHRAN, M., LARNER, M., RILEY, D., GUNNARSSON, L., HENDERSON, C.R. (1990) *Extending families. The social networks of parents and their children*, N.Y., Cambridge University Press.
- COHEN ÉMERIQUE, M. (1984) «Choc culturel et relations interculturelles dans la pratique des travailleurs sociaux, formation à la méthode des incidents critiques», *Cahiers de Sociologie économique et culturelle*.
- COHEN ÉMERIQUE, M. (1990) «Pluralité des notions de personne. L'opposition entre le modèle individualiste et le modèle communautaire», *Migrants-Formation*, 80:mars.
- COHEN ÉMERIQUE, M. (1993) «L'approche interculturelle dans le processus d'aide», *Santé mentale au Québec*, XVIII(1):71-92.
- CONSEIL DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION (1993) *Gérer la diversité dans un Québec francophone, démocratique et pluraliste*, Québec.
- CONSEIL DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION (1996) *Bâtir ensemble notre devenir. Un projet singulier d'un Québec pluriel*, Document de consultation, avril. Auteur : Jacqueline Ramois, Québec, Conseil du Statut de la femme
- CONSEIL DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION (1988) *L'impact du parrainage sur les conditions de vie des femmes de la catégorie famille*, Québec.
- CONSEIL DES RELATIONS INTERCULTURELLES (1997) *L'immigration et les régions du Québec: une expérience à revoir et à enrichir*, Montréal, Avis sur la Politique de Régionalisation.
- CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION (1993) *Pour un accueil et une intégration réussis des élèves des communautés culturelles*, Direction des communications du Conseil Supérieur de l'Éducation, Québec.

- COSTA-LASCOUX, J. (1994) «L'immigration au gré des politiques», *Intégration et exclusion dans la société française contemporaine*, G. Ferreol (éd.), Lille, Presses Universitaires de Lille, 59-77.
- COSTA-LASCOUX, J. (1996) «Immigration: de l'exil à l'exclusion?», *Exclusion. L'état des savoirs*, sous la direction de Serge Paugham, Paris, Éditions la Découverte.
- CRÉDIL, *Rapport annuel 1994-1995*.
- CSAI, *Rapport annuel 1995-1996*.
- DALCOURT, D. (1996) «L'hirondelle: oiseau de partenariat», *Au Pluriel*, 3:1.
- DANDURAND-B, R. et OUELLETTE, F.-R. (1992) «Travail des mères, garde des enfants et soutien de l'entourage dans trois quartiers montréalais», *Mères et travailleuses. De l'exception à la règle*, R. Dandurand et F. Descarries (dir.), Québec, IQRC, 129-162.
- DAVIES, L. et SHRAGGE, E. (1992) «Jeunes noirs sous protection: une prise en charge communautaire», *Nouvelles pratiques sociales*, 7(4).
- DE ANDA, D. (1984) Bicultural socialization: factors affecting the minority experience, *Social Work*, 90:101-107.
- Dépliants d'information sur les programmes d'activités et/ou de jumelage : CAB Montréal-Nord, L'Hirondelle, PROMIS, Carrefour d'intercultures de Laval, CRÉDIL, CÉDA, Centre Sino-Québec de la Rive-Sud.
- DEPARTMENT OF IMMIGRATION, LOCAL GOVERNMENT AND ETHNIC AFFAIRS (1992) *In a Changing World... Australia's refugee and humanitarian initiatives*, June.
- DEPARTMENT OF IMMIGRATION, LOCAL GOVERNMENT AND ETHNIC AFFAIRS (1989) *A Handbook for support groups*, The Community Refugee Settlement Scheme, Australia.
- DI DOMENICO, M. (1993) *Les femmes immigrées du Québec. Quelques éléments d'un portrait socio-économique*. Gouvernement du Québec, Montréal, Conseil du Statut de la femme.
- DJAO, Angela et Roxanna Ng (1987) «Structured Isolation: Immigrant Women in Saskatchewan», *Women Isolation and Bonding*, K. Storrie (éd.), Toronto, Methuen, p141-158.
- DUBOIS, S. (1995) «Le récit de vie comme outil d'enquête: expériences de terrain», *Revue canadienne du folklore*, 16(1):55-71.
- DUVAL, M. (1992) «Être mère au foyer à Montréal... quand on arrive de l'étranger», *Nouvelles pratiques sociales*, 5(2):119-130.
- ELDER, G. (1977) «Family History and the Life Course», *Journal of Family*, 2(4):279-304.

- EMPLOI ET IMMIGRATION CANADA (1993) *Consultations sur l'immigration 1993. Stratégies d'intégration des immigrants*, Ottawa, Emploi et immigration Canada, Affaires publiques.
- FIORINO, G. (1996) «SAVI, SMI, SARIMM, quarante ans d'intervention sociale auprès des non-résidents, des immigrants et des réfugiés», *Intervention*, octobre, 48-56.
- FISCHER, C.S. (1982) *To dwell among friends*, Chicago University Press.
- FLEURANT, J. (1996) *Accueil parrainage Outaouais: rapport sur l'étude des besoins et sur la qualité des services dispensés à la clientèle*, Hull, novembre.
- FORTIN, A. (1987) *Histoires de familles et de réseaux*, Québec, Éditions St-Martin, 1987.
- FUENTEALBA, S. (1995) *Still quite new: the multifaceted challenge of cross-cultural healthcare*, Saskatoon, Saskatoon open door society.
- GERMAIN, A., ARCHAMBAULT, J., BLANC, B., CHARBONNEAU, J., DANSEREAU, F. et ROSE, D. (1995) *Cohabitation interethnique et vie de quartier*, Québec, MAICC, Collection études et recherches, no 12.
- GODBOUT, J.T. et CHARBONNEAU, J. en coll. avec V. LEMIEUX (1996) *La circulation du don dans la parenté*, Montréal, INRS-Urbanisation, RR17.
- GOLLNICK, D.M., et CHINN, P.C. (1990) *Multicultural education in a pluralistic society* (third edition). New York: Macmillan.
- GOUVEÏA, J.L. (1994) «La famille issue d'une communauté culturelle: une famille qui participe aux réalités de la famille québécoise de souche» in *Comprendre la famille*, 439-445.
- GRANOVETTER, M. (1983) «The strength of weak ties: a network theory revisited», R. Collins (éd.), *Sociological theory*, Jossey-Bass Publ.
- GUÉDEZ Annie (1994) *Compagnonnage et apprentissage*, PUF, Paris
- GUILBERT, L. (1994), *Revue internationale d'action communautaire*, 31/71 printemps 1994.
- GUINDON, N. (1994) *Interculture*, Cahier n° 123 vol. XXVII n°2, printemps 1994, p.27-35.
- HARVEY, F., KURTNESS, J., RAMIREZ, B., HENCHEY, N., LATOUCHE, D., CONSTANTINIDES, S., et LAPERRIÈRE, A. (1987) *Le Québec français et l'école à la clientèle pluriethnique: contributions à une réflexion*, Montréal, Éditeur officiel du Québec.
- HARVEY, Julien (1994) «L'intégration des immigrants», *Traité des problèmes sociaux*, Fernand Dumont et al. (dir.), Québec, IQRC, 923-944.
- HELLY, D. (1995) *Valeurs familiales et informations gouvernementales. Perception d'immigrés*, IQRC, Québec.

- HENEMAN, B. et al. (1994) *Adéquation des services aux jeunes familles immigrantes*, Direction de Santé publique Montréal-Centre, École de service social, Université de Montréal.
- HERBERG, W.E. (1989) *Ethnic groups in Canada, Adaptations and Transitions*, Nelson Canada.
- HOGAN, D.P., LING-XIN, H. et PARISH, W.L. (1990) «Race, kin, networks and assistance to mother-headed families», *Social forces*, 68(3):797-812.
- HOHL, J. (1996) «L'enfant d'immigrants à l'école: un enfant en influence partagée», *Enfances*, sous la direction de Dandurand, Hurtubise et Le Bourdais, IQRC, Sainte Foy.
- HURTUBISE, R. (1994) «Le parent informel: jumelages entre adultes bénévoles et enfants», *Lien social et politique-RIAC* 32, automne.
- JACOB, A. (1992) «Services sociaux et groupes ethnoculturels : le débat et les pratiques au Québec», *Nouvelles pratiques sociales*, vol 5, n° 2, automne.
- JACOB, A. (1993) «Intégration des immigrants et des réfugiés en intervention», *Intervention*, 96, octobre.
- JACOB, A. (1993) «Le processus d'intégration des réfugiés, facteur explicatif majeur dans l'intervention», *Santé mentale au Québec*, vol. XVIII, n° 1, printemps 1993.
- JACOB, A., LÉVY, J., BERTOT, J., SAUVÉ, S. et POBLETE, H. (1994) «Le projet familial des réfugiés : objectifs ou stratégies», *Comprendre la famille*, Québec, PUQ.
- JACOB, A. (1996) «Le récit autobiographique avec des réfugiés», in *Comprendre la famille*, 219-231.
- JAZOULI, A. (1994) *Une saison en banlieue*, Paris, Éditions Plon.
- JINCHEREAU, F., PROULX, J. et al. (1993) *Guide de formation en communication interculturelle*, Université de Sherbrooke.
- JOURNAL DE MONTRÉAL (LE) (1994) *Amitié-Jumelage facilite l'intégration des immigrants*, par I. Lord, p. 33.
- KEIN, D.A. et GARON, M. (1987) *Programmes d'accès à l'égalité et accès des minorités aux services publics*, Commission des droits de la personne du Québec, Rapport de recherche.
- KHOA, Le Huu (1995) *Asiatiques en France: les expériences d'intégration sociale*, Paris, Collection minorités et sociétés.
- KLEIN, J.-L., BOISLCAIR, L. (1993) dans *Immigration et région. Nouveaux enjeux, nouvelles perspectives*. Sous la direction de Micheline Bonneau et Pierre-André Tremblay. Chaire d'enseignement et de recherche interethniques et interculturelles, Université du Québec à Chicoutimi, p. 135-156.

- LA PRESSE (1994) *Le jumelage avec des gens d'ailleurs et d'ici est favorisé depuis 15 ans par La Maisonnée*, par Y. Pineau, 1 septembre, A4.
- LA PRESSE (1997) *La famille Grandic, ébranle les colonnes de Joliette. Les réfugiés bosniaques en région*, par G. Leblanc, 22 février.
- LA PRESSE (1997) *Hull, Sherbrooke, St-Jérôme, Rimouski, Chicoutimi. 4603 Yougoslaves dispersés aux quatre coins du Québec*, par G. Leblanc, 9 février, A6.
- LA PRESSE (1997) *Le jumelage, pour mettre un visage sur l'immigration. L'intégration sociale des immigrants est souvent gênée par une certaine «indifférence» des Québécois dits de souche*, par F. Berger, 8 novembre.
- LA PRESSE (1997) *Les réfugiés bosniaques en région. La famille Grandic ébranle les colonnes de Joliette*, par G. Leblanc, 22 février, B4.
- LA PRESSE (1997) *N'oubliez pas les familles hongroises de 57*, par G. Leblanc, 22 février, B4.
- LA PRESSE (1997) *Quatorze familles bosniaques tentent de faire leur nid à Rimouski*, par G. Leblanc, 8 février, B1.
- LA PRESSE (1997) *Vont-ils partir comme les «Boat people» vietnamiens de 1979?* par G. Leblanc, 8 février, B1.
- LABELLE, M., TURCOTTE, G., KEMPENEERS, M., MEINTEL, D. (1987) *Histoire d'immigrées. Itinéraires d'ouvrières colombiennes, grecques, haïtiennes et portugaises de Montréal*, Montréal, Boréal.
- LAMOTTE, A. (1991) «Femmes immigrées et reproduction sociale», *Recherches sociographiques*, XXXII(3):367-384.
- LAMOTTE, A. (1995) *Dimension ethnoculturelle des familles québécoises et situation socio-économique des parents*, 3^e Symposium québécois de la recherche sur la famille, Trois-Rivières.
- LAROUCHE, M.-C., THERRIEN, N. (1991) *Regard sur la régionalisation de l'immigration et sa dimension interculturelle : communication et interethnicité*. Maîtrise en communication, UQAM, Direction des communications.
- LAURIN, L. (1994) «Comment donner le goût du Québec aux familles de différentes origines et comment intéresser les familles québécoises d'origine canadienne-française à mieux les accueillir ?» in *Comprendre la famille*, 447-450.
- L'ECUYER, R. (1990) *Méthodologie de l'analyse développementale de contenu, Méthode GPS et concept de soi*. Montréal, PUF.
- LEONETTI, I., VASQUEZ, A (1990) *Stratégies identitaires*, Paris, PUF.

- LAPERRIERE, A. (1989) «La recherche de l'intégrité dans une société pluriethnique: perceptions de la dynamique des relations interethniques et interraciales dans un quartier mixte de Montréal», *RIAC*, 21(61):109-116.
- LAPERRIERE, A., COMPERE, L., D'KHISSY, M., FLEURANT, N. et VENDETTE, M. (1992) «Relations ethniques et tensions identitaires en contexte pluriculturel», *Santé mentale au Québec*, XVII(2):133-156.
- LAROCHE, G. (1993) «Les facteurs de décision dans le choix par les immigrants d'une région de résidence: éléments d'éclairage», *Immigration et région. Nouveaux enjeux, nouvelles perspectives*, dans BONNEAU, M. et TREMBLAY, P.-A. (dir.) *Immigration et région. Nouveaux enjeux, nouvelles perspectives*. Université du Québec à Chicoutimi, Chaire d'enseignement et de recherche interethniques et interculturelles, p. 65-81.
- LEGAULT, G. et al. (1995) *Adéquation des services aux jeunes familles immigrantes*, Direction de Santé publique Montréal-Centre et École de service social Université de Montréal.
- LEGAULT, G. et al. (1996) «Problèmes sociaux et culturels des familles d'immigration récente. Perceptions des familles et des intervenants», *Comprendre la famille. Actes du troisième symposium de recherches sur la famille*, Québec, PUQ.
- LITWAK, E. et SZELENYI, I. (1969) «Primary groupe structures and their functions: kin, neighbors and friends», *American Sociological Review*, 34(4):464-481.
- LUNDBERG LITHMAN, E. (1987) *Immigration and Immigrant Policy in Sweden*, The Swedish Institute, Norstedts.
- LUSSIER, V., DAVID, H. et OUIMET, L. (1996) «L'entraide maternelle, une réponse à l'isolement pathogène des nouvelles mères», *Santé mentale au Québec*, 21(2):224-232.
- LYMAN, G. (1985) «Support Networks Developed by Immigrant Women», *Social Science and Medicine* 21(3):327-333.
- MAIICC, Direction régionale de l'Estrie (1994) *Quelques statistiques 1992-1994 région Estrie* (avril 1993-mars 1994)
- MAIICC, Direction régionale de l'Estrie (1995) *Bottin des activités de rapprochement interculturel en milieu communautaire 1995- 1996- Région*, Montréal.
- MAIICC, Direction régionale de l'Estrie (1995) *Bottin des activités de rapprochement interculturel en milieu communautaire 1995-1996 - Montréal*, Montréal.
- MAIICC, Immigration et développement régional : Estrie, (1993) Montréal.
Québec / processus d'immigration / régionalisation / intégration / Estrie

- MAIICC, Service d'aide aux Néo-canadiens (SANC) *L'apport des immigrants en Estrie*, 29 avril 1995, Université de Sherbrooke : résumés des allocutions.
- MAIICC, Direction régionale de l'Estrie (1995) *L'immigration, plus que jamais au cœur de développement régional*
- MAIICC, Direction régionale de l'Estrie (1995) *Répertoire des services offerts par les partenaires communautaires du MAIICC 1995-1996*, Montréal.
- MALEWSKA-PEYRE, H. (1982) *Crise d'identité et déviance chez les jeunes immigrés*, Vaucresson, CFRES.
- MALEWSKA-PEYRE, H. (1993) L'identité négative chez les jeunes immigrés, *Santé mentale au Québec*, XVIII,1, p.109-124.
- MCALL, Christopher (1994) «Racisme et ségrégation ethnique», *Traité des problèmes sociaux*, Fernand Dumont et al. (dir.), Québec, IQRC, 655-672.
- MCCI (1990) *L'intégration des immigrants et des Québécois des communautés culturelles: document de réflexion et d'orientation*.
- MCCI (1992) *Une richesse à partager: orientations pour une répartition régionale plus équilibrée de l'immigration*, Québec, Direction des Communications.
- MCCI (1995) *Répertoire des services offerts par les partenaires communautaires du MAIICC 1994-1995 : Montréal, Montérégie*. Québec (Province) Ministère des Affaires internationales, de l'immigration et des Communautés culturelles. Direction des services à la collectivité.
- MCCI (1995) *Répertoire des services offerts par les partenaires communautaires du MAIICC 1995-1996*, Montréal.
- MCCI (1996) *Descriptif du programme d'accueil et d'établissement des immigrants (PAEI)*. Année financière 1996-1997, Montréal, Programme d'aide financière.
- MEINTEL, D. et LE GALL, J. (1995) *Les jeunes d'origine immigrée. Rapports familiaux et les transition de vie - Les cas des jeunes chiliens, grecs, portugais, salvadoriens et vietnamiens*. Collection Études et recherches no 10, Montréal, Groupe de recherche Ethnicité et société, Université de Montréal.
- MEINTEL, D., LABELLE, M., TURCOTTE, G. et KEMPENEERS M. (1985) «La double journée de travail des femmes immigrantes au Québec», *RIAC*, 14(54):33-45.
- MINISTERE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (1990) *Accessibilité des services aux communautés culturelles. Orientations et plan d'action. 1989-1991*, Bureau des services aux communautés culturelles.
- MINISTERE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION (1993) *Population immigrée recensée dans les régions du Québec en 1991, données ethnoculturelles*, Gouvernement du Québec.

- MINISTÈRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION
(1995) *Présence au Québec en 1995 des immigrants admis de 1985 à 1994 : document de travail* réalisé par Gisèle Ste-Marie.
- MINISTÈRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION
(1993) *Séance de planification stratégique pour la régionalisation de l'immigration*, Comité de coordination sur l'immigration en Estrie.
- MINISTÈRE DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET DE L'IMMIGRATION
(1996) *L'immigration en région en 1995, Statistiques sur l'immigration dans les régions administratives du Québec*, Gouvernement du Québec.
- MINISTÈRE DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET DE L'IMMIGRATION
(1996) *Bottin des activités de rapprochement interculturel en milieu communautaire 1996-1997 - Région*, Montréal.
- MINISTÈRE DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET DE L'IMMIGRATION
(1997) *Bottin des activités de rapprochement interculturel en milieu communautaire 1997-1998 - Île de Montréal*.
- MINISTÈRE DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET DE L'IMMIGRATION,
Direction des études et de la recherche, Dossier statistique sur l'immigration dans les régions du Québec, 1991 à 1995, document de travail, MRCl, décembre 1996.
- MINISTÈRE DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET DE L'IMMIGRATION,
Direction des études et de la recherche, La présence dans les régions en 1995 des immigrants admis au Québec de 1991 à 1994, document de travail, MRCl, décembre 1996.
- MINISTRY OF LABOUR (1991) *Immigrant and Refugee policy in Sweden*.
- OUELLETTE Françoise-Romaine (1996), *L'adoption. Les acteurs et les enjeux autour de l'enfant*, Diagnostic, IQRC, Québec.
- PAQUETTE, F., BERTEAU, H. et BROWN L. (1996) «Un service d'accompagnement par des membres de la communauté haïtienne», *Intervention*, octobre, 103:57-64.
- PARADIS, M. (1994) «Les récits de vie», *Actes du Colloque du RUFUTS*, Montréal, ACFAS.
- PICHÉ V. ET BÉLANGER, L. (1995) *Une revue des études québécoises sur les facteurs d'intégration des immigrants*. Collection Notes et documents, MAIICC, Gouvernement du Québec.
- POLICAR, A. (1994) «Racisme et antiracisme: un réexamen», *Intégration & exclusion dans la société française contemporaine*, G. Ferreol (éd.), Lille, Presses universitaires de Lille, 23- 52.
- POLICY AND PROGRAM DEVELOPMENT IMMIGRATION (1986) *First report on the host program pilot projects in London, Winnipeg and Regina*.
- PROMIS, *Rapport d'activités 1993-1994*.

- RAMOGNINO, N (1995) «Culture, insertion et service public». Communication au colloque «Le service public», Marseille.
- REMY, J. (1990) La ville cosmopolite et la coexistence inter-ethnique, Albert Bastenier et Felice Dassetto (dir.), *Immigrations et nouveaux pluralismes. Une confrontation de sociétés*, Bruxelles, Université de Boeck, Éditions Universitaires, Coll. Ouvertures sociologiques, 85-106.
- REPORT OF THE JOINT COMMITTEE FOR REFUGEES FROM VIETNAM (1982), London, Home Office.
- RIAC Table ronde (1994) L'intégration de la nouvelle immigration à la société québécoise: facteurs facilitant, difficultés et stratégies, *RIAC, Identités et nouveaux rapports sociaux dans les sociétés pluriethniques*, 31(71):17-32.
- ROMAINE-OUELLETTE, F. (1996) *L'adoption; les acteurs et les enjeux autour de l'enfant*, Québec, IQRC/PUL, coll. Diagnostic 21
- ROUSSEAU, C., MOREAU, S., DRAPEAU, A. et MAROTTE, C. (1997) *Politique d'immigration et santé mentale. Impact des séparations familiales prolongées sur la santé mentale des réfugiés*, Rapport présenté au CQRS, Montréal.
- ROY, G. (1992) «Devons nous avoir peur de l'interculturel institutionnalisé ?», *Nouvelles Pratiques Sociales*, 5(2):54-64.
- RUBENSTEIN, E., PANZARINE, S. et LANNING P. (1990) «Peer counselling with adolescent mothers: a pilot program», *Families in society: the journal of contemporary human services*, p136-141.
- SACRE, C. (1993) *Les femmes immigrantes et les réseaux informels à Bruxelles*, Document interne, Université de Bruxelles.
- SANICOLA, L. dir. (1994) *L'intervention de réseaux*, Paris, Bayard Éditions.
- SÉGUIN, A.M. et TERMOTE, M. (1993) «La dimension territoriale de l'immigration internationale au Québec», *Cahiers de géographie du Québec*, 3(101):241-262.
- SERVICE D'AIDE AUX NÉO-CANADIENS (1995) Colloque *L'apport des immigrants en Estrie*, 29 avril 1995, Université de Sherbrooke, résumés des allocutions.
- SERVICE D'AIDE AUX NÉO-CANADIENS (1996) *Rapport annuel de l'exercice 1995-1996*, Sherbrooke.
- SERVICE D'AIDE AUX NÉO-CANADIENS, MAIICC, VILLE DE SHERBROOKE (1996) *Concentration élevée d'ex-Yougoslaves dans un même voisinage: y a-t-il des effets?* Rapport d'intervention, Sherbrooke.
- SERVICE D'AIDE AUX NÉO-CANADIENS (brochure sans date)
- SIMARD, G. (1989) *La méthode du Focus Group : animer planifier et évaluer l'action*. Laval, Mondia.

- SIMARD, M. (1996) «Politique québécoise de régionalisation de l'immigration : enjeux et paradoxes». *Recherches sociographiques*, décembre, XXXVII:3.
- SPECHT, H. (1986) Social support, social networks, social exchange and social work practice, *Social Service Review*, 60:218-240.
- STANTON, J. (1994) «Le programme de jumelage: une histoire de coeur», *Au Pluriel*, 2(1).
- TABOADA-LÉONETTI, I. (1989) «Stratégies identitaires et minorités dans les sociétés pluri-ethiques», *Revue internationale d'action démocratique*, 21(61):95-108.
- TERMOTE, M. (1994) *L'avenir démolinguistique du Québec et de ses régions*, Québec, Conseil de la langue française.
- THÉRY Irène et MEULDERS KLEIN Marie-Thérèse (1993) *Les recompositions familiales aujourd'hui*, Paris, Nathan.
- TREMBLAY, P.A. (1993) *La discrimination envers les minorités visibles au Québec*, Chicoutimi, CERII.
- TREMBLAY, P.A. et ALONSO, M. (1996) «Le rapport à l'autre au quotidien: deux exemples au Saguenay Lac St Jean», communication au colloque «Immigration et dynamiques locales, ACFAS, Montréal, mai 1996.
- UNION FRANÇAISE, *Compte-rendu annuel des activités de service social de l'Union française, 1995-1996*.
- UPSAL, M.S. (1990) «Volunteer peer support therapy for abusive and neglectful families», *Public health reports*, 105(1):80-84.
- VATZ-LAAROUSSI, M. (1987) «Transmission et changement culturels à travers les générations», *Immigrations, multiethnicité et socialisation des jeunes*, Paris, CRIV.
- VATZ-LAAROUSSI, M. (1993) «Stratégies familiales d'immigrants et intervention en interculturel», *Service social*, 42(1).
- VATZ-LAAROUSSI, M. (1997) «Familles mixtes: les différences constitutives du Nous familial», *Revue Collectif interculturel*, à paraître, printemps.
- VATZ-LAAROUSSI, M., TREMBLAY, P.A., CORRIVEAU, L., DUPLAIN, M. (1999) *Les histoires familiales au coeur des stratégies d'insertion: trajectoires de migration en Estrie et au Saguenay-Lac-St-Jean*. Rapport de recherche présenté au CQRS, Université de Sherbrooke, 232p.
- VATZ-LAAROUSSI, M. et TREMBLAY, P.A., (1998) «Familles et immigration: intégration, citoyenneté ou atomisation?» *Collectif interculturel*, 4,1, p.139-154.
- VATZ-LAAROUSSI, M., MONTEJO, M.E., LESSARD, D. et VIANA, M. (1995) «Méthodologie féministe et interculturelle: une alliance à facettes multiples», *Recherches féministes*, 8(2):31-46.

- VATZ-LAAROUSSI, M., MONTEJO, M.E., LESSARD, D. et VIANA, M. (1996) *Femmes immigrantes à Sherbrooke: modes de vie et reconstruction identitaire*. Rapport présenté au CQRS. Université de Sherbrooke, 1996.
- VATZ-LAAROUSSI, M., MONTEJO, M.E., LESSARD, D. et VIANA, M. (1996) «Femmes immigrantes en région: une force pour le développement local», *Nouvelles pratiques sociales*, printemps.
- VATZ-LAAROUSSI, M., MONTEJO, M.E., LESSARD, D. et VIANA, M. (1997) «Stratégies de reconstruction identitaire des femmes immigrantes en Estrie: entre communautés et communautaire», *Actes du colloque «Immigration et dynamiques locales»*, CERII, Chicoutimi.
- VATZ-LAAROUSSI (dir.), Michèle VATZ et al. (1997) *Immigration et dynamiques locales*, Chaire d'enseignement et de la recherche interethniques et interculturels (CERII), Chicoutimi.
- VERBUNT, G. (1993) «Grandir: s'approprier une ou des cultures? Approche philosophique», *Enfants d'ici, enfants d'ailleurs*, F. Groud-Dahmane, Les recherches du GRAPE, Toulouse, Érés, 15-23.
- VIGNAUX, G. (1993) *La recherche interculturelle, principes, méthodes et perspectives*, Chicoutimi, CERII.
- WELIN, L. et ERVIN, M. (1991) «Refugee clients and social service agencies: some aspects of cross-cultural misunderstanding», *Immigrants and refugees in Canada*, Sharma, Alexander, Ervin et Meintel, University of Saskatoon.
- WELLMAN, B. et LEIGHTON, B. (1981) «Réseau, quartier et communauté, préliminaire à l'étude de la question de la communauté», *Espaces et sociétés*, 38-39:111-134.
- WILLMOTT, P. (1987) *Friendship Networks and social support*, London, Policy studies Institute.
- WITHEY, V., ANDERSON, R. et LAUDERDALE, M. (1980) «Volunteers as mentors for abusing parents: a natural helping relationship», *Child welfare*, 59(10):637-644.
- ZINS, BEAUCHESME et associés (1991) *Étude d'évaluation des possibilités offertes par les différentes régions du Québec en matière de régionalisation et de l'immigration : Volet 1*. Rapport d'enquête auprès de la population immigrante au Québec. Québec (Province) Ministère des Communautés culturelles et de l'immigration.

ANNEXES

ANNEXE 1 – SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS D'ENQUÊTE

ANNEXE 2 – GUIDES D'ENTRETIEN

ANNEXE 3 – PORTRAIT DE L'IMMIGRATION EN RÉGION

ANNEXE 4 – BILAN STATISTIQUE DU PROGRAMME DE JUMELAGE DANS QUATRE ORGANISMES (L'HIRONDELLE ET PROMIS, MONTRÉAL; SANC, SHERBROOKE; CIF, QUÉBEC; LE COFFRET, ST-JÉRÔME)

Communiquez avec l'auteur

*ANNEXE 5 – MODÈLES DE FICHES D'IDENTIFICATION ET DE QUESTIONNAIRES
D'ÉVALUATION*

Communiquez avec l'auteur